



DE
LA CHARGE
DES
GOVVERNEVRS
DES PLACES.

Par Messire

ANTHOINE DE VILLE

Cheualier.

Derniere Edition.







Iouxte la Copie Imprimée

A PARIS.

cIↃ IↃ c xL.

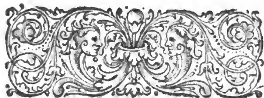
En ce Liure sont contenus tous les ordres qu'on doit tenir pour preparer les choses necessaires dans vne place, tant pour la conseruer, comme pour la deffendre, & pour s'empescher de toute sorte de surprises;

Vn discours facile pour reconnoistre tous les deffauts des places, & pour y sçauoir remedier;

Vn abregé de la Fortification, où il est traitté en quoy consiste sa perfection, & tout ce qu'vn Caualier & vn homme de Commandement en doit sçauoir, pour en discourir & pour s'en seruir:

De plus y est adiousté vn traitté des Parties de guerre.





A MONSEIGNEVR
L'EMINENTISSIME
CARDINAL DVC
DE RICHELIEV.

MONSEIGNEVR,

Maintenant que la renommée de vostre Eminence est estenduë par tout l'Vniuers; que chacun veut à l'enuy luy rendre ses deuoirs; que tous ceux qui ont quelque vertu, ou quelque science, taschent de luy offrir leurs essais, & de payer comme vn tribut à celuy qui est au degré le plus haut des vertus & des scien-

ces. Ie ſerois le plus mal-heureux des hommes ſi ie ne m'efforçois de luy teſmoigner vn tres-humble reſpect, & vne entiere reconnoiſſance des obligations que ie luy ay, & de preſenter quelque choſe à celuy à qui ie dois tout : I'oſe luy offrir ſe peu, parce que ie ſçay bien que quand il ſeroit plus grand, il ne ſeroit iamais égal à ce que vous meritez, ny à ce que ie vous dois, ainſi qu'il n'y a aucune proportion du finy à l'infiny, ce n'eſt touſiours que rendre à voſtre Eminence vne petite partie du tout qu'elle m'a donné. Ie n'ay rien que ie ne tienne d'Elle, & ie n'eſpere rien que d'Elle. Receuez donc, MONSEIGNEVR,

GNEVR, ce qui vous appartient & permettez que i'expose au public ce Traitté du Gouuernement des places sous la protection de vostre Nom illustre, puisque vous estes le plus parfait exemple de tous ceux qui ont iamais gouuerné: Toute l'Europe le voit, & le reste du Monde l'admire: & pour moy ie m'estime si heureux d'estre honoré de l'employ que i'ay sous vn si grand Ministre d'Estat, que rien ne peut égaler mon bonheur, si vous souffrez que ie m'ose dire toute ma vie,

MONSEIGNEVR,

Vostre tres-humble, tres-obeissant, & tres-fidelle seruiteur,

ANTHOINE DE VILLE.

AV LECTEVR.

I'Aurois trop de preſomption ſi ie croyois eſtre exempt de la Cenſure à laquelle tous ceux qui expoſent quelque Oeuure en public ſont neceſſairement ſubiects. Il ſemble que les eſprits des hommes ſoient faits pour ſe contrarier, & qu'ils ſont obligez de reprendre les Oeuures des autres pour eſtre eſtimez plus ſçauans que ceux qui les ont faites, & bien ſouuent ſans aucune raiſon, par mauuaiſe humeur, ou par vne enuie malicieuſe. Il eſt impoſſible qu'on eſcriue au gré de tous, ſi ce n'eſt qu'on miſt enſemble toutes les opinions qu'on peut tenir ſur vn meſme ſuiet, ce qui ne ſe deuant, & n'eſtant poſſible, il faut qu'on ait contraires, tous ceux qui ne ſont pas de celle qu'on eſcrit. Pour donner quelque ſatisfaction à ceux qui ſe payent de raiſon, i'ay voulu reſpondre à ce qu'on me pourroit oppoſer : premierement, que ie laiſſe pluſieurs choſes qui ſeroient neceſſaires d'eſtre ſceuës ; comme par exemple en quoy dépend le Gouuerneur d'vne place ; du Gouuerneur de la Prouince, & quels

com-

commandemens il doit receuoir de luy; quel pouuoir il a sur le Lieutenant de Roy qui est dans la place, & comme doit estre consideré le Lieutenant de Roy de la Prouince, auec le Gouuerneur d'vne place; quel pouuoir a le Gouuerneur sur les Officiers de sa garnison, & iusques à quel point il peut les chastier lors qu'ils faillent; s'il les peut interdire ou non, & arrester; & comment si vn corps a sa Iustice, qu'il soit dans vne place; sçauoir quel pouuoir a le Gouuerneur sur eux: Vn Officier de la Couronne, ou Prince, ou Mareschal de Camp estant dans vne place sans Commission expresse du Roy; s'il y doit commander. Ayant Caualerie & Infanterie dans la place, à qui se doit donner la preference, & mille autres telles difficultez qui se rencontrent tous les iours, desquelles ie n'ay point parlé; parce que cela s'obserue diuersement en chaque lieu selon la qualité de ceux qui donnent & reçoiuent les commandemens, selon qu'ils ne sçauent faire valoir, comme aussi selon qu'il plaist au Prince: & cela n'a iamais esté décis iusques à cette heure, où il a esté tout aussi tost changé: & quand i'en voudrois dire mes

 senti-

ſentimens, ceux qui y ſeroient intereſſez les treuueroient mauuais ; c'eſt pourquoy ie n'en ay voulu aucunement parler. On me dira auſſi qu'il eſt impoſſible d'obſeruer tous les ordres que i'eſcris, i'en ſuis d'accord, qu'en toutes les places on ne le peut pas, & on ne doit pas tout faire ; comme ce qui ſe fait dans vne place de guerre frontiere, ne déura pas eſtre obſerué dans vne grande ville : au milieu de l'Eſtat il n'eſt pas auſſi neceſſaire de faire en temps de paix ce qu'on eſt obligé en temps de guerre; mais il faut pourtant eſcrire tout, afin qu'on puiſſe prendre & laiſſer ce qu'on treuuera à propos. Dans les inſtructions on doit mettre les ordres les plus parfaits qu'on peut, parce qu'il eſt bien aſſeuré qu'on s'en relaſche touſiours, il vaut mieux ſçauoir le tout que de n'en ſçauoir qu'vne partie, & auoir plus, que de manquer de ce qui eſt neceſſaire, il eſt plus aiſé de laiſſer que de treuuer. Ie ſçay bien que pluſieurs n'approuuerõt pas quelques vnes de mes opinions, mais ie prie ceux-là qu'auant que me blaſmer ils en voyent l'experience, ou s'ils ne peuuent pas qu'ils s'en rapportent à ceux qui les ont veuës; car ie leur aſſeure que ie ne dis

rien

rien que ie n'en ſois tres-certain, & que ie n'en aye veû les effects. Ie fuis les nouueautez & les caprices aux choſes importantes, & qui doiuent auoir leur fondement ſur les experiences: le raiſonnement ſe trompe fort où il y arriue diuerſité de circonſtances & d'accidens qui ne peuuent eſtre préueus, & l'eſprit ne peut déduire aucune concluſion aſſeurée qu'en ce qui eſt ſeulement abſtrait de la matiere: les demonſtrations Geometriques manquent lors qu'on les applique aux corps materiels, & de ceux-là nous n'auons autre ſcience, que celle que l'experience nous enſeigne, ſur laquelle nous fondons les diſcours, & en cherchons les cauſes: Et aux choſes de la guerre plus qu'en toutes les autres, c'eſt celle qui nous doit conduire, & l'eſprit & le iugement doiuent faire connoiſtre le rapport de la ſemblance ou de la diuerſité qu'ont les occaſions preſentes auec celles que nous auons veuës, ayant égard aux ſuiets, aux temps, aux lieux, à toutes les autres choſes qui ſont cauſe de la difference des euenemens, & qui font que par diuers moyens on peut venir à vne meſme fin; c'eſt pourquoy il ne faut s'eſtonner ſi ſur vne meſme

chose il y a plusieurs opinions, & si on ne peut iamais escrire au contentement de tous. Ie te prie (Amy Lecteur) si tu treuue quelque chose contre ton sens, ne blasmer pas le tout: il ne faut pas mespriser vn bastiment pour y auoir vne pierre mal taillee: il n'y a rien de parfait, & moy qui le suis moins que tous les autres, ie ne presume point d'estre exempt de plusieurs deffauts, lesquels ie te prie excuser, puisque ce que i'en fay n'est qu'auec intention de te seruir: tu ne dois pas estré fasché que ie te presente ce qui t'est libre d'accepter, ou de refuser.

A

MONSIEVR DE VILLE, &c.

Sur le ſuiet de ſon Liure.

DE Ville, quel honneur te promet cet Ouurage!
Vn Guerrier diligent, par ta plume guidé,
Bien ſouuent deſormais te deura l'auantage
D'auoir ſçeu prendre vn fort, ou de l'auoir gardé.
Que le dur meſtier de la guerre
Sera facilement exercé ſur la terre:
Quel progrés fera Mars auec ſes nourriſſons!
Toutefois quel progrés? puiſque tu fais entendre,
Si l'on ſuit tes leçons,
Et qu'on peut prendre tout, & qu'on ne peut rien prendre.

DES MARETZ.

A MONSIEVR

MONSr. DE VILLE

Cheualier François, &c.

ANAGRAMME.

Antheine de Ville
Il a donté l'Enuie.

EPIGRAMME.

D'honneur tout reuestu
Par sa loüable vie
Et sa rare vertu,
IL A DONTE' L'ENVIE.

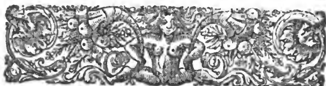
Antonius è Villa
Nil notius Aula.

DISTICHON.

Seu vi forti animi, seu mentis acumine raro,
Seu Libris ad bellum aptis, NIL NOTIVS AVLÆ.

Antonius è Villa Gallus Eques,
Elatus Genio, nullus æqualis.

BILLON.



DE LA CHARGE DES GOVVERNEVRS DES PLACES.

CHAPITRE I.

De l'Election d'vn Gouuerneur, & des qualitez qu'il doit auoir.

LE Gouuerneur dans vne place represente la personne du Roy; de sa fidelité, de sa vigilance, & de son courage dépend la conseruation des habitans, du païs, & de la place: I'estime que c'est vne des plus importantes charges qui soit dans vn Estat; & si on considere sa consequence i'oserois la comparer, voire quelquefois preferer à celle d'vn General, *Charge de Gouuerneur importante.*

ral, ſelon l'importance de places où ils commandent; car il y en a aucunes d'où dépend vne Prouince, & quelquefois partie de l'Eſtat; & la perte d'vne de ces places n'eſt pas moins dommageable que la perte d'vne armee: Apres vn combat on ſe peut r'allier & refaire l'armee, meſme aſſeurer le païs, ſe retirant dans les places voiſines, mais difficilement reprend-t'on vne bonne place apres l'auoir perduë. C'eſt pourquoy le Prince doit auoir grand égard en l'election des Gouuerneurs de telles places; & afin de n'y eſtre pas trompé il faut qu'il les cognoiſſe, & qu'il ſoit aſſeuré de leur probité, & des bonnes qualitez qu'ils doiuent poſſeder. Dans les places fortes & frontieres on ne doit point mettre des perſonnes trop puiſſantes & de trop grand credit; car par ainſi le Roy eſt obligé à leur complaire, & leur accorder ce qu'ils voudront, ou bien au moindre meſcontentement qu'il leur donnera il ſera en ſoupçon de quelque reuolte. Nous auons aſſez ſouuent veu & leu combien de fois les mal contens ſe ſont emparez des places fortes, pour ſe faire accorder leurs pretentions; ce qu'ils euſ-

Selon les places où il commande.

Cõſideration que doit auoir le Prince en l'election des Gouuerneurs.

Ne doiuent eſtre de trop haute qualité.

ſent

ſent encor plus facilement fait s'ils en euſſent eſté Gouuerneurs.

Ceux de baſſe condition, s'ils n'ont quelques vertus qui les rendent recommandables, ou que de longue main on cognoiſſe leur fidelité, ſont pires que les autres : Car eſtans gens de fortune, il eſt dangereux que ſi ceux du party contraire leur offrent plus qu'ils ne peuuent eſperer de leur Maiſtre, qu'ils ne le reçoiuent, & rendent la place, ou pluſtoſt la vendent.

Ny de trop baſſe condition.

Ceux de mediocre condition ſont plus propres, parce qu'ils ne ſont pas ſuiets aux deffauts que nous auons dit : car ils ne ſont pas aſſez puiſſans pour faire des partis, & ſe reuolter ; & quand ils l'auroient fait ils ne pourroient pas les ſouſtenir. De ſe rendre auſſi à l'ennemy, difficilement y peuuent-ils eſtre portez, ayans diuerſes conſiderations qui arreſteroient cette mauuaiſe volonté s'ils y eſtoient perſuadez ; car ils ont leurs parens, leurs amis, leur famille, leurs biens & maiſons, il faudroit qu'ils fuſſent priuez de iugement & d'eſprit, pour aimer mieux perdre ce qu'ils ont d'acquis & de certain ſur vne eſperance douteuſe, & abandonner

Ceux de mediocre plus propres.

tous les interests qui les touchent de si prés, & se sousmettre à la discretion d'vn ennemy, que de conseruer tout cela, & leur honneur, en seruant fidellement leur Prince.

On doit considerer comme ils ont vescu.

I'estime qu'on doit considerer de quelle façon ils se sont conduits iusques alors, & comme ils ont vescu; car il n'est pas possible qu'on force si fort son naturel, & durant vn si long temps, qu'on ne donne cognoissance de ses inclinations : vn homme qui a vescu toute sa vie en homme d'honneur rarement fera-t'il vne lascheté lors qu'il sera à ces charges. Et au contraire celuy qui aura souuent fait des mauuaises actions, & qui aura vn mauuais naturel, s'il trouue occasion il se relaschera de la contrainte qui luy aura fait dissimuler ses vices : on reuient tousiours à son naturel, & les dissimulations ne sont que pour peu de temps.

Dißimulations ne peuuent durer.

Les meilleurs sont ceux qui se sont faits cognoistre dans les emplois.

Ceux qui se sont tousiours monstrez fideles, & qui ont eu plusieurs emplois, où on a pû les connoistre, sont sans doute à preferer à tous autres. Nous en auons veu qui dans l'abord par leur adresse ont si bien sçeu contrefaire leur humeur qu'ils se sont faits estimer bra-

ues

ues gens; & par l'effronterie à s'introduire, & la hardiesse à debiter leurs menteries, ont obtenu des Gouuernemens de places importantes, où estans attaquez les ont miserablement renduës; & pour en auoir pris punition de leur teste la place n'en est pas reuenuë au Prince: c'est pourquoy il faut peser plustost les effets que les paroles, & ne croire iamais à des gens qui se vantent & font mestier de fanfaronnerie.

Fanfarons ne valent rien.

Si on donne quelque Gouuernement à des personnes d'aage pour recompense des seruices qu'ils auroient rendus, il n'est pas à propos de les mettre dans les places frontieres; car au lieu de leur procurer vn repos on les remettroit dans le trauail: dans ces lieux il y faut des hommes verds, qui puissent agir & souffrir la fatigue, tant par les soins qu'ils doiuent auoir de la conseruation de leur place & du païs, comme de la deffense, s'ils sont attaquez. Qui veut bien s'acquitter de cette charge ne doit pas dormir toutes les nuicts, il faut qu'il tienne les soldats & les habitans en crainte; qu'il en ait soin continuel, & qu'il visite souuent les murailles: c'est pourquoy ceux qui se-

Gens vieux ne doiuent estre aux places frontieres

ront vieux seront plus propres à estre mis dans les places qui sont dans le corps de l'Estat, où les soins & les fatigues ne sont pas si necessaires.

Autres qualitez qu'ils doiuent auoir.

Outre ces qualitez qui leur sont naturelles, ils en doiuent auoir d'autres acquises, partie par l'estude, partie par l'exercice: Ils doiuent sçauoir ce qui est de leur charge; car il est fort absurde de donner des Gouuernemens à des personnes qui ne sçauent ce qu'il leur faudra gouuerner & commander, & qu'on leur donne pour les apprendre en les exerçant: cette mode est tres-perilleuse, car les fautes qui se commettent en cét exercice sont de trop grande consequence, & irreparables. Pour vouloir fair l'essay des personnes par vne espreuue qui cousteroit si cher; il faut que deuant qu'ils y pretendent ils ayent acquis toutes les intelligences necessaires. Et il ne suffit pas d'auoir oüy dire ou leu, il faut auoir veu, & particulierement s'estre trouué à diuers sieges, soit à la deffence ou à l'attaque des places, dont i'aimerois mieux l'attaque, parce qu'on voit l'vn & l'autre, ce qui ne se fait pas si bien à la deffence. Vn qui ne s'est iamais rencontré à ces occasions

Doiuent auoir vû plusieurs sieges.

casions se trouue fort estonné lors qu'il y est, tout l'embarasse, & ne sçait quelle resolution prendre: tout ce que fait l'ennemy luy donne crainte, parce que tout luy est impréueu. Voir vne puissante armee qui l'enuironne de tous costez, tant de canons qui tirent sans cesse, & les tranchees qui se font si promptement (au moins les premieres) luy font penser que sa place est autrement attaquee que les autres, & qu'il est impossible de tenir contre de si violens efforts; & croyent qu'ils ont fait leur deuoir, & qu'ils se peuuent rendre; lors qu'il faudroit qu'ils commençassent à bon escient à se deffendre: les exemples que nous auons veu m'en font ainsi parler. Au contraire, vn homme qui s'est trouué à plusieurs sieges, s'asseure qu'il verra bien tost perir la meilleure partie de cette armee; que ce tiraillement de canon ne luy peut faire aucun mal; que les premiers trauaux sont fort aisez à aduancer, ne s'estonne iamais de ce qui arriue, parce qu'il préuoit ce qui doit arriuer, ou si quelque chose se fait contre son opinion, l'experience & le iugement luy fournissent des moyens d'y remedier:

Difference de ceux qui ont vû les occasions de ceux qui ne s'y sont iamais trouuez.

Bref, il ſçait punctuellement comme il faut que les ennemis marchent, les efforts qu'ils peuuent faire, & les reſiſtances qu'il leur peut oppoſer, & ſçait iuſques à quel point il peut & doit tenir, & ne ſe rend que lors qu'il a fait tout ce qu'vn homme d'honneur peut faire.

Dans ce traicté seront déduits les autres qualitez neceſſaires.

Il ſeroit trop long à déduire les parties de la guerre que doit ſçauoir le Gouuerneur; puis que i'ay fait ce traitté pour les enſeigner, on les y pourra voir & apprendre, i'entens ceux qui en ſçauent moins que i'en ay eſcrit.

Sans doute doiuent eſtre courageux.

Ie ne nomme pas le courage, parce qu'il me ſemble qu'il n'eſt pas neceſſaire de dire qu'il faut qu'vn hõme qui pretend au Gouuernement ſoit courageux; non plus que de dire qu'vn qui veut eſtre ſoldat doit auoir vne eſpee, l'vn doit eſtre ſi inſeparable de l'autre, que diſant, il eſt Gouuerneur, on ſuppoſe en meſme temps qu'il doit eſtre courageux: Et par conſequent il doit eſtre exempt des deux vices qui ſont les extrémes de cette vertu. Ie diray bien que ceux qui reçoiuent les commandemens des autres, & ne ſont que les executer, ne ſçauroient iamais auoir trop de courage, & l'excés en eſt

touſiours

tousiours bon: mais ceux qui ont tout le cõmandement, & qui sont seuls, ne doiuent point estre temeraires: Et particulieremẽt ceux qui deffendent vne place, s'ils võt à l'estourdy en leurs actions, s'ils font tous les iours des sorties sans prendre l'auantage des tẽps & des lieux, s'ils y vont eux mesmes continuellement, bien tost ils feront tuer les meilleurs soldats, & eux mesmes y resteront, & la place se prendra; il faut qu'ils considerent qu'on les met là dedans pour la cõseruer, & la deffendre autant qu'il se peut, & que s'ils en causent la perte soit par la vanité de faire voir qu'ils ne craignẽt rien, ou par trop de crainte, qu'en l'vn & en l'autre ils sont coupables, & le Prince y perd en tous deux la place. Vn Gouuerneur doit estre prudent, asseuré, qui ne s'estonne de rien, qui donne corage aux autres; que là où il est necessaire qu'il se monstre hardy, & qu'il sçache auec cela mesnager sa conseruation comme celle de la place, & la tenir autant qu'il se pourra, & s'il y veut perir, que ce soit au dernier effort, & à la derniere resistance qu'on y pouuoit faire.

Ne doiuent estre temeraires.

Il y a quelques vices, desquels tout honneste homme, mais particuliere-

De quels vices il doit estre exempt.

ment les Gouuerneurs doiuent estre exempts, l'impieté est le premier: car ceux-là n'auront point assistance de Dieu, qui ne le reconnoissent pas, & vne place est en vain gardee des hommes si Dieu ne la garde. L'auarice est insupportable, car sans doute vn qui sera tel, tyrannisera le païs, & les habitans; ne payera pas bien les soldats; se fera haïr du peuple, & sera abandonné ou mal obeï de tous. Outre cela il est fort dangereux à estre corrompu; car puisque sa plus forte passion est d'auoir du bien, il est ia disposé à le receuoir lors qu'on luy presentera, & facilement sera induit à vendre la place pour s'enrichir puisque toutes ses actions ne tendent qu'à cela.

L'impieté.

L'auarice.

L'yurognerie.

L'yurognerie n'est pas moins odieuse que l'autre, parce qu'vn homme lors qu'il est yure il est sans raison ; & si dans ce temps-là vn Gouuerneur estoit attaqué, sa place seroit perduë; & lors qu'il se rencontre qu'il est atteint de ce vice, & qu'il l'a en habitude, & en fait exercice, il est bien aise que tous les autres l'imitent, ce qu'ils font fort facilement ; car desia il y en a la plus part qui y ont inclination, les autres par

par compagnie s'y accouſtument, tellement que l'ennemy en peut eſtre aduerty, & prendre ſon temps de quelque iour de reſioüiſſance, auquel il ſçaura que le Gouuerneur, la garniſon, & la place meſme ſera yure; s'il les attaque il les prendra ſans reſiſtance. Pluſieurs places ont eſté priſes à cauſe de ce deffaut, & pluſieurs armees entieres ont auſſi eſté deffaites; c'eſt pourquoy on ne doit point fier la garde d'vne place à vn homme qui ne ſçait pas ſe conſeruer ſoy-meſme, & laiſſe bien ſouuent perdre ſa meilleure partie, qui eſt l'eſprit & la raiſon.

Doit ſçauoir les loix Militaires.

Vn Gouuerneur doit auoir quelque connoiſſance des loix Militaires, pour donner les ordres & les chaſtimens aux ſoldats conuenables à leur faute, dequoy mon feu frere en a fait vn Traitté. Il doit auſſi ſçauoir la Police ciuile, pour donner les eſtabliſſemens neceſſaires, & pour les faire obſeruer, comme auſſi pour decider les differens qui ſuruiennent entre les ſoldats, ou entre les ſoldats & habitans; il eſt vray qu'on treuue preſque touſiours le premier faict, & n'y a qu'à reformer ce qu'on veut, & pour l'autre ſi on n'en eſt pas capable,

Et la Police ciuile.

capable, on a des personnes intelligentes aux loix, ausquels on les renuoye, parce que l'vn ny l'autre ne concerne pas directement à la conseruation ou à la deffence de la place.

Doit aimer sa place.

Il faut qu'vn Gouuerneur aime sa place, comme la chose qui luy est plus chere au monde, & d'où dépend son honneur & sa vie, parce qu'il doit se proposer en y entrant qu'apres la perte de sa place il ne doit plus viure; c'est pourquoy il doit auoir autant de soin de sa conseruation comme de soymesme, & doit tousiours penser comme il pourroit la rendre meilleure, mieux gardee & mieux munie; & en temps de paix. Il doit préuoir à tout ce qui luy pourroit arriuer en temps de guerre, & se fournir lors qu'il n'en a pas besoin, de ce qu'il croit qu'vn iour luy sera fort necessaire; c'est vne mauuaise coustume d'attendre à fortifier & munir les places iusques à la veille qu'on craint d'estre attaqué, difficilement peut-on faire auec si grand haste ce qu'on a bien de la peine de faire en plusieurs annees; c'est pourquoy on y doit pouruoir de bonne heure si on ne veut pas estre surpris; Car pour moy ie

Se pouruoir à bonne heure.

ne

ne treuue point d'excuſe plus impertinente pour vn Gouuerneur, ou pour tout autre qui a vn grand commandement en Chef, de dire qui euſt penſé cela? il doit penſer à tout ce qui peut arriuer, ou il eſt incapable des charges de ſi haute conſequence.

Pour déduire toutes les bonnes qualitez qu'vn Gouuerneur doit auoir, ce ſeroit vn trop long diſcours, ſuffira de dire qu'il n'en ſçauroit trop auoir. On pourra demander, où trouuera-t'on des gens ſi parfaits, & autant qu'il en faudroit pour mettre des Gouuerneurs dans toutes les places, ſi on vouloit que tous fuſſent ſi accomplis; car on n'en ſçauroit treuuer vn ſi grand nombre: outre qu'il eſt tres-difficile de ſçauoir ceux qui veritablement ſont tels, ou qui le ſont ſeulement en apparence. Ie diray que lors qu'on eſcrit, on met les perfections des choſes, & comme elles deuroient eſtre, vn chacun en prend apres ce que bon luy ſemble; comme auſſi des ordres pour la conſeruation des places que i'eſcriray cy-apres; ſans doute on ne doit, ny on ne peut les obſeruer tous par toutes les places; car vne choſe conuient à vn lieu qui ne ſera

Oppoſition qu'on peut faire.

On eſcrit les choſes comme elles doiuent eſtre, & leur perfection.

sera pas propre à vn autre, on les escrit tous afin qu'on y treuue ceux desquels on aura affaire aux lieux où on sera, & par ainsi vn chacun treuue dequoy se contenter: De mesme des Gouuerneurs, lesquels nous disons deuoir posseder beaucoup de perfections, cela s'entend pour estre parfaits, & pour gouuerner toutes sortes de places; mais quand bien il leur en manquera quelqu'vne, ils ne laisseront pas d'exercer dignement leurs charges: outre cela il y en a de plusieurs degrez, les vns plus importans que les autres, aussi leur capacité doit estre proportionnee à la grandeur & à la consequence de leur employ.

Diuers degrez de Gouuerneur.

En fin ie concluray auec cette proposition qu'il me semble qu'il n'y a point de charge dans la guerre auec laquelle on puisse acquerir plus d'honneur & de reputation qu'en celle de Gouuerneur, lors qu'il est attaqué & qu'il se deffend dans vne bonne place: Car aux combats on sçait que la fortune y a la plus grand part, les deux partis sont presque tousiours esgaux, on n'y agit pas par vne conduitte reglee: comme aussi celuy qui assiege a tousiours

Charge d'vn Gouuerneur attaqué dans vne place, peut acquerir grand honneur.

toufiours le commandement diuifé, parce qu'on fait diuerfes attaques qui fe conduifent efgallement par diuers Chefs principaux. Et de plus on prefuppofetoufiours que celuy qui attaque vne place vient auec affez de force pour l'emporter, & qu'en fin toute place attaquee doit eftre prife ; c'eft pourquoy fi celuy-là ne la prend pas il merite plus de blafme qu'il n'acquiert d'honneur en la prenant, parce que l'vn eft directement contre ce qu'on s'eft propofé, & fuppofe manquement; l'autre eft comme vne chofe qu'on eftoit bien affeuré deuoir arriuer ainfi. Mais vn qui deffend vne place; premierement il eft feul, & tout ce qui fe fait luy eft attribué, foit bien ou mal. La deffence dépend de la conduitte & de l'intelligence de celuy qui l'ordonne, & bien peu de la fortune; s'il fe deffend fi bien qu'il contraigne l'ennemy à leuer le fiege, ce fera comme vne merueille & contre l'opinion de tous: mefme de fe deffendre plus qu'on ne croit pouuoir tenir, on attribuë tout cela au courage & à l'intelligence de celuy qui commande dans la place. En fin i'eftime que celuy qui fait leuer vn grand fiege

Auantages de celuy qui fouftient vn fiege par deffus celuy qui a l'auantage à vn combat.

ſiege acquiert plus d'honneur que celuy qui gagne vne bataille, parce que ſouſtenant ſi long temps il deffait vne armee, conſerue ſes ſoldats, la place & l'Eſtat du Prince.

Chapiter II.

De la charge d'vn Gouuerneur, & ce qu'il doit ſçauoir en general.

Il y a deux ſortes de Gouuerneurs.

IL y a deux ſortes de Gouuerneurs, ſçauoir ceux des Prouinces, & ceux des Places; Les Gouuerneurs des Prouinces ſont comme Vicerois, & leur pouuoir eſt fort grand, & s'eſtend non ſeulement ſur toutes les places du Gouuernement, mais encore ſur tout le païs: L'autre eſt des Gouuerneurs des places, leſquels hors de la France ſont encore de deux ſortes; ſçauoir les Gouuerneurs des Villes, & ceux des Chaſteaux & Citadelles; parce qu'aux Païs eſtrangers on ne donne iamais à vn meſme le Gouuernement de la ville & de la Citadelle, mais touſiours à deux perſonnes differentes, leſquels on choiſit qu'ils ſoient de mauuaiſe intelligence enſemble, ou s'ils ne le ſont pas, on taſche à les y mettre, afin que l'vn eſpie

Hors de la France les Gouuerneurs des Chaſteaux ne le ſont pas des Villes.

eſpie les actions de l'autre ; mais en France on n'a pas cette défiance, auſſi auons nous plus de fidelité à noſtre Maiſtre ; c'eſt pourquoy on fait ordinairement que celuy qui eſt Gouuerneur de la ville l'eſt auſſi de la Citadelle. Nous ne parlerons pas de la charge des Gouuerneurs des Prouinces, mais ſeulement de celle des Gouuerneurs des Villes; quelle eſt leur fonction; ce qu'ils doiuent ſçauoir, & ce qu'ils doiuent faire.

La charge d'vn Gouuerneur d'vne place eſt proprement d'auoir le ſoin de la conſeruation & deffence de la place: ce ſont les deux points en quoy conſiſte ce qu'il doit ſçauoir, leſquels points ſont diuiſez en pluſieurs autres parties; ſçauoir en la Police ciuile, qui eſt de donner vn bon ordre pour la Police des habitans. En la Police Militaire, qui eſt le bon ordre de viure & ſe comporter ſagement; les ſoldats auec les Chefs, & entr'eux, & auec les habitans; par apres il y a les inſtructions ou exercices Militaires, qui conſiſtent à enſeigner ou à faire enſeigner aux ſoldats ce qu'ils doiuent faire, & ce qui leur eſt deffendu de faire, & ce tant dans la paix que venant occaſion

Quelle eſt la charge d'vn Gouuerneur.

Police Ciuile.

Police Militaire.

Inſtructions Militaires en quoy conſiſtent.

occasion de guerre ou de siege, & tout cecy est de la charge du Gouuerneur quant aux personnes qu'il commande. Apres cela il y a la place, laquelle il doit parfaitement connoistre, & les deffauts qu'elle a s'il y en a, comme aussi les remedes, pour les sçauoir reparer, & c'est la partie qui est enseignee dans les Fortifications, laquelle il doit sçauoir, non seulement pour raccommoder les deffauts presens, mais en cas de siege pour faire des nouueaux trauaux, & pour s'opposer aux attaques, & à ceux que font les ennemis. Or ces ouurages sont ou exterieurs ou interieurs, & de chacun de ceux-cy nous en parlerons en particulier. *Armes.* Apres cela sont les armes, tant offensiues que deffensiues; il doit sçauoir quelles & combien sont necessaires dans vne place; comme il faut les conseruer & maintenir. *Munitions de bouche.* Les munitions suiuent apres, qui sont celles de bouche, lesquelles sont de deux sortes, à manger & à boire, dans lesquelles sont comprises beaucoup de choses que nous deduirons apres. *Munitions de guerre.* Les autres sont les munitions de guerre dont les vnes se consomment, comme les poudres, mesches & plomb; les autres

tres durent, comme les outils & autres telles choses; en fin il y a d'autres prouisions qui sont indifferentes, ou entre-deux, comme le bois, les planches, les estoffes pour les habits, les cuirs pour plusieurs vsages, les medicamens, & toute sorte d'instrumens, & plusieurs autres qui ne sont pas munitions de bouche, ny proprement de guerre, si ce n'est entant qu'elles sont necessaires pour maintenir la guerre.

Autres prouisions.

Il ne suffit pas au Gouuerneur de sçauoir & donner ordre à toutes les choses cy-dessus escrites; car bien qu'il les ait preparees toutes abondamment, elles ne seruiroient de rien si on ne sçait s'en seruir, c'est pourquoy il doit auoir la science de la guerre; mais parce que toutes les parties de la guerre s'estendent si loin, que c'est comme vne chose infinie, il suffit qu'il sçache seulement celle qui apprend à conseruer & deffendre vne place. La conseruation consiste aux bons ordres, & s'empescher d'estre surpris, & les surprises sont de diuerses sortes, comme nous dirons apres: Et en la deffence qui consiste, à sçauoir tout ce qu'il faut faire pour s'opposer à la force de l'ennemy

Quelles parties de la guerre doit principalement sçauoir le Gouuerneur.

En quoy consiste la conseruation de la place.

nemy qui nous veut faire violẽce, nous parlerons de chaque chose en particulier; mais premierement nous auons voulu former ce proiet de tout ce que nous auons à dire, afin de suiure quelque ordre dans nostre discours, & afin de ne rien obmettre de ce qu'vn Gouuerneur d'vne place doit sçauoir.

Proiet de ce que nous auons à dire.

CHAPITRE III.

De ce que doit faire vn Gouuerneur entrant dans vne place.

Formalitez ordinaires sçeuës de tous.

IE ne parleray pas icy beaucoup des formalitez qu'vn Gouuerneur doit tenir entrant en vne place, & se mettant en possession du Gouuernement, parce qu'elles sont sçeuës d'vn chacun; & ayant la Commission du Roy, il ne faut que la monstrer à celuy qui y est, ou s'il n'y a personne en Chef la monstrer aux Lieutenans, & autres qui commandent, en attendant que le Roy y ait pourueu; que si celuy qui est dans la place n'y veut obeïr, il doit vser de force, ou s'il n'en a pas assez, il doit auoir recours au Roy. Estant dedans, il doit prendre possession, s'establissant dans les logemens à luy

Doit prendre possession.

luy destinez, chassant les personnes qui ne sont pas au gré du Roy, ou ceux qui ne sont pas au sien, sur lesquelles il a du pouuoir, en establissant d'autres destinez par le Roy, ou par luy-mesme, & executant tout le reste qui est contenu dans ses Commissions.

Verra les soldats, leur nombre, armes & exercice.

Apres, il fera assembler tous les soldats pour en sçauoir le nombre, & aussi les Officiers, & s'en fera donner le Rolle au Commissaire ou Controlleur, les faisant passer vn à vn deuant luy, afin de connoistre s'ils sont bons ou mauuais, & comme ils sont armez, & le lendemain ou tel autre iour apres qu'il luy plaira, il leur fera faire l'exercice, pour voir comme ils sont disciplinez.

Visitera les Corps de guarde.

Il visitera tous les Gorps de garde, s'informera du nombre des soldats qu'on met à chacun, des sentinelles qu'on a accoustumé poser, & des rondes qu'on a aussi accoustumé de faire: s'informera de l'ordre qu'on tien aux ouuertures & fermetures de portes, à l'entree & sortie de garde, à mettre les gardes & sentinelles; de l'ordre qu'on tient aux alarmes, & comme ils pratiquent chacun des ordres que nous escrirons apres.

S'informera des ordres qu'ils tiennent.

En

Visitera la place. En suitte il visitera tout le contour de la place par dedans & par dehors, obseruant exactement l'estat d'icelle, la force & la foiblesse tant exterieure qu'interieure, & cecy ne se peut faire à vne seule fois; mais il y faut retourner plusieurs, afin qu'il ait l'idee & la figure de la place dans son esprit, & qu'il en connoisse parfaitement les deffauts s'il y en a, ensemble les remedes pour les representer au Roy, & y faire donner ordre le plus promptement qu'il pourra; parce qu'vn Gouuerneur ne doit iamais dormir en asseurance tant qu'il sçaura qu'il y a quelque deffaut dans sa place iusques à ce qu'il l'ait accommodé.

Doit donner promptement ordre aux deffauts.

Sçauoir combien il y a de canons. S'ils sont en leur lieu. Il doit semblablement prendre garde combien de Canons il y a sur les murailles; en quel estat sont leurs affusts; s'ils sont en estat de seruir, & s'ils sont placez aux lieux où ils doiuent pour faire bonne deffence.

Visitera les magazins & munitions de guerre. De là il ira aux magazins pour voir les munitions de guerre qu'il y a; s'il y en a quantité suffisante; si ce qui y est se treuue en bon estat, & en faire l'essay; si chaque chose est en son lieu propre, tant pour se conseruer; que pour estre asseuré

asseuré si ceux qui les ont en charge en ont le soin qu'ils doiuent; s'ils sont gens de bien, & intelligens, & soigneux pour la conseruation d'icelles; il regardera si les balles sont des calibres des canons & des mousquets.

Visitera les greniers & caues.

Semblablement il visitera les greniers, caues, magazins des outils, & de toutes les choses qui sont necessaires dans la place; les mettra toutes par inuentaire, qu'il fera faire en sa presence, & en presence des Commissaires ou Controlleurs qui s'y treuueront; mesme les fera signer aux Capitaines & Chefs de la garnison, afin qu'il puisse representer au Roy au vray l'estat de sa place lors qu'il y est entré, & demander les choses qui manquent; & non seulement il fera vn inuentaire des munitions de bouche, mais aussi de celles de guerre, & de l'estat auquel il les treuue; comme aussi des armes & canons, auec leurs contre-seins & estat, tant des pieces que des affusts, comme aussi du nombre des soldats & Officiers; de leurs qualitez; & pareillement l'estat auquel il treuue la place, afin qu'apres il ne soit obligé de respondre que de ce qu'il y treuue, & qu'il

Fera inuentaire de tout.

Et de l'estat de la place.

puisse

puiſſe demander ce qui luy manque; autrement ſi mal arriuoit il n'y auroit point d'excuſe & en ſeroit coulpable, & ſa teſte ſeule en ſeroit reſponſable.

Chapitre IV.

Des Ordres que le Gouuerneur doit donner dans la place touchant la Police.

La Police ciuile.

BIen que le Gouuerneur doiue auoir ſoin de la Police ciuile, qui eſt celle qui regarde les habitans; ſi eſt-ce toutefois qu'elle n'eſt conſideree, ſinon entant qu'elle concerne la conſeruation de la place, & des ſoldats. Elle doit eſtre plus particulierement ſoignee aux places qu'on a conquiſes, qu'en celles qui ſont naturellement ſubieĉtes au Roy; parce qu'à celles-là il faut viure comme auec des perſonnes qu'il faut touſiours croire ennemies, & qu'il n'y a que la force qui les tienne en deuoir; & aux autres comme auec des perſonnes nees pour la deffence de leur Patrie, & de leur ville, & pour le ſeruice de leur Roy naturel & legitime. C'eſt pourquoy à ceux-cy on ne donne point autre ordre nouueau ny autres couſtumes, que celles qu'ils ont de

de longue-main; s'il y a quelques abus ou desordres pour les logemens ou pour les viures, ou pour autre chose où le Bourgeois & le soldat s'interessent l'vn l'autre, il les reglera; Establissant premierement de bons Reglemens sur tous les abus qu'il connoistra, desquels immediatement il luy en sera fait rapport par les vns & par les autres; car il est fort ordinaire qu'il y a tousiours quelque chose à démesler entre le soldat & le Bourgeois; C'est pourquoy il escoutera l'vn & l'autre, afin de pouuoir establir tels ordres que l'vn & l'autre soient contens, sur lesquels ordres ie ne m'estendray pas; car ils dépendent particulierement du iugement de celuy qui commande, s'accommodant aux personnes qu'il a affaire; aux Coustumes des lieux; aux Priuileges qui leur sont accordez de longue-main, & aux Statuts & Ordonnances qui sont formez là dessus par les Rois, Gouuerneurs des Prouinces, & autres Predecesseurs. Il fera le mesme pour la taxation des viures selon le temps, l'occasion, & la saison, & ce que le Bourgeois doit fournir aux soldats pour le logement, & les vtensiles; comme

Abus doiuent estre reformez.

Doit continuer les vieux ordres.

Reglement sur le logement & vtensiles des soldats.

me il se doit comporter enuers le soldat, & le soldat enuers le Bourgeois, dequoy on ne peut parler precisement, parce que cela change selon les lieux, & les occasions. Et pour ce qui est de l'ordinaire on le trouue par tout en escrit dans les Statuts & Reglemens de Police; mesme on consulte cela ensemble, faisant assembler les plus notables des Bourgeois, & les principaux Chefs de la garnison, afin d'escouter les griefs & les raisons des vns & des autres, & là dessus ordonner selon qu'il sera trouué à propos.

Faire obseruer les Reglemens.

Les Reglemens estans establis, il faut les faire obseruer exactement, autant au Bourgeois qu'au soldat, parce que si le Bourgeois manque il donne suiet au soldat de faire quelque insolence, d'où vient le desordre : car le soldat est prompt, & ne veut souffrir qu'vn habitant luy manque à ce qu'il doit, & parce qu'il a la force en main, & qu'il est insolent de son naturel; il est facilement porté à faire quelque esclandre : le soldat aussi doit estre chastié seuerement lors qu'il fait quelque meschanceté; Car iamais il ne faut permettre au soldat qu'il fasse la moindre

Faut tenir en crainte le soldat & le chastier.

iniure à vn habitant, ou à quelque autre, qu'il n'en soit chastié exemplairement, d'autant que s'ils se voyent tant soit peu protegez, ou tolerez dans leur vice, ils prennent vne telle licence, qu'ils se rendent du tout insupportables, & lors qu'ils l'ont pris en coustume il est impossible de le desraciner; c'est pourquoy le Gouuerneur aura particulierement l'œil sur les fautes des soldats, les chastiant tout à l'instant; & si le deffaut ne vient ouuertement du costé de l'habitant, il en doit tousiours donner la faute au soldat; premierement parce qu'aux choses ambiguës où il n'y a point de preuue, il est plus à presumer que le soldat a insolenté le Bourgeois, que non pas le Bourgeois le soldat; outre que s'ils connoissent qu'on porte tant soit peu leur cause, ils feront apres mille outrages, & s'imagineront que tout leur est permis; neantmoins il ne faut pas tellement estre contre les soldats, qu'on ne prenne aussi leur party, lors que leur cause est iuste, car autrement on se rendroit odieux, & ne pourroient iamais aimer vn Gouuerneur qui ne feroit obseruer les loix egallement aux

Aux choses sans preuue, faut plustost accuser le soldat que le Bourgeois

Faut proteger aussi le soldat

vns & aux autres; outre que le Bourgeois qui hait tousiours le soldat, à la fin le traitteroit si mal, qu'il en arriueroit des grands desordres; c'est pourquoy il obseruera la Iustice, mais portant toutefois vn peu plus exactement contre le soldat en presence de tous; & s'il reconnoist qu'il y a de la faute du Bourgeois, il doit en particulier luy faire vne bonne reprimende, & le menacer de seuere chastiment s'il y retourne. Qui voudra sçauoir les loix Militaires & les chastimens, lise le Liure de mon feu frere qui en a escrit sur ce suiet.

Chastiment Militaire escrit par feu de Ville.

Nous pourrions icy parler des ordres qu'on doit donner aux habitans d'vne place conquise, ou que nous soupçonnons de peu de fidelité; mais parce qu'il nous en faudra parler au Traitté des surprises, trahisons & reuoltes, nous n'en dirons rien en ce Chapitre.

Les exercices qui sont pour la campagne ne seruent pour les places.

Chapitre V.

A quels exercices doit instruire le Gouuerneur les soldats de sa garnison.

Qui voudroit comprendre tous les exercices Militaires dans ce Traitté,

té, il faudroit que de cela ſeul il en fiſt vn grand volume; mais parce que la pluſpart de ceux auſquels on inſtruit les ſoldats pour la campagne, ne ſeruent de rien dedans les places, nous dirons en peu de mots ceux qu'ils doiuent ſçauoir.

Exercice general. Le premier & vniuerſel c'eſt d'obeïr exactement & promptement aux Chefs, & mettre en execution les ordres qui leur ſont vne fois donnez auec tout honneur & reſpect.

En quoy conſiſte l'exercice du ſoldat L'exercice du ſoldat conſiſte au maniement des armes, & aux mouuemens du corps; les armes ſont l'eſpee, le mouſquet & la pique. Ie laiſſe l'halebarde, pertuiſane, & telles autres, parce qu'elles ſont particulieres & affectees ſeulement à quelques perſonnes.

Maniement de l'eſpee. Pour ce qui eſt du maniement de l'eſpee, on ne l'enſeigne point, parce qu'il ſemble que chacun en ſçait aſſez pour ſçauoir ſe deffendre & offencer l'ennemy; car aux combats qui ſe font en troupe d'vn corps contre vn autre, l'eſcrime n'y ſert de rien, celuy qui frappe le mieux & le plus fort à tort & à trauers eſt le plus habile au maniement de l'eſpee. Il y a ſeulement le

Maniement de la pique & de l'eſpee enſemble.

piquier qui doit auoir quelque adresse pour se sçauoir seruir de son baston, comme aussi en mesme temps de l'espee; c'est pourquoy à ceux-cy il leur en faudra apprendre le maniement, & les y faire exercer.

Maniement du mousquet. Le mousquetaire doit sçauoir porter, charger, & tirer le mousquet. Les Sergens des Compagnies doiuent instruire les soldats nouueaux en particulier, afin que faisant l'exercice en corps ils le sçachent parfaitement, & ne mettent pas le desordre parmy les autres.

Maniement de la pique. Le piquier doit sçauoir porter sa pique, & la manier; l'vn & l'autre ont differentes façons selon les exercices qu'on veut qu'ils fassent en corps, à quoy semblablement le soldat doit estre exercé en particulier par les Sergens; parce que la pique estant vne arme longue, embarrasseroit par trop, & feroit vn grand desordre dans vn bataillon si on ne sçauoit la manier auec facilité, & dexterité. Ie ne diray pas combien il y a de façons, & de la porter, & de la manier; parce que cela est trop connu, & qu'vn Gouuerneur n'a affaire à s'amuser à des choses si basses, il

il suffit qu'il connoisse s'ils font mal pour les en reprendre, & non qu'il soit obligé à leur enseigner à vn chacun.

Les mouuemens du corps sont pour donner diuerses formes à nostre bataillon, ou bien pour faire combattre les soldats, selon qu'il attaque ou qu'il se deffend; ou bien pour changer l'ordre de la marche, selon la qualité des païs, & pour toutes les autres raisons par lesquelles on est contraint de changer la figure que les soldats ont en leur ordonnance. *Mouuement du corps.*

Les exercices de former les bataillons sont fort peu, & presque point necessaires dans vne place, où vous ne combattez qu'à couuert, & tousiours dans vn mesme lieu, & d'vne mesme façon : & on ne peut donner autre difference de combat, qu'aux sorties, & à la deffence des bresches & retranchemens, dequoy nous parlerons en leur lieu. *Dresser les bataillons n'est pas necessaire dans les places*

Ie laisseray donc à parler des exercices & comme il faut dresser toute sorte de bataillons, renuoyant pour cela le Lecteur à ceux qui en ont escrit, & à vn Traitté que i'en ay fait que ie mettray au iour à mon premier loisir. *L'Autheur escrira vn iour vn Traité tout nouueau des bataillons.*

Et

Et bien qu'il ne ſoit pas neceſſaire que les ſoldats d'vne place ſoient inſtruits à tous ces exercices : toutefois parce que ſouuent on met là dedans des ieunes gens, & de condition, pour apprendre leur meſtier; il eſt fort à propos de les exercer, outre qu'en apprenant vne ſi noble ſcience, ils euitent l'oyſiueté & s'accouſtument au trauail.

Chapitre VI.

De la preuoyance que doit vſer le Gouuerneur pour connoiſtre ſes ſoldats & les Chefs.

Charge d'vn Gouuerneur importante.

LA Charge d'vn Gouuerneur eſt ſi chatoüilleuſe & de ſi grande importance qu'il ne ſçauroit iamais la faire auec trop d'exactitude, & puiſque tout ſon but eſt de conſeruer & deffendre ſa place, il faut qu'il preuoye tout ce qui pourroit contribuer à la luy faire perdre.

Comme il doit enroller les ſoldats.

Il n'enrollera iamais ſoldat qui vueille ſeruir dans ſa garniſon, que premierement il ne l'ait interrogé de quelle nation il eſt, de quelle Prouince, & de quel lieu, & luy en faire dire les

les particularitez ; comme aussi des lieux d'où il vient, s'il a seruy autre part, quelles personnes il connoist, pourquoy il vient seruir dans cette garnison, s'il pretend y estre long temps, & par diuers discours il connoistra si c'est vne personne qui vienne pour espier ou pour seruir. Et lors qu'il sera parmy ses camarades, il fera en sorte qu'on l'interroge, & qu'on voye ses deportemens, s'il fait quelque chose qui le puisse faire soupçonner.

Comme il faut connoistre le soldats nouueaux.

Au commencement que le Gouuerneur sera entré dans la place il taschera de sçauoir quels sont tous ceux de la garnison, tant soldats qu'Officiers, ce qui luy sera fort aisé s'il tesmoigne amitié à quelques-vns de ceux qu'il iugera qui seront les plus curieux, & qui aiment à conter les nouuelles, & de ceux-là l'vn apres l'autre, & à part l'vn de l'autre, il s'informera de tous, comme ils sont affectionnez au seruice, comme ils font leur deuoir, & comme ils se comportoient auec les Gouuerneurs precedens ; tout cela sert extrémement de sçauoir connoistre les volontez & les inclinations d'vn chacun.

Comme il peut connoiſtre les ſoldats & Officiers.

Lors qu'on eſt dans vne place conquiſe, ou qu'on commande à vne garniſon, de laquelle on n'eſt pas bien aſſeuré, il faut vſer d'vne preuoyance bien plus grande, & taſcher à deſcouurir comme ils ſont zelez au ſeruice du Prince ; car lors qu'vne reuolte ou ſedition eſt tramee, ou que l'ennemy eſt proche, il n'eſt plus temps d'y penſer, & l'excuſe ne vaut rien apres qu'on a perdu la place de dire que la pluſpart de la garniſon l'a trahy; qu'ils ne ſe ſont pas voulu deffendre, & qu'ils ſe ſont rendus à l'ennemy. Le Gouuerneur ne doit pas attendre cela pour le ſçauoir, mais dés qu'il eſt entré dans la place il doit deſcouurir les volontez d'vn chacun, à quoy il faut qu'il n'eſpargne rien, ſoit par preſens, ou argent, ou careſſes qu'il fera à quelques-vns de ceux qu'il ſe défie, & par diuers diſcours: ou en leur faiſant bonne chere, & les faiſant boire il doit leur tirer les vers du nez; meſme eſpier, & faire eſpier tous leurs mouuemens & toutes leurs actions; ouurir & lire les lettres qu'on leur eſcrit, & celles qu'ils eſcriuent aux autres, & les retourner cacheter, afin de leur faire rendre, & qu'ils

Eſpier ceux de qui on ſe défie.

ne

ne s'apperçoiuent pas qu'on tasche à descouurir ce qu'ils font; c'est pourquoy il sera bon qu'il sçache comme on peut ouurir les lettres & les recacheter, ce que nous pourrons enseigner dans vn autre Traitté; quelquefois parmy ceux-là il pourra faire le mal-content contre le Roy & ses Ministres, & se plaindre qu'il n'a point de satisfaction ny recompense de ses merites, & qu'il est las de seruir auec si peu de reconnoissance; mais cecy doit estre fait bien sobrement & à propos. Il prendra bien garde quelles paroles lascheront ces gens, quelle contenance ils tiennent, & quels sont leurs mouuemens; car il est comme impossible que quelqu'vn n'en descouure quelque chose, ou de parole ou de geste. Il pourra encore faire ioüer ce personnage par quelque personne affidee, qui offrira de l'argent comme s'il vouloit tramer quelque entreprise, & les sollicitera à quitter le seruice, afin de connoistre leur fidelité. Le Gouuerneur pourra quelquefois faire donner quelque fausse alarme, & c'est alors qu'il connoistra ceux qui viendront à la deffence, & comme ils se rangent à leur

Comme on peut descouurir les mauuaises volontez.

leur deuoir ; à cecy il doit trauailler comme à la chose qui luy importe le plus, car l'ennemy qui est dans la place & aupres de nous, est bien plus à craindre que celuy qui est dehors ; & il est plus dangereux de se deffendre & conseruer contre ceux qu'on ne sçait pas estre nos ennemis, que contre ceux qui sont declarez tels. Nous auons veu perdre plusieurs places par cette faute, & les Gouuerneurs estre deshonnorez le reste de leur vie, & d'autres chastiez de la teste, ou de prison perpetuelle ; c'est pourquoy en cecy ils doiuent employer l'habilité de leur esprit pour n'estre pas attrapez comme les autres. En fin iamais on ne laissera plus grand nombre de soldats dans la garnison de ceux qu'on n'est pas asseuré, que de ceux qu'on l'est, il faut pour le moins en auoir les deux tiers de ceux qu'on connoist bien.

Ennemy dans la place plus dangereux que celuy qui est dehors.

Lors qu'on a descouuert la trame il faut y remedier, à quoy il y a plusieurs moyens que nous desduirons apres amplement, parlant des surprises.

CHA-

CHAPITRE VII.

Combien de ſoldats il faut dans vne place.

CEtte queſtion ne ſe peût determiner ſi abſolument comme font aucuns, qui mettent vniuerſellement qu'autant de pas Geometriques que la place a de contour, il faut autant de ſoldats: Autres mettent deux cens ſoldats à chaque baſtion, ce qui ne me ſemble rien conclurre; parce que où il n'y aura pas de baſtions, ou que ce ſera vne place irreguliere, combien en mettra-t'on: outre cela il y a d'autres choſes à conſiderer, ſçauoir l'aſſiette du lieu, la commodité qu'il y a d'auoir du ſecours, le temps où on eſt, la force de l'ennemy, & les lieux où il eſt, & les forces qui ſont dans l'Eſtat. Pour determiner ce point nous diſcourrons ſur chacune de ces circonſtances, en faiſant la premiere diſtinction par le temps; ſçauoir combien de ſoldats il faut aux places en temps de paix, & combien il en faut en temps de guerre.

Combien de ſoldats aucuns veulent dans les places.

Diuerſes circonſtances à conſiderer.

Pour bien connoiſtre combien il faut de ſoldats pour la garde ſimple d'vne place, lors qu'on eſt en temps de paix;

Comme on peut ſçauoir le nombre des ſoldats qu'il faut dans vne place

paix ; Il faut considerer combien de Corps de garde doiuent estre faits, & combien de sentinelles il faut poser; le nombre des Corps de gardes est à chaque porte vn; à la place d'armes, c'est la place qui est au milieu de la ville, ou deuant l'Hostel de ville, en faut vn autre, & on en met aussi vn deuant le logis du Gouuerneur, c'est le moins qu'on en peut mettre, pour sçauoir les soldats qu'il faut à chaque Corps de garde, il faut sçauoir combien on en doit sortir de sentinelles, rondes & Officiers, & le nombre des sentinelles, se determine par le contour & figure de la place; car il ne faut pas qu'il y ait plus d'interualle d'vne sentinelle à autre qu'on ne puisse voir, ou pour le moins oüir ce qui passe entre deux. Il sera bon qu'elles soient de cent en cent pas, ou de six vingts en six vingts pas (i'entens Geometriques.) Et s'il y a des bastions on en mettra pour le moins vne à chaque pointe de bastion, & vne à chaque courtine. Mais lors que les bastions sont grands, il en faudroit trois à chacun, sçauoir vne à la pointe, & vne à l'extremité de chaque face, & vne à la courtine, tellement que de là vous

Combien il faut de Corps de garde.

Combien il faut de sentinelles.

vous pouuez faire le conte des ſentinelles qu'il faut à vn Corps de garde, & par conſequent à toute voſtre place; comme par exemple, il faut quatre Corps de garde à ma place, & de chaque Corps de garde il me faut prendre cinq ſentinelles, parce qu'il faut changer ſix fois les ſentinelles, ſeront trente ſoldats qu'il faudra; par apres il faut pour le moins quatre rondes de chaque Corps de garde, il y a les Sergens, Caporaux, Lanſpaſſades & autres exempts de faction, tellement qu'il faudra ſoixante hommes à chaque Corps de garde pour le moins, & par conſequent deux cens quarante hommes pour entrer en garde tous les iours, qu'il faut tripler, afin qu'ils ayent deux iours de francs, font ſept cens vingt hommes qu'il faudroit pour garder ſimplement vne place où il faudroit quatre Corps de garde. En temps de paix, & aux places où il y auroit peu de ſoupçon on en diminuëroit le nombre, parce qu'on ne met qu'vne ſentinelle à la pointe du baſtion, & cét autre à la courtine. Il faut auſſi en temps de guerre l'augmenter, non ſeulement pour faire les factions, mais auſſi pour pouuoir

Declaration ſur vn exemple.

Combien il faut de ſoldats à chaque Corps de garde.

On en peut diminuer le nombre.

On doit aussi l'augmenter. pouuoir resister en cas d'attaque; alors on fait plus de Corps de garde; car non seulement on en met aux portes, mais aussi à tous les bastions, renforçant les soldats en chacun lieu. Ie donneray le nombre qu'il faudroit; par exemple, *Combien de soldats il faudroit pour deffendre Amiens ou Corbie* pour deffendre la ville d'Amiens, il y faudroit cinq mille soldats; pour deffendre la Citadelle, deux mille soldats. Pour deffendre Corbie, faudroit trois mille soldats; de là on peut inferer combien il en faudroit aux autres places, cela reuient a peu pres a quatre ou cinq cens soldats pour chaque bastion, ou s'il n'y a pas de bastions, on fera son conte sur le contour de la place, & sur le nombre des bastions qu'il y faudroit si on le fortifioit.

En quel lieu on peut diminuer le nombre des soldats. Le nombre s'augmente & se diminuë selon l'assiette; car vne place qui seroit partie dans la mer, ou partie seroit bastie sur vn precipice, ou bien sur vn lac, ou sur vn marais qu'il fust impossible de passer, ou qui seroit bordee d'vn costé d'vne grande riuiere; de façon que la situation & l'auantage de ces lieux la rendissent asseuree de toute attaque; il ne faudroit mettre en tous ces lieux que des sentinelles simplement,

plement, & quelque Corps de garde, garny d'autant de soldats qu'il faudroit pour faire les factions; mais neantmoins on doit estre aduerty qu'il ne faut iamais laisser aucun lieu sans sentinelles, fust-il le plus aspre & le plus haut rocher qui se pourroit voir; car l'esprit des hommes treuue moyen de grimper par tout, lors que personne ne l'empesche; les exemples de ceux qui ont esté pris par ces lieux, nous en font foy; c'est pourquoy il faut pour le moins les garnir contre la surprise.

Aucun lieu ne doit estre sans sentinelles.

Dans vne place où l'assiette seroit telle qu'elle contraindroit à faire des grands dehors, & qu'il faudroit garder plusieurs Corps aduancez, il faudroit plus de monde, & ce particulierement aux places irregulieres; Et à celles-cy il faut regarder les Corps de garde qu'il y faut placer, & conter pour chaque Corps de garde cent soldats, plus ou moins selon la grandeur du corps, lequel nombre il faut tousiours tripler.

Aux places irregulieres qui ont des grands dehors.

Aux places regulieres, les dehors n'augmentent pas de beaucoup le nombre des soldats qu'il faut pour garder la place; parce que tandis qu'on deffend ce qui est plus aduancé, le de-

Aux places regulieres qui ont des dehors.

dans

dans reste asseuré : comme à vne place qu'il y auroit six bastions, & qu'il y eust autant de tenailles, & dans les tenailles des demy-lunes; il est bien asseuré qu'on ne peut pas prendre les bastions qu'on n'ait pris les tenailles; car autrement ils se mettroient entre deux deffences, & seroient veus par reuers ou par derriere, ce qui ne se doit iamais faire a cause qu'on en receuroit trop de dommage; il ne se peut non plus qu'on prenne la demy-lune qui est dans la tenaille qu'on n'ait pris la tenaille, tellement que le mesme nombre qui deffend ce qui est aduancé, deffend aussi ce qui est plus arriere en se retirant lors qu'on est forcé; il est vray qu'il en faut quelque peu dauantage pour mettre des sentinelles dans les bastions; car quelque dehors qu'il y ait, & pour si bien qu'ils soient gardez, il ne faut iamais laisser le corps de la place sans sentinelles, & par consequent sans Corps de garde.

Deffendant ce qui est aduancé, ce qui est plus arriere est plus asseuré.

En quelles places faut peu de soldats

Dans les places qui peuuent estre continuellement secouruës comme les maritimes qui ne sont pas bouclees par mer, ou celles qui sont attaquees de telle façon que l'armee de l'ennemy est

eſt d'vn coſté, la noſtre de l'autre, il ne faut que ceux qui ſont neceſſaires pour la deffence ordinaire de la place.

CHAPITRE VIII.

Des Armes qu'il faut dans vne place.

LEs principales & plus fortes armes qu'il faut dans vne place ſont les Canons, & tout ce qui eſt de cette eſpece monté ſur affuſts à roüe, dans quoy ſont compris les demy-Canons, quarts de Canons, coulevrines, fauconneaux, pierriers, & tous les autres de ce genre. Apres ſont les mouſquets, puis les piques, en ſuitte les allebardes, pertuiſanes, &c. Ie ne nomme pas les eſpees; car elles ſont inſeparables des ſoldats; ces armes ſont offenſiues; les deffenſiues, ſont les cuiraſſes, pots ou mourions, ou ſelades, & les rondaches; il eſt queſtion de ſçauoir combien il en faut de chaque ſorte, afin de pouuoir bien deffendre ſa place.

Les Canons ſont les plus fortes armes.

Armes deffenſiues.

Qui voudroit garnir vne place d'autant de Canons qu'il ſe pourroit; il en faudroit à chaque flanc quatre; aux places qui ont flanc bas & flanc haut; ſçauoir deux au flanc bas, & deux au flanc

A garnir tous les lieux d'vne place, combien il faudroit de Canons.

flanc haut ; & lors qu'ils ſont fort grands il en faudroit ſix, & ſix pour chaque baſtion pour les mettre aux lieux plus commodes : par ainſi vne place de ſix baſtions ayant douze flancs, en faudroit ſeptante deux aux flancs, & trente-ſix pour les baſtions, qui feront cent & huit. I'en ay encore plus veu que cela dans le Chaſteau de Milan qui n'a que ſix baſtions : neantmoins il y a cent ſoixante Canons dans les galeries, outre ceux qui ſont aux flancs, & aux faces des baſtions, qui tous enſemble font bien deux cens cinquante pieces. I'eſtime qu'vn ſi grand nombre eſt ſuperflu ; car auſſi bien on ne ſçauroit ſe ſeruir de toutes ces pieces, ſi ce n'eſt qu'on les tienne comme dans vn Arcenal ou magazin, pour en fournir à toute la Prouince ; ou en cas de beſoin à vne armee ; ou ſi c'eſt vne place maritime pour en fournir aux vaiſſeaux qu'on arme. Ie laiſſeray de parler de toutes ces prouiſions extraordinaires, & diray ſeulement combien, & de quelle ſorte il en faut, pour bien ſe deffendre dans vne place.

Au Chaſteau de Milan, il y a quantité de Canons.

Vn ſi grand nombre eſt ſuperflu.

Ie prendray pour exemple vne place qui

qui auroit enuiron autant de contour que Compiegne; ſçauoir qui auroit huit ou neuf baſtions, ie voudrois y auoir huit ou dix groſſes pieces de trente ou trente-ſix liures de bale, deſquelles ie ne me ſeruirois que pour rompre quelque puiſſant trauail de l'ennemy proche, & qui m'incommoderoit, ou pour faire contre-batterie: De ces pieces il ne faut s'en ſeruir qu'au beſoin, d'autant qu'elles conſomment quantité de munitions; ſi leur affuſt ſe rompt, il eſt difficile à refaire & remonter, & de grand deſpence, & ne doiuent eſtre employees que contre des forts trauaux; parce que les autres font autant d'effet contre ce qui eſt foible, ſont plus maniables, moins ſuiettes à rompre, & conſomment beaucoup moins de munitions.

Exemple d'vne place comme Compiegne, combien il y faudroit de Canons.

Comme il faut ſe ſeruir des groſſes pieces.

Des coulevrines ie n'en voudrois que quelques trois ou quatre qui me ſeruiroient pour tirer ſeulement lors qu'on verroit paroiſtre fort loin quelque eſquadron de Caualerie, pour les faire retirer on les ſaluëroit de quelque coup: ces pieces ſont quaſi inutiles aux places de terre; parce qu'elles ne ſeruent que pour tirer fort loin, dont les

Combien de coulevrines.

les tirs sont fort incertains, & ne rencontrent que par hazard.

Aux places maritimes, combien il faudroit de coulevrines.

Aux places maritimes i'en voudrois dix ou douze, ou dauantage, selon les lieux que i'aurois pour les mettre, ie les logerois sur les caualiers & lieux eminens, pour tirer contre les vaisseaux; car il est asseuré qu'on ne peut pas prendre les places maritimes qu'on ne les assiege par armee de terre & de mer: c'est pourquoy ces pieces vont chercher fort loin les vaisseaux, & les contraignent de se tenir plus esloignez, & par ainsi il en faut plus grand nombre; ou qu'ils se tiennent plus escartez l'vn de l'autre, & ainsi donnent plus facilement lieu au secours de passer entre deux; les coups de ces pieces bien que tirez de loin percent les vaisseaux, les rompent & coulent à fonds, ce qu'on ne sçauroit faire contre les trauaux de terre en tirant à vne si longue distance.

A quoy elles seruent.

Combien li faut des autres pieces.

Ie voudrois donc dans ma place des pieces de vingt ou vingt-quatre liures de bale, pour le moins trente, & mieux quarante; parce que d'ordinaire l'ennemy fait trois attaques; cest pourquoy il faut garnir pour le moins trois flancs,

à n'en mettre que quatre à chacun, font douze, & les autres pour mettre aux faces des bastions ou courtines, pour deffendre les dehors, & tirer contre les trauaux de l'ennemy, & quelqu'vne aux autres flancs, & aux caualiers s'il y en a : On me pourroit dire pourquoy ie ne garny pas esgallement tous les flancs; ie responds, parce qu'il est tres-asseuré que l'ennemy ne peut pas attaquer par tout, & qu'on peut facilement amener les Canons d'vn flanc à autre, dans moins de temps que l'ennemy ne peut faire ses tranchees; car dans vne nuit on peut faire ce changement: neantmoins qui en auroit par tous les flancs seroit hors de cette peine; mais cela n'est pas necessaire. En temps de paix ie voudrois distribuer mes pieces par tout les flancs, & en mettre moins à chacun, afin de les pouuoir tirer à vne surprise.

Où il faut les mettre.

Pourquoy il n'en faut pas esgallement à tous les flancs.

I'estime que les fauconneaux sont tres-necessaires, quand on en auroit trente ou quarante dans vne place cela ne seroit que bien, il en faudroit de six, de huict, & de dix liures de bale, cela est bon pour tirer contre la Caualerie & l'Infanterie, à toutes sortes d'attaques,

Fauconneaux tres-vtiles.

ques,

ques, ou lors qu'ils paroissent en quelque lieu esloigné hors des tranchees: ceux-cy on peut les tirer bien souuent, lors qu'on voit deux ou trois personnes ensemble ou quelqu'vn de marque, ce qu'on connoist par les habits, ou par la suitte, car vn de ces coups qui rencontrera, pourra apporter le salut à la place par la mort de quelque Chef principal, ou de quelque personne de conduitte, comme nous auons veu arriuer à plusieurs personnes de haute condition, & fraischement à vn General d'armee; ces pieces ont cette commodité qu'elles sont fort maniables & consomment fort peu de munitions.

Personnes de condition tuees auec fauconneaux

Pieces courtes bonnes.

Les pieces courtes de mesme calibre sont aussi parfaitement bonnes pour la deffence des dehors, parce que les distances estant courtes ces pieces arriueront facilement aux pointes estans mises aux flancs; pour moy i'en voudrois auoir de quinze & vingt liures de balles fort courtes, seulement qu'elles peussent porter cent ou six vingt pas, qui est la plus longue mesure des lignes de deffence, des tenailles, demy-lunes, & autres dehors.

De toutes les armes propres à deffendre

fendre les dehors, ie n'en trouue point de meilleure que les pierriers qui se chargent à boëte, soit de fer comme ceux des vaisseaux, soit de fonte; parce que cela se peut porter par tout, se charge de ferraille qui fait vn grandissime esquarre dans vn attaque, parce qu'on le tire de prés, blesse beaucoup de monde, & se recharge à l'instant en y mettant vne boëte toute preste;& ne s'échauffe pas, car la charge est dans la boëte; on peut le retirer quand on veut; de ceux-cy i'en voudrois auoir quinze ou vingt, & pour chacun ie voudrois vne douzaine de boëtes, afin de les pouuoir tirer souuent durant vne attaque;.& cecy est bon particulierement aux dehors, & contr'escarpes, mesme pour deffendre vne bresche, & tirer sur l'ennemy lors qu'il donne l'assaut.

Pierriers excellens pour deffendre les dehors.

A quoy bons.

Les arquebuses ou mousquets à croc, sont fort necessaires dans les places, parce qu'à vne attaque on y enuoye les premiers armez à l'espreuue du mousquet, ou couuerts de rondaches,ce qui ne resiste pas à ces mousquets à croc,de quatre onces de bales;& lors que ceux-cy sont mouchez,les autres ne vont pas

Arquebuses ou mousquets à croc.

si gayement à l'assaut; c'est pourquoy il seroit bon qu'il y eust trois cens de ces flûtes pour faire dancer l'ennemy lors qu'ils feroit quelque attaque.

Mousquets dans les magazins.

Outre les mousquets que les soldats ont pour porter ordinairement, il faut que les magazins en soient garnis de bon nombre d'autres. Et si par exemple dans vne place vous auez trois mille mousquetaires pour la deffence de vostre place, ie voudrois auoir six mille mousquets dans les magazins; car ces prouisions ne nuisent iamais, & s'il y en a trop, au besoin on en peut fournir à quelque autre place qui seroit attaquee. I'aduertiray qu'il faut que les mousquets des garnisons soient plus forts & plus pesans que ceux qu'on porte à la campagne, pour deux ou trois raisons, parce qu'il ne faut pas que les soldats les portent fort loin, ny long temps; qu'il ne leur faut pas de fourchette pour les tirer, car ils les tirent appuyees sur les parapets; & parce que ceux qui attaquent sont, ou au moins le doiuent estre, tres-bien armez. A proportion des mousquets, il faut les appartenances qui sont les bandoulieres, & charges. On doit auoir des mousquets

Mousquets des garnisons plus forts que les autres.

Appartenances des mousquets à proportion.

quets au double des piques pour le moins, parce que dans les places ils ne feruent à autre vſage que pour deffendre les breſches.

Le meſme que nous diſons des mouſquets, doit eſtre entendu des piques, leſquelles doiuent eſtre plus renforcees que celles de la campagne; pour les meſmes raiſons, on en doit auoir auſſi prouiſion comme nous auons dit des mouſquets; mais il en faut moins de la moitié, car la pique dans les places n'eſt pas de ſi frequent vſage comme le mouſquet; car elle ne ſert que lors qu'on vient aux mains: i'aduertiray qu'on en doit auoir quelques-vnes extraordinairement longues & fortes, auec vn crochet au deſſous du fer, pour accrocher & ietter par terre ceux qui viennent armez de toutes pieces, pour attaquer ou pour reconnoiſtre.

Piques des places doiuent eſtre plus fortes.

Piques auec crochet.

Les alebardes, pertuiſanes, armodaſts, rondaches, coutelas, & telle autre ſorte d'armes ſont auſſi tres-bonnes & neceſſaires; & particulierement les rondaches, pour ſe couurir, & repouſſer l'ennemy à vne attaque, & d'iceux en faire comme vn noueau parapet, il faut qu'ils ſoient à l'eſpreuue du

Autres armes.

Rondaches.

mousquet, autrement ils ne seruiroient de rien.

Armes à l'espreuue du mousquet.

Outre les armes que chacun a pour s'armer au besoin, il en faut de publiques à l'espreuue du mousquet; (car d'autres ie ne treuue pas qu'elles seruent de rien dans les places,) qui seront dans les magazins, pour les bailler aux plus hardis soldats qui s'offriront à deffendre vn dehors, ou vne bresche; ou à d'autres personnes de seruice, lesquelles le Gouuerneur doit conseruer auec grand soin; car l'exemple de quelques-vns de cette sorte, en fera hardis vn grand nombre, & lors qu'on a des personnes qui deffendent la teste, on en treuue assez qui les secondent; c'est pourquoy ceux-cy ne faut les exposer qu'au besoin, & alors on les doit faire armer, mesme les y contraindre s'ils ne le vouloient pas, puisque leur salut & leur conseruation est le salut & la conseruation de tous les autres.

Nombre de ces armes.

Il seroit donc bon d'auoir dans les magazins deux cens paires d'armes ou plus à l'espreuue du mousquet par le deuant, sçauoir le plastron, les tassettes & le pot, & autant de rondaches pour le moins aussi à l'espreuue; s'il y en auoit dauan-

tage

tage il n'en seroit que mieux; car des armes & des munitions iamais il ne faut se plaindre pour en auoir trop: On voit bien souuent des places qui se rendent pour faute de quelque chose; mais vous en voyez fort peu qui apres vn siege ayent beaucoup de reste de tout ce qu'ils auoient preparé.

On ne sçauroit auoit trop d'armes.

Quatre ou cinq cens mousquets à roüet ou à fusil seroient excellemment bons pour faire les sorties lors qu'il pleut, & qu'il fait mauuais temps; car ce seroit vn notable auantage de pouuoir se seruir des armes qui seroient inutiles à l'ennemy.

Mousquets à roüet ou à fusil fort bons.

Ie voudrois aussi que des six mille mousquets qu'on auroit de reserue, il y en eust mille fort courts, de deux pieds, ou deux pieds & demy, & de calibre de plus d'vn pouce; ie voudrois me seruir de ceux-cy pour deffendre la bresche; les chargeant de quantité de bales de pistolet ou d'arquebuse; les Italiens les appellent *Pestoni*, lesquels ils font porter autant que les autres.

Mousquets courts.

CHAPITRE IX.

En quelle façon le Gouuerneur doit soigner à la conseruation des armes.

Le Gouuerneur doit conseruer les armes.

L'On prepare de longue main toutes ces armes pour les auoir prestes au besoin ; c'est pourquoy le Gouuerneur doit faire en sorte de les auoir tousiours en bon estat, tant pour s'en seruir en toute occasion, comme aussi afin qu'elles ne se déperissent & gastent par la negligence.

Conseruer les affusts.

Il est asseuré que les Canons de fonte ne se pourrissent ny ne se roüillent; mais c'est pourquoy il ne faut pas auoir grand soin pour les conseruer : cela est vray, mais il est aussi certain que les Canons ne tirent pas sans affusts ; c'est pourquoy la conseruation de l'vn est aussi necessaire que de l'autre : Pour les conseruer il ne faut tenir que quelques pieces montees, & les autres les tenir démontees dans les magazins; parce qu'ainsi il faut moins de lieu pour les ranger : celles qui seront montees & qu'on tiendra prestes pour la deffence de la place, on les tiendra dans les voûtes des flancs s'il y en a ; que s'il n'y a pas

pas de ces voûtes, on fera des couuertures pour les affufts, lefquelles font faites de planches de fapin bien poiffees par dehors; le deffus eft en dos d'afne & peut fe démonter quand on veut, parce que toutes les pieces tiennent auec des crochets feulement: on peut faire que toute cette couuerture porte fur l'effieu du Canon, afin de pouuoir tirer la piece auec la couuerture mefme, ou bien en terre; mais il eft mieux qu'elle foit portee fur l'effieu; il faut prendre garde que les rouës n'enfoncent pas en terre; il faut qu'elles foient fur quelque piece de bois (pour les plate-formes ie ne voudrois pas les mettre en leurs lieux qu'en cas de befoin) afin que l'humidité ne les pourriffe. En Italie on ne voit prefque point de piece fur les murailles qui ne foit couuerte d'vn femblable manteau.

Couuertures pour les affufts.

Pour conferuer les rouës.

Quand ie parle du Canon, i'entens auffi de toutes les autres pieces qui ont leur affuft monté fur rouës.

Les moufquets de referue feront tenus dans les magazins qui foient bien fecs; s'il y a des feneftres qu'elles foient bien vitrees, & au deuant en temps d'Hyuer qu'il y ait des chaffis de toile;

Moufquets comment doiuent eftre gardez.

on les peut aussi tenir dans des quaisses bien empaquetez auec de la paille, les visiter tous les six mois; & ceux qui se treuueront roüillez les faire nettoyer.

Comment nettoyez. Dans les lieux bien policez il y a certaines personnes à qui on donne entretien pour trauailler continuellement au nettoyement des armes.

Bandoulieres. Les bandoulieres seront attachees aux planchers qu'on secouëra de temps en temps, pour en faire tomber la poussiere.

Les autres armes. Les autres armes seront tenuës & desroüillees auec le mesme soin, tant celles qui sont pour offencer, comme pour se deffendre.

Piques comment conseruees Les piques seront estenduës tout de long, & liees ensemble par fagots, afin qu'elles ne prennent vn mauuais ply; on ne les laissera pas par terre, parce que l'humidité les gasteroit, mais sur des ratteliers; les fers seront déroüillez, & nettoyez comme des autres armes.

CHA-

CHAPITRE X.

Des munitions de guerre qu'il faut dans vne place.

LEs munitions de guerre ſont particulierement la poudre, les bales, la meſche, & les feux d'artifice, & tous les ingrediens dequoy on compoſe ces choſes. *Quelles ſont les munitions de guerre.*

La poudre eſt la principale des munitions de guerre, de laquelle il y a la groſſe grenee, ou celle qui ſert pour le Canon, & la menuë grenee qui ſert pour la mouſqueterie. *Groſſe grenee, & menuë grenee.*

Nous demeurerons touſiours ſur la meſme ſuppoſition d'vne place d'enuiron de neuf baſtions, comme nous auons cy-deuant dit.

Ie mets qu'on ait cinquante pieces en tout, & que de chaque piece on en tire dix coups par iour, cela fera cinq cens coups par iour: ie ſuppoſe qu'il faille dix liures de poudre à chaque coup l'vn portant l'autre, des petites & grandes pieces, cela feroit cinq milliers de poudre par iour, qui ſont cinquante quintaux, pour en auoir pour trois mois, c'eſt à dire cent iours, il en fau- *La quantité de poudre à Canon qu'il faut dans vne place.*

droit cinq mille quintaux : Mais parce qu'on n'a iamais veu durant trois mois tirer tous les iours d'vne place cinq cens coups de Canon, il faut conter que la moitié seroit necessaire, & l'autre moitié pour la reserue, ou pour s'en seruir si le siege duroit dauantage.

Poudre à mousquet combien il en faudroit.

Pour la mousqueterie i'estime qu'on en auroit suffisamment auec cent milliers, qui sont mille quintaux ; car par ainsi on en pourroit auoir cinquante milliers pour la necessité, & autres cinquante de surplus pour la reserue; le conte s'en peut faire ainsi quand il n'y auroit que mille soldats de garde mousquetaires, chacun consommera demy liure de poudre par iour, qui font cinq cens, & en cent iours sont cinquante milliers.

Dans cecy i'entens comprendre la poudre qui seroit necessaire pour faire les feux d'artifices, les mines, & pour charger les grenades, bombes & mortiers.

Drogues necessaires.

Il faudroit auoir prouision de salpestre, du souffre, du charbon, de la poix, de la cire, des graisses, des huiles, & toutes les drogues qui sont necessaires pour faire les feux d'artifices, lesquelles nous

nous ne déduirons point icy, parce qu'elles demandent vn Traitté particulier, que ie feray vn iour, s'il plaist à Dieu, pour m'acquitter de la promesse que i'ay faite dans mon Liure des Fortifications.

Combien de bales à Canon il faudroit.

Il faut dès bales de Canon à proportion, comme si on pose qu'on tire cinq cens coups par iour, il faudroit autant de bales, & pour tirer durant trois mois ou cent iours, il en faudroit cinquante mil: on doit entendre en cecy de toute sorte de calibres; mais il en faudroit beaucoup plus pour les petites pieces que pour les grandes; comme par exemple pour les fauconneaux, il en faudroit dix fois autant que pour les Canons, & ainsi des autres à proportion.

Combien de bales de mousquets il faudroit.

De bales de mousquets, il en faudroit cinq cens quintaux, dont le quart seroit formé en bales, & le reste en saumons de plomb, pour en faire au besoin.

Combien de mesche il faut.

Pour de la mesche, ie fais estat que cinquante mille liures suffiroient pour tout le temps que nous auons dit.

Bombes necessaires dans la place.

Outre tout cela il faudroit quelques bombes, pour les ietter dans la galerie, ou dans quelque logement qui seroit

fait

fait contre la muraille, ou dans la bresche; car de les tirer loin, cela ne seruiroit de rien, d'autant qu'il seroit comme vn miracle qu'elles rencontrassent quelqu'vn: il en faudroit cinq cens de celles-là.

Combien de grenades à main il faudroit.

Des grenades à main, i'en voudrois auoir trois ou quatre mille, faites de bronze, ou de fer fondu, toutes les autres sortes ne valent rien, comme celles qui sont faites de terre; & d'autres qui sont faites de verre, qui font encore moins d'effect; afin qu'elles prennent iustement lors qu'elles tombent; on les met dans vn pot de terre aussi grand que la grenade y puisse entrer, à ce qu'il y a de vuide tout autour; entre le pot & la grenade on y met de bonne poudre, & la grenade estant bien amorcee & mise dedans, on couure le pot auec vne toile, puis on met des bouts de mesche autour du pot, lesquels on allume lors qu'on la veut ietter contre l'ennemy: tombant à terre le pot se casse, les mesches allument la poudre, & la poudre la grenade.

Pour ietter les grenades.

Feux d'artifices necessaires.

Dans les munitions de guerre, sont compris toute sorte de feux d'artifices, comme lances à feu, pots à feu, cercles, tour-

tourteaux, barils foudroyants, soliues roulantes, bales ardentes, bales chargees, & mille autres sortes, desquelles il en faut auoir quelques-vnes de prestes, seulement pour s'en seruir à quelque occasion inopinee; car pour en tenir grande quantité de faites, ie ne le conseillerois pas; parce que ces compositions se gastent auec le temps, il vaut mieux auoir bonne prouision de materiaux pour les composer.

Affusts de reserue, & autres appartenances du Canon.

Il faut des affusts de reserue pour chaque piece, & du bois pour en faire, au cas que ceux-là fussent rompus: ensemble il est necessaire d'auoir des ferrures toutes prestes, & du fer pour en forger des neufues, ou reparer les vieilles: il faut aussi tout le reste des appartenances du Canon, comme lanternes, chargeoirs, escouuillons, cables, guindaux, martinets, leuiers, & tout ce qui est necessaire pour remonter & charger, pointer & tirer les pieces; sur tout il faut des frontaux de cuiure, qui sont des gros madriers à l'espreuue du mousquet, entaillez en rond comme le Canon pour les mettre sur iceluy prés de la lumiere, auec vne fente par où le Canonier vise pour pointer à couuert

Madriers

&

& hors de danger des mouſquetades. Il eſt auſſi neceſſaire d'auoir d'autres madriers pour fermer les embraſures apres que le Canon a tiré, afin de conſeruer les Canoniers.

Sacs, paniers, hottes, gabions. Quantité de ſacs, paniers, ou hottes ſont neceſſaires pour refaire les parapets rompus; les gabions ſont auſſi fort neceſſaires pour cét effect, pour couurir les lieux deſcouuerts, pour mettre deuant les breſches, & autres lieux rompus ; les barriques ſont excellemment bonnes pour le meſme effect; les clayes ſeruent auſſi tres-bien.

Planches. Il faut force planches, tant pour ſe mettre à couuert lors que les logemens ſont rompus par les Bombes & par le Canon, comme auſſi pour pluſieurs autres vſages que la neceſſité apprendra.

Faſcines. Les faſcines ſont bonnes pour reparer les breſches, & refaire les trauaux rompus, meſme pour en faire des nouueaux.

Gros bois. Le gros bois eſt tres-neceſſaire, ſçauoir de gros arbres, poûtres, ſoliues, planches fort eſpaiſſes, & toute autre ſorte de bois, duquel on ſe ſert à baſtir; car il eſt bon pour faire diuers ouura-

ges

ges pour la deffence de la place, comme aussi pour faire nouueaux affusts de Canon, des machines, des couuertures, palissades & autres inuentions, il se treuuera assez dequoy les employer durant la longueur du siege.

Toute sorte d'outils.

Par apres il faut toute sorte d'outils, comme moules de bales, pics, pelles, pioches, broüettes, ciuieres, hottes, paniers, seaux de cuir pour esteindre le feu, crochets, quantité de chausse-trapes qui sont fers à quatre pointes pour semer sur les bresches des grosses planches qu'on seme de cloux sortans la pointe pour mettre sur les bresches, des paux pour faire des palissades auec des crochets au bout, des chaines pour descendre des feux d'artifices, des petards auec leurs madriers pour rompre les galeries, & de la vieille ferraille pour mettre dans les pierriers, comme vieilles chaines, morceaux de gros cloux, morceaux de fer, & tout ce qui estant mis dans les pieces peut endommager l'ennemy, du fil d'archal pour faire des bales ramees, des chaudieres pour faire les salpestres, pour fondre des huiles à ietter sur l'ennemy auec des grosses cuilleres attachees au bout

des

des piques, & mille autres telles choſes qu'on peut treuuer eſcrites plus amplement dans mon Liure de la deffence des places.

Inſtrumens communs

Outre tout cela il faut tous les outils dont ſe ſeruent les Charpentiers, Charons, Maſſons, Armuriers, pour faire & raccommoder les logemens, faire & raccommoder les affuſts des pieces, raccommoder les murailles rompuës, refaire les armes, & en forger des neufues.

Perſonnes neceſſaires dans vne place.

Pour executer tout cela, il faut des perſonnes entenduës chacune en ſon meſtier; ſçauoir des habiles mineurs pour faire les contre-mines, & des mines s'il en eſt beſoin, des faiſeurs de feux d'artifices, pluſieurs Canoniers, des gens qui ſçachent faire les ſalpeſtres & les poudres, des Charons, des Charpentiers, des Maſſons, des Armuriers, & toutes autres telles perſonnes qui peuuent ſeruir aux choſes de la guerre: Car tous les materiaux & tous les preparatifs ſont des choſes mortes s'il n'y a des perſonnes qui leur donnent la forme, & comme l'eſtre; outre que tout ſe gaſte & ſe perd ſi on n'a ſoin de le conſeruer & de le renoueler.

En-

Encore faut-il des materiaux; comme plomb, fer, acier, cuiure, laiton ou bronze, rosette ou cuiure, de la pierre, de la chaux, des briques, du sable, du bois à bastir, & tout ce qui sert à faire ou reparer les choses cy-dessus escrites. *Materiaux necessaires.*

Tout ainsi que nous auons aduerty qu'il faut conseruer les armes, on ne doit pas auoir moins de soin des munitions, mettant chaque chose en lieu qui luy soit propre: comme par exemple les poudres doiuent estre mises en plusieurs magazins escartez des logemens, & le plus à couuert qu'il se pourra; elles seront bien prés des remparts, ou à la courtine, ou à la gorge: Il faut qu'il n'y ait aucune fenestre par où on puisse ietter du feu; & celles qui sont faites pour donner iour quand on veut, doiuent estre ferrees par le dehors, ou mieux de fer simplement sans aucun bois; comme aussi les portes, lesquelles ie voudrois tousiours doubles; le dedans du magazin doit estre tout reuestu de planches de sapin, & les barils de poudre doiuent estre sur des chantiers, afin qu'ils ne puissent aucunement attirer l'humidité. En Italie on a coustume lors que quelqu'vn veut entrer dans *Faut auoir soin de conseruer les preparatifs.* *Ordres comme doiuent estre gardez.* *Coustume d'Italie pour conseruer les poudres.*

dans les magazins des poudres leur faire laisser l'espee, & les esperons, & tout le fer qu'ils portent : veritablement on ne sçauroit apporter assez de precaution pour euiter les accidens qu'on a veu autrefois arriuer.

Visiter les munitions.

On visitera comme nous auons dit tous les six mois, ou pour le moins tous les ans les poudres, afin de voir s'il y en a de gastees, les esprouuer, & s'il y en a, les faire refaire.

Salpestres où doiuent estre mis.

Les salpestres seront aussi mis en des lieux secs, mais ne doiuent pas estre tant enfermez que les poudres; comme aussi tous les autres materiaux qui ne peuuent prendre feu auec tant de facilité.

Ne faut laisser entrer feu où est la poudre.

On sera aduerty de ne laisser iamais entrer le feu aux lieux où il y a de la poudre, pour quelque cause que ce soit, ny à descouuert, ny enfermé dans vne lanterne, cela doit estre deffendu absolument.

Chaque chose doit estre en son lieu.

Tous les autres outils & preparatifs seront dans leurs magazins ordinaires, chaque chose en son lieu, rangee auec ordre; car par ainsi il ne faut pas estre en peine de les chercher au besoin, & n'y a rien de plus beau dans vne place

que

que voir chaque chose en son lieu bien rangee & disposee sans confusion.

Les bales des Canons seront mises selon les calibres, chaque calibre à part, & au dessus escrit le pois de la bale, & ne faut iamais les confondre, car cela amene vn tres-grand desordre, particulierement aux occasions qui se presentent inopinément.

Bales de Canon comme doiuent estre rangees.

De mesme faut-il faire des bales de mousquet, bien que de ceux-cy on n'en a guere que d'vne sorte; on n'en doit auoir au plus que de deux, sçauoir pour tirer ordinairement, & aux breschès; & celles-cy doiuent estre en leurs lieux auec le mesme ordre que le reste.

Bales de mousquet aussi rangees.

Ie remarque que la pluspart des Gouuerneurs n'ont autre soin ny affection qu'à fortifier leurs places; mais il me semble que cela seul n'est pas assez, & qu'il faut auoir autant de soin de tout ce que nous auons proposé comme de la place mesme, puis qu'elle ne peut subsister sans cela: sans doute il n'y a rien qui rauisse dauantage comme apres auoir visité vne belle place; fait voir de bons soldats, bien armez, & bien disciplinez, & apres cela monstrer des magazins bien pleins, bien rangez,

Gouuerneurs doiuent auoir soin de munir les places.

rangez, & bien diſpoſez, ſelon l'ordre que nous auons dit: il n'y a point de doute qu'on eſtime vn Gouuerneur pour vn habile homme & intelligent, qui ſçait ſi bien preuoir à tout ce qui luy eſt neceſſaire, & le ſçait diſpoſer auec vn ſi bel ordre.

Gouuerneurs doiuent preparer les choſes neceſſaires.

Toutes ces preparations ne ſe peuuent pas faire en peu de temps; mais il faut que le Gouuerneur raſſemble peu à peu tout ce qui luy peut ſeruir, & le conſerue ſoigneuſement; car aſſeurement ſi dés le commencement il a la viſee à faire vne belle place & bien munie, auec le temps il en viendra à bout, & en cela il doit apporter tout ſon ſoin & ſon affection, pour de là en tirer honneur & reputation: non pas faire comme aucuns qui ne s'eſtudient qu'à treuuer des inuentions pour attraper l'argent du Roy, goſpiller ſur les ſoldats, & tyranniſer le païs pour amaſſer du bien: & la derniere choſe qu'ils penſent, c'eſt à leur place, à laquelle s'ils font quelque reparation, c'eſt par forme ſeulement, & afin d'auoir ſuiet de demander de l'argent, toute leur ſcience n'eſtant autre choſe que de ſçauoir comme ils pourront faire valoir

Fautes d'aucuns Gouuerneurs.

loir beaucoup leur Gouuernement: Auſſi voyons nous que ces gens-là lors que l'occaſion vient, & quils ſont attaquez par l'ennemy, ne ſçauent de quel coſté ſe tourner, ſe treuuent deſpourueus de tout, ſans ſçauoir où donner de la teſte, perdent leurs places, & leur honneur,& quelquefois leur teſte, ou viuent ignominieuſement le reſte de leur vie.

CHAPITRE XI.

Des munitions de bouche qu'il faut dans vne place.

LEs ſoldats encore que bien armez & diſciplinez ne peuuent pas deffendre la place s'ils n'ont dequoy viure; c'eſt pourquoy les prouiſions de bouche ſont autant, voire plus neceſſaires que tout le reſte. *Prouiſions de bouche neceſſaires.*

En general les munitions de bouche conſiſtent en ce qui ſe mange, & en ce qui ſe boit; de chaque choſe il y en a de diuerſes ſortes, mais les principales ſont le pain & le vin. *En quoy conſiſtent ces munitions.*

Nous commencerons par le pain, & dirons quelle prouiſion il en faut; ſuppoſons que dans la place il y ait cinq mille *Quelle prouiſion il faut de pain.*

mille bouches à qui il faille donner du pain, & qu'on pretende d'en auoir pour vn an ; il faut pour chaque homme quelque peu plus de deux ſeptiers de bled par an ; mais pour en auoir de reſte, poſons qu'il en faille trois ſeptiers, il en faudra quinze mille ſeptiers pour cinq mille perſonnes, meſure de Paris.

Quelle prouiſion il faut de vin, ou de biere ou de citre.

Pour le vin, ie poſe que chaque homme boiue vne pinte de vin par iour, il ne faut à chacun par an enuiron vn muid & vn tiers; c'eſt pourquoy à cinq mille perſonnes il en faudroit ſix mille ſix cens ſoixante ſix muids, ou pour faire le conte plus iuſte, ſept mille muids; ce qu'on dit du vin, s'entend auſſi de la biere, du citre, & de toute autre boiſſon.

Vinaigre neceſſaire

Le vinaigre eſt vne prouiſion qui ſert, & pour la guerre, & pour la bouche, d'autant qu'il eſt tres-neceſſaire pour rafraichir les pieces; il ſert encore pour medicament contre pluſieurs maladies.

Les chairs fraiſches & ſalees.

Ce ſont les deux principaux alimens; apres cela il y a les chairs qui ſont fraiſches ou ſalees ; les fraiſches ſont les bœufs, vaches, moutons, porcs, poules,

poules, & autre menuë volaille. Pour les nourrir, il faut auoir du foin, de la paille, de l'auoine, & autres grains qu'on a accoustumé de donner à manger à ces animaux: On peut mettre à saler les bœufs & pourceaux pour les garder plus long temps, & n'estre pas en peine de les nourrir; les chairs fraisches seruent pour les malades & blessez, & les peaux pour esteindre les feux d'artifices: il faut encore des poissons salez, comme moluës, sardines, harencs, saumons, & toute autre sorte qu'on mange ordinairement. Pour apprester toutes les viandes, il faut du sel, du beurre, de l'huile, de la graisse, quantité de fromages: & sur tout il faut auoir de l'eau en abondance, des puits, ou de bonnes cisternes qui ne puissent pas estre rompuës; c'est à quoy particulierement le Gouuerneur doit prendre garde: car pour les fontaines qui sont menees par acqueducs il ne faut pas s'y fier, parce qu'il faut s'asseurer que l'ennemy les rompra, ou peut-estre les empoisonnera. Tous les legumes secs sont vne fort bonne prouision, parce qu'ils se cōseruent long temps, & nourrissent fort; particulierement le ris & l'orge.

De l'eau.

Des legumes secs.

l'orge. Les herbages qui se conseruent seiches sont bonnes, comme, aulx, & oignons, & les fruits aussi, comme raisins, figues, noix, noisettes, pruneaux, & tous les autres qu'on seiche au four: de toutes ces choses chacun en doit auoir en particulier, parce que dans les magazins publics, c'est assez qu'il y ait du bled, ou du biscuit, & du vin ou de la biere, ou du citre; s'il y a des legumes ce sera de surcroist.

Moulins. Maintenant il faut les moulins pour moudre le bled, qui seront moulins à eau ou à vent, tous deux sont bons; pourueu que l'ennemy ne puisse pas les rompre, ou auec des cheuaux, ou à bras; il faut auoir les instrumens pour faire le pain, & des fours pour le cuire; c'est pourquoy il est necessaire d'auoir du bois, & du charbon, ou de la tourbe pour brusler pour cuire, & pour se chauffer, tant pour les particuliers, comme aussi pour les Corps de garde.

Bois, tourbe, charbon.

Habits, estoffes, linge, souliers & cuirs. Parce que les habits s'vsent à la longue, il faut des estoffes pour en faire, & de la toile pour faire du linge; & particulierement des souliers faits, & des cuirs pour en faire; car c'est ce qui se rompt le plustost, & qu'il en faut plus

souuent.

fouuent, & fans quoy on eft fort incommodé; il faudroit auffi des chapeaux, afin que rien n'y manquaft.

Toute forte de medicamens font fort neceffaires, tant pour les malades, comme pour les bleffez; & par confequent les Medecins & Apothiquaires pour les ordonner & faire. *Medicamens. Medecins & Apothiquaires.*

La chandelle, & l'huile pour brufler dans les lampes, feruira non feulement pour les Corps de garde où il eft neceffaire; mais auffi pour vn chacun en particulier. *Chandelle & huile.*

Quand vous auez de la Caualerie, comme il eft ordinaire à toutes les places, il faut auoir dequoy nourrir les cheuaux; fçauoir, foin, auoine & paille; la quantité eft bien aifee à fçauoir, contant deux bottes de foin par iour, pour chaque cheual, vne botte de paille, & quatre picotins d'auoine, felon le nombre des cheuaux que vous aurez, & le temps que vous les voudrez entretenir, vous ferez voftre conte. *Foin, auoine, & paille.*

Le mefme conte faut-il auffi faire pour nourrir les autres beftes que vous conferuez en vie dans voftre place; comme, bœufs, vaches, pourceaux, & telles autres que nous auons dit: pour tou- *Prouifion pour les beftes qu'on garde en vie.*

toutes il faut faire prouiſion, & pour autant de temps qu'on veut les garder.

Doit auoir ſoin de ſa conſeruation, & des munitions de guerre.

Tout ainſi qu'aux munitions de guerre, nous auons dit le ſoin que le Gouuerneur doit auoir pour les conſeruer; nous aduertirons qu'il faut qu'il ait le meſme ſoin de celles de bouche; c'eſt de tenir le bled dans les greniers où le Soleil n'entre pas trop, ny l'humidité auſſi, & les faire remuer de temps en temps, & s'il connoiſt qu'ils ſe veulent gaſter, il doit les employer, ou bien les vendre; mais auant que ſortir ceux-là hors de la place, il en doit auoir d'autres pour y remettre, & ne doit iamais faire cela ſans en donner aduis au Prince, ou aux Miniſtres; il renouuellera auſſi ſouuent les farines qui ſe gaſtent pluſtoſt que le bled, & particulierement l'Eſté; c'eſt pourquoy il aura le ſoin de les faire viſiter, ou les viſitera luy-meſme, afin de s'en pouuoir défaire auant qu'elles ſoient tout à fait gaſtees.

Soin des vins & bieres.

On en fera de meſme des boiſſons, leſquelles ſeront dans de bonnes caues, ainſi qu'on a accouſtumé; & en temps d'Eſté on prendra garde ſi elles ſe gaſtent, afin de les changer de vaſe, & les empeſ-

empeſcher de s'acheuer de gaſter, ou bien les vendre auant qu'elles ſe ſoient tout à fait.

I'eſtime que la prouiſion des biſcuits ſeroit la meilleure qu'on ſçauroit auoir, pour la prouiſion de bouche; parce qu'il ne faut ny moulins ny bois, & ſe conſeruent tres-long temps, ce qui eſt fort aduantageux, parce qu'il faut moudre les bleds; & ſi on a des farines elles ſe gaſtent, meſme il faut des fours & du bois pour cuire le pain; mais le biſcuit eſt tout preſt, ne faut ny ſel, ny eau, ny feu; il y a ſeulement cette incommodité, c'eſt qu'au bout de deux ans, ou il faut manger ces biſcuits, ou les changer; les ſoldats ny le peuple n'eſtans pas accouſtumez d'en manger, perſonne n'en voudroit, c'eſt pourquoy on ne ſçauroit qu'en faire: Et n'y a que dans les places maritimes où on puiſſe ſe ſeruir commodément de cette prouiſion, bien qu'elle ſoit extrémement bonne & vtile.

Prouiſion de biſcuit ſeroit bonne.

Pourquoy on ne peut ſe ſeruir de cette munition dans les places.

Chapitre XII.

Comme le Gouuerneur doit connoiſtre les deffauts de ſa place.

Pour ſçauoir les defauts des places, faut ſçauoir la fortification.

IL ſemble qu'on ne peut pas connoiſtre les defauts des places, qu'on ne ſçache comme elles doiuent eſtre fortifiees; c'eſt pourquoy il faudroit auoir pluſtoſt eſcrit la fortification que de vouloir enſeigner comme il en faut connoiſtre les deffauts; neantmoins parce que l'ordre naturel veut qu'on connoiſſe pluſtoſt le mal que d'y ordonner le remede: nous dirons dans ce Chapitre les deffauts des places, & comme on doit les remarquer.

Premier defaut d'vne place. Cauains & lieux couuerts autour d'icelle.

L'ennemy auant que s'approcher de la place, il faut qu'il ſe campe; c'eſt pourquoy il prend ce premier aduantage lors qu'il ſe peut treuuer, & ceux qui ſont dans la place doiuent auſſi taſcher à l'empeſcher; c'eſt le premier defaut qu'il faut remarquer autour d'vne place, s'il y a des cauains, des valees, des chemins creux, des rauines, ou autres tels lieux où l'ennemy puiſſe aller & ſe mettre à couuert; ce defaut eſt pourtant le moins conſiderable de tous, parce

ce qu'estant fort esloigné il ne peut pas beaucoup nuire, & ces logemens ne luy donnent autre aduantage que de faire moins de chemin & plus à couuert pour venir aux tranchees, on peut dire que c'est plustost vne commodité à l'ennemy qu'vn defaut à la place.

Lieux couuerts approchans des contr'escarpes, mauuais.

Les chemins couuerts, ou cauains, ou valees qui vont iusques prés des contr'escarpes sont bien plus nuisibles que tout cela; d'autant que l'ennemy s'en sert de tranchees, & il treuue tout fait ce qui luy faudroit faire auec beaucoup de difficulté, perte de gens & de temps, & c'est vne des grandes foiblesses d'vne place, lors que l'ennemy peut s'approcher à couuert iusques à nos ouurages.

Maisons, murailles, masures, & autres telles choses prés des places, mauuaises.

C'est pourquoy lors qu'il y a aussi des maisons autour d'vne place, ou des murailles, des bois, des hayes, & toute autre chose qui peut seruir pour couurir l'ennemy lors qu'il fait ses approches; c'est vn defaut aussi grand que le precedent, & le Gouuerneur le doit remarquer pour y remedier.

Commandemens sont nuisibles.

Lors qu'il y a des Commandemens autour d'vne place, ce sont autant de defauts, lesquels sont estimez d'autant

plus grands qu'ils sont plus irremedia-
bles: De ces Commandemens il y en
a de diuerses sortes: ceux qui sont esloi-
Combien il y a de sortes de Commandemens. gnez; sçauoir plus de mille on huit cens
pas Geometriques, quels hauts qu'ils
soient ne sont pas fort nuisibles: pour
moy i'estime que lors qu'il y a deux
cens pas depuis le pied du Comman-
dement iusques à vostre place, ils ne
sont point nuisibles; l'experience que
i'en ay veû en plusieurs sieges où ie me
suis treuué de cette sorte m'ont fait
voir la verité, que ces Commande-
mens ne font qu'espouuanter le Bour-
geois; mais qu'ils ne sont nuisibles à au-
tre chose qu'aux toicts des maisons: les
Quels plus nuisibles. Commandemens qui sont plus pro-
ches, & qui vont se perdant iusques
dans les contr'escarpes, sont tres-nuisi-
bles; parce que l'ennemy met aucu-
nes batteries, & de la mousqueterie à
l'endroit qu'il luy plaist pour descou-
urir nos deffences; & de plus en met où
il luy est commode pour rompre: A-
pres à toutes les sorties il a l'aduantage
de l'eminence, lors que ces Comman-
Commandemens qui enfilent. demens enfilent (c'est à dire, voyent
tout au long des faces) nos fortifica-
tions; ils sont beaucoup plus nuisibles,
parce

parce qu'vn seul coup nettoye & offence tous ceux qui sont dans ce qu'il enfile. Ceux aussi qui voyent par reuers, sont les plus mauuais de tous; mais sur tout ceux qui voyent en cette sorte, ou embouchent vos flancs, ou tels autres lieux principaux qui en deffendent d'autres; parce que si vous ne pouuez demeurer dans ces lieux qui en deffendent d'autres, ce qui sera deffendu de ces lieux sera perdu s'il est attaqué. Il y a aussi des Commandemens où il y a vne riuiere entr'eux & la place, ceux-cy peuuent incommoder, mais non pas prendre la place; d'autres sont coupez à plomb au dessus des places, comme lors que quelque place est bastie au pied d'vne haute montagne escarpee, ceux-cy ne peuuent receuoir autre dommage du Commandement, que par les pierres: tout cecy sont autant de deffauts pour la place à aucuns, desquels on peut remedier, aux autres non: De cela nous parlerons au Chapitre suiuant, où nous enseignerons à remedier à ces deffauts.

Commandemens qui voyent par reuers.

Autres sortes de Commandemens peu nuisibles.

Apres auoir consideré tous les contours & la campagne autour de sa place, qui est proprement l'assiette natu-

relle ; il prendra garde aux pieces artificielles qui ſont faites pour la fortifier, dont les premieres ſont les contr'eſcarpes qui ſont les plus exterieures pieces qui ſont autour d'vne place; il regardera s'il y en a; s'il n'y en a pas, il dira que c'eſt vn deffaut, & le premier de tous ceux qui ſont du corps de la place, auquel on peut facilement remedier; il regardera auſſi s'il y en a; ſi elles ſont faites ſelon la forme & meſure que nous dirons cy-apres; car celles qui ne ſeront pas ainſi, ſeront deffaillantes ; il faudra qu'il prenne particulierement garde ſi elles ſont enfilees, ce qui eſt quaſi ordinaire à toutes les coutr'eſcarpes, encore que ce ſoit vn deffaut ſignalé : Et bien pis ſi elles ſont veuës par reuers, les contr'eſcarpes qui ne ſe flanquent pas, ſont notablement deffaillantes.

Contr'eſcarpes doiuent eſtre obſeruees.

Deffauts des contr'eſcarpes.

En ſuitte il remarquera le foſſé qui eſt apres la contr'eſcarpe, s'il eſt aſſez large, & aſſez profond; s'il eſt veû & flãqué de la place ou des dehors; car tout foſſé qui n'eſt pas flanqué ne vaut rien.

Deffauts des foſſez.

Tant plus on s'approche de la place, tant plus les deffauts qui s'y treuuent ſont conſiderables; c'eſt pourquoy lors qu'il

Place qui n'a point de dehors eſt

qu'il n'y a point des dehors à vne place; *en mauuais estat.* elle est en si mauuais estat qu'vn homme qui est sans armes contre des armez; parce que toutes les attaques que l'ennemy fera seront au corps, & n'y aura rien pour les parer & couurir; c'est pourquoy vne place tant bien fortifiee qu'elle soit, s'il n'y a des dehors elle n'est pas bonne. Par les dehors, i'entens tenailles, demy-lunes, ouurages, córones, & toutes autres ouurages qui se font au delà du fossé du corps de la ville: A ces dehors on doit considerer, s'ils sont assez hauts pour commander aux contr'escarpes qui sont au deuant, s'ils sont flanquez du corps de la place; car les dehors doiuent estre tousiours ainsi flanquez hors les testes des tenailles qui se flanquent d'elles mesmes. Ils ne doiuent pas aussi estre si hauts qu'ils commandent à la place; car par ainsi ils luy nuiroient, & lors qu'ils seroient pris on ne pourroit pas se deffendre contre iceux: il faut qu'ils soient à l'espreuue du Canon, c'est à dire que les parapets ayent dix-huit pieds; on les fait ordinairement de terre, mais quand ils seroient reuestus de murailles, ils n'en seroient pas pires;

Que doit-on entendre par les dehors.

Qu'est-ce qui est requis aux dehors.

faut voir s'ils ſont esboulez, & s'il y a montee facile, ou s'ils ſont reueſtus; ſi les murailles ſont rompuës; ſi les dehors qui couurent quelque porte doiuent eſtre freſez ou paliſſadez au bas, d'autant que par ces lieux-là l'ennemy peut faire ſurpriſe, & la freſe empeſche qu'on ne puiſſe monter & entrer dans la piece; aux autres dehors la freſe n'eſt pas ſi neceſſaire. Les dehors ne doiuent iamais eſtre tellement auancez, ou eſloignez de la place, que le mouſquet ne puiſſe porter iuſques au plus eſloigné; parce qu'ils doiuent eſtre deffendus de la place, ainſi que nous auons dit; ſi on eſt forcé à les faire à vne ſi grande diſtance, il faut qu'ils ſe flanquent d'eux-meſmes; car rien ne doit eſtre ſans eſtre flanqué, ou de la place, ou du corps meſme. Les demy-lunes ne doiuent pas eſtre trop pointuës, pour le moins elles doiuent auoir ſeptante degrez, parce que l'eſtant dauantage elles n'ont point de place dans leurs corps pour mettre les ſoldats qui doiuent faire la deffence, auſſi ne doiuent-elles pas auoir leur angle trop obtus: il ſera bon qu'elles ne paſſent iamais l'angle droit; parce que les ouurant

Dehors ne doiuent eſtre trop auancez.

Demy-lunes, comme quoy doiuent eſtre.

urant dauantage, elles reçoiuent moins de deffence de la place, & demeurant les faces de mesme longueur, elles sont plus contenantes estant en angle droit qu'en tout autre angle. Pour les tenailles elles ont tousiours les pointes des demy bastions aiguës : nous dirons les mesures des vnes & des autres aux Chapitres suiuans, suffira de sçauoir que lors que l'angle est trop obtus ou trop aigu, il y a du deffaut ; au deuant de chaque dehors il y doit auoir le fossé sec ou plein d'eau selon l'assiette du païs.

Tenailles, comme quoy doiuent estre faites.

Reste à considerer ce qui est du corps de la place dont la premiere piece qu'on rencon tre c'est la contr'escarpe, qui doit auoir son glacis, son parapet, sa banquette, & le corridor, selon les mesures que nous dirons apres; elle doit auoir les mesmes qualitez que nous auons dit à celles des dehors, il faut que le bord du fossé, qui est proprement la contr'escarpe soit assez haut, & qu'il y ait pour le moins quinze pieds, depuis le fonds du fossé iusques au chemin couuert: lors que le fossé est sec, il faut aussi qu'il soit tellement escarpé qu'on n'y puisse pas monter estant en bas ; & qu'il n'y ait aucun lieu d'iceluy qui ne soit

Contr'escarpe de la place, comme doit estre.

Contr'escarpe du fossé sec, comme doit estre faite.

soit veû en flanc du corps de la place, autrement c'est deffaut; qu'on prenne aussi particulierement garde que tous les angles qui regardent les milieux des courtines, ou bien les pointes des bastions qu'il y ait des montees pour aller aux chemins couuerts, tant pour la Caualerie que l'Infanterie; c'est vn defaut qu'on treuue assez souuent en plusieurs places, & qui est de grande consequence; car lors que vous voudrez faire quelque sortie vous ne sçaurez par où y aller, ou bien il vous faudra faire vn grand tour, en hazard d'estre descouuert, & ce qui est le pis à vne retraite si on estoit pressé, il faudroit se precipiter dans le fossé.

Montees necessaires aux contr'escarpes.

Aux fossez d'vne place ce qu'il faut obseruer.

Les fossez qui sont autour de la ville sont grandement considerables, ausquels on doit prendre garde; s'ils sont assez profonds, ou comblez, larges, ou estroits; s'ils sont pleins d'eau, ou secs; si l'ennemy peut oster l'eau; s'ils se peuuent facilement passer; car c'est le deffaut qui comprend tout, lors que le fossé se peut facilement passer, ce qui vient, ou pour n'estre pas profond, ou qu'il est fort estroit, ou s'il y a de l'eau qu'il y en a peu; & que si le fonds est ferme,

Defaut des fossez qui comprend tous les autres.

Mauuais fossez.

ferme, ou bien qu'il n'eſt ny veu ny flanqué de la place, & c'eſt le plus grand de tous les deffauts; & particulierement lors que les foſſez vont ainſi en pointe, vis à vis du milieu des courtines, que la partie du foſſé qui eſt vis à vis de la face du baſtion, n'eſt aucunement veuë de flanc: car par ainſi l'ennemy ſe va loger à ladite face du baſtion ſans receuoir aucun dommage des flancs; c'eſt pourquoy il faut prendre garde par tout, ſi le foſſé eſt veû non ſeulement de quelque partie de la place, mais principalement du flanc; s'il y a des butes dans le foſſé qui en couurent vne partie, c'eſt vn deffaut; comme auſſi lors que le foſſé va ainſi en penchant vers la pointe du baſtion, qu'il n'eſt pas veû du flanc oppoſé, il y faut remedier; ſi le pont de la porte eſt fait en voûte de pierre ou auec gros piliers qui couurent la face du baſtiõ des tirs du flanc oppoſé, tout cela eſt fort mauuais. En fin il faut que le foſſé ſoit difficile à paſſer, & qu'il ſoit flanqué du flanc du baſtion qui le regarde.

Autres defauts des foſſez.

Le corps de la place eſt apres le foſſé, duquel le premier & plus remarquable deffaut eſt, lors qu'il y a quelque lieu

Defauts du corps de la place.

lieu qui n'est pas flanqué ; car tout endroit qui est ainsi ne vaut rien. Si ce qui flanque est si esloigné de ce qui est flanqué que le mousquet n'y puisse pas porter, c'est quasi de mesme comme s'il n'estoit pas flanqué; c'est pourquoy il ne vaut guere mieux que l'autre: Car toutes les deffences ne doiuent iamais estre plus longues que le tir du mousquet, lors que le lieu qui flanque est si foible, qu'il peut estre facilement rompu par l'ennemy, il ne vaut pas beaucoup ; c'est pourquoy il faut que tous les flancs soient à l'espreuue du Canon, & qu'outre cela il y puisse du Canon auec son recul : les flancs ne doiuent pas estre trop petits, car c'est la partie qui deffend la place, tellement que s'ils sont trop courts, ils sont deffaillans. Il ne faut pas qu'ils soient trop hauts; parce qu'estans ainsi ils tirent en fichant en bas, & font fort peu de dommage à l'ennemy lors qu'il passe le fossé; s'ils sont bas, il faut qu'ils soient bien couuerts de parapets, tellement que ceux qui seront dedans à la deffence & au maniment de l'Artillerie soient à couuert & en asseurance. Pour estre bien, il y doit auoir flancs bas & flancs hauts;

Deffences ne soient trop longues.

Flancs comme doiuent estre.

hauts; voire quand il y en auroit trois l'vn plus haut que l'autre, pourueu qu'ils ne s'incommodent pas, la place en ſera meilleure, ce qui ſe fait lors qu'ils ſont l'vn plus arriere que l'autre & tous deſcouuerts, comme par degrez; les flancs qui ſont couuerts auec des voûtes ne valent rien, à cauſe que la fumee eſtouffe ceux qui ſeruent à l'Artillerie, & le Canon de l'ennemy donnant dans ces voûtes les fait tomber, & par ainſi ce flanc, & celuy qui eſt par deſſus eſt rendu inutile; les flancs qui ſont couuerts d'vn orillon où d'vne eſpaule quarree, ſont meilleurs que ceux qui ſont tous deſcouuerts; parce que l'ennemy ne les peut iamais bien rompre; & par ainſi ne ſçauroit paſſer le foſſé auec la galerie, pour s'aller attacher au baſtion; les flancs ne doiuent pas eſtre tellement couuerts de leur eſpaule qu'ils ne deſcouurent que la courtine, car ils ſont faits pour deffendre la face du baſtion oppoſé; c'eſt pourquoy ne la voyant pas ils ſont comme inutiles: l'eſpaule quarree eſt meilleure que la ronde, parce qu'elle couſte moins, fait meilleure deffence, à cauſe que les ſoldats s'y rangent, & tirent

Flancs couuerts auec des voûtes, mauuais.

Flancs qui ont vne eſpaule ſont les meilleurs.

tirent de là plus facilement, & toute cette face est plus opposee à l'ennemy.

Faut qu'il y ait place aux flancs pour mettre l'Artillerie.

Tout flanc doit auoir lieu pour placer l'Artillerie, & la mousqueterie; c'est pourquoy on destine le tiers qui est le flanc couuert à l'Artillerie, & les autres deux tiers sont pour la mousqueterie; les parapets des flancs ne doiuent point estre de pierre, ny d'aucune chose qui fasse esclats, mais de bonne terre grasse bien battuë; parce que cette partie estant la plus opposee au Canon, si elle estoit couuerte de massonnerie, outre qu'elle seroit plus facilement rompuë, le débris tuëroit ceux qui font la principale deffence de la place. En fin les flancs sont la partie la plus considerable de la fortification; c'est pourquoy elle doit estre faite la plus parfaite qu'il est possible.

Partie d'vn bastion.

Tout le corps d'vn bastion est composé des demy gorges, flancs, faces, & angle qui est fait par icelles; nous auons dit du flanc, nous dirons des autres parties: les demy gorges doiuent estre raisonnablement grandes, parce que trop petites, font aussi trop petit le bastion, & ne peuuent pas contenir flanc bas & flanc haut: trop gran-

Demy gorges, comme doiuent estre.

des

des font les lignes de deffence trop longues, retranchent des deffences,& contraignent à faire les flancs plus petits. Il nous faudra parler plus particulierement de cecy dans le discours de la Fortification; c'est pourquoy nous le laisserons iusques à son lieu; les faces des bastions trop longues font, ou que les lignes de deffence sont trop longues, ou que les bastions n'ont point aucune deffence de la courtine, ou que les flancs sont trop petits, & tous ceux-là sont autant de deffauts; c'est pourquoy elles ne doiuent pas estre trop longues, aussi trop courtes ne valent rien; parce que le bastion est necessairement trop petit & incapable d'aucune deffence; & à la moindre mine qui ioüe, il n'y a plus moyen de s'y retrancher, ou lors que quelque bombe tombe dedans, il fracasse tout ce qui s'y treuue, & peu de soldats s'y peuuent mettre pour faire la deffence; les mediocres sont les meilleures. Reste à dire de l'angle du bastion, les aigus ne sont pas bons, & les obtus sont encore pires; les aigus rendent la place estroite, ont vne grande pointe, où ne peut loger personne pour la deffence; cette

Comme doiuent estre les faces des bastions.

De l'angle du bastion.

cette pointe peut estre facilement rompuë, & les faces du bastion, bien que fort longues ne font point de contenance dans le corps, tellement qu'on tombe aux deffauts des petits bastions; les obtus sont encore pires, mais les droits sont les plus parfaits. Les Anciens estoient d'opinion que les obtus estoient meilleurs, mais cela est faux, comme nous prouuerons en son lieu; & cela est merueilleux dans la Nature, que toutes les perfections consistent dans la mediocrité, & tousiours les extremitez sont vitieuses, comme nous pouuons mesme remarquer aux angles des bastions. Il faut donc estimer vn bastion de modiocre grandeur, meilleur que ny les trop grands ny les trop petits: des courtines on en doit dire de mesme; car les trop longues ne valent rien, & les trop courtes sont mauuaises: nous demonstrerons tout cela en son lieu.

Bastions, angles droits sont les plus parfaits.

La perfection est tousiours dans la mediocrité, les extrémitez sont vitieuses.

Courtines comment doiuent estre.

Qu'il y ait des portes secrettes par lesquelles on puisse sortir à couuert sans estre veus de la campagne, tant pour aller en garde; & deffendre les dehors, comme aussi pour faire les sorties.

Portes secrettes necessaires.

Les

Les meilleures murailles, ſont celles qui ſont de matieres plus douces, comme pierre blanche, moilon; mais celles-cy ont ce deffaut qu'elles gelent, & ne durent pas; la brique eſt la meilleure; les matieres qui eſclattent ſont les plus mauuaiſes; la terre ſans reueſtement ſeroit meilleure que tout cela ſi elle pouuoit ſe tenir auec vn talu raiſonnable; mais parce qu'elle s'eſboule, & fait en fin montee facile par tout, ou bien il faut reparer quelque choſe tous les ans; elle n'eſt pas bonne ſans muraille: or toutes les murailles ont eſté baſties pour tenir en aſſeurance les habitans; c'eſt pourquoy il faut que le contour d'icelles ſoit de muraille, afin d'empeſcher que tant ceux de la ville, que ceux de dehors ne puiſſent entrer, ny ſortir: Et à cét effect lors qu'il n'y a que de la terre, on met vne freſe de bois, qui empeſche qu'on ne ſe puiſſe couler par ces grands talus, & lors qu'il n'y en a pas, c'eſt vn deffaut, où il faut qu'au bas de la berme il y ait vne haute paliſſade, qui faſſe le meſme effect. Les murailles doiuent eſtre aſſez eſpaiſſes, pour ſouſtenir la terre des rempars; ſçauoir au bas quinze

Murailles comme quoy doiuent eſtre.

Pourquoy les villes doiuent eſtre enfermees de murailles.

Freſes ou paliſſades, pourquoy neceſſaires.

ze ou vingt pieds ; au haut quinze ou dix pieds, hautes par dessus le fonds du fossé, cinq toises, quelquefois plus selon l'assiette des lieux; elles ne doiuent iamais estre trop basses, afin qu'elles ne soient faciles à estre escaladees, & lors qu'il s'en treuue de telles elles sont mauuaises; comme aussi tous les lieux bas, soit par quelque rupture ou autrement, sont defectueux : les perfections des murailles seront escrites en leur lieu, icy nous n'entendons parler que des deffauts.

Mesures des murailles.

Parapets, pourquoy faits, & comment doiuent estre.

Les parapets sont necessaires aux places pour combattre à couuert, lesquels doiuent estre de terre à l'espreuue du Canon; c'est pourquoy aux places où il n'y en a pas tout autour, c'est vn manquement notable; lors aussi qu'ils sont faits de muraille, ils ne valent guere, parce que les esclats tuënt plus de monde, que ne fait pas la bale; ceux qui sont aussi trop minces ne valent pas dauantage; il faut, comme nous auons dit, qu'ils soient d'espaisseur suffisante pour resister au Canon, pour le moins de seize ou dix-huict pieds; ils doiuent auoir leur banquete, afin qu'on puisse tirer par dessus, bien qu'en

qu'en cecy il y ait diuerses opinions; car les vns les veulent hauts, les autres bas. Il faut qu'ils aillent en penchant, de façon que tirant par dessus on puisse descouurir iusques au pied du fossé: entre ce parapet & celuy des rondes il y doit auoir vn chemin pour pouuoir passer les rondes, & afin que la muraille estant battuë & rompuë, le parapet ne tombe dans le fossé. *Chemin des rondes, pourquoy fait.*

Les rempars doiuent estre fort larges, de façon que par tout on puisse faire rouler & tirer le Canon, tellement qu'il faut que leur espaisseur soit de vingt-cinq à trente pieds; il faut qu'on y puisse monter commodément par tout, & qu'ils soient de bonne terre; ceux qui ne sont pas ainsi sont deffaillans, & encore bien plus lors qu'il n'y en a point pour tout; car il n'y doit auoir aucune partie dans la place qui ne puisse resister à la batterie de l'ennemy. *Rempars, comme doiuent estre.*

Il faut que les portes soient asseurees contre les surprises, & à cét effet elles doiuent estre couuertes de quelque dehors, comme demy-lune ou autre piece; car lors qu'il n'y a qu'vne entree seule, elles ne valent rien; comme aussi *Portes doiuent estre asseurees contre les surprises.*

lors

lors qu'à chaque entree il n'y a qu'vne fermeture; comme vne porte seule, ou vn pont-leuis; que s'il y a deux ou plusieurs entrees, & qu'elles soient fort proches l'vne de l'autre, c'est deffaut; comme aussi il est fort considerable lors que les entrees sont sur vne ligne droite, & qu'vn seul coup les peut enfiler, s'il n'y a point des Corps de garde entre les portes cela est mal asseuré; comme aussi si les Corps de garde sont mal couuerts: c'est vn grand deffaut lors que tout ce qui ferme se peut embarasser facilement, & qu'on n'a rien de reste pour faire resistance: de mesme lors qu'on peut aborder les portes sans passer ny fossé ny pont; les portes aussi qui ne sont flanquees de la place ne valent rien; les portes qui sont dans les flancs sont mal placees, comme aussi lors qu'elles sont aux faces des bastions; car leur vray lieu est au milieu de la courtine; les ponts doiuent estre de bois & les piliers aussi, là où ils sont en voûte, ou auec des piliers de pierre ils ne valent rien, parce qu'ils empeschent les deffences des flancs. En fin les portes qui peuuent estre abordees & forcees facilement sont tres-mauuaises.

Portes comme doiuent estre faites.

Quelles portes sont mauuaises.

On

On remarquera que tous les ouurages interieurs, & qui s'approchent plus du centre de la place soient plus hauts que les exterieurs, & qui s'en esloignent; comme par exemple les premieres contr'escarpes sont les ouurages plus bas; s'il y a vne tenaille apres cela, elle doit estre plus haute que cette contr'escarpe, & si dans la tenaille il y a vne demy-lune, elle doit commander à la tenaille, & le parapet de la place doit estre plus haut que tout cela; & si plus arriere il y a quelque Caualier, il doit voir par dessus tout; & ainsi tousiours par degrez que les dehors plus esloignez soient plus bas que les corps qui sont plus en dedans, afin que l'ennemy ayant pris ces premiers trauaux soit commandé des autres, ou au contraire s'ils estoient plus hauts apres que l'ennemy les auroit pris, il s'en preuaudroit auec auantage contre la place. *Portes doiuent estre asseurees contre les surprises.*

Entre le rempart & les maisons, il y doit auoir vne ruë large qu'on appelle place d'armes, afin que les soldats s'y puissent rendre en cas d'alarme, & c'est vn deffaut que les maisons soient attachees au rempart, pour plusieurs raisons que nous dirons apres. *Place d'armes entre le rempart & la ville.*

Lors

Lieux enfilez, mauuais. Lors qu'il y a quelque lieu qui eſt enfilé de quelque commandement, s'il n'eſt couuert par des trauerſes il ne vaudra rien, c'eſt à quoy on doit remedier, ſi on n'en veut receuoir vn ſignalé dommage.

Embouscheures des riuieres, comment aſſeurees. Aux places où quelque riuiere paſſe par le milieu, il faut prendre garde que les entrees ſoient bien paliſſadees, & qu'elles ſe ferment auec des bonnes chaiſnes, ou autres inuentions; car ces lieux-là s'ils ne ſont bien fermez, ils ſont fort ſubiets aux ſurpriſes.

Embouscheures des eſgouſts. De meſme, les embouscheures des eſgouſts doiuent eſtre conſiderees, ſi elles ſont bien grillees, & ſi on n'y peut pas faire paſſer des hommes par là, ou bien ſi ce qui les ferme peut eſtre facilement rompu, ce ſont encore des lieux aſſez dangereux pour les ſurpriſes.

Places maritimes, comme doiuent eſtre aſſeurees. Les places maritimes qui ont vn port doiuent eſtre aſſeurees, ou par les forts, & chaiſnes qui ferment le paſſage, ou qui deſcouurent & peuuent empeſcher que rien n'y entre: ou bien il y doit auoir des bonnes & hautes murailles de ce coſté-là, & quelques flancs, plate-formes & caualiers, garnis de

de bons Canons qui regardent ſur le port. Les portes auſſi qui ſont ſur le port, doiuent eſtre extraordinairement bien aſſeurees par les herſes, orgues, paliſſades, & autres inuentions; car l'ennemy peut venir ſecrettement & promptement pour ſurprendre ces places: c'eſt pourquoy, où il n'y aura pas ces deffences, ce ſeront autant de deffauts qu'il faut taſcher à reparer.

Places dans les marais, comment doiuent eſtre aſſeurees.

De meſme, les places qui ſont dans les eſtangs & marais ne doiuent pas s'aſſeurer tant en leur aſſiette, que meſme du coſté des marais il n'y ait des flancs: & il ſeroit bon qu'au pied des murailles il y euſt tout autour des paliſſades fortes & hautes; car en temps d'Hyuer lors que tout eſt glacé, tels lieux qui n'ont aucun flanc ſont faciles à prendre. Pour moy i'eſtime qu'il n'y doit auoir aucun lieu dans vne place qui ne ſoit flanqué, fuſt-il bordé d'vn tres-haut precipice; car quand ce ne ſeroit que pour découurir, les flancs y ſont touſiours neceſſaires: il eſt vray qu'aux lieux où il eſt impoſſible que le Canon batte, il n'y faut que des ſimples parapets à l'eſpreuue du mouſquet; & il n'eſt pas auſſi neceſſaire que les

Tous lieux doiuent eſtre flanquez.

 flancs

flancs soient si grands; car d'ordinaire en ces lieux on n'a pas la commodité de s'auancer; c'est pourquoy des redens seront vne fortification suffisante aux lieux qui ne peuuent estre pris que par surprise.

Pour bien connoistre les deffauts d'vne place.

En fin pour bien connoistre les deffauts d'vne place, il faut sçauoir en quoy consiste sa perfection, & tout ce qui manquera ou sera contraire, sera deffaut: En general on doit sçauoir aucunes maximes qui sont vniuerselles, & ausquelles tous consentent; & tout ce qui se rencontre contraire à ces maximes, est absolument deffaut: Ces maximes sont qu'il n'y ait aucun lieu autour de la place qui ne soit flanqué;

Maximes generales de la fortification.

Que toutes les parties ou fortifications exterieures soient veuës, commandees & flanquees du corps de la place; Que tant ce qui flanque, comme ce qui est flanqué soit à l'espreuue du Canon; Que tous les parapets & couuertures soient de matieres douces, & qui ne fassent point d'esclats; Qu'il n'y ait aucun ouurage en la place ou autour d'icelle auquel on puisse aborder sans passer vn fossé; Que tous les ouurages exterieurs soient commandez des interieurs

rieurs par degrez en montant vers le dedans; Que les deffences obliques lors qu'elles sont seules ne soient point estimees pour vraye deffence; Que là où il n'y a autres deffences que de fort hautes, & qu'on ne peut tirer qu'en fichant en bas, ne sont point bonnes; Que toute sorte de deffence n'excede iamais la portee du mousquet, & particulierement celle qui est depuis le flanc iusques à la pointe du bastion qui est la principale, & d'où dépend la force d'vne place.

Autres choses ausquelles on doit auoir égard.

Du reste on aura égard aux mesures qui sont escrites dans la fortification, car ce qui s'en esloignera le plus vaudra moins: on aura aussi égard semblablement aux matieres, assiettes, & autres circonstances que nous deduirons amplement dans le discours de la fortification.

Aduis aux Gouuerneurs pour connoistre les deffauts de leurs places.

I'aduertiray encore les Gouuerneurs, que pour apprendre à bien connoistre les deffauts des places, il faut qu'ils se treuuent à plusieurs sieges, & ainsi ils verront comme on prend ses aduantages en attaquant; ils feront aussi en sorte que les personnes entenduës au mestier, & qu'ils connoistront particu-

lierement, qui passeront par leur place, veulent prendre la peine d'en faire le tour, & en dire leur aduis, les escoutant fort bien, & leurs raisons; mesmes ils feront bien si estans au logis en leur particulier ils escriuoient; car au bout du temps ils pourroient confronter les opinions de tous, & iuger quelles seroient les plus raisonnables; quelquefois il arriue qu'vne personne s'aduisera d'vn deffaut lequel on n'aura pas reconnu en plusieurs annees: c'est pourquoy il est bon de prendre l'aduis de plusieurs, car cela ne nuit aucunement; s'il y a quelque chose de bon on le prend, les extrauagances on les laisse. Le Gouuerneur se doit aussi promener souuent autour de sa place, & par le contour de la campagne, considerant attentiuement comme il attaqueroit la place s'il estoit du party contraire, ou comme il attaqueroit vne semblable sur l'ennemy; il doit aussi tousiours s'imaginer que l'ennemy sçait tous les deffauts de sa place, aussi bien que luy-mesme; car il les peut sçauoir, & tousiours il faut tellement se fortifier qu'on mette l'ennemy au pis faire, & tenir pour asseuré qu'il attaquera

Faut mettre l'ennemy

taquera

taquera tousiours le plus foible, & par ainsi on connoistra son deffaut, & on y remedira.

au pis faire.

CHAPITRE XIII.

Ce qu'vn Gouuerneur doit sçauoir des Fortifications, pour remedier aux deffauts de sa place.

BIen que i'aye amplement escrit des fortifications, & qu'il semble comme superflu de repliquer icy la mesme chose; neantmoins parce que i'estime qu'il est tres-necessaire qu'vn Gouuerneur sçache les fortifications, au moins pour sçauoir connoistre & remedier aux deffauts de sa place, i'en parleray icy succinctement, & tiendray vn milieu entre les deux extrémitez, de ne les sçauoir pas du tout, ou d'aller rechercher beaucoup de choses qui ne sont pas necessaires: le premier est insupportable, & l'autre est inutile. Il semble aux ignorans qu'ils se font tort de sçauoir ce qui est de leur mestier, & qu'vn Gouuerneur ne doit sçauoir autre chose que se bien battre, comme si cette charge ne demandoit ny science ny conduitte, mais simplement vn

Sera traitté succinctement des fortifications.

Gouuerneur doit par dessus le courage auoir d'autres qualitez.

courage brutal, à ce conte les plus determinez soldats seroient les meilleurs Gouuerneurs. La qualité d'homme de cœur doit estre generalement à tout homme qui porte espce; mais, celle de sçauant & experimenté ne conuient qu'aux personnes d'esprit qui ont consommé leur vie à l'estude & à l'exercice des occasions où ils se sont treuuez. La science prepare l'esprit pour se pouuoir preualoir des choses qu'on voit & qu'on experimente; car ce n'est pas le tout que de se treuner en plusieurs sieges & en plusieurs combats, il faut faire reflexion sur tout ce qui se passe; remarquer les deffauts & les inconueniens qui arriuent, & profiter des choses bien faites; se souuenant des auantages qu'on en reçoit, & rapporter le tout aux maximes de la science qu'on a appris, & raisonner comme l'vn se rapporte à l'autre; de là on fait des consequences qui nous donnent des grandes lumieres pour nous gouuerner, non seulement en semblables accidens, mais encore aussi à tous autres qui se presentẽt, bien que differens de ceux qu'on a veus. Aussi il est à remarquer que ceux qui vont à la guerre sans auoir aucune con-

La science à quoy sert.

Comme on doit profiter de ce qu'on voit.

Qui n'a point de science ne peut remarquer ce qu'il voit.

connoiſſance de cette profeſſion, n'y profitent pas beaucoup, parce qu'ils ne ſçauent la pluſpart du temps, ny comment ny pourquoy ſe font les choſes; il y a des ſoldats qui ont porté toute leur vie les armes, veû vne infinité d'occaſions, qui ne ſçauent ce que c'eſt de la guerre; c'eſt pourquoy ny l'eſtude ſeule, ny l'experience ſeule ne peuent pas rendre vn homme aſſez entendu à ce qui doit eſtre ſceu de la guerre; & particulierement en ce qui eſt de l'attaque, & la deffence des places qui ſont les deux choſes qui doiuent eſtre principalement ſceuës auiourd'huy des gens de condition, & de ceux qui aſpirent aux plus hautes charges; car pour les batailles nous n'en donnons preſque plus, d'autant que les places fortifiees en oſtent le moyen, parce que ny l'vn ny l'autre party ne peut forcer ſon ennemy à donner bataille s'il ne veut, ayant par tout des lieux pour ſe retirer, & ſe couurir; Et il eſt tres-difficile que les deux partis ſoient en telle egalité des forces & des conſiderations que tous deux ſe reſoluent de propos prémedité de donner vne bataille, ce qui ſeroit fort rare, quand

L'experience ſeule ny l'eſtude ſeule ne ſuffiſent pas, faut l'vn & l'autre.

La ſcience que les gens de condition doiuent ſçauoir.

Pourquoy on donne peu de batailles.

bien il se rencontreroit : mais des attaques & deffences des places, on en voit tous les iours ; & c'est la science qui est particulierement propre à vn Gouuerneur, par consequent la fortification, qui luy est autant necessaire, qu'à vn Medecin la connoissance du corps humain : C'est pourquoy i'en parleray icy, laissant à part toutes les pedanteries & les subtilitez inutiles, que les Autheurs ont accoustumé d'escrire. Ie discoureray seulement de ce qu'vn Caualier, & vn homme de guerre doit sçauoir, en monstrant premierement en quoy consiste la vraye science des fortifications, & que la plus-part des choses qui sont escrites, sont resueries qui ne font que perdre le temps, & troubler l'esprit de ceux qui s'y appliquent.

Autheurs escriuent choses inutiles.

Chapitre XIV.

En quoy consiste la perfection de la Fortification.

Pourquoy on fortifie.

IL n'y a personne qui ne sçache bien que la fortification a esté treuuee pour se deffendre auec auantage, c'est la fin vniuerselle ; mais la fin de la forme

me de la fortification, ou la raison pourquoy on donne telle forme à la fortification, c'est afin que toutes les parties soient flanquees; c'est à dire qu'il n'y ait aucun lieu dans la place qui ne soit veû par costé; par estre veû, on entend estre deffendu; & par estre deffendu, on entend auec les armes desquelles on se deffend de loin, lesquelles sont ou le Canon, ou le mousquet; de là vient vn doute à quelle distance on doit mettre la partie deffenduë de celle qui la deffend, ou du mousquet, ou du Canon; l'opinion la plus commune & la meilleure est auec le mousquet, comme i'ay assez déduit dans mon Liure, tellement qu'il reste pour asseuré que la fortification doit estre de telle forme, que toutes ses parties soient deffenduës à la longueur du tir du mousquet: On demande combien est ce tir, i'ay dit que le plus long est de cent octante pas, c'est à dire cent cinquante toises, le tir mediocre cent cinquante pas, c'est à dire de cent vingt-cinq toises; des moindres ie n'en ay point parlé comme inutiles, qui sont de cent vingt pas, c'est à dire cent toises; i'entens tout cecy des bons mousquets

Pourquoy on donne cette forme à la fortification.

Que c'est estre flanqué & deffendu.

La deffence du mousquet meilleure

Tirs du mousquet.

On a changé les mousquets.

quets des garnisons qui doiuent estre tels que ceux qu'on portoit & tiroit auec les fourchettes, lesquels depuis quelques annees on a changez, & fait moindres auec iuste raison pour les pouuoir porter, manier, & tirer en campagne plus commodément. On demandera donc quelle portee on doit prendre, pour ne manquer pas; ie diray la mediocre, tellement donc qu'il sera posé pour constant, que toutes les faces de la place doiuent estre deffenduës à la distance de six vingt toises.

On peut fortifier en diuerses façons.

Or parce que cecy se peut faire par diuerses façons, comme par angles rentrans, tenailles, demy bastions, & autres que nous monstrerons en l'irregulier; on sera encore en doute laquelle est la meilleure de toutes ces formes; le commun consentement asseure que c'est auec les bastions qui sont composez, de gorges, flancs, faces, & angles, & supposent entre l'vn & l'autre vn espace qui s'appelle courtine.

Diuision des parties.

Iusques-là quant à la forme, tout le monde est d'accord, mais on est en grand dispute pour les quantitez de chaque partie, & comme l'vne doit estre proportionnee à l'autre; & c'est de

là

là que viennent les diuersitez des constructions des fortifications, qui peuuent estre infinies, par les combinations qui peuuent estre faites de toutes ces parties en augmentant ou diminuant chacune d'icelle, plus ou moins selon la fantaisie: Voila donc que par ce discours nous aurons appris que la perfection de la forme de la fortification consiste à faire que la place soit bien flanquee par des corps esloignez l'vn de l'autre à certaine distance, & que la partie la plus esloignee qui est deffenduë, ne soit pas plus esloignee de celle qui deffend, que de six vingt toises, ou au plus de cent cinquante, & que la diuersité des constructions ou des formes de ces bastions, consiste en la diuision de cette extension de six vingts, ou cent cinquante toises, qu'on doit diuiser en courtines, gorges, flancs, & faces. Il faut donc chercher quelle est la meilleure diuision de toutes, afin d'auoir cette perfection que nous cherchons: Demeurans sur cette supposition que la place qui est mieux flanquee est la meilleure, puisque la fin de sa forme est de flanquer & d'estre flanquee.

La perfection de la forme de la fortification.

Les

On ne peut discourir certainement sur ce qui n'a point de terme arresté.

Les choses qui n'ont aucun terme arresté, sur lequel on puisse fonder son discours, sont tres-difficiles à resoudre, parce que quelque supposition que vous puissiez prendre, on en pourra donner vne autre vn peu plus grande ou moindre, qu'on prouuera auec mesme raison estre aussi bonne que l'autre ; ce qui ne se fait pas là où il y a quelque mediocrité determinee, comme l'angle droict pour la pointe du bastion: pour moy i'ay consideré diuerses diuisions des parties, & voyant que chacun presque la mettoit differente, ie me suis arresté à la mediocre, & à celle à laquelle i'ay veu que plus de personnes s'accordoient, & qui m'a semblé conuenir mieux aux vsages des parties de la fortification:& pour ce faire i'ay pris la premiere ligne qui est donnee; sçauoir le costé de la figure. Car il est certain que fortifier suppose vn suiet, c'est à dire quelque chose qu'on fortifie ; ce qu'on fortifie c'est quelque place: il faut donc supposer quelque place auant que fortifier, la place ayant quelque figure,& nostre discours estant sur les figures,il faut donc supposer quelque figure pour

Quelle diuision i'ay prise.

pour la fortifier, & la methode de ceux qui ſuppoſent ou conuiennent par la ligne ou diſtance qui eſt de la pointe d'vn baſtion à autre, eſt ridicule; parce qu'on ſuppoſe ce qu'il a fallu chercher, & on cherche ce qu'on doit ſuppoſer; ce qui eſt directement contraire à l'ordre de la ratiocination. Ie m'explique, ie veux par exemple fortifier vn Exagone, ie ſuppoſe vne ligne qui ſoit la diſtance de la pointe d'vn baſtion à autre, pour mettre cette ligne de la iuſte meſure qu'elle doit eſtre, il faut ou qu'en retrocedant par pluſieurs operations i'aye cherché & trouué la ligne de deffence, ou le coſté de la figure, qui ſont les meſures, & augmenté ou diminué ma ligne de la diſtance d'vne pointe de baſtion à autre, iuſques à ce que i'auray treuué la ligne de deffence, ou le coſté de la figure ſans ſuiure le tir du mouſquet; ou bien il faut que i'aye premierement poſé ou le coſté de la figure, ou la ligne de deffence, & que de là i'aye inferé combien eſt la diſtance d'vn baſtion à autre, & par ainſi ie donne vne conſtruction toute contraire à la ſuite du raiſonnement, & fais ſuppoſer ce

Conſtruction ridicule.

Comme on cherche ce qu'on doit ſuppoſer.

ce que i'ay cherché, & cherche ce que i'ay ſuppoſé; ce qui eſt tout à fait abſurde. Pour donner cela plus facilement à entendre pour conſtruire vn Exagone, ils diſent tirer vne ligne de 202. pas, la diſtance d'vne pointe de baſtion à autre, & là deſſus ils conſtruiſent la fortification : Ie leur demande, pourquoy mettez vous cette ligne de 202. pas de longueur, ils diront afin que i'aye ma ligne de deffence de cent cinquante pas. Ie leur demanderay, comme ſçauez vous qu'elle viendra de cent cinquante pas, il faut qu'ils diſent; parce qu'ils l'ont deſia ſupputee: donc la cauſe de faire cette ligne telle eſt la ligne de deffence: donc vous mettez & faites ſuiure la cauſe apres l'effect, & nous faites chercher ce que vous auiez ſuppoſé pour treuuer la diſtance d'vne pointe de baſtion àl'autre, ce qui eſt contre tout ordre, & vn caprice ſeulement pour embroüiller l'eſprit, & faire admirer dauantage cette ſcience aux eſprits foibles, qui ne raiſonnent pas iuſques aux fondemens des ſciences, & qui croyent les choſes de haute ſpeculation lors qu'ils ne les entendent pas, parcequ'ils ne recherchent pas

Exemple.

Ce n'eſt que pour embroüiller l'eſprit.

pas les principes, & ne distinguent pas si la difficulté vient de la confusiõ qu'on y donne, ou si c'est de la chose mesme. Ie diray donc que toutes telles sortes de constructions ne valent rien,& sont des amusemens qu'ils vont chercher par vn long circuit ce qu'on peut treuuer d'abord, qui est de faire vne place qui soit bien flanquee par tout au tir du mousquet;car c'est ce qu'on cherche.

Ces constructions ne valent rien.

Aussi fascheuses sont les constructions qui se font,supposant lediametre de la figure; car si on leur demande, pourquoy le faites vous de cette quantité ,ils diront,afin que i'aye la ligne de deffence de telle longueur: il falloit donc mettre la ligne de deffence la premiere puis que d'elle dépend tout le reste.

Autres constructions fascheuses.

Plus impertinens sont encore ceux-là qui supposent la face du bastion, & la proportion qu'elle a au reste de la ligne de deffence; parce que celle cy outre les absurditez cy-dessus alleguees qu'elle a, elle suppose que les mesures des parties de la fortification se doiuent conformer toutes,& dépendent de la face du bastion, laquelle est la moins principale,&doit estre la der-

Autres impertinens.

Face du bastion est la partie moins considerable.

derniere en l'ordre de la construction; mesme celle-cy est la partie la plus deffaillante, d'autant qu'elle pâtit tousiours, puis qu'elle est flanquee, & c'est celle qu'on attaque.

Autre sorte de construction.

Il y en a plusieurs qui tirent vne ligne à plaisir, sur laquelle ils font l'angle du bastion, & puis apres suiuent le reste de la construction: mais celle-cy en apparence seulement est differente des autres; car encore qu'il fasse l'angle, c'est par la face du bastion qu'il commence; & par ainsi il suppose l'inconneu, ou doit l'auoir treuué auparauant; En fin ce n'est qu'embroüiller le vray ordre naturel, & par ce moyen faire paroistre difficile ce qui est de soy tres-facile.

Ces maniers ne peuuent seruir à la pratique.

Toutes les manieres cy-dessus escrites, ne peuuent estre que tres-difficilement pratiquees aux traces qu'on fait sur le terrain, & puis qu'on apprend cét art pour s'en seruir, pourquoy ne l'escrit-on de telle façon qu'on s'en puisse seruir; c'est pourquoy il faut mespriser toutes ces constructions comme inutiles & confuses.

Il seroit ennuyeux & superflu d'apporter plusieurs autres sortes de con-

ſtructions qu'on fait, & peut inuenter differentes l'vne de l'autre, ou en la ſuitte de la compoſition, ou en l'alteration de la quantité.

Je diray ſeulement que les plus raiſonnables conſtructions, ſont celles qui ſuppoſent premierement la ligne de deffence, & ſur celle-là font leurs diuiſions des parties; parce que veritablement c'eſt de celle-là & de ſon extenſion que dépendent les quantitez des autres. Mais parce que nous auons vne autre ligne qui luy eſt touſiours égale ou approchante, & qui precede en l'ordre naturel, nous la ſuppoſons premiere, afin d'auoir vne tres-grande facilité en la conſtruction, tant ſur le papier, que ſur le terrain, & cette ligne eſt le coſté de la figure, qui eſt preſque touſiours égal à la ligne de deffence, au moins au Pentagone, & en l'Exagone, & aux autres qui ſuiuent, & ſi elle eſt differente, c'eſt de fort peu, ou bien c'eſt à noſtre aduantage; c'eſt pourquoy nous l'auons priſe pour fondre ſur icelle noſtre conſtruction: car comme nous auons dit, lors qu'on fortifie, on fortifie quelque choſe, c'eſt pourquoy il faut connoiſtre ce qu'on

Quelles conſtructions ſont meilleures.

Il eſt mieux de ſuppoſer le coſté de la figure.

qu'on doit fortifier, qui eſt la figure donnee.

Il me ſemble que i'ay aſſez perſuadé par raiſon, que la methode de fortifier, la plus facile eſt celle qui ſuppoſe la figure: Or de la figure c'eſt le coſté ſur lequel on fait la diuiſion des parties. Il faut donc premierement poſer le coſté de la figure de la meſure qu'il doit eſtre: nous auons cy-deuant dit que c'eſt du tir du mouſquet, c'eſt à dire cent vingt, ou cent cinquante toiſes. Cette ligne ſe diuiſe en deux demy gorges, & vne courtine: la demy gorge, ie la prens de la ſixieſme partie de toute la ligne, qui eſt vingt ou vingt-cinq toiſes, tellement que la courtine ſera de quatre-vingt ou de cent toiſes. Mais auant que paſſer outre, diſon plus particulierement comme il faut conſtruire ces figures, & la meſure de leurs parties.

Sur le coſté de la figure on doit faire la diuiſion.

Chapitre XV.

De la conſtruction de la Fortification, & de la ligne de deffence.

Comme il faut conſtruire

Pour conſtruire vne figure reguliere ſur le papier, il faut ſuppoſer de cõbien

bien de coftez vous la voulez, & faire vn cercle, lequel vous diuiferez en autant de parties, tirant des lignes d'vne diuifion à autre comme en la premiere figure, vous aurez voftre figure à fortifier: aucuns l'appellent Polygone ou Polypleure, & moy pour euiter le meflange des langues, encore que i'entende la Françoife, la Grecque, la Latine, & plufieurs autres également, ie me fers des mots François qui font en vfage lors que i'efcris en François, dont le cofté fera A B, lequel diuiferez en fix parties, & vne de ces parties proche de l'angle comme C B, fera la demy gorge, & B D, fera l'autre demy gorge; & ainfi fur tous les autres coftez de la figure vous ferez toutes vos demy gorges, fur l'extremité de ces demy gorges, comme C D, vous efleuerez perpendiculairement les flancs C E, D F, auffi longs comme la demy gorge C B, pourfuiuant ainfi à tous les autres par les extrémites E F, des flancs C E, D F, vous tirerez la ligne E F, & par le centre H, & par l'angle de la figure, tirez à plaifir la ligne G H, qui coupera en deux parties égales en I, la ligne E F, vous prendrez la longueur d'vne des moitiez

vne figure reguliere.

Demy gorges.

Flancs.

moitiez qui soit I F, & la porterez depuis I, en ces lignes qui s'entre-croisent iusques en G, sur la ligne que vous auez tiree depuis le centre, & du point G, par les extrémitez E F, tirez les lignes G E, G F, ce seront les faces du bastion, lequel aura sa pointe ou angle flanqué E G F, droit, & la ligne de deffence sera G K, le flanc droit sera C E; & D F, & le flanc oblique sera K L: la ligne qu'on appelle capitale sera B G, la courtine K C. Pour sçauoir combien vaut chaque partie, vous le connoistrez par l'eschelle en supposant vne des parties de quelque longueur ainsi que nous dirons apres. Cette construction sert en l'Exagone, qui est la figure de six angles ou six bastions, & aux autres qui en ont plus pour celles qui ont moins, nous le dirons à cette heure. Pour faire le fossé, prenez la longueur de la demy gorge C B, & portez cette distance deuant la face du bastion, en tirant la ligne V M, parallele à icelle, & autant esloignee du bastion comme la demy gorge, & ce sera la largeur du fossé. Vous en ferez de mesme aux autres faces iusques à ce qu'elles se rencontrent aux points V, vis à vis du milieu de la cour-

Reste de la construction.

Comme on peut sçavoir les mesures des parties.

Fossé.

courtine, & au point M, vis à vis de la pointe du bastion, à la distance de quatre ou cinq toises, vous tirerez la ligne O, parallele à V M, qui representera le chemin couuert, auec la ligne V M. Si vous en voulez tirer vn autre parallele à celle-là, à la distance de 8. ou 10. toises, elle representera le glacis ou esplanade. Au dedans de la place, vous tirerez la ligne P, parallele au contour de vostre figure, & esloignee d'iceluy de 4. toises, qui representera le parapet du rempart, & le chemin des rondes tout ensemble: la ligne Q, sera tiree parallele au costé de la figure marquee A B, & esloignee d'iceluy costé; d'autant comme la demy gorge est longue, celle-cy representera le rempart, y compris le parapet.

Chemin couuert.

Glacis.

Parapet.

Rampart.

Maintenant pour sçauoir les mesures de chaque partie, vous ferez vne eschelle qui se fait ainsi: tirez à part hors de vostre dessein vne ligne R S, qui soit aussi longue que la ligne de deffence K G, ou pour plus facilement tracer sur le terrain aussi longue que le costé de la figure A B, laquelle vous diuiserez en autant de parties qu'il y a de toises dans la portee

Pour faire l'eschelle.

portee du mousquet, sçauoir en 120. ou en 150. mettant les chiffres de dixaine en dixaine, cette eschelle vous seruira pour sçauoir les mesures de chaque partie: Comme par exemple, si vous voulez sçauoir combien est la face du bastion, ouurez le compas autant comme est E G, & portez-le sur l'eschelle, vous treuuerez qu'elle aura 48. toises. Pour sçauoir combien est le demy diametre de la figure, ouurez le compas depuis B, iusques à H, vous treuuerez qu'il sera égal à toute l'eschelle, c'est à dire au costé de la figure, mais à vn Ortogone vous treuueriez qu'il y auroit toute l'eschelle, & que le compas passeroit de 46. toises, & ainsi ce diametre auroit 196. toises, & ainsi des autres; & cecy nous seruira autant que le plus iuste calcul que vous sçauriez faire au monde par les Sinus ou Logarismes, ou par l'Algebre; car au bout du conte, manquer d'vn pied ny de deux, ny d'vne toise dans vne longue mesure, & en vne grande Fortification, cela n'est pas considerable.

A quoy sert l'eschelle.

Afin de pouuoir se seruir de tout ce que i'ay dit, aussi bien sur la terre comme sur le papier; apres que vous auez fait

fait voſtre deſſein le plus iuſte qu'il eſt poſſible: car il y faut porter le plus d'exactitude qu'on peut, afin d'auoir les meſures iuſtes des parties, vous tracerez ſur le terrain. Il y en a qui ne ſçauroient rien faire s'ils n'ont, ou bouſſoles ou compas de proportion, ou tel autre embarras d'affuſtage, ce qui n'eſt aucunement neceſſaire ; parce qu'auec des cordeaux vous faites plus iuſte qu'auec tout cela: s'il vous falloit tracer par exemple vn Exagone regulier, voyez la figure deuxieſme, il ne faut pas faire vn cercle comme ſur le papier, car il faudroit rencontrer vne belle plaine pour faire cela, qui fuſt bien égale, où il n'y euſt ny maiſon, ny arbre, ny buiſſon, ny autre quelconque obſtacle, ce qui ſe rencontre fort difficilement. On aura ſeulement l'angle du coſté de la figure, ce qui ſe fera deſſeignant ſur le papier, ou ſur vne muraille, ou en autre lieu, vn Exagone, ou telle autre figure dont vous aurez affaire, que vous ferez la plus grande qu'il vous ſera poſſible : Apres vous diuiſerez chacun des coſtez qui font l'angle en 10. ou 12. ou 20. parties, ou tant qu'il vous plaira, comme en la premiere figure, diuiſez les

Comme il faut tracer ſur le terrain.

Exemple pour tracer vn Exagone.

les costez A B, & A T, apres vous mesurerez combien de ces parties contient la subtense T B, comme en l'Exagone, ayant diuisé chacun des costez en 10. parties, vous treuuerez que la subtense sera de 17. parties & vn peu plus. Vous aurez donc trois cordeaux, dont il y en aura deux, qui seront chacun de 10. toises, & l'autre de 17 $\frac{1}{5}$. Quand vous voudrez tracer, vous irez sur le lieu, & regarderez l'endroit où plus commodément doit estre l'angle de la figure, & ferez planter là vn piquet C, attachant à iceluy les deux bouts des cordeaux de 10. toises, & ferez marcher deux hommes, l'vn d'vn costé E, l'autre de l'autre D, tenant chacun bout des cordeaux de 10. toises, & chacun vn bout du cordeau de 17. toises D E: quand les cordeaux seront bien estendus, ils feront vn triangle C D E, lequel vous ferez tourner comme vous voudrez que la figure soit posee. Quand vous la iugerez estre placee comme elle doit estre, vous ferez planter des piques D E, aux bouts des cordeaux, que les deux hommes tiennent, les faisant bien tendre. Apres cela, depuis le piquet C, où vous estiez, que

Comme il faut se seruir des cordeaux.

que vous auez posé pour l'angle de la figure, vous ferez mesurer 120. toises, cheminant droit depuis vostre piquet C, par celuy que l'vn des hommes a planté E, & quand on sera au bout des 120. toises, vous ferez mettre vn autre piquet F; vous en ferez tout autant de l'autre costé D, posant le piquet G, ainsi vous aurez vn angle GCF, & deux costez de la figure CG, & CF: Apres cela vous irez à l'vn des piquets F, qui est au bout des 120. toises, & celuy-cy vous seruira comme le premier C, qu'auez planté; car vous vous tiendrez là, tenant les deux bouts des deux cordeaux de 10. toises, & ferez marcher vos deux hommes qui tiennent chacun vn des autres bouts I, & H, & chacun aussi vn bout de celuy de 17. toises HI, mais il faut que l'vn d'eux chemine tout le long de la ligne FC, que vous auez desia marqué de 120. toises, & l'autre là où il pourra iusqu'à ce que les trois cordeaux FH, FI, HI, soient bandez, vous ferez mettre vn piquet au bout du cordeau de 10. toises I, où il n'y a rien de marqué; car de l'autre H, qui est sur la trace ia faite, vous n'en auez affaire que pour vous guider.

Apres depuis le piquet F, où vous estes, vous ferez mesurer 120. toises FK, cheminant en droiture par le piquet que vous auez fait planter I, & au bout faites mettre vn autre piquet K, qui sera vn autre angle de la figure, & continuez ainsi iusqu'à ce que vous aurez fait toute la figure cōplette ABGCFK: Que si à la fin vous treuuez quelque toise de manque, ou de plus, ne vous en estonnez pas; car il est impossible de le faire iuste, mais raccommodez vostre affaire le mieux que vous pourrez. Apres cela faites arracher tous les piquets que vous auez fait planter au bout des cordeaux de 10. toises, sçauoir D, E, H, I, &c. ne laissant que ceux qui sont les angles G, C, F, KAB, faisant vn sillon de l'vn à l'autre, qui sera les costez de la figure. Apres pour faire les demy gorges, prenez 20. toises de chaque costé de l'angle sur le costé de la figure, comme CM, CL, & mettez des piquets ML, aux bouts, pour faire le flanc angle droit là dessus, mesurez de chaque costé de ce piquet 4. toises LO, LV, & faites tenir à chaque bout de ces 4. toises, vn bout d'vn cordeau de 10. toises, & vous le tenant iustement par le

Pour marquer les demy gorges & flancs.

Pour faire vn angle droit.

le milieu, cheminez iusques à ce qu'il soit bandé des deux costez, & mettez vn piquet P, où il fait sa pointe. Apres depuis le piquet on finit la demy gorge L, tirant en droiture par le piquet P, que sortez de planter, mesurez 20. toises pour le flanc, LQ, mettant vn piquet au bout Q, il sera perpendiculaire au costé de la figure CF; faites en autant pour l'autre MR. Apres prenez le milieu depuis R Q, en droite ligne qui soit S, & depuis S, iusques à V, esleuez VG, prependiculaire sur R Q, ainsi qu'auez fait du flanc; de façon que VS, soit égale à SQ, V sera la prise du bastion, & RV, QV, les faces, & ainsi des autres bastions. Vous pouuez aussi faire l'angle droit auec vn triangle composé de trois cordeaux, dont l'vn soit 3. l'autre 4. & l'autre 5. car ils font vn angle droit, mais celuy-cy reuient à l'autre; & par ainsi auec vos cordeaux vous tracerez vostre figure plus iuste que vous ne sçauriez faire auec quelconque autre instrument, si vous vous en sçauez bien aider.

Pour la construction du Pentagone.

La construction du Pentagone se fait diuisant le cercle en cinq, & marquant la

la figure d'vne diuision à autre, pour auoir les costez A B, A C, que diuiserez en six parties, dont chacune sera vne demy gorge A D, & A E, l'autre: Là dessus esleuez les flancs D F, E G, aussi longs que la demy gorge: puis mettez la reigle au point K, où le flanc opposé rencontre la courtine, & à l'extremité du flanc F, tirez F H, ce sera la face du bastion, & ainsi de l'autre G H, & le mesme des autres bastions de la figure troisiesme.

Pour le quarré. Le quarré se peut faire de mesme, bien qu'aucuns font en cette figure la demy gorge plus grande que le flanc, ce que ie ne desapprouue pas, afin de n'auoir pas l'angle si pointu: Comme par exemple, on pourra faire la demy gorge de 20. toises; & le flanc de 15. ou 16. le reste se fera comme au Pentagone.

Pour le triangle. Pour le triangle, on diuise le costé en huit parties; on donne deux de ces parties pour la demy gorge, & vne pour le flanc. On a aussi d'autres methodes pour fortifier cette figure, lesquelles toutes ne valent rien, à cause que cette figure est tres-imparfaite d'elle-mesme: c'est pourquoy on ne doit

doit iamais s'en seruir si on n'y est tout à fait forcé.

Ces trois dernieres figures on les tient cõme imparfaites, d'autant qu'on ne peut pas faire leurs bastions angles droits, mais pourtant on se sert ordinairement de l'Pentagone pour les Citadelles; parce que cette figure luy donnant les mesures qu'on luy peut donner, est assez grande pour vne garnison, capable de tenir en bride vne ville, qui est la fin la plus ordinaire pour laquelle on fait les Citadelles; outre que les bastions en sont fort capables, & l'angle flanqué n'est pas trop aigu.

Ces figures sont imparfaites.

Pentagone pour les Citadelles.

I'ay discouru fort au long dans mes Fortifications sur la ligne de deffence, sçauoir de quelle longueur elle doit estre, ou du tir du Canon, ou du mousquet. Ie conclus qu'absolument elle doit estre de la portee du mousquet, laquelle portee i'ay mise de 150. pas la plus ordinaire, & la plus grande 180. pas, qui reuiennent à 120. ou 150. toises. Quelques Critiques pour se faire accroire fort sçauans, ont dit que ie mettois les deffences plus longues que le tir du mousquet; parce que i'auois escrit qu'on les pouuoit faire iusques

Ligne de deffence doit estre du tir du mousquet

Imposture imprudente d'aucuns.

à

à 150. toises, & n'ont voulu parler aucunement des 120. que ie mettois aussi. Ie leur dis que les mousquets portent plus de 150. toises auec la force qu'il est necessaire; & particulierement ceux qu'on portoit & tiroit auec la fourchette, il y a quelques annees (desquels on s'est seruy encore long temps apres que i'ay escrit) ainsi que doiuent estre tous ceux des garnisons. Ces Messieurs s'en peuuent esclaircir à peu de despence, en tirant vn de ces mousquets; la raison qu'ils portent contre cette longueur des lignes de deffence; c'est parce qu'en Hollande on ne les fait pas si longues; parce qu'ils s'imaginent que la Hollãde est vn miracle pour la fortification, & que hors de là tout le monde est ignorant en cette science, & tout ce qui passera seulement d'vn cheueu de teste les mesures d'Hollande, ne vaut rien. I'ay veu pourtant tirer les mousquets en Hollande, & treuue qu'ils sont comme les nostres; & leur poudre comme la nostre; c'est pourquoy il me semble qu'il n'est pas necessaire d'aller en Hollande pour sçauoir la portee du mousquet; & quand cela seroit qu'en Hollande ils portassent moins, soit

Mousquets estoient autrefois plus forts.

Erreur vulgaire.

Quest'ho avea a fare un libro grosso di fortificatione rubare la fatica di altri Italiani, e non di Olandesi, come maestri della fortificatione; li quali autori nella sua opera non vi mostrava tanta sapienza che possi fare giudizio [illegible] [illegible] [illegible] Carlo Soldati [illegible]

ſoit à cauſe de la froideur, ou de l'humidité du païs, ou de quelque autre accidẽt, il faudroit dire qu'aux païs qui ſont froids, ou qui ſont humides, ou qui ſont tels comme la Hollande, il faut faire les deffences plus courtes, parce que les mouſquets y portent moins ; mais ie ne ſçay pas ce qui nous doit obliger de les faire de meſme en France, ſi les mouſquets portent dauantage. S'ils auoient bien conſideré, ils auroient remarqué que la pluſpart de leurs grandes places ſont fortifiees auec des dehors, auſquels on ne fait pas lès deffences fort longues, & que toutes les autres quaſi ſont des forts où on n'obſerue pas les meſures Royales, c'eſt à dire les plus hautes ny les mediocres; mais les plus courtes. Et ie leur diray de plus, que tout ainſi que les dehors d'Hollãde ſont plus parfaits que ceux d'Italie, qu'auſſi les corps d'Italie ſont plus parfaits que les corps d'Hollande, & qu'en Italie les places ſont eſtimees vniuerſellement les meilleures de l'Europe: comme Luques, Ligourne, le fort Vrbain, Palmanoua, Caſal, & pluſieurs autres ont leur lignes de deffence de plus de 180. toiſes, dont la derniere a fait

Places d'Hollande ne ſont plus bonnes, mais bien les dehors.

Places qui ont les deffences longues.

l'espreuue, si on se peut deffendre à cette distance. Et puis, qui est celuy qui ait esté à quelque siege, qui n'aye veû tuer vne infinité de monde, plus loin qu'à cette distance: ils diront, c'est par hazard, les coups ne sont pas iustes: ie leur demanderay si les flancs ne sont pas faits pour deffendre le fossé, & le bastion, & si l'ennemy à vne attaque vient homme à homme, ou en gros, à sçauoir si on ne tire pas assez iuste, pourueu qu'on donne dans ce gros, & si la distance de 30. toises de plus peut faire déuoyer le tir de la grandeur de toute l'attaque: ce sont chimeres de penser qu'il faille tirer à vne attaque aussi iuste comme on tire à vn canard. Ils diront que les tirs porteront bien iusques-là, mais non pas auec assez de force. Ie voudrois sçauoir quelle force ils demandent, & si ce n'est pas assez qu'ils puissent percer les armes des piquiers, & tuer ceux qui les portent: pour moy ie croy qu'on n'en veut pas dauantage, & qu'on ne pretend point de percer ceux qui sont armez à l'espreuue du mousquet, ou d'en enfiler sept ou huit d'vne mousquetade, on se contentera d'en tuer vn à la fois. Que ces

Response à ce qu'ils disent, que les coups ne sont pas iustes.

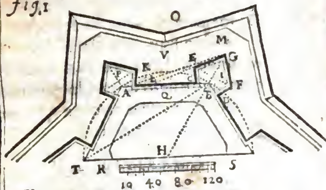
A ce qu'ils disent, qu'ils n'ont pas assez de force.

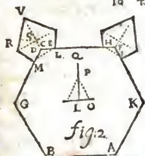
ces Meſſieurs s'arment d'armes de piquier, & ſe faſſent tirer à cette diſtance quelque mouſquetade, ſi elle n'a pas aſſez de force pour les bleſſer & tuer, qu'ils me reprennent apres, & ie leur aduouëray d'auoir failly. Ie diray pour concluſion que c'eſt vne folie de diſputer de ce qui giſt au fait, & à vne experience ſi facile, & que les lignes de deffence doiuent eſtre abſolument du tir du mouſquet, ſoit qu'il porte 150. ou 120. ou 100. toiſes, ou moins encore s'ils veulent, & que ſur la ſuppoſition du tir, on doit faire vne diuiſion des parties, obſeruant la meſme conſtruction & les meſmes proportions que nous auons dites & dirons apres.

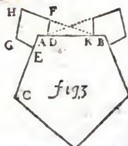
I'ay voulu mettre ce diſcours pour faire voir que ceux qui ont voulu reprendre dans mes Fortifications la meſure des lignes de deffence n'ont aucun fondement, & que c'eſt pure enuie de contrarier, ie les ay voulu conuaincre par les exemples, par la raiſon, & par l'experience. Ie m'aſſeure que ſi ceux-là s'eſtoient treuuez à quelque ſiege, qu'ils accorderoient que les mouſquets portent plus loin, & qu'ils ne voudroient pas s'approcher des places à deſcou-

uert à cette diſtance. Il faut qu'ils ſçachent que la fortification ne conſiſte pas en imagination ſeule, ou à vne ſimple Theorie; mais qu'elle eſt entierement fondee ſur l'experience, & qu'aux tirs de mouſquet quelques toiſes plus ou moins font le meſme effet, & qu'on ne ſçauroit determiner ſa portee; mais qu'en gros il faut ſeulement que la force du tir ſoit telle dans toute ſon eſtenduë qu'elle puiſſe tuer ceux qui s'y approchent: & lors qu'on parle des places Royales, on entend de celles auſquelles on veut faire tout ce qui ſe peut faire d'auantageux, comme des grands corps, plusieurs flancs, & la multiplicité des feux qui deffendent: car à vne attaque ſans doute ceux qui ont plus de flancs de reſerue ſont ceux qui ſe peuuent mieux deffendre, & ces places ſont plus difficilement priſes: on ne ſçauroit s'oppoſer à cela puiſque l'experience nous le fait voir. Ie n'en ſçache point qui ait iamais reprouué pas vne de ces places que i'ay cy-deſſus alleguees, ny qui les ait eſtimees mauuaiſes, ny toutes telles autres qui ſont faites ſur ces meſures: ils auroient tort s'ils le faiſoient puiſque les meſmes Capi-

Fortification fondee ſur l'experience.


fig.1
Q
M
V
E
G
K
P
I
F
A
Q
B
H
T
R
S
10 40 80 120


V
S
R
H
L
Q
M
P
G
L
O
K
fig.2
B
A


H
F
G
A D
K B
E
C
fig.3



Capitaines qui ont pris plusieurs places où les deffences estoient fort courtes, les mesmes n'ont pû prendre celles où les mesures estoient de telle sorte. Ie ne m'estendray point dauantage, car il est impossible de satisfaire à ceux qui n'ont autre dessein que de calomnier, & vouloir persuader ceux qui ne se payent point de raison.

Chapitre XVI.

Des Gorges, & demy Gorges.

Pourquoy i'ay mis la demy gorge vn sixiesme de tout le costé.

I'Ay diuisé le costé de la figure en six parties : on demandera pourquoy ? ie respondray qu'entre la diuersité des opinions, i'ay choisi celle qui est la plus approuuee, la plus suiuie, & celle qui est la moyenne entre les extrémes qui sont tenuës de diuerses personnes ; & outre cela i'ay consideré la raison, qui est fondee sur l'vsage des demy gorges, sur lesquelles on fait les flancs qui sont hauts & bas : Pour faire chaque flanc, il y faut au moins 10. ou 12. toises ; sçauoir 3. toises pour le parapet du flanc bas, 4. toises pour la place basse, & 3. toises pour l'espaisseur du flanc haut, outre les talus de chaque piece, qui en tout peuuent faire 10. ou 12.

Diuision de la demy gorge.

toises

toises que chaque flanc occupe de la demy gorge; tellement que la faisant de 20. toises, il y en restera 8. & la faisant de 25. il y en restera 13. & autant de l'autre, qui feront 16. ou 26. espaces assez capables pour entrer dans le bastion, & pour le recul des pieces des flancs hauts, & pour y faire vn retranchement (qui est la moindre de toutes les considerations ;) l'autre raison est, que de la grandeur de la gorge dépend la grandeur de la face du bastion, & de tout le corps d'iceluy. Or la demy gorge estant de 20. toises, la face sera de 45. toises ou enuiron, selon la figure; si elle est de 25. la face sera d'enuiron 50. qui font vn corps assez grand pour y mettre en bataille les soldats qui sont necessaires pour le deffendre: car, comme nous auons dit, il ne faut pas plus de 500. soldats pour deffendre chaque bastion; quand il en faudroit 600. ce sont 200. pour chaque garde. Or dans vn bastion tel, on en mettroit plus de 2000. en bataille, outre les autres lieux qu'il y a autour de la place où on les doit mettre; il sera aussi assez grand pour faire les retranchemens. La face donc en est assez grande, puisque le

De la demy gorge dépend la grandeur des faces des bastions.

le corps qu'elle forme eſt aſſez grand.

Autres conſiderations ſur les meſures.

Pour connoiſtre mieux la perfection de cette meſure, il faut conſiderer les deux autres extrémitez de la petiteſſe, & de la grandeur : ſi on fait les demy gorges fort petites comme de 12. ou 15. toiſes, vous ne pouuez pas faire flanc bas, & flanc haut, comme nous auons dit, parce que ce qui reſtera ſera trop eſtroit pour le paſſage, & pour le recul des canons : le corps du baſtion ſera trop petit, pour diſpoſer nos ſoldats à la deffence, & pour faire quelque retranchement; car ſi on fait ioüer vne mine, il ne reſte plus de place pour ſe retirer ny ſe deffendre, comme auſſi lors que les bombes tomberont dedans; tellement donc que la petiteſſe doit eſtre eſtimee vitieuſe aux baſtions.

Petiteſſe vitieuſe.

Grandeur extréme vitieuſe.

Si on la fait trop grande, comme de 40. ou 50. toiſes, il s'enſuiura quelqu'vn de ces inconueniens, ou qu'il faut faire les flancs fort petits, ou les baſtions trop aigus, ou eſloigner dauantage vn baſtion de l'autre; & par ainſi faire les lignes de deffence trop longues ſans gagner aucun aduantage, qui ſont tous deffauts tres-notables : De faire les baſtions aigus, nous demonſtrerons

ſtrerons apres en quoy ils deffaillent; de racourcir les flancs, cela ne ſe doit, car puiſque les lieux plus flanquez ſont les meilleurs, & que la perfection de la fortification conſiſte à bien flanquer, c'eſt vne abſurdité apparente d'amoindrir cette deffence, pour agrandir les faces des baſtions, qui ſont comme nous auons dit la partie qui pâtit touſiours, & qui eſt comme le deffaut de la fortification, & la partie qui eſt touſiours attaquee; c'eſt pourquoy il vaudroit mieux diminuer touſiours cette partie (s'il ſe pouuoit) ſans gaſter les autres, que de l'augmenter. L'autre deffaut de faire les lignes de deffence trop longues, eſt plus conſiderable; car puis qu'il a eſté reſolu que la ligne de deffence ne doit eſtre que du tir du mouſquet, tous les corps qui auront les deffences plus longues, ne vaudront rien; c'eſt pourquoy & l'excés en grandeur & le deffaut en petiteſſe ſont vitieux. *Raiſons.* *Deffaut.*

Les raffineurs diront, s'il ne ſeroit pas mieux de diuiſer tout le coſté de la figure en 5. parties, & en prendre vne pour chaque demy gorge, ou bien diuiſer tout le coſté de la figure en 11. parties, & en prendre 2. pour la demy gorge, *Raffineurs importuns.*

gorge, ou diuiser le mesme costé en 23. & en prendre 4. parties pour la demy gorge, ou pour dire plus clairement, faire la demy gorge de 21 toise, ou 22. ou 23. &c. Ie diray à ceux-là que lors qu'ils me monstreront que de 19. ou de 21. toises la demy gorge est meilleure que de 20. ou de 24. ou de 26. &c. meilleure que de 15. ie seray de leur costé; car quand ie l'eusse mise de 19. ou de 21. ou de 24. ou de 26. ils m'eussent de mesme demandé pourquoy ie ne l'aurois mise de 20. ou 25. tellement que pour toute raison, ie ne diray sinon qu'il me semble qu'à cette mode elle est plus selon l'opinion commune, & conuient mieux à l'vsage; car au bout du conte, il faut s'arrester à quelque terme, & n'en ayant point de précis; sans doute le mediocre, & celuy qui sera plus conuenant à l'vsage pour lequel nous le faisons, sera le meilleur; c'est pourquoy ce n'est qu'vne folie de chercher des subtilitez surquoy on ne peut rien determinément conclure.

Faut s'arrester sur quelque mesure.

CHA-

CHAPITRE XVII.

Des Flancs.

IL y a en general deux sortes de flancs, diuisez selon l'effect : ie les appelle obliques & droits, d'autres les appellent premiers & seconds flancs ; sçauoir celuy qui commence depuis l'endroit où la ligne de deffence prolongee rencontre la courtine iusques au flanc : aucuns l'appellent premier, parce que veritablement par là commence la deffence : d'autres l'appellent second, parce qu'il est moins principal ; & moy ie l'appelleray oblique, parce qu'il flanque obliquement ; l'autre ie l'appelle flanc simplement, ou flanc droit ; parce qu'il regarde, & flanque droictement la face du bastion opposee, ou parce qu'il est à angles droits sur la courtine : qu'on l'appelle comme on voudra, pourueu qu'on s'entende.

Deux sortes de flanc.

Flanc premier.

Flanc oblique.

Flanc droit.

Ie mets le flanc aussi grand que la demy gorge, c'est à dire 20. ou 25. toises : la raison est la mesme que de la demy gorge, parce que c'est la mesure qu'on luy donne ordinairement, & parce que c'est la mediocre entre les plus gran-

Combien long doit estre le flanc.

grandes & plus petites qu'on a accouſtumé de donner, & parce qu'elle conuient à l'vſage.

De quelles places on doit entendre ces meſures.

Afin qu'on ne s'abuſe pas, i'aduertiray que tout mon diſcours & mes meſures ſont des bonnes & grandes places, & non des forts, auſquels on les fait de beaucoup moindres, pour diuerſes conſiderations.

Pourquoy ie donne cette meſure.

Cette meſure conuient fort bien à l'vſage; car ayant ſeparé le flanc en trois parties, & en donnant vne pour le flanc couuert, ou pour celuy qui ſert pour l'Artillerie, ainſi qu'on a accouſtumé, il y a place pour deux pieces, lors qu'il eſt de 20. ou pour trois, lors qu'il eſt de 25. car à l'vn il y a 6. toiſes deux tiers, & à l'autre 8. toiſes vn tiers, qui ſe diſtribuent; ainſi on laiſſe demy toiſe à coſté de la premiere embraſeure, 8. pieds d'ouuerture qu'on donne à chaque embraſeure, & demy toiſe du coſté de la courtine : les trois toiſes qui reſtent ſont pour le merlon, ou pour le parapet, qui eſt entre deux canonieres. A ceux de 8. toiſes vn tiers, on pourra laiſſer les 3. pieds de chaque coſté comme aux autres : quatre toiſes vn tiers ſeront pour les deux merlons, ou para-

Diſtribution du flanc.

parapets : les autres trois toises sont pour les trois embraseures ; par apres les deux tiers qui restent de 16. toises $\frac{2}{3}$ sont pour la mousqueterie & pour couurir le flanc couuert.

Faire le flanc trop petit, il ne vaut rien, parce que c'est directement contre la maxime de la fortification, que la meilleure est celle qui est mieux flanquee ; tellement donc que celle-cy sera la plus mauuaise. On dira que si on fait le flanc droit petit, qu'on fait aussi l'oblique plus grand ; mais c'est vne question à decider fort problematique, sçauoir s'il est mieux de diminuer les flancs droits, pour auoir les obliques fort grands, ou faire les droits les plus grands qu'il se peut, & n'en auoir point d'obliques. Ie diray là-dessus que l'vsage commun est de garder les deux flancs aux places de plusieurs bastions, dont i'ay apporté les raisons fort au long dans mes Fortifications ; mais pourtant ie voudrois tousiours auoir premierement vn flanc droit assez grand, comme nous auons dit, raisonnant tousiours sur les fondemens premierement posez, & aduoüez de tous : c'est que la meilleure forme de la fortification

Flancs trop petits ne sont bons.

Sçavoir quels flancs sont meilleurs, les droits ou obliques.

Opinion de l'Autheur.

Raisons de cette opinion.

fication est celle qui est auec des ba-stions. Or pourquoy fait-on les ba-stions, c'est afin d'auoir le flanc droit, & non pas pour auoir la face, qui est inutile à la deffence, cõme nous auons dit. Donc les flancs droits sont la plus importante partie de la fortification, puisque pour les auoir on donne cette forme à la fortification. On dira que l'extension du flanc oblique recompense la force du flanc droit; i'explique, soit le flanc droit B D, 25. toises: & que A D, soit 20. toises, on perd A B, qui sera cinq toises de flanc droit, mais on gagnera A C, flanc oblique, qui aura 10. toises, tellement qu'encore qu'on die que le flanc oblique n'est pas si bon que le droit: cela s'entend lors que tous deux sont égaux; mais que C A, estant en extension double de A B, ou plus, il luy pourra estre égal en force contre les autres commoditez qu'on en peut tirer; Et moy ie diray là dessus qu'on fait le flanc C A, pour d'autres raisons qui nous y forcent, & non pas pour estre meilleur; car sans doute iamais vn flanc oblique ne peut égaler en bonté vn flanc droit, d'autant que l'oblique C A, est tousiours impar-

Explication.

Pourquoy on fait le flanc oblique.

imparfait, & A B, parfait, il n'y aura donc iamais de comparaison ny d'égalité entre l'vn & l'autre ; & pour monstrer que cela est fondé sur les communes maximes, au lieu des bastions D E H, & F I, soit fortifiee cette face en angle rentrant, comme F G E, encore que G, fust angle droit, il n'y a point de doute que toute la face F G, flanque toute la face G E, lesquelles faces pourront estre faites de toute l'extension de la ligne de deffence ; sçauoir de cent & vingt toises, ou de cent & cinquante toises, qui seront six fois aussi grandes que le flanc droit qu'on a accoustumé d'y faire ; & neantmoins on estimera plus forte vne place qui aura les flancs de la sixiesme partie de la ligne de deffence faite en bastions, que celle qui sera fortifiee en angles rentrans, encore que les faces qui flanquent soient six fois plus longues : Donc les flancs droits bien qu'en moindre extension, sont meilleurs que les obliques, bien que de plus grande extension ; c'est pourquoy on n'estime pas que les faces des bastions s'entre-flanquent, à cause qu'elles se voyent obliquement l'vne l'autre ;

Raisons pour monstrer que les flancs droits sont meilleurs que les obliques.

Forces des bastions ne sont estimees s'entre-flanquer.

l'autre; & puisque le flanc oblique C A, voit encore plus obliquement la face F I, que ne fait pas la face D E, il s'ensuiura que C A, doit encore estre moins estimé flanc que D E, & par consequent il seroit plus à propos de faire tout le flanc B D, que de faire D A, pour auoir C A: Mais parce qu'il y a plusieurs autres grandes incommoditez qui s'en ensuiuent faisant le flanc si grand, que i'ay deduites dans la fortification; ie reuiendray à ce que i'ay dit cy-dessus, qu'il faut auoir vn flanc droit assez grand, tel que ie luy pose, & laisser ce qui reste pour le flanc oblique: chacun tiendra telle opinion qu'il luy plaira, pour moy ie me contenteray d'auoir porté les raisons pour l'vn & pour l'autre, laissant au Lecteur le iugement du party qu'il estimera le meilleur. I'adiousteray toutefois encore ce mot, que ie defere beaucoup à l'experience, & au commun consentement, lequel met les deux flancs; & veritablement aux Arts & aux choses qui consistent en la pratique, que l'experience emporte par dessus la raison; il semble que la raison en cela soit posterieure à l'experience: car on donne les raisons des effects

L'experience emporte par dessus la Theorique.

fects des choses apres qu'on les a trouuees & esprouuees, ce qu'on ne sçauroit faire auparauant: comme par exemple, on donne la raison pourquoy les canons courts, ny les trop longs, ne portent pas si loing comme ceux qui sont d'vne mediocre longueur proportionnee à leur grosseur, laquelle on n'a iamais sceu qu'apres en auoir fait l'experience, & ainsi la fortification s'est formee & perfectionnee peu à peu, remediant aux deffauts qu'on y a treuuez, & apres auoir experimenté l'effect des remedes, on en a donné la raison.

Flanc partie principale de la fortification.

Parce que le flanc est la principale partie de la fortification, ie m'estendray dauantage sur ce discours, & monstreray comme par necessité il faut faire les flancs obliques, & les deffauts qu'il y a de faire les flancs entierement droits.

Construction d'Erard.

Erard estimé pour auoir le premier escrit en France de la Fortification, met vne construction où il fait tousiours le flanc droit, & n'en met point d'oblique; mais il y a ce deffaut, qu'aux figures où il y a plusieurs costez, les demy gorges & faces des bastions viennent exorbitamment longues, & les cour-

courtines fort courtes, & les flancs ne s'accroiſſent pas à proportiôn des gorges, & tout cecy ſont autant de deffauts; parce que d'accroiſtre la face du baſtion par excés, c'eſt accroiſtre la partie la plus foible, & qui eſt touſiours attaquee: diminuer la courtine, c'eſt diminuer la partie la plus forte, & celle qui n'eſt iamais attaquee: augmenter la demy gorge, au lieu d'augmenter le flanc, c'eſt augmenter inutilement vne partie, pour en laiſſer vne autre en eſtat d'où dépend la bonté de la fortification; c'eſt pourquoy cette conſtruction n'eſt pas bonne.

Deffauts de cette conſtruction.

Autre conſtruction de l'Autheur.

Ie mettray icy vne conſtruction qui augmente touſiours les flancs, & les demy gorges quaſi également, & n'a que le flanc droit, mais auſſi grand qu'il ſe peut faire, afin que là deſſus ie puiſſe monſtrer les deffauts qui enſuiuent lors qu'on ne met point de flanc oblique.

Suppoſe l'angle du baſtion droit.

Ie ſuppoſe touſiours que l'angle du baſtion ſoit droit, parce que i'eſtime celuy-là le plus parfait, & c'eſt vn terme précis ſur lequel on peut fondre vn raiſonnement aſſeuré; & non ſur les autres qui n'ont rien d'arreſté.

Explication.

Ie commence par la ligne de deffence,

fence, laquelle ſoit AB, de la portee du mouſquet, ſur A B, ſoit fait l'angle BAC, demy droit, tirant A C, à plaiſir: ſoit tiree A D, auſſi longue qu'on voudra, faiſant l'angle C A D, qui ſoit la moitié de l'angle du coſté de la figure qu'on fortifie, comme icy: par exemple d'vn Dodecogone, par le point B, ſoit tiré B E, parallele à A D, ſoit apres faite E F, égale à la ligne A B, & ſoit faite E G, égale à B F: & ſur la ligne F E, au point G, ſoit eſleuee perpendiculairement G H, iuſques à ce qu'elle rencontre A B, & pour acheuer ſur la ligne E F, au point F, ſoit fait l'angle CFE, égal à CEF, & prolonger CF, iuſques à ce qu'elle rencontre D A, prolongee en D, & de D, en G, ſoit menee D G, & ſur la pointe B, eſleuer le flanc B I, iuſques à ce qu'il rencontre D G, & ainſi ſuiure le reſte de la figure. En cette conſtruction vous auez le coſté de la figure E F, & la ligne de deffence G D, égales, & vous commencerez la conſtruction par la ligne de deffence, & aurez le flanc droit autant qu'il ſe peut; mais les deffauts de cette conſtruction ſont tres grands: premiere- *Deffauts de la conſtruction.*

G ment

ment les demy gorges E G, & par consequent les faces A H, deuiennent trop grandes, deffaut notable, comme nous auons remarqué au Chapitre precedent; l'autre est, que le fossé en deuient extraordinairement large, tout le long de la courtine, & porche du flanc à lendroit K, il auroit prés de 60. toises, despence grande en la vuidange des terres: outre que la mettant dans la place, comme il est necessaire ; le rempart en deuiendroit si large, qu'il diminuëroit notablement la place. Le dernier qui est le plus important, c'est que la place est plus plate quasi de la cinquiesme partie plus qu'en nostre construction, où nous faisons le flanc & la gorge à nostre mesure, comme K L, & n'auoir que le flanc droit, vous diminuez dauantage vostre place, & faites vostre ligne de deffence trop longue de toute la partie L G, tellement qu'il est plus à propos de faire le flanc droit d'vne iuste longueur, & le reste le laisser en flanc oblique, que de faire tout le flanc droit; & c'est ce que l'experience vous a fait premierement connoistre, dont nous auons voulu rendre icy la raison afin que cha-

cun

qu'on connoiſſe clairement les cauſes & les raiſons pourquoy on donne cette forme à la fortification, & pourquoy on fait telle la diuiſion des parties.

Reſte maintenant à dire en quoy conſiſte cette mediocrité qu'il faut prendre pour auoir vn flanc oblique, & vn droit: ie dis qu'il eſt à propos de le faire égal à la demy gorge, ou à la ſixieſme partie de la figure: ma raiſon eſt fondee ſur le commun conſentement, l'experience ordinaire, & ſur l'vſage de cette partie; parce que i'eſtime vn flanc bien garny lors qu'il y peut tenir trois canons, & qu'il y reſte deux fois autant pour la mouſqueterie, ce qui peut eſtre fait aux flancs de vingt toiſes, & mieux à ceux de vingt-cinq, c'eſt pourquoy i'eſtime cette meſure fort bonne.

Quelle eſt la mediocrité qu'il faut prendre pour auoir vn flanc oblique, & vn droit.

Ceux qui ſe plaiſent à cenſurer treuueront à redire à ces meſures; mais ie croy que ſi i'auois porté les leurs propres, ils y contrediroient de meſme; car comme nous auons dit, les choſes qui en ſoy ne ſont pas determinees, ne peuuent pas eſtre preciſement reſoluës, & vn peu plus, ou vn peu moins grandes peuuent eſtre eſtimees égale-

Gens qui ſe plaiſent à cenſurer.

ment bonnes. Il faut se regler au party le plus raisonnable, & qui s'approche plus des maximes ou principes, sur lesquels on se fonde, & qui est plus commode pour les vsages ausquels la chose est destinee: ie m'arresteray donc en cette mesure de faire le flanc de la sixiesme partie du costé, iusques à tant qu'auec de plus fortes raisons, on me monstrera qu'il faut le faire plus grand ou plus petit.

Flanc de la sixiesme partie du costé de la figure.

Le flanc droit, ie le diuiseray selon sa situation, en flancs bas & flancs hauts, & selon les accidens exterieurs, en flanc couuert, & découuert: il faut que nous parlions encore de toutes ces sortes de flancs.

Autre diuision des flancs.

Anciennement on faisoit deux ou trois flancs l'vn sur l'autre, voûtez & faits à estages; l'experience vous a fait voir que ces flancs-là ne valent rien, à cause de plusieurs incommoditez qui les suiuent, que nous auons alleguees autre part, c'est pourquoy nous n'en parlerons pas icy.

Flancs antiques.

On a pourtant reconnu que la multiplicité des flancs estoit la force d'vne place; & ce qu'on ne peut auoir qu'en faisant les flancs fort longs, & sans

Comme on peut faire plusieurs flancs.

ſans beaucoup d'incommoditez, on l'acquiert en faiſant pluſieurs flancs, les vns plus hauts que les autres, & tous deſcouuerts; de façon que les premiers ou plus bas, ſoient plus auancez en dehors, & les autres plus retirez vers la demy gorge; par ce moyen à chaque flanc, on en peut auoir trois: ſçauoir le plus bas qui ſera en forme de fauſſe braye marque A, vn autre qu'on appelle flanc bas B, & celuy qui eſt plus arriere ſera le flanc haut C, leſquels ſont repreſentez dans le porfil, & dans la figure ſuiuante.

Couuertures des flancs doiuent eſtre de terre à l'eſpreuue du canon.

Toutes les couuertures ou parapets de ces flancs doiuent eſtre faits de bonne terre bien battuë, ſans qu'il y ait ny pierre ny cailloux d'entre-meſlez, ny autre choſe qui puiſſe faire eſclats; car tout ce qui ſert de couuerture au ſoldat, doit eſtre de bonne terre. Outre ces flancs on en peut auoir deux autres, ſçauoir le flanc oblique qui eſt la partie de la Courtine qui deſcouure la face du baſtion oppoſé, & vn caualier qu'on peut eſleuer plus arriere, qui ſeruira de cinquieſme flanc. Ie croy qu'vne place qui auroit à

tous les bastions autant de flancs seroit parfaitement bonne ; car comment seroit-il possible que l'ennemy rompist tous ces flancs, ou qu'il passast le fossé, n'estans pas rompus : il faut qu'on adouuë qu'vne place qui auroit tous ces flancs, sera meilleure que toute autre qui en aura moins puis qu'on accorde pour maxime generale, que les places les plus flanquees sont les meilleures.

Places qui ont plusieurs flancs, tres-bonnes.

Ie ne dis rien des coffres; car ce sont flancs qu'on fait seulement lors qu'on est attaqué; ce n'est pas vne partie de la fortification, mais seulement vne deffence extraordinaire, laquelle sert toutefois extrémement : nous la descrirons dans le discours de la deffence, & celle-cy pourra estre appellee vn sixiesme flanc.

Flancs bas, bons. Flancs hauts, aussi.

Les flancs bas sont tres-bons, parce que difficilement ils peuuent estre rompus: Les flancs hauts contraignent l'ennemy à faire les tranchees, batteries, & toutes les autres couuertures plus hautes. En fin tous les flancs seruent à la place, & nuisent à l'ennemy ; c'est pourquoy tant plus il y en a, c'est tant mieux, pourueu que l'vn n'empesche pas l'autre, & c'est la perfection de

Tous les flancs seruent.

la

la fortification, que d'eſtre bien flanquee.

Nous acheuerons de parler des flancs, apres auoir conſideré quels ſont meilleurs, les flancs couuerts qui ſont ceux qui ont deux tiers de toute la longueur qui auance pour couurir le tiers qui reſte, ou les deſcouuerts, qui ſont tout le flanc droit, eſtendu en vne ligne droite. *Flancs couuerts, quels ſont.*

I'eſtime les flancs couuerts ſans comparaiſon meilleurs que les autres; car ſans doute ils ſont plus difficiles à rompre que les deſcouuerts: Or puis qu'on demeure d'accord que les flancs ſont les plus importantes pieces d'vne place, il s'enſuiura qu'on les doit faire plus forts qu'il ſe peut, & puis qu'ils ne ſont deſtinez que pour deſcouurir & flanquer le foſſé, & la face du baſtion oppoſee; il eſt ſuperflu qu'ils deſcouurent dauantage pour eſtre auſſi plus couuerts. De dire que la mouſqueterie ne ſe peut pas ranger deſſus l'eſpaule; il eſt vray, lors qu'elle eſt faite en orillon rond, mais dans l'eſpaule quarree les mouſquetaires s'y rangent, & tirent auſſi commodément que du flanc droit. Pour moy, i'ay veu par *Flancs couuerts meilleurs que les autres. Pourquoy*

Aduantage des flancs couuerts. experience que toutes les fois qu'on a rencontré des flancs couuerts, on a esté fort en peine de les rompre, & tres-incommodé au passage du fossé, & quelquefois on en est demeuré là sans pouuoir auancer. Or tout le plus grand effort qu'on fait aux places, c'est à deffendre les contr'escarpes, & le passage du fossé, à quoy particulierement seruent les flancs; c'est pourquoy on les doit couurir & reseruer pour cét effect, ayant plusieurs autres lieux pour deffendre les approches plus esloignees. Dans la suitte du discours nous dirons plusieurs autres commoditez des flancs couuerts.

A chaque flanc couuert il y aura vne porte par laquelle on pourra sortir au fonds du fossé sans estre veus de l'ennemy: cette porte sert non seulement pour aller en garde aux dehors, & faire les sorties; mais aussi pour aller aux flancs bas, & coffre qu'on fait dans le fossé en cas d'attaque, sans lesquelles portes on ne sçauroit y aller, ny par consequent faire cette deffence.

Il y a certains controlleurs qui disent que les flancs couuerts ne valent rien, & la raison qu'ils apportent, est parce qu'en

qu'en Hollande on les fait descouuerts, & comme les Pytagoriens; c'est qu'il leur semble que c'est assez dire, pourueu qu'ils disent, on fait ainsi en Hollande. De ceux-là i'en ay veû plusieurs qui n'y auoient iamais esté, & qui n'ont veû les places, & le païs d'Hollande que dans les cartes, & leurs fortifications dans les Liures de Marolois, & d'autres qui n'ont iamais esté à la guerre non plus qu'eux; & parce qu'ils se sont imaginez, ou qu'ils ont ouy dire que la perfection de l'art Militaire est en Hollande, il leur semble que c'est assez d'alleguer ce païs pour toute raison, & qu'apres cela il n'y a rien à repliquer, & que tous ceux qui ont escrit en ce païs, sont gens parfaits, qui ne peuuent faillir en leurs propositions, & que tout le reste du monde n'entend rien à la guerre s'il n'a appris la leçon en Hollande. I'ay veû la Hollande, & ne diray pas qu'il n'y ait vn bon ordre, & que les exercices Militaires n'y soient fort bien obseruez; mais cela n'exclud pas pourtant les autres Nations qu'elles ne le sçachent aussi bien: & si la conduitte n'y est pas si exacte, ce n'est

Differen-ce des Gouuer-nemens.

pas faute d'intelligence, mais il y a d'autres causes qui amenent la confusion. Il est fort aisé à vn Prince qui est comme Souuerain, & ensemble General, de donner les ordres qu'il veut luy-mesme, les faisant executer en personne : & tel pourra bien gouuerner vne Prouince, qui ne regira pas vn Royaume : tel se fera obeïr dans vn païs d'où on ne peut sortir sans sa licence, qui ne pourra pas commander dans vn grand Estat ouuert, & tiendra en bride & en crainte vne Nation moderee d'esprit & d'inclination, & ne pourra pas estre Maistre d'vne autre qui sera belliqueuse, ardente, & d'vn esprit de feu. Et cependant, tel sera absolu sur des Bourgeois & des Bourguemestres, qui ne seroit aucunement obeï des Princes, & d'autres de qualité releuee. Et cependant ce sera vn mesme qui sçaura également les ordres, & neantmoins n'agira pas de mesme sorte à cause de la diuersité des coustumes des Pais, des assiettes, & des subiets. Ie reuiens à ma fortification, & dis qu'il faut considerer toutes les circonstances des choses, lors qu'on les veut prendre pour exemple, & les rapporter à d'autres ; comme en cecy

Faut considerer les circonstances pour faire les comparaisons.

cecy il faut confiderer pourquoy les Hollandois ne couurent pas les flancs, c'eſt parce qu'ils ne peuuent pas, à cauſe qu'ils les font de terre ; mais ſi les Hollandois eſtoient en France ou en Italie, & qu'ils reueſtiſſent leurs places, ils les feroient couuerts, ou ils feroient mal : Et ſi ces Meſſieurs prenoient bien garde, ils iugeroient que les Hollandois encore qu'ils ne le diſent pas, ayant connu le deffaut du corps de leurs places, ont cherché le remede, qui eſt l'inuention des dehors. Ie confirme mon opinion par l'experience, lors que l'aſſaillant a pris la contr'eſcarpe des places de ce Païs, on tient la place comme perduë ; parce que toute la force eſt au dehors, & non au corps de la place, ce qui n'eſt pas ainſi aux autres Païs où les corps des places ſont mieux faits, comme en Italie. I'allegueray touſiours l'experience ; le Marquis de Spinola a pris pluſieurs places en Hollande ; apres auoir gagné la contr'eſcarpe il n'a point eu de peine à prendre le reſte. Mais le meſme Marquis de Spinola ne pût iamais prendre Caſal ; bien qu'il n'y euſt aucun dehors à cauſe que le corps de la place eſtoit ſi bon, & les

Pourquoy les Hollandois ne couurent pas les flancs.

Experience.

les flancs si bien couuerts, que iamais il ne pût les rompre, & de là on luy rompit par plusieurs fois la galerie, qui l'empescha de passer le fosse. Ie n'allegueray point nos exemples propres des places que nous auons attaquees à ces dernieres guerres, desquelles dans peu de iours nous auons pris les dehors, mais apres nous n'auons pû prendre les places.

De là ie conclus que le vray exemple des corps des fortifications doit estre pris sur les places d'Italie, & pour les dehors d'Hollande; & mettant ces deux ensemble, ie croy qu'on auroit vne place aussi parfaite qu'on la peut faire iusques à present.


A
K
D
E
H
I
F
I
D
D
C
A
E
G
B
F
B
H
L
C
C
A
B
C

Chapitre XVIII.

De la pointe ou angle flanqué du bastion, & des faces d'iceluy.

Bastion, angle droit en quelles figures.

Dans ma construction ie mets tousiours le bastion angle droit aux places où il se peut sçauoir en l'Exagone, & au dessus, & à toutes les irregulieres qui ont les angles des costez égaux à ceux de ces figures, la raison ie l'ay déduite fort au long, & i'adiousteray encore que l'aigu & l'obtus estans les deux extrémitez & les vices, ie me suis tenu dans le milieu, comme dans la perfection, ainsi que i'ay fait dans les autres parties ; & veritablement ie serois fort empesché de sçauoir de quelle quantité ie deurois poser l'angle, si ie voulois déuoyer du droit, & encore que i'estime qu'il est plus auantageux de prendre l'aigu, ie ne sçaurois où m'arrester ; car il me semble aussi raisonnable de prendre 89. degrez comme 88.&88. comme 87. & ainsi des autres, c'est pourquoy i'ay mieux aimé prendre le droit comme le plus parfait ; parce qu'aux arts ou sciences qu'on escrit, il faut prendre l'idee la plus parfaite ;

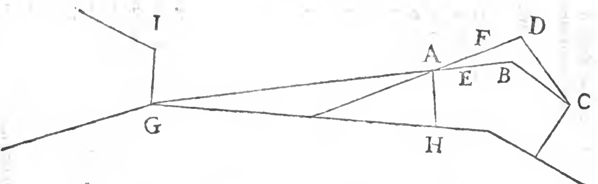
Hors l'angle droit on ne sçait quel autre prendre.

te: car l'execution en decline toufiours assez, & s'il y auoit quelque deffaut dans les regles, il y en auroit encore dauantage dans la pratique. *On doit prendre l'idee parfaite.*

Pour ne redire pas les raisons que i'ay déduites autre part sur ce suiet, ie m'arresteray à preuuer en peu de mots vn Paradoxe, au moins dans l'esprit de ceux qui s'obstinent aux vulgaires, & vieilles maximes, sans en vouloir chercher la raison. Ie dis qu'aux places où on peut faire vn bastion angle obtus, ou angle droit, qu'on a beaucoup plus d'auantage de le faire droit; & de plus, que si on veut déuoyer du droit, qu'il vaut mieux le faire aigu que obtus. *Paradoxe dans les esprits d'aucuns.*

Ie demande des bastions qui auront toutes les autres parties, hors l'angle, égales & semblables, quel sera meilleur, celuy qui sera plus contenant, ou celuy qui le sera moins; ie croy qu'il n'y aura personne qui ne dise que c'est le plus contenant. Il n'y a aussi aucun doute que des mesmes bastions, celuy qui resiste plus aux batteries de l'ennemy, est meilleur que celuy qui resiste moins: comme aussi que celuy où l'ennemy se peut loger plus difficilement, est plus auātageux que celuy-là où il se loge plus facile- *Comparaison du bastion droit à l'obtus.*

Explication.



facilement. Les maximes de la fortification, enseignant aussi que le bastion qui est plus flanqué, est plus parfait que celuy qui l'est moins. Or si ie monstre que toutes ces perfections sont dans le bastion angle droit, & que les imperfections contraires sont dans l'obtus, la conclusion en sera manifeste que le bastion angle droit

est

eſt meilleur que l'obtus, ſoit le baſtion angle obtus ABC, & le droit ADC, qui ayent tous deux meſmes gorges, & meſmes flancs.

Il eſt euident que le baſtion angle droit ADC, ſera au dehors de l'obtus, & le contiendra, & par conſequent ſera plus grand: il s'enſuit auſſi qu'ayant plus de corps, & eſtant plus aduancé de toute la partie ABCD, qu'il doit reſiſter dauantage; car dans le temps qu'il rõpt cette partie, il auroit rompu la moitié du baſtion obtus; mais au droit lors qu'il a rompu cela, il n'a fait que commencer à faire ce qu'il auroit fait d'abord à l'obtus; par apres pour ſi peu que l'ennemy rompe de la face AB, comme E, il s'y peut loger à couuert, ſans eſtre veû du flanc G, qui ne fait que raſer; mais au droit il faut qu'il entre auſſi auant que toute la partie FE, pour n'eſtre pas veû du flanc G, & tant plus il attaque vers la pointe, tant plus il faut qu'il s'auance dans le baſtion pour y eſtre à couuert. En fin on voit clairement que le baſtion obtus n'eſt flanqué que du flanc G I; mais le droit eſt flanqué outre cela de toute la partie GH, laquelle ſi on veut on peut redui-

Perfections de l'angle droit en deffauts de l'obtus.

re

re en flanc droit : Donc le bastion angle droit est plus contenant, resiste plus, l'ennemy s'y loge plus difficilement, & est plus flanqué que l'angle obtus : donc il est meilleur.

Erreur vieille.

Bastions obtus resistent moins que les droits.

On a tenu vn erreur iusques à cette heure que le bastion doit estre attaqué par la pointe, ce qu'on a du depuis experimenté desauantageux; c'est pourquoy ils faisoient les bastions obtus, parce qu'ils s'imaginoient que cette pointe mousse resistoit dauantage à la batterie ; mais cela est encore plus faux, parce qu'il faut que les canons tirent directement contre la pointe ou contre la face. Or il est bien euident que le canon tirant contre la pointe, aura bien plus de prise contre ces bastions obtus, d'autant qu'ils s'approchent plus de la ligne droite, que contre les droits, ou aigus, où tous les coups bricoleront & ressauteront asseurément sans entrer. Que s'ils tirent directement contre les faces, autant de prise auront-ils en l'angle droit, qu'en l'obtus; mais il y aura cette difference que l'obtus resistera moins, parce qu'il a moins de corps, ainsi que nous auons monstré. Donc la raison qui persuadoit de faire

faire l'angle obtus ne vaut rien; il faut remarquer que les plus fortes batteries sont celles qui se font directement, & en angles droits, contre la face, & que tout le corps du bastion angle droit resiste à icelles, ce qui ne se fait pas, ny en l'aigu, ny en l'obtus.

La deuiation vers l'aigu est meilleure que vers l'obtus.

Ie monstre aussi que la deuiation vers l'aigu est meilleure que vers l'obtus, le faisant aigu on augmente la contenance, la deffence, la difficulté de s'y loger, & la resistance, horsmis à la pointe : & en l'obtus on diminuë tous ces aduantages, d'autant qu'on croit plus l'angle : & puis qu'on ne doit point attaquer la pointe d'vn bastion, le deffaut de cette pointe n'est pas considerable, pourueu qu'on ne se iette pas aux dernieres extrémitez, de vouloir faire vn bastion de 40. ou 50. degrez : car ainsi on gaste tous ces aduantages par les deffauts qui naissent de faire le bastion trop esloigné du milieu, & de la perfection. Ie diray donc que depuis 70. degrez en montant, les bastions seront tolerables, & lors qu'ils s'approcheront de l'angle droit ils seront fort bons. Quelqu'vn pourroit dire que de mon dis-

Extrémitez ne sont bonnes.

cours

cours il s'en ensuiuroit que les bastions d'vn quarré seroient meilleurs que d'vn Decagone qui auroit l'angle flanqué obtus : ie respons que la consequence ne vaut rien, parce que ma proposition suppose les places qui peuuent auoir l'angle droit & l'obtus: Or au quarré on ne le peut faire obtus, donc ma proposition ne s'applique pas au quarré. Outre cela, i'entens & m'explique, que dans vne mesme figure, comme par exemple au Decagone; où on peut faire l'angle flanqué droit & obtus, ie dis qu'il vaut mieux faire le droit, à cause qu'on acquiert plusieurs perfections; mais de là on ne peut pas inferer que le bastion du quarré soit meilleur, parce que necessairement on le fait ainsi sans acquerir aucune des perfections que nous auons remarquees; & cette place ne pouuant pas auoir l'angle obtus & droit, n'entre pas dans ma proposition, puisque ie parle seulement de celles qui sont capables de l'vn & de l'autre.

Faces de combien sont.

Des faces ie n'en parle point, parce qu'elles s'ensuiuent necessairement, ayant posé les demy gorges, flancs & pointe du bastion, on les fait de 45. 50. & iusques à 60. toises. Parlant des demy

gorges

gorges nous auons dit les aduantages & deffauts de leur grandeur & petitesse, nous ne le repliquerons pas icy.

De tout ce que nous auons discouru dans les Chapitres precedens, le Lecteur pourra inferer qu'il se peut faire infinies sortes de constructions des fortifications, bien que composees toujiours des bastions, & connoistra la vanité, ou plustost l'impertinence de ceux qui semblent auoir treuué quelque inuention, lors qu'ils portent vne nouuelle construction de fortification, & de luy mesme en pourra trouuer tout autant qu'il voudra; car dans la figure de la fortification qui est faite auec bastions, il y a ces parties; sçauoir, le costé de la figure, son diametre, la ligne de deffence, la courtine, la demy gorge, le flanc, la face du bastion, l'angle du bastion, la capitale; qu'il regarde combien decombinations se peuuent faire de neuf choses, en changeant seulement l'ordre, & laissant chaque chose en son estat, il treuuera qu'il s'en peut faire 362880. tellement qu'il pourra faire tout autant de constructions, en changeant seulement l'ordre; c'est à dire qu'il peut supposer

Infinies sortes de constructions des fortifications peuuent estre faites.

Les parties de la fortification inutile.

pour

pour premiere vne de ces neuf choses, & varier les autres en l'ordre, & puis prendre l'autre qu'il luy plaira, & varier de mesme les autres: Ie serois autant blasmable que les autres, si ie voulois enseigner ces fantaisies qui ne seruent de rien, lesquelles se peuuent encore diuersifier iusques à l'infiny, en changeant la quantité de quelqu'vne de ces parties, ou de toutes. Ceux qui entendent ce qui est des combinations, comprendront bien iusques où cela va; & si dans la diuision des parties vous y meslez les irrationnels, ce sera encore vne autre semence pour produire vn chaos sans fin; car vous sçauez bien qu'Euclide apres auoir porté treize sortes d'irrationnelles, il dit que de la Mediale il s'en peut fournir d'infinies toutes differentes. I'auois vne fois pensé de mettre quelque douzaine de constructions de fortifications dans mon Liure; mais i'ay apres consideré que c'estoit vne mocquerie qui ne seruoit à rien, & qu'il valoit bien mieux n'en mettre qu'vne seule, celle qui me sembleroit la plus raisonnable, & monstrer par les raisons & experiences en quoy consiste la perfection de la

On peut diuersifier tant qu'on veut ces constructions.

Toutes ces constructions ne sont que des resueries.

forme

forme de la fortification, rapportant le tout aux maximes generales, desquelles tout le monde demeure d'accord;& par ce moyen desabuser plusieurs, qui s'imaginent que cette science consiste à sçauoir precisément le nombre des degrez & des minuttes des angles, & les mesures des parties iusques aux pieds & aux pouces. I'aduertis ceux qui ne le sçauent pas, que tout cela n'est que pedanterie, qui ne sert de rien, que pour faire perdre le temps; & qu'il n'est aucunement necessaire à vn homme de Commandement de sçauoir ces petites ergoteries de calculs, de demonstrations, & de recherches trop exactes qui ne se mettent iamais en pratique, suffit à vn Chef de sçauoir de le fortification ce que nous en auons dit, d'auoir le iugement & le raisonnement bon, connoistre l'aduantage des assiettes, considerer bien les occasions, mesurer le temps qu'il a, mesnager bien l'argent qu'il doit dépendre, & proportionner le tout aux force qu'il tient dans sa place, ou qu'il peut esperer; toutes ces choses ne s'apprennent point dans vn cabinet, il faut voir & pratiquer. Il se treuue peu d'Autheurs qui

Ces pedanteries sont inutiles à vn homme de Commandement.

L'Autheur s'attache aux choses vtiles.

qui escriuent, & ayent fait; c'est pourquoy ils s'appliquent plus aux resueries, & aux choses d'estude, qu'à celles qui seruent, & qui sont de la vraye solidité, & de l'essence de la chose: c'est à quoy ie m'attache dans mes escrits le plus que ie puis, de n'y mettre rien qui ne serue, & se puisse executer.

CHAPITRE XIX.

Des autres parties interieures de la place.

Excuse de L'Autheur aux Lecteurs.

IE crains de ne m'estendre trop dans ce discours, & qu'au lieu de donner vn abregé & vne courte instruction, ie n'en face vn Traitté long & importun, i'en demande pardon au Lecteur, & le supplie permettre à mon esprit d'acheuer le cours qu'il commence, ne pouuant rompre ses conceptions sans desplaisir & confusion: toutefois ie les restrains & déduits auec les plus courts termes qu'il m'est possible, & ie suis d'autant plus excusable qui ie le fais pour seruir ceux qui daigneront prendre en gré ma bonne volónté, & la peine que ie prens pour instruire ceux qui ne sçauent pas.

Nous

Nous auons parlé iusques icy de la figure, il faut dire maintenant dequoy on doit faire cette figure, ou de terre, ou de muraille; la terre seroit meilleure que la muraille, si elle pouuoit tenir auec aussi peu de talu que la muraille : on pourroit la hausser tant qu'on voudroit ; mais parce qu'on ne peut la faire fort haute sans qu'elle s'esbranle, & qu'il la faut continuellement reparer, il vaut mieux la faire de muraille. Or des matieres des murailles, les meilleures sont celles qui se rompent auec moins d'esclats, & qui font moins de ruine : telle est la brique; c'est pourquoy les murailles de brique sont estimees les meilleures; leur espaisseur se proportionne à la qualité du terrain ; d'ordinaire on les fait espaisses de vingt pieds par bas, leur donnant vn pied de talu sur six de hauteur, ou vn pied sur huit, ou sur dix de hauteur; ce talu se donne, parce que la muraille soustient aussi auec plus de force la terre qui est derriere : l'autre raison est, parce que la muraille soustient plus d'effort au bas qu'au haut; c'est pourquoy il seroit superflu de la faire aussi espaisse au haut où elle souffre peu,

De quoy on doit faire la fortification.

Quelles murailles les meilleures.

Leur grosseur.

Pourquoy le talu.

H comme

comme au bas où elle est grandement poussee par la terre qui est derriere : pour la faire plus forte on y adiouste des contre-forts, qui entrent dans la terre, lesquels sont tres-bons pour asseurer dauantage les contre-mines ou allees ; les puits qu'on faisoit autrefois dans son espaisseur n'y seruent de rien ; au contraire sont extremément nuisibles, comme nous auons veu par experience, & comme nous auons desia aduerty dans nostre Liure, sur ce suiet.

Contre-forts.

Contre-mines, & puits inutiles.

Apres la muraille, suiuent les remparts, qui sont faits de la terre qu'on sort du fossé ; on les fait si hauts qu'ils commandent à tous les ouurages qui sont dehors : les plus hauts sont de 20. à 25. pieds ; leur espaisseur se proportionne à la largeur du fossé : car apres que vous auez l'espaisseur qu'il faut pour le parapet & sa banquette, si vous y en mettez, & qu'il reste assez pour le recul du canon ; tout ce qui est de plus est superflu, & ne sert que pour employer la terre qu'on sort du fossé, & des fondemens des murailles, laquelle on ne sçauroit où mettre autre part ; c'est pourquoy on fait les remparts aussi espais d'ordinaire comme les fos-

Remparts.

Leur espaisseur.

Pourquoy on fait les remparts aussi larges que les fossez.

sez

fez font larges ; parce que le contour exterieur estant plus grand que l'interieur, ce que l'vn excede l'autre, sert pour remplir les bastions : outre qu'au long du flanc le fossé a double largeur, c'est pourquoy on a assez de terre pour les faire de cette mesure. Mais il faut aussi prendre garde que la nature des lieux nous gouuerne beaucoup en cecy; car dans les marais où on peut creuser peu, & aux assiettes esleuees où les fossez d'eux-mesmes sont assez profonds, & sur les rochers ; comme aussi aux lieux maritimes, on ne peut pas creuser beaucoup les fossez, & on a par consequent peu de terre si on ne la cherche fort loing : suffira d'auoir vn rempart espais par haut de huit ou dix toises, donnant le talu par dedans le talu naturel aux terres ; c'est à dire autant de talu que de hauteur ; car par ainsi on a trois toises pour le parapet, vne pour la banquette, & quatre qu'il en reste pour le canon & son recul, & c'est vne iuste mesure suffisante pour tous les vsages, lors qu'on n'a pas trop de terre qu'il faille necessairement employer dans la place.

A quels lieux on ne peut faire le rempart si espais.

Sur les remparts se font les parapets

Dequoy doiuent estre les parapets.

qui doiuent estre tousiours absolument de terre, & non de muraille, ny d'aucune chose qui puisse faire esclats; leur espaisseur doit estre de 18. à 20. pieds, quand ils seroient de 25. dans les grandes places qui ont grande deffence de la courtine, ils n'en seroient que meilleurs. I'ay fait autre part la distinction des places Royalles, que i'ay appellees: celles qui ont les plus grandes mesures qu'on peut donner aux places, & des ordinaires qui sont moindres, & dans chacune on fait la diuision des parties proportionnees au tout; & bien qu'en toutes les places les parapets doiuent estre à l'espreuue du canon, comme aux ordinaires de vingt pieds; aux Royalles on les peut augmenter, afin qu'ils resistent plus long temps, d'autant qu'on a plus de place, les gorges sont plus grandes, les flancs obliques plus longs, lesquelles commoditez ne sont pas aux petites places, & à celles qui ont peu de bastions; c'est pourquoy à celles-là on restraint les mesures, & on les remet au point necessaire qu'elles doiuent estre, & aux autres on y adiouste de plus pour estre plus aduantageuses, c'est pourquoy elles sont

Pourquoy on peut augmenter les parapets aux places Royalles.

sont meilleures. La hauteur des parapets du costé des remparts, selon aucuns, est de huict ou neuf pieds, afin de couurir la Caualerie & Infanterie qui marche sur les remparts; mais nous auons monstré que cette hauteur est inutile, d'autant qu'on n'a affaire que la Caualerie se promene là dessus, soit pour la faction, ou pour la deffence: La plus ordinaire mode est de leur donner six pieds de hauteur, ayans vne banquette large de cinq ou six pieds, haute d'vn pied & demy, ou deux: ie les ay mis de quatre pieds & demy, ou de cinq pieds sans banquette, i'estime que l'vne & l'autre façon sont également bonnes, selon les lieux & les assiettes, chacun choisira celle qu'il croira la plus raisonnable.

Combien ils doiuent estre hauts.

Au deuant de ce parapet on laisse vn chemin qui sert pour les rondes, & afin que la muraille estant rompue, le parapet ne tombe tout aussi tost; sa largeur est de six ou iusques à dix pieds; le chemin est couuert, ou bordé d'vn autre petit parapet, haut de quatre pieds, espais d'vn pied & demy ou deux, de brique, qui sert seulement pour empescher que les rondes

Chemin des rondes.

Parapet des rondes.

ne puissent tomber dans le fossé : en temps de siege on l'abbat, ou laisse abbattre à l'ennemy, comme vne chose inutile à la deffence.

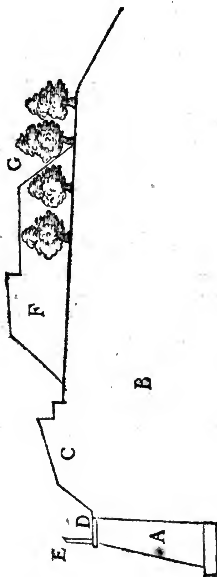
Caualiers, qu'est-ce? Les caualiers sont mottes de terre esleuees sur les remparts, plus hautes que les parapets: leur forme est quarree, longue, ou ouale de 12. pieds ou quinze toises de long, huit de large, situees vers l'extremité de la courtine, *A quoy seruent les Caualiers.* iusques où sont les demy gorges, afin qu'elles puissent flanquer la face du bastion opposee. Ces pieces seruent pour tirer loing, pour incommoder & voir l'ennemy dans ses tranchees, & batteries, pour l'obliger à faire ses trauaux plus hauts; & lors qu'il entre dans quelque piece, le descouurir, & l'incommoder par leur hauteur. Ie ne les reprouue pas, au contraire les estime fort, lors qu'il sont situez en tels lieux, pourueu qu'outre iceux il y ait des flancs, & les autres parties de la fortification que nous auons cy-dessus escrites. *On necessaires.* Les Caualiers sont tres-necessaires aux places maritimes pour tirer fort loing; & parce que leurs coups à quelle distance qu'ils tirent, rompent tousiours les vaisseaux, pourueu qu'ils

les

les attrappent, ce qu'ils ne font pas aux ouurages de terre.

Arbres sur les remparts. Les arbres sur les remparts sont pour la bien-seance, beauté de la ville, commodité du peuple, & pour auoir du bois en temps de siege, tant pour se chauffer, que pour cuire le pain, & les viandes; comme aussi pour faire des affusts de canons, & pour les machines, & autres vsages qu'on a affaire.

Place d'armes. La place d'armes qu'on laisse depuis le rempart iusques aux maisons, sert pour assembler & mettre les soldats en bataille aux alarmes, & pour les tenir prests à la deffence, & cét entre-deux empesche que des maisons on n'ait communication sur les remparts, & cecy sert pour l'asseurance des rondes, des gardes, & de toute la place.



Tout ce que dessus est representé au porfil, où la lettre A, monstre la muraille, B, le rempart, C, les parapets du rempart, D, le chemin des rondes, E, le parapet des rondes, F, les caualiers, G, les arbres.

CHA-

CHAPITRE XX.

Des parties exterieures de la place.

CElles-cy sont de deux sortes ; sçauoir celles qui sont comme du corps de la place, qui sont les fossez, fausse-brayes, contr'escarpes, chemins couuerts, & glacis : Les autres sont separees, & font leurs corps détachez de ceux-là qui sont demy lunes, cornes ou tenailles, ouurages coronez, & tels autres qu'on appelle d'vn mot general, dehors. *Parties exterieures de deux sortes.*

Les fossez doiuent estre larges de 15. à 20. toises, & quelquefois iusques à 25. selon la nature des lieux : le plus ordinaire, c'est 16. ou 20. toises : les plus profonds sont les meilleurs, de 15. 20. & iusques à 25. pieds : I'en ay encore veu de plus profonds, & ceux-cy sont plus difficiles à passer, & à ouurir les contr'escarpes, & ne se peuuent faire que dans les lieux qui sont de pierre douce, parce qu'elle est facile à creuser, & se soustient sans talu : si on vouloit les faire si profonds aux lieux où il n'y a que de la terre, il faudroit, ou que le fossé fust tres-estroit en bas, ou *Fossez combien doiuent estre larges.* *Combien profonds.*

tres-large en haut, à cause des talus, & là où le terrain est mauuais, ou sable, ce seroit encore pis.

Fossez secs aux grandes places meilleurs que pleins d'eau.

Les fossez secs sont tousiours meilleurs aux grandes places que ceux qui sont pleins d'eau, à cause qu'on fait plus facilement les sorties, & parce qu'on fait de plus grandes deffences, & l'ennemy a plus de difficulté de passer le fossé sec, que celuy qui est plein d'eau, lors que ceux de dedans se veulent bien deffendre ; & aux petites places, comme Chasteaux & petits forts, on tient que les fossez pleins d'eau sont meilleurs, nous en auons deduit amplement les raisons autre part.

Contr'escarpe, qu'est-ce?

Par le mot de contr'escarpe, aucuns entendent comprendre le bord du fossé, le chemin couuert, le parapet d'iceluy, le glacis, & le fossé s'il y en a : on a peruerty ce nom ainsi que plusieurs autres ; car les contr'escarpes proprement sont le bord du fossé, lesquelles sont quelquefois reuestuës, le plus souuent ne le sont pas. Il me semble que l'vn apporte aduantage fort notable par dessus l'autre ; il faut remarquer qu'en l'vn & en l'autre, il y faut des montees pour pouuoir aller aux

aux chemins couuerts, non seulement l'Infanterie, mais encore la Caualerie s'il y en a dans la place; ces montees se feront vis à vis du milieu des courtines, ou de la pointe du bastion, où il y doit auoir vn espace pour s'assembler pour faire les sorties lors qu'on est assiegé.

Sur le bord du fossé est le chemin couuert, qu'on appelle aussi corridor, qui est vn chemin large de 3. ou 4. toises, couuert du costé de la campagne, auec vn parapet haut de sept ou huit pieds, lequel parapet va en glacis se perdant dans la campagne; ce glacis s'appelle aussi esplanade, qui doit estre de six à dix toises: au chemin couuert, il y doit auoir deux banquettes, chacune large de trois pieds, haute d'vn pied & demy, ou deux pieds, afin que les soldats puissent tirer par dessus le parapet. Ce parapet & cette banquette sont quelquefois reuestus, mais cela ne se voit guere, à cause de la despence & du peu d'auantage qu'apporte ce reuestement, qui n'est autre, sinon pour empescher qu'auec le temps les terres ne s'éboulent dans le chemin couuert; mais parce qu'on ne se sert pas de ce chemin que lors qu'on craint quelque

Chemin couuert.

Glacis.

S'ils doiuent estre reuestus.

quelque siege, on a bien tost raccommodé ces terrains, pour n'estre pas suiet à vn continuel entretien du reuestement de la muraille.

Petit fossé dans le grand.

Au milieu du grand fossé on en fait vn autre petit, & lors que le grand est sec, on fait le petit plein d'eau s'il se peut: & mesme dans les fossez qui sont pleins d'eau, on en fait vn autre plus profond, que les Italiens appellent *Cunetta*: on le fait pour deux raisons, pour donner plus d'incommodité a l'ennemy à passer le fossé; pour empescher les surprises, & aussi les mines: on le fera large de trois ou de quatre toises, & aussi profond qu'on pourra, iusques à ce qu'on y aura cinq ou six pieds d'eau.

Pourquoy.

Fausse-brayes.

Les fausse-brayes se font dans le fossé au pied des murailles, lesquelles sont vn contour exterieur plus bas que l'enceinte de la place, & vn peu esloignee d'icelle; les formes de ces pieces sont diuerses; comme quoy qu'on les fasse, elles doiuent auoir toutes leurs parties flanquees les vnes des autres, ainsi que le corps de la place, de laquelle il faut les esloigner pour le moins de six toises, particulierement aux places qui

Comme faites.

qui sont reuestuës, à cause des esclats : A cette distance on fait vn parapet à l'espreuue du canon, aussi haut que le chemin couuert, selon aucuns, & selon d'autres, plus bas ; ce contour est quelquefois reuestu, & quelquefois de terre simplement. Le porfil suiuant monstrera comme il doit estre, & aussi tout ce que nous auons dit cy-dessus, les diuerses formes qu'on leur peut donner sont escrites au long dans la fortification.

Fausse-brayes autrefois fort estimees.

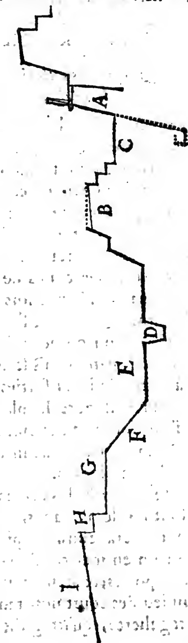
Les fausse-brayes estoient autrefois en plus grande estime qu'elles ne sont de present, & pour dire la verité ie ne treuue pas qu'elles seruent beaucoup hors qu'aux flancs : car celles qui sont deuant la courtine ne peuuent pas nuire lors qu'on attaque la face du bastion, à cause qu'elles ne la flanquent pas, & celles qui sont deuant la face sont renduës inutiles par la mine, ou par les batteries de l'ennemy qui font tomber tant d'esclats, & des ruines de la muraille, qu'on seroit asseurément contraint de les abandonner sans autre effort. Si on pouuoit les garãtir de ce deffaut, elles pourroient seruir pour s'opposer à l'ennemy lors

A quoy peuuent seruir.

qu'il

Fausse-brayes deuant les flancs, bonnes. qu'il ouure la contr'escarpe : pour celles qui sont deuant les flancs, ie les treuue tres-vtiles, & tres-necessaires; parce qu'elles deffendent le passage du fossé; asseurent la face du bastion, laquelle l'ennemy ne sçauroit attaquer ou forcer qu'il n'ait emporté ce flanc bas, ce qui est tres-difficile. Pour moy ie voudrois les faire fort bas, esleuez seulement de huict ou neuf pieds par dessus le fonds du fossé, afin qu'ils fussent plus mal-aisez à rompre, & *Comme doiuent estre.* qu'ils n'empeschassent pas l'autre flanc qui est par dessus. Il faut que le parapet soit à l'espreuue du canon ; qu'il y ait des embrasures pour le canon, & des banquettes pour la mosqueterie ; qu'il y ait place derriere le parapet autant qu'il est necessaire pour le recul des pieces qu'on y met : ce qui est descouuert de la campagne qui est plus arriere, soit de terre sans estre reuestu, afin que ceux qui seront dans cette fausse-braye, ne soient endommagez d'aucuns esclats : le porfil suiuant monstrera l'ordre & les hauteurs des pieces cy-dessus escrites; A, est la muraille de la ville ; B, la fausse-braye; C, l'espace entre-deux; E, le grand fossé ;

sé; D, le petit fossé, ou cuuette; F, la contr'escarpe; G, le chemin couuert; H, le parapet du chemin couuert; I, le glacis, ou esplanade.



Explication.

CHA-

Chapitre XXI.

Des autres parties exterieures, appellees dehors.

Dehors importans.

LEs dehors ſont les pieces les plus importantes d'vne place, & celles qui n'en ont pas ne peuuent pas eſtre dites bien fortifiees, parce que la fortification eſt comme vn corps; quel robuſte & puiſſant qu'il ſoit, s'il n'eſt armé il ne peut pas reſiſter long temps; parce que tous les coups de l'ennemy l'endommagent. Les dehors ſont comme les armes de la fortification, & auec iuſte raiſon on peut dire des ſoldats meſme; parce qu'ils ſeroient obligez à faire pluſieurs ſorties à deſcouuert pour deffendre la place, & par ainſi ils en font vne continuelle à couuert, & ſans receuoir aucun dommage, deffendant les dehors.

Sont comme les armes.

Demy lunes, autrefois appellees rauelins.

Les premieres & plus ordinaires qu'on fait ſont les demy lunes, qu'autrefois on appelloit rauelins, ou pieces deſtachees: on en met quaſi touſiours deuant les portes; & bien ſouuent vis à vis du milieu des courtines, tant aux places regulieres, qu'irregulieres; leur

forme

forme est vn triangle, dont la base est le costé du fossé ; les deux faces sont les deux autres costez qui sont la pointe ou l'angle flanqué: on fait les faces depuis 35. toises les plus petites, iusques à 50. voire iusques à 60. selon les lieux & la necessité, dequoi sera parlé aux irregulieres. L'angle flanqué se fait depuis 70. degrez iusques au droit & si on y est contraint, on le fait obtus ; leur hauteur par deuant sera de 10. à 12. pieds par dessus la berme ou banquette, qui est proprement le rez de chaussee, ou le plan de la campagne; le parapet doit estre à l'espreuue du canon, sçauoir de 18. ou 20. pieds, haut par le dedans de six pieds, allant en glacis ou panchant vers le dehors, tellement que par deuant il soit plus bas que du costé de dedans de trois pieds : derriere le parapet il y doit auoir vne banquette large de 4. pieds, haute d'vn pied & demy ou de deux, le reste du rempart doit estre de 12. à 18. pieds: le fosse sera large de 8. à 10. toises, profond de 10. ou 12. pieds; ces demy lunes auront leur contr'escarpe composee de chemin couuert, parapet & glacis : le porfil monstre toutes ces mesures.

Faces combien grandes.

L'angle flanqué, quel.

Leur hauteur.

Leur parapet.

Leur rempart.

Leur fossé.

Il

Diuerses formes de demy lunes. Il s'en fait de diuerses formes, sçauoir celles que nous auons dites, marquees B A, d'autres ont des flancs qui sont de deux sortes, sçauoir, en retranchant les deux faces : & en celle-cy il faut remarquer que ce flanc doit estre tout dans le grand fossé, ou bien il faut que le fossé de la demy lune soit acheué tout droit parallele à la face, afin qu'elle soit veuë de la place : ce deffaut se voit assez souuent en plusieurs demy lunes de cette sorte, la figure B, monstre comme elles doiuent estre faites ; les autres ont leurs flancs hors des faces, cõme les marquees C ; de celles-cy on en voit fort peu, au moins autour des places, & si on leur fait de ces flancs, il faut qu'ils soient fors bas. *Deffauts en aucunes demy lunes.*

Deux demy lunes iointes. Quelquefois on en ioint deux l'vne à l'autre auec vne courtine : de cellescy aussi on en voit fort peu ; car on aime mieux faire des tenailles ; elles pourroient seruir aux lieux où on ne sçauroit s'auancer en dehors : on les voit marquees D.

Dequoy se font les demy lunes. Toutes ces demy lunes se font ordinairement de terre ; on les reuest aussi quelquefois de muraille, par ainsi sont plus perdurables. Ie voudrois que pour le

le moins celles qui sont deuant les portes le fussent, afin qu'elles se maintinssent tousiours en estat, comme il est necessaire en ces endroits; celles qui ne sont que de terre doiuent estre gazonees auec la facine entremeslee, & la terre battuë de pied en pied: on leur donnera de talu le tiers de la hauteur, ou la moitié; il y en a qui en donnent iusques aux deux tiers, aux mauuais terrains. Ie n'appreuue pas les grands talus, parce que la pluye & la glace y ont plus de prise; la montee s'y fait fort facilement, & faut faire de trop grandes espaisseurs par bas, pour les auoir de iuste mesure par haut, & ne durent pas pour cela dauantage: Les parapets doiuent estre aussi gazonnez par le dedans, & la banquette aussi, le reste de la terre du rempart aura le talu naturel, c'est à dire autant de talu que de hauteur. On sera aduerty qu'on laissera quatre ou six pieds de berme, qui est vn relais qu'on laisse au dehors du gazon sur le rez de chaussee, afin que la terre s'éboulant dans le fossé, l'ouurage n'y tombe aussi: aux mauuais terrains on en laisse dauantage, & quelquefois on est contraint la gazonner

Leur talu.

Deffauts des grands talus.

Berme.

vn deffaut tres-grand, lequel i'ay remarqué dans vne place qu'on estime vne des meilleures de France.

Les tenailles, autrement ouurages de corne, sont à cette heure assez communs par tout le monde, & il y en a fort peu qui ne sçachent comme il les faut faire, lors que l'occasion s'en presente: nous dirons icy comme on doit les tracer en terre, laissant de parler de ceux qu'on fait dans les chambres & cabinets sur le papier; leurs mesures sont diuerses, selon les lieux où on les met. On les fait depuis 60. iusques à 100. & 120. toises de teste; leurs formes sont diuerses, sçauoir celles qui ont les costez paralleles, qui sont les meilleures, comme les marquees A, les autres qui vont en estrecissant vers le dedans cõme B, & celles qui s'eslargissent vers le dedans comme C, & toutes celles-là peuuent estre auec flancs, ou sans flancs, ou en angle rentrant simplement comme D; mais celles-cy ne sont pas si bonnes, par la mesme raison que les fortifications faites en bastions sont meilleures que les autres: nous dirons comme il faut faire les paralleles, parce que sur celles-là on se

Ouurages de corne.

Leurs mesures.

Leurs figures.

cecy il n'y a autre regle que le iugement & l'experience qui nous puisse instruire.

Pieces se multiplient. Les pieces se multiplient quelquefois, comme dans les tenailles on peut faire vne demy lune, ou bien au deuant de la teste d'icelle, ce que i'aimerois mieux : où deuant chaque courtine de l'ouurage coroné, on y peut faire vne demy lune; mais tousiours on obseruera la maxime que nous auons dite, que le tout aille par degrez, & que les plus esloignez soient plus bas que ceux qui sont proches de la place ; & que les plus esloignez de la place ne le soient pas plus que le tir du mousquet, afin que de la place on puisse deffendre iusques aux derniers, si ce n'est qu'on y soit forcé pour occuper quelque commandement, ou quelque passage, ou cauain, ou bastiment, ou pour quelque autre cause, & alors il faut faire des flancs aux costez de la tenaille, de longueur de dix à quinze toises, comme le marque L M, dans la figure precedente de la tenaille.

Ce qu'on doit obseruer.

Où on doit mettre les demy lunes. Il faut tousiours mettre les demy lunes vis à vis du milieu des courtines ; mais les tenailles il y en a qui les mettent

tent vis à vis des pointes des bastions, ce que toutefois ie n'estime pas si bien comme au milieu des courtines.

Les ouurages coronez se mettent le plus souuent, ou pour occuper vn commandement, ou pour s'opposer à quelque auenuë; c'est pourquoy on a égard à ceux-cy, à l'assiette du lieu, plustost qu'à la disposition de la place: outre que ce sont des corps puissans qui se peuuent deffendre d'eux mesmes; neantmoins on prendra garde que les costez tant de ceux-cy comme des tenailles soient flanquez de la ville. Ces corones seruent plustost en l'irreguliere qu'à la reguliere; mais les tenailles & demy lunes se mettent en l'vne & en l'autre indifferemment. *Ouurages coronez ou doiuent estre mis.*

Ie pourrois mettre icy encore d'autres pieces de mon inuention, mais parce que ie haïs & fuy les caprices, i'aime mieux que quelqu'autre les propose; & aux choses de la guerre ie doute tousiours de ce que ie n'ay pas experimenté.

Reste vn doute, ou plustost vn erreur vulgaire à esclaircir, qui est de sçauoir, s'il faut beaucoup plus de soldats pour la garde & la deffence d'vne place *Erreur vulgaire esclaircy.*

y ayant des dehors; ou de la mesme n'y en ayant pas: Ie respons qu'il n'en faut pas dauantage pour l'vne que pour l'autre, parce qu'en temps de paix on n'a pas accoustumé de garder les dehors; & en temps de guerre on n'y met que quelques sentinelles, & lors qu'on est assiegé, tandis qu'on deffend les dehors, le corps de la place est asseuré, & le mesme nombre de soldats qui deffendroient la place, peuuent deffendre les dehors, parce qu'il ny a pàs plus de testes ou plus de deffences à faire aux dehors, qu'au corps de la place, comme à vn Exagone il n'y aura que six demy lunes, ou six tenailles, dans chacune desquelles vous ne mettrez pas tant de soldats que vous mettriez à chaque bastion; & pour y auoir des dehors à vne place, l'ennemy ne fait pas plus d'attaques, parce qu'il ne peut pas prendre le bastion s'il n'est maistre du dehors qui le couure, ou qui le flanque, c'est pourquoy il faut qu'il l'attaque premierement, & ceux de dedans le deffendront de mesme: il n'y a d'accroisement que les sentinelles, qu'on met dans les bastions, & quelque peu de soldats dans le corps de garde;

de; mais qu'on confidere auffi combien il en faudroit, & on en perdroit pour deffendre auec les forties tout l'efpace que les dehors occupent, lequel on deffend à couuert, & fait perdre au tant de temps à l'ennemy auant qu'il puiffe s'approcher de la place.

Dehors doiuent eftre raisonnablement grands.

Generalement on fera aduerty, que pour faire des bons dehors, il faut qu'ils foient grands & capables, & que les petits ne valent rien; parce qu'eftans rompus & ouuerts il faut les deffendre auec la force des foldats. Or fi dedans on n'en peut pas loger beaúcoup, l'ennemy aura autant d'auantage que ceux qui fe deffendent; car tous deux feront front égal. Il faut pour la bonne deffence que ceux de dedans foient en corps, & puiffans pour s'oppofer à ceux qui viennent défilez, & en front eftroit. Par apres on doit confiderer qu'il faut du lieu pour fe mettre à couuert lors que les parapets font rompus, & pour pouuoir faire quelque retranchement pour receuoir l'ennemy auec aduantage : dans les petits corps lors que les parapets font rompus, vous ne fçauez où vous

mettre; & si on y iette quelque bombe dedans, tout est perdu, n'ayant pas lieu de s'escarter & se retirer. En fin tous les petits ouurages sont comme des coupe-gorges, à cause du peu de resistance qu'on y peut faire, & du dommage qu'on y peut receuoir: d'ordinaire on force ces lieux l'espee à la main; car les premiers qui entrent, s'ils iettent à propos les feux d'artifices, ils mettront en desordre tous ceux qui seront dedans, & ceux qui les suiuront les forceront facilement. C'est pourquoy il faudra les faire tousiours assez grands pour y pouuoir mettre en bataille ceux qui sont necessaires pour la deffense, & pour s'y pouuoir retrancher, & deffendre les bresches à couuert: Et ne faut pas s'imaginer qu'il faille par exemple plus de soldats pour deffendre vne tenaille raisonnablement aduancee, qu'vne autre qui aura sa courtine proche du fossé. Ce n'est pas les costez qu'on attaque, mais c'est la teste, & de sa largeur dépend le nombre de ceux qui la doiuent deffendre.

CHA-


A
B
C
D
B
K
C
I
H O E N F
G
A
B
C
D
E
L
M
D
B
F
A
C

Chapitre XXII.
De l'Irreguliere.

L'irreguliere necessaire.

LA plus necessaire partie de la fortification, est l'irreguliere, parce qu'on a bien plus souuent affaire de raccommoder les vieilles places, que d'en bastir des neufues : & d'autant que dans l'irreguliere on tasche de s'approcher le plus qu'on peut de la reguliere qui est comme la perfection, il a esté necessaire d'en escrire; & encore qu'on ne fasse pas tout le corps regulier, neantmoins la pluspart des parties sont comme aux regulieres.

L'irreguliere de deux façons.

Les places irregulieres se fortifient en deux façons ; sçauoir, en faisant plusieurs corps qui soient du contour, & attachez à la place, lesquels se flanquent tous, & soient les plus approchans qu'il est possible des reguliers, ou bien auec les dehors, qui est la façon la plus ordinaire, la plus prompte, & de moins de despense : nous dirons de l'vne & de l'autre.

Costez & angles seulement necessaires.

Nous auons dit au commencement que lors qu'on fortifie, on suppose quelque figure : or les figures sont vne super-

superficie terminee de lignes, qui font des angles; tellement donc que dans la fortification nous n'auons qu'à considerer les lignes & les angles, i'entens au premier proiet qui considere seulement la figure & les longueurs; car apres on doit expliquer tout cela aux matieres & aux corps, pour auoir l'eleuation & la place parfaite.

I'ay pensé si ie pourrois treuuer quelque moyen plus facile, & meilleur, de fortifier les places irregulieres, que celuy que i'ay escrit: mais apres en auoir escrit plusieurs, ie n'en ay point rencontré d'autre qui puisse estre mis plus facilement en vsage; c'est pourquoy ie parleray de celuy-cy seulement, laissant tous les autres ainsi que i'ay fait les diuerses constructions de la reguliere, pour m'attacher au plus raisonnable.

Lignes longues, comme doiuent estre fortifiees.

Lors qu'on recontre quelque ligne fort longue qui n'a aucune deffence, on y fera autant de bastions qu'il s'y pourra faire là dessus; on en sçaura le nombre, en diuisant toute la ligne par la longueur du tir du mousquet, & autant de fois qu'elle contiendra ce tir, on fera autant de bastions: comme par exemple, si vne ligne auoit

600. toises, si vous supposez la longueur du tir de 150. toises, il faudroit sur icelle ligne cinq bastions; sçauoir, vn à chaque extremité: mais il n'y auroit sur cette ligne que la moitié de chacun de ceux-cy comme A, & O, & l'autre moitié seroit sur les lignes qui suiuent, comme B, & F, & sur le reste il y en faudroit trois C D E; & par ainsi il y auroit du centre de l'vn à l'autre 150. toises; que si on ne vouloit donner que 120. toises de distance d'vn centre à l'autre, outre ceux des extremitez, il en faudroit quatre entre deux, si la ligne estoit plus longue de 20. 40. ou 60. toises, on augmenteroit les demy gorges de chaque bastion: Par exemple, au lieu de les faire, de 25. toises, on les feroit de 30. ou 40. toises, afin que les deffences n'en fussent pas trop longues: Que si la ligne n'auoit que 580. toises, on ne laissera pas d'y mettre le mesme nombre de bastions; mais on pourra faire les courtines plus courtes, départant ces 20. toises sur les 4. courtines, & faire de mesme iusques à ce que vous puissiez diminuer d'vn bastion, qui sera lors qu'elle n'aura que 480. toises: vous y pourrez faire 3. bastions

Autres lignes.

ſtions entre deux, à la diſtance de 120. toiſes d'vn centre à autre. Que ſ'il n'y auoit que 460. ou 450. toiſes, vous diminuërez les courtines, & cela ſe fera iuſques aux lignes qui n'auront que 450. toiſes, où vous pourrez mettre deux baſtions de 150. toiſes de diſtance de centre à centre: cette diſtance vous la diminuërez ainſi comme vous treuuerez la ligne diminuee, comme ſi elle n'auoit que 420. toiſes: vous mettrez ſeulement 140. toiſes de centre à centre, iuſques aux lignes qui ſeront de 360. toiſes: car à celles-là ayant deux baſtions entre deux ils ne ſeroient qu'à 120. toiſes de centre à centre, laquelle vous pourrez encore diminuer par meſme moyen, iuſques à celles qui n'ont que 300. toiſes qui peuuent eſtre fortifiees auec vn baſtion à chaque extremité, & vn entre deux, ce que vous pouuez faire iuſques aux lignes qui n'ont que 240. toiſes: & à celles-là les baſtions ne ſeront eſloignez l'vn de l'autre que de 120. toiſes: que ſi la ligne n'auoit que 200. toiſes, vous pourrez faire la diſtance de l'vn à l'autre de 100. toiſes ſeulement: & en tous ceux-cy vous pou-

Autres moindres.

Autres lignes courtes.

uez faire les demy gorges beaucoup plus grandes qu'en la reguliere.

Pour les flancs ils seront tousiours depuis seize iusques à vingt & vingt-cinq toises, lors mesme que les bastions sont proches l'vn de l'autre, comme de 100. toises. Ie voudrois donner vingt toises à la demy gorge, & autant au flanc, parce que les bastions estans sur vne ligne droite n'en seront pas pour cela aigus ; & parce que les faces des bastions qui sont sur vne ligne droite sont bien plus courtes, demeurant les mesmes demy gorges, flancs, & angles flanquez, que ceux qui sont sur vn angle saillant : c'est pourquoy on peut faire les demy gorges de trente toises, voire iusques à quarante, car les faces ne seront pas de beaucoup plus longues que les demy gorges.

Autres encore plus courtes.

Lors qu'il y aura moins de 200. toises dans la ligne, vous pourrez faire vn bastion seulement à chaque extremité; mais mettre toute la gorge du bastion sur cette ligne : comme par exemple, qu'il y ait seulement 180. toises depuis a, iusques à b, ie fais les demy gorges a d, c b, de quarante toises chacune, ou de quarante-cinq sur la ligne a b, telle-

tellement qu'il restera ou 100. toises, ou nonante pour la courtine: les flancs a e, b f, ie les feray perpendiculaires sur la ligne qui suit.

Quand on doit faire l'angle du bastion droit.

Et si les angles a b, sont aussi grands, ou plus grands que celuy de l'Exagone vous ferez le bastion angle droit, tirant la ligne g e, & sur la moitié i, faisant vn demy cercle e h g, dansle-quel des extrémitez du flanc, tirez les faces e h, h e, cecy s'entend lors que les lignes qui suiuent sont de longueur competente, & que l'angle a, est autant ouuert ou plus que celuy de l E-xagone; que s'il ne l'estoit pas, ou les lignes qui suiuent n'estoient pas assez longues, on fera simplement que les faces e h, h g, soient flanquees des flancs qui les regardent, comme c & k: Si la ligne b, est moindre, comme de cent & septante toises, diminuez les gorges & les faites de quarante toises, ou bien diminuez la courtine, & ferez ainsi iusques à ce que vous rencontriez des lignes de cent & cinquante toises, ausquelles vous ferez vn bastion à chaque extremité de vingt-cinq toises de demy gorge, & ferez les demy gourges chacune d'vn costé

Lignes fort courtes.

costé de l'angle à l'ordinaire, comme LMN, vous ne ferez pas non plus que deux bastions aux lignes, qui n'ont que 120. toises; mesmes iusques à celles qui n'ont que 100. toises, faisant les demy gorges de 20. toises, restera pour la courtine 60. toises; que si cette ligne n'auoit que 90. ou 80. ou 60. toises, vous la ferez toute seruir pour courtine, & porterez les gorges entieres sur les autres faces qui suiuent, comme O P, sera la courtine, & toute la demy gorge sera P Q, sur l'autre ligne P R, & ferez le bastion angle droit, comme deuant: ou si l'angle est moindre que celuy de l'Exagone, ou les lignes qui suiuent trop courtes, vous le ferez aigu; que si la ligne auoit moins de 60. iusques à 40. toises, vous la ferez seruir toute pour gorge, comme Y S, esleuant perpendiculairement les flancs sur ses lignes qui suiuent, le bastion se fera angle droit: si les deux lignes Y V, S T, estant prolongees, & se recontrans comme en X, font, l'angle X, égal ou plus grand que celuy de l'Exagone. En fin si elle a moins de 40. comme 30. ou moins, vous prendrez ce qui sera necessaire pour faire la gorge entiere

Encore plus courtes.

entiere de 40,ou 50. toises sur l'vne des lignes qui suiuent: sur cellequi vous sera plus commode, comme si VVZ, n'est que 30. ie prendray sur Z ℞,10. ou 20. *toises*, afin que i'aye toute la gorge VV℞, 40. ou 50. toises: du reste le bastion se fera comme aux autres.

Si deux lignes courtes se suiuent, de toutes deux on n'en fera qu'vne comme des deux lignes $\alpha\beta$, $\beta\gamma$, n'en fera qu'vn $\alpha\gamma$, laquelle on fortifiera, comme nous auons dit cy-deuant, selon sa longueur; que s'il y en auoit deux longues, comme de 180. toises chacune $\delta\epsilon$, $\epsilon\vartheta$, vous ne sçauriez les fortifier par les preceptes precedens, vous en ferez trois lignes; sçauoir $\delta\zeta$, $\zeta\vartheta$, ϑ, qui auront chacune moins de 120. toises, que vous fortifierez commodément, comme nous auons dit, & ainsi des autres proportionnément, le tout le plus qu'il se pourra aux maximes de la fortification, & aux exemples que nous auons portez cy-dessus. *Deux courtes.* *Deux trop longues.*

Les angles qui sont moindres que celuy de l'Exagone, ne peuuent pas auoir les bastions angles droicts, come nous auons remarqué, lors que les lignes qui les *Angles aigus, comment fortifiez.*

les font font de iuste longueur, & alors on n'a point de flanc oblique : que si l'angle estoit trop aigu comme celuy d'vn triangle æquilateral comme λ κ ν, il vaut mieux le couper en rentrant, comme λ μ ν, que de faire vn bastion sur cét angle, parce qu'il seroit trop aigu, & ne vaudroit rien; & lors qu'on rencontre de ces angles le plus souuent le lieu est estroit, & on ne peut s'eslargir à cause des precipices, ou des marais, c'est pourquoy ils sont de leur nature assez forts.

Angles rentrans, estimez forts. Tout ce que nous auons dit est des faces qui sortent en dehors, reste à parler de celles qui rentrent dans la place. Ces angles sont estimez les plus forts, parce que l'ennemy attaquant vne de ces faces, est veû par derriere de l'autre ; & s'il veut entrer par l'angle, il est veû de toutes deux auant qu'y estre arriué, & ses tranchees seront tousiours enfilees : C'est pourquoy à ceux-cy on n'y fait aucune fortification, particulierement lors que l'angle rentrant est droict, ou moindre que droict, à cause que les 2. faces se flanquent tres-bien; si l'angle est plus ouuert, on y fera dedans vne piece qu'on appelle pla-

Comment fortifiez.

te-

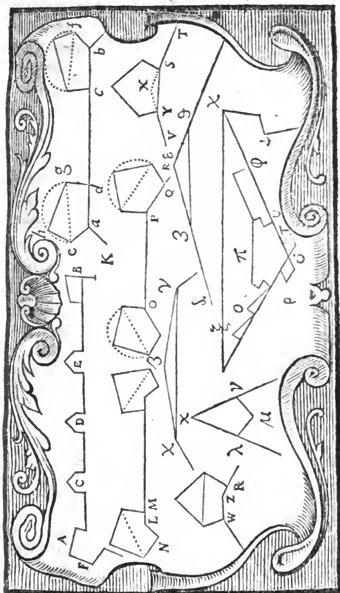
te-forme, comme la figure ſuiuante la repreſente, ayant 16. ou 20. toiſes de flanc, & 20. ou 25. toiſes de demy gorge, & cela ſe fait parce que l'angle rentrant eſtant obtus, les faces flanquent obliquement, c'eſt pourquoy la deffence n'en eſt pas bonne. Il eſt bon de couurir ces flancs auec leurs eſpaules, comme la figure π les repreſente à l'extremité des faces qui font l'angle rentrant; il y aura des demy baſtions dont leur gorge ſera de 40. toiſes, qui ſe fera ſur la ligne $\chi \psi$ qui ſuit le flanc de 20. toiſes. On ne fait point de flanc ny de face du coſté de l'angle rentrant, parce que la face ſeroit mal flanquee, & le flanc ne ſeruiroit de rien, ne pouuant tirer que contre la place, comme on voit par les points marquez dans la meſme figure: Que ſi depuis le flanc υ iuſques à la pointe du demy baſtion χ il y auoit plus que la portee du mouſquet, il faudroit agrandir la demy gorge σ υ & la porter auſſi auant vers φ, que depuis φ iuſques à ψ il n'y euſt pas plus que la portee du mouſquet: ſi le meſme deffaut eſtoit de l'autre coſté on en fera de meſme. Que ſi les faces qui font l'angle rentrant eſtoient

Autres façons.

estoient extraordinairement longues, on pourra les fortifier à redens comme ξo, qui seront à 60. toises l'vn de l'autre, & auront dix ou douze toises de flanc. Ces angles rentrans ne sont d'ordinaire qu'aux lieux où il y a des precipices entre deux, c'est pourquoy on n'y peut pas faire des fortifications auancees; & ces lieux estans forts de soy, les redens suffiront pour les rendre meilleurs. Lors que ces lieux sont tels qu'on ne peut s'auancer pour faire la piece π, on fera les flancs couuerts $\rho\tau$, y faisant flanc bas & flanc haut. Qui si ces angles rentrans se rencontroient dans vn lieu plein, i'aimerois mieux les fermer tirant la ligne $\zeta\chi$, & faisans des bastions à l'ordinaire sur les angles.

Demy bastions, comme doiuent estre faits. Les demy bastions se font aussi aux lieux qui aboutissent sur les riuieres où la riuiere passe par le milieu de la gorge, & par la pointe du bastion; ils seruent aussi pour faire aboutir les contours des villes auec les citadelles, parce qu'on ne doit pas acheuer auec vn bastion, d'autant que le flanc d'iceluy qui seroit contre la citadelle ne seruiroit de rien, ne pouuant tirer que contre

icelle.



icelle. Si on y fait aboutir la courtine, ce sera le mesme inconuenient; outre que le bastion qui sera au bout sera mal deffendu : encore qu'on les nomme demy bastions, ils ne laissent pas d'estre aussi grands quelquefois que des bastions entiers, mais c'est parce qu'ils n'ont qu'vne face & vn flanc. Difficilement peut-on faire ces demy bastions qu'ils ne soient pointus, c'est pourquoy on ne s'en sert que là où on y est forcé.

Sont tousiours aigus.

Dans tout ce discours nous auons mis des bastions par tout où il s'en est pû mettre; nous sçauons bien qu'au lieu d'iceux on peut faire d'autres pieces, mais qui ne seront pas si bonnes; il seroit trop ennuyant d'escrire tous les moyens qu'on peut auoir pour fortifier vne mesme place.

CHAPITRE XXIII.

Comme on peut fortifier les places Irregulieres auec des dehors.

Les fortifications cy deuant dites, doiuent estre reuestuës.

CE que nous auons cy-dessus escrit de la fortification irreguliere, est pour rendre le corps d'vne place le plus regulier qu'il se peut:& cette sorte de

de fortification doit estre reuestuë, puisque ce sont pieces qui sont attachees, & qui sont de son contour, ainsi que tout le reste. Mais parce que ces ouurages sont de longue haleine, demandent grand temps, & grande despence à estre faits, on fortifie peu souuent les places en cette sorte, si ce n'est en temps de paix, lors qu'on a tout loisir, & qu'on peut employer les païsans par coruees, ou par contributions. Pour éuiter la despence, lors qu'on est pressé, ce qui arriue ordinairement, on fortifiera la place auec des dehors, qui sont ouurages de terre, desquels nous auons cy-deuant parlé; ils sont fort aisez à faire, & on peut en peu de temps les rendre en perfection, & auec peu de despence, & leur matiere se treuue sur les lieux; car ce n'est que terre, gazon, & facine; ne faut point des ouuriers experts, tout le monde est propre à y trauailler, hommes & femmes, petits & grands: C'est pourquoy ayant toutes ces commoditez qui ne sont pas en la construction des murailles, au besoin on s'en seruira pour fortifier les places.

Fortifier auec dehors, fort commode.

Tout ainsi qu'au Chapitre precedent i'ay

i'ay suiuy l'ordre par les longueurs des lignes, pour les pouuoir fortifier auec des bastions; i'en feray de mesme icy pour les demy lunes, & autres ouurages.

Places qui n'ont qu'vn simple contour. Lors qu'vne place n'a qu'vn simple contour sans aucunes pieces attachees au corps, qui s'entre-flanquent, difficilement la peut on rendre fort bonne auec des seuls dehors destachez de la place, parce que l'ennemy pourra passer entre deux dehors, particulierement entre deux demy lunes: si elles sont vn peu esloignees, ou bien en ayant pris vne, il passera facilement le fossé, & se rendra Maistre de la place, n'y ayant aucun flanc qui luy empesche le passage; c'est pourquoy il ne faut pas lors qu'on fortifie auec demy lunes, n'y ayant pas des bastions, les faire plus esloignees l'vne de l'autre que du tir du mousquet, ainsi que nous auons dit, d'vn bastion à l'autre: mesme il seroit bon qu'elles fussent plus proches, à cause qu'elles sont beaucoup plus imparfaites. Ie ne voudrois pas qu'il y eust depuis l'vne demy lune iusques à l'autre plus de 60. toises, ou au plus 80. qui reuiendroit de pointe à pointe 120, ou

ou 140. toises, ou enuiron, afin que la pointe de l'vne estant attaquee elle peust estre deffenduë de la face de l'autre: on les disposera donc ainsi selon la longueur des lignes.

Combien de demy lunes on peut faire sur les lignes proposees.

Commençons comme deuant par vne ligne de 600. toises, pour sçauoir combien il y faudra de demy lunes; il faut diuiser le tout par 120. toises, ou au plus par 150. vous treuuerez qu'il y aura quatre espaces sur cette ligne; c'est à dire que vous y pourrez faire trois demy lunes, sans ce que vous ferez aux deux extrémitez, qui tiendra lieu de l'autre demy lune. Que si vous diuisez ce mesme espace par 120. vous treuuerez qu'il y en faudra quatre, sans ce qui sera aux angles: or s'il y auoit moins de 600. toises iusques à moins de 480. vous pourrez tousiours mettre trois demy lunes entre deux, en diminuant les distances iusqu'à ce que rencontrant la ligne de 480. vous les aurez de 120. toises de distance l'vne à l'autre. Et si la ligne est de 520. toises, elles seront à 130. toises de distance de l'vne à l'autre, & ainsi diminuant ou augmentant proportionnellement leur distance de l'vne à l'autre, sans exceder de

de beaucoup les 150, toiſes, ny deffailler de beaucoup des 120. Que s'il y a moins de 480. comme par exemple 450. les mettant à 150. toiſes de diſtance de l'vne à l'autre, vous en aurez trois, c'eſt à dire deux ſans celles des angles. Et aux eſpaces qui ſont entre 480. ou 450. il vous eſt indifferent d'en mettre deux à la diſtance fort longue, ou trois à la diſtance fort courte. De 450. toiſes en deſcendant iuſques à 300. vous en pouuez touſiours placer deux entre les extrémitez, diminuant en meſme proportion les diſtances de l'vne à l'autre comme diminuë toute la ligne. Et lors qu'il y aura moins de 300. iuſques à 200. vous n'en mettrez qu'vne entre deux. Mais lors qu'il y a moins de 200. à mettre vne demy lune entre deux, elles ſeroient trop proches, & n'en mettre point, les deffences ſeroient trop longues; il faudra accroiſtre les deux pieces qui ſeront aux extrémitez, lors que l'angle n'eſt pas fort obtus, ou s'il l'eſt beaucoup, on approchera celles des extrémitez iuſques à ce qu'elles ſoient à iuſte diſtance.

Lignes moindres.

Comme on doit tracer

Auant que ſuiure dauantage, ie diray comme on pourra tracer les demy lunes

nes qu'on fera dans les lignes susdites: Apres auoir marqué vos espaces sur le bord de la contr'escarpe, qui seront les distances qu'il y a du centre d'vne demy lune à l'autre, ou bien d'vne pointe à autre; car ce seront les mesmes lors qu'elles seront sur vne ligne droite, vous mettrez vn piquet marqué A, à chaque diuision: Apres il faut sçauoir de combien vous voulez que soient les faces; ie les mettray de 50. toises, parce que ie voy bien qu'auant qu'il soit long temps on les fera de cette mesure aux lieux où l'on pourra, puisque depuis peu d'annees qu'on les faisoit seulement de 30. & 35. toises, on les a cruës à present iusques à 40. & 45. toises: cela allant ainsi en croissant, peut-estre qu'on les fera iusques à 60. & 80. Qu'elles soient donc telles qu'on voudra selon la mode, ie suppose icy 50. toises, i'équarre ce nombre font 2500. i'en prens la moitié, sont 1250. i'en tire la racine quarree, ie treuue 35. & quelq; chose de plus, qui est la demy gorge A C, donc toute la gorge D C, sera de 70. toises. Que si vous ne sçauez pas la racine quarree, faites vn angle droit D B C, ayant les deux lignes D B, B C, éga-

les demy lunes.

égales, tirez apres D C, diuiser B C, ou B D, en 50. parties, vous verrez combien de parties contient A C, qui seront comme deuant 35 & vn peu plus, & cela vous sert autant que le plus iuste calcul que vous sçauriez faire. Vous ferez donc toiser depuis A, iusques à C, 35. toises, & autant depuis A, iusques à D, & cela suiuant vostre grande ligne droite qui contient toute la face à fortifier: Apres sur A, faites l'angle C A B, droit, & faites A B, aussi longue comme A C, si vous voulez que la pointe soit angle droit, ou plus longue de quelque toise; si vous voulez qu'elle soit aiguë, ou plus courte si vous la voulez obtuse. Pour faire cét angle droit, il faut mesurer quelque mesure qu'il vous plaira, depuis A, iusques à F, & autant depuis A, iusques à E, & auoir vn bout de cordeau qui soit vn peu plus long que la toute E F, lequel vous tiendrez iustement par le milieu, & ferez tenir l'vn des autres bouts en E, & l'autre en F, bandez vostre cordeau, & au milieu G, mettez vn piquet; par apres visant par A, & G, vous ferez mesurer autant de toises qu'il vous plaira, la ligne A B, sera en

Pour faire l'angle droit.

en angles droits sur DC, longue ou courte qu'elle soit au bout B, faites planter le piquet, & depuis B, en C, & depuis B, en D, faites vn sillon droit, vous aurez vostre demy lune tracee. Mais il faut se souuenir qu'il faut tirer au dehors vne ligne paralle esloignee de celle-cy de six pieds, qui est la berme, & c'est au long de cette ligne qu'on creuse le fossé, laissant cette espace entre iceluy fossé & le gazon; Cecy soit dit pour ceux qui ne le sçauent pas, ie prie les autres de m'excuser si ie les importune d'vne chose si commune.

Lors qu'on sera au bout du costé de la figure, & que l'angle soit fort obtus, on pourra continuer à faire les demy lunes, comme si c'estoit vne ligne droite; mais si l'angle est égal ou moindre, que celuy de l'Ottogone, i'y voudrois faire vne tenaille, au lieu d'vne demy lune; parce qu'y faisant vne demy lune, elle seroit flanquee trop obliquement, comme on peut facilement voir sur le dessein. Et afin qu'elle receust quelque deffence de la place, il faudroit la faire fort aiguë: cette tenaille ie la voudrois faire qu'elle allast

Aux extremitez des costez des figures, ce qu'on doit faire.

Vne tenaille aux angles qui ne sont pas fort obtus.

en estrecissant du costé de la place ; de façon que ses deux costez fussent en angles droits, sur les lignes du contour de la place, afin d'auoir la deffence meilleure : car ainsi que nous auons dit cy-deuant, il faut tousiours que ces dehors soient flanquez de la place, & le plus qu'il se peut droitement : le tout se fera ainsi qu'on voit en la figure suiuante, en laquelle on voit que le costé de la tenaille A B, est perpendiculaire sur le costé de la figure, C D, duquel elle est flanquee ; que si on faisoit la demy lune E, elle seroit flanquee fort obliquement de la face. Or au lieu que fortifiant D, en bastions; nous faisons auancer leur demy gorge du costé où les distances sont trop longues : de mesme nous pouuons porter la tenaille ou plus vers la face C D, ou vers F C, selon que l'vn ou l'autre nous accommode mieux.

Comme on doit tracer les tenailles. Pour tracer les tenailles, vous marquerez l'endroit où vous voulez que soit le milieu de la tenaille, & de chaque costé sur le bord de la contr'escarpe vous mesurerez E B, E G, 30. toises, plus ou moins selon que vous voulez que soit la longueur de la tenaille, & met-

trez

trez vn piquet en G, & vn autre en B : apres tirez la ligne B H, de 50. toises plus ou moins, selon que vous voulez que la tenaille auance, faisant vn angle droict auec la ligne C D, ce qui se fera auec vn bout de cordeau, comme nous auons dit cy-deuant, & vous en ferez autant de G I, apres diuisez l'espace I H, selon quelqu'vne des proportions que nous auons dit cy-deuant, parlant des tenailles, & ayant pris vos demy gorges H K, vous ferez le flanc K L, perpendiculaire, & ainsi de l'autre costé : Apres par l'extremité du flanc L, tirez vos faces, prenans la deffence du flanc opposé, la prolongeant iusques à ce qu'elle rencontre B H, prolongee en A, & sera tracee vostre tenaille.

Ce qu'on doit faire dans les angles rentrans.

Dans les angles rentrans on ne fait d'ordinaire qu'vne demy lune, comme on voit en la figure suiuante M ; que s'il estoit trop ouuert, on y pourroit faire vne tenaille, laquelle aura ses costez paralleles entr'eux, ou bien en eslargissant du costé de la place, selon que l'angle sera plus ou moins ouuert, comme en la figure suiuante.

Les tenailles se mettent aussi aux

K 2 lieux

Auenuës larges, comment fortifiees.

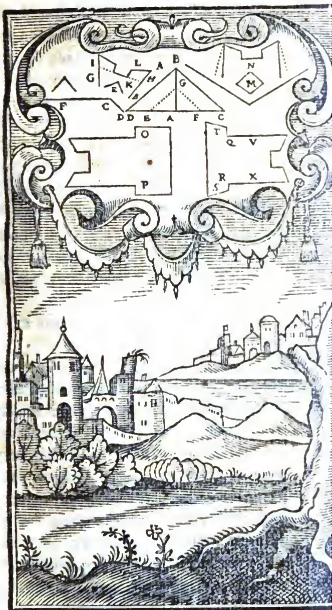
lieux où il n'y a qu'vne auenuë ; pour la fortifier on y fait vne de ces pieces: que si cette auenuë estoit trop large, qu'elle ne peust estre occupee par vne tenaille seule, on y fera vn ouurage coroné, lequel on tracera facilement, obseruant ce que nous auons dit pour tracer les tenailles.

Commandemens, comment fortifiez.

On met aussi ces pieces aux lieux où il y a quelque commandement, non trop esloigné de la place ; sçauoir de 100. ou 120. toises, ou au plus de 150. lequel on veut occuper, on fera vne tenaille qui gagnera la teste du commandement ; que si le commandement s'estend beaucoup en largeur, il y faudra faire vn ouurage coroné, afin de le pouuoir tout occuper. Mais il faut estre aduerty que lors qu'on fait les costez de ces ouurages si longs, que les pointes d'iceux soient plus esloignees de la place que le tir du mousquet, on fera vn flanc au milieu d'iceux costez, comme vn redent de 10. ou 12. toises, ainsi qu'on voit en la figure des deux flancs O P, autant en fera-t'on à l'ouurage coroné s'il s'estend trop loing.

Aux ouurages trop auancez, faut faire flancs.

Quelquefois on fait aussi ces ouurages


I
L
A
B
N
G
K
H
G
M
E
B
F
C
D D E A F C
O
T
Q V
P
R X
S

A ceux qui sont au bout des ponts ou digues.

urages au bout de quelque digue, ou à la teste d'vn pont, ou en quelque autre endroit esloigné de la place, tellement que faisant les costez comme nous auons dit, ils ne seroient aucunement flanquez, alors on fera des flancs vers les extrémitez des costez de la tenaille, comme les marquez Q R, de 10. ou 12. toises, & apres on fera le retour T S, receuant la deffence des faces V X, les corps en Q R, seront faits assez grands pour y loger les soldats necessaires pour la deffence, outre la place qu'occupent les parapets.

Où se mettent les tenailles.

Les tenailles se mettent aussi en la fortification reguliere vis à vis du milieu des courtines, lors qu'elles sont trop longues, ou bien, encore qu'elles soient de iuste mesure pour les rendre plus fortes. D'autres les mettent vis à vis des pointes des bastions ; bien que pour moy ie les aimerois mieux vis à vis des courtines, lors que toutes les autres choses sont égales, & qu'il n'y a rien qui nous y contraigne.

Autres lieux où on les peut mettre.

De mesme se peut-on aussi seruir des ouurages coronez dans la reguliere, lors qu'il se rencontre quelques lieux aduantageux pour l'ennemy, lesquels

il

il eſt neceſſaire d'occuper afin de luy oſter cét aduantage: Et c'eſt en l'application de ces pieces qu'il eſt neceſſaire d'apporter beaucoup de iugement, & l'experience ſeule nous peut ſeruir de regle pour ſçauoir cognoiſtre les endroits plus propres, comme auſſi pour limiter les grandeurs de tout le corps & de toutes les parties, pour les ſçauoir mettre en bonne aſſiette, c'eſt à dire tellement tournees, qu'elles faſſent vn bon effect; car quelquefois vne piece tournee d'vn biais ſera mauuaiſe, que ſi elle l'eſtoit vn peu d'vn autre elle ſeroit fort bonne, parce qu'elle ſera enfilee où les flancs veus par reuers; on aura quelque autre deffaut, qu'on pouuoit euiter luy donnant vne autre aſſiette; c'eſt pourquoy eſtant ſur le lieu il faut bien conſiderer les accidens qui en peuuent arriuer, & les ayant preueus y remedier auant que commencer la piece, car apres qu'elle eſt faite il n'y a plus de remede; c'eſt pourquoy on viſitera plus d'vne fois le lieu, & on ſongera pluſieurs fois à ce qui s'y peut faire auant que d'y trauailler.

Aſſiettes de grande conſequence.

Les meſures des parties ont eſté cy-

Mesures escrites cy-deuant. deuant escrites, c'est pourquoy nous ne les redirons pas; comme aussi les espaisseurs, hauteurs des parapets, rempars, banquettes; semblablement les largeurs, & profondeurs des fosses, & les mesures des contr'escarpes, & le reste qui appartient à la construction de ces pieces.

Pourquoy cecy est necessaire d'estre sceu des Gouuerneurs. Quelques-vns estiment superflu d'escrire toutes ces choses pour les Gouuerneurs, & moy ie les croy tres-necessaires: car bien souuent ils sont en des lieux où ils ne trouuent pas des personnes capables, & il peut se rencontrer qu'ils seront pressez de faire trauailler à leur place; & quand bien ils en auroient, ils cognoistront s'ils font bien, & les pourront reprendre de leurs manquemens s'ils en voyent commettre; & il me semble qu'il est bien raisonnable qu'ils sçachent en quoy consistent les deffauts & les perfections d'vne place puisque c'est pour la place qu'on leur donne leur charge. Ie n'estime pas qu'on puisse estre bon Gouuerneur d'vne place sans la cognoistre, non plus qu'estre bon Escuyer sans auoir la cognoissance des cheuaux.

Cha-

CHAPITRE XXIV.

Comment il faut remedier aux deffauts d'vne place.

IL seroit fort aisé de tout ce que nous auons dit, d'inferer comme on peut remedier aux deffauts des places ; mais parce que cela est de trop grande consequence, & afin que chacun l'entende plus facilement, nous l'expliquerons piece à piece suiuant l'ordre que nous auons mis au Chapitre des Deffauts des places, en portant le remede propre pour accommoder chacun de ces deffauts. *Pour appliquer les remedes aux deffants.*

Le premier deffaut que nous auons remarqué est les cauains, valees, & autres lieux couuerts où l'ennemy se peut mettre. A cecy on peut remedier en explanant ces lieux, ce qui est le plus souuent tres-difficile à cause de leur grandeur, comme lors que ce sont valees ou grandes rauines : ou bien on y fera quelque redoute, ou fort : mais encore qu'on pratique quelquefois ce remede ie le treuue tres-dangereux ; car si on fait ces forts, petits, ce sont autant de coupe-gorges & de nids *Premier deffaut des cauains, & lieux couuerts.*

que l'ennemy prend d'abord, à cause qu'on ne peut ny les secourir, ny fournir de ce qui est necessaire: Que si on les veut faire grands, ce sont des citadelles où il faut garnison & Gouuerneur comme dans la ville, & s'ils viennent à estre surpris, ou pris par force, ils incommodent, & font bien souuent perdre les places. Pour moy, ie n'y voudrois rien faire: mais ie voudrois fortifier ce costé de la place plus que les autres, afin de faire perdre l'aduantage que l'ennemy a de se loger en ces lieux, par les trauaux que ie ferois de ce costé: car aussi bien on ne sçauroit empescher dans la plus raze campagne que dans vne nuict ou deux l'ennemy ne s'approche de nos contr'escarpes à la portee du pistolet, tellement que s'il gagne ces deux iours à cause de l'aduantage du lieu, ie luy en feray perdre plus de quinze par la force des trauaux, & par ainsi il y perdra plus qu'il n'y gagnera, à faire l'attaque en cét endroit, pour auoir si peu de couuerture.

Ports dangereux prés des places.

Les chemins couuerts, cauuains, mazures, maisons, hayes, & telles autres choses qui peuuent couurir l'ennemy prés des contr'escarpes, doiuent estre ex-

Autres lieux dangereux.

explanez, remplis, abbatus, coupez; car c'est ce qui est proche & autour de la place à la portee du pistolet, & qui vient iusques à nos contr'escarpes qui est à craindre, & qui nous peut grandement nuire, c'est pourquoy il faut l'oster, & rendre le tout vny & descouuert.

Aux commandemens on y remedie, faisant quelque fort ou redoute sur les lieux qui commandent, ce qui est fort dangereux, comme ie viens de dire; ou bien en occupant le commandement auec quelque piece destachee, ouuerte du costé de la place, afin que l'ennemy estant dedans ne puisse s'en seruir: les tenailles seront fort propres à cét effect; ou bien on esleuera des caualiers dans la place, particulierement à la teste des faces qui seront enfilees, afin que par leur hauteur ils couurent l'enfilement, ou bien on fera faire plusieurs trauerses de terre ou de gabions, ou de barriques remplies de terre, à telle distance les vnes des autres qu'on puisse aller par tout à couuert: que s'il y a des lieux qui soient veus par reuers, il faut faire des parapets doubles, & particulierement lors que les flancs,

Aux commandemens, comme on y remedie

Aux lieux enfilez.

Aux lieux vus par reuers.

flancs, & les autres lieux qui flanquent sont ainsi veus ; car si on n'est à couvert on ne peut pas deffendre ce qui est flanqué. Il est necessaire que l'vn & l'autre parapet, tant celuy qui couure par deuant, comme celuy qui couure par derriere, soit à l'espreuue du canon, & qu'entre deux il y ait la place pour le recul du canon aux lieux où il faut qu'il ioüe, & de telle hauteur qu'on y soit à couuert entre deux.

Racommodemens.

S'il n'y a pas de contr'escarpes il y en faut necessairement faire, & c'est par où il faut commencer, leur donnant les mesures que nous auons dit en leur lieu: si elles sont enfilees on y fera des trauerses de terre ou de gabions.

Dehors doiuent estre faits ou reparez.

Quand il n'y a point de dehors il y en faut faire, obseruant les mesures & proportions que nous auons escrites; les situans en leurs lieux propres, leur donnant les hauteurs conuenables: il faut aussi reparer ceux qui seront faits s'ils en ont besoin, mettant des freses ou palissades aux lieux où il y a quelque montee facile, & particulierement aux dehors qui sont deuant les portes, lesquels doiuent estre tousiours fresez & palissadez : Si leurs poin-

pointes sont trop esloignees, on fera des flancs aux costez comme nous auons enseigné: les dehors qui ne sont flanquez d'aucun lieu, & ne peuuent l'estre, il faut les refaire: Les demy lunes qui ont les angles trop aigus ne peuuẽt estre reparees sans refaire vne de leurs faces: Si les fossez manquent, ou sont comblez au deuant de ces ouurages, il faudra les faire, ou creuser; & de la terre s'en seruir pour accommoder ce qui est rompu, ou pour faire les contr'escarpes.

Contr'escarpes.

Nous auons desia dit, que où il n'y a point de contr'escarpes il y en faut faire, & s'il y a quelque lieu dans le glacis qui soit trop bas, & qui ne puisse pas estre descouuert, il faudra le releuer, & y apporter de la terre. Les contr'escarpes ou bord de fossé qui auront la montee trop facile seront escarpees, laissant seulement les montees vis à vis du milieu des courtines, ou des pointes des bastions, ou à toutes deux, & s'il n'y a pas de ces montees il y en faut faire, tant pour la caualerie que pour l'infanterie.

Fossez de mesme.

Les fossez estroits, il faut les eslargir & creuser; ceux qui sont comblez

ou

ou qui ne sont pas assez profonds, ou s'il y à peu d'eau & que le fonds soit ferme, il faut faire des palissades pour empescher les surprises, particulierement en temps de glace : quand le fossé n'est pas tout veû & flanqué, il faut l'ouurir & l'eslargir aux endroits qui couurent, afin que tout soit flanqué : de mesme si dans le fossé il y a des buttes de terre, il faut les oster ; & si le fossé vers la pointe du bastion est fort bas, & qu'il ne soit pas veû, il faut le creuser de façon qu'il aille insensiblement en panchant, & soit descouuert de tout le flanc.

Lieux qu'il faut oster dans les fossez.

Lieux non flanquez.

Aux lieux qui ne sont pas flanquez il y faut faire des flancs & des bastions, comme il à esté dit en l'irreguliere ; & si on n'y peut pas faire des bastions on y fera des dehors, ainsi que nous auons dit cy-deuant. De mesme lors que du flanc au lieu flanqué il y a trop loing, il faut mettre quelque piece entre deux qui soit attachee au corps de la place, ou bien comme on fait ordinairement on y mettra vn dehors : Si les flancs ne sont pas à l'espreuue du canon, il faut les renforcer iusqu'à ce qu'ils ayent vingt pieds d'espaisseur : s'ils sont trop,

Flancs foibles.

trop, courts s'il se peut il faut les allonger, ce qui est fort difficile, à cause qu'il faudroit aussi changer les faces qui suiuent; s'il n'y a pas assez de place derriere le parapet du flanc pour le recul du canon, il y en faut faire. *Flancs trop hauts.* Quand les flancs, ou ce qui tient lieu de flanc est fort haut, & ce qui est flanqué est fort bas, tellement qu'on ne puisse pas le descouurir à cause de la hauteur du lieu & de l'espaisseur du parapet, il est necessaire baisser cét endroit qui flanque, ou faire au deuant quelque autre flanc; en forme de fausse-braye, auec ses entrees & descentes pour y pouuoir aller: iamais on ne se doit contenter d'vn seul flanc, & particulierement lors qu'il tire en fichant, ou qu'il est si haut que de derriere les parapets on ne peut tirer ny descouurir, qu'vne partie du fossé, & à cela il y faut necessairement remedier, ou en baissant le flanc comme nous auons dit, ou bien en faissant d'autres nouueaux plus bas. *Flancs bas.* Les flancs qui sont bas doiuent estre bien couuerts afin que l'ennemy ne puisse pas des contr'escarpes descouurir dedans, ou de quelque lieu emi-

nent

nent qui soit autour de la place ; s'ils ne le sont pas il faut esleuer les parapets de façon qu'on soit par tout à couuert dans le flanc : s'il y a des flancs couuerts auec des voûtes, il faut remplir de terre les plus basses, & descouurir les plus hautes à fin d'auoir vn bon flanc, & y faire son parapet de terre à l'espreuue du canon ; & si au lieu des deux flancs qui estoient l'vn sur l'autre, on en fait vn autre plus arriere il sera parfaitement bon ; & ne faut iamais se seruir de ces voûtes, parce qu'elles nuisent grandement au lieu de seruir. Si vos flancs ne sont pas couuerts d'vne espaule, & que vous les puissiez couurir ils en seront meilleurs, & quand vous les ferez tout de neuf il faut les faire ainsi, pour les raisons que nous auons dites.

Voûtes.

Dans vos flancs il faut que vous y faciez vne place pour l'artillerie, & le reste pour la mousqueterie : & les parapets qui couurent le canon & les soldats, s'ils sont de muraille il faut les oster, & les faire de bonne terre bien battuë, & qu'ils ayent pour le moins vingt pieds d'espaisseur, à cause que c'est le lieu qui est plus subiect à estre battu.

Quand

Quand on rencontre vn baſtion imparfait, ſoit à cauſe de ſa petiteſſe ou de ſa grandeur, ou à cauſe de l'angle flanqué, vous ne ſçauriez y remedier ſans le refaire tout entier, c'eſt pourquoy il faut le démolir & ſe ſeruir des materiaux pour en rebaſtir vn autre : que ſi on ne veut ny ne peut pas faire cette deſpence, il faut auoir recours aux dehors, & faire au deuant d'iceluy des ouurages qui recompenſent ſon imperfection; les plus propres ſont les tenailles ou corones, parce que les demy lunes ne peuuent eſtre miſes que deuant les angles fort obtus, ainſi que nous auons remarqué. *Baſtions imparfaits.*

Lors qu'on rencontre vne courtine trop longue, ſi elle l'eſt aſſez pour receuoir vn baſtion au milieu, il l'y faut faire, ou bien on fera vne demy lune qui couure cette courtine; ou s'il vous ſemble plus à propos vous y ferez vne tenaille de telle grandeur qu'elle puiſſe couurir ce deffaut. *Courtines trop longues.*

Les portes ſont la partie de la place la plus ſubiecte à eſtre ſurpriſe, car en temps de ſiege & contre la force on les mure, & par ainſi ſont auſſi aſſeurees *Portes où doiuent eſtre.*

rees que le reste de la place : Si vos portes sont dans vne face d'vn bastion, il faut necessairement les changer, & les mettre dans la courtine ; au milieu, si on peut, on doit faire le mesme lors qu'elles sont dans les flancs, qui est encore vn lieu pire que la face. Au deuant de la porte il faut qu'il y ait tousiours vne demy lune qui la couure, à l'entree de laquelle il y aura vne palissade ; apres cela vne barriere, puis le pont dormant, & au bout d'iceluy le pont-leuis : la porte sera plus arriere.

Portes, comment asseurees.

Auant que d'entrer sur le pont dormant de la ville, il sera bon qu'il y ait vn autre pont-leuis, & au milieu dudit pont dormant vne bacule ; apres cela le pont-leuis, & vn peu plus arriere la porte, au bout de cette entree qui est en partie couuerte d'vne voute, il y aura vne autre porte, & derriere sera la herse, ou les orgues, qui sont meilleures : Entre deux on y pourra mettre deux grosses chaines, & en dedans du costé de la ville vne forte palisade, qui enfermera le Corps de garde: On peut auoir encore quelque cheual de Frize, suspendu auec des cordes, ou soustenu sur vn gond. Si on n'a pas tous

ces

ces obstacles aux portes, on y en mettra le plus qu'il se pourra ; & tout cecy ne doit iamais estre sur vne ligne droite, mais en destournant le plus que le lieu vous le permettra.

Les Corps de garde seront faits aux lieux necessaires. *Corps de garde.*

Les bréches qui seront aux murailles, il les faut reparer, & aux lieux où elles sont trop basses il faut les rehausser : ou si on ne peut pas il faut faire des bonnes palissades au pied, & des freses au haut. On fera le mesme aux places qui sont de terre simple, sans reuestement de muraille : lors qu'elle est esboulee il faut la reparer en la gazonnant tout de nouueau, ou bien faisant des palissades & freses. *Bréches comment reparees.*

Les parapets doiuent estre faits de terre, à l'espreuue du canon tout autour de vostre place ; & c'est vne des principales pieces à quoy on doit faire trauailler; lors qu'elle manque, s'ils sont de muraille il faut les faire oster comme tres-dommageables, & les refaire de terre : Outre le parapet il y doit auoir encore le rempart, espais pour le moins de quatre ou six toises, afin que *Parapets.* *Remparts.*

que le canon y ait son recul, & pour pouuoir ranger les soldats pour la deffence; s'il n'y en pas il le faut faire de la terre qu'on vuidera des fossez. Ie ne conseille iamais de prendre de celle qui est dans la place, car on doit la conseruer, tant pour faire des noueaux ouurages, comme pour se retrancher; parce qu'encore que vous ayez des hommes & des munitions à suffisance, si vous n'auez de la terre pour vous couurir vous estes contraint de vous rendre, ce qu'on a assez veû par experience aux places qui ont tenu autant qu'elles ont eu de terre.

Portes secrettes. En fin vous prendrez garde qu'il y ait des portes secrettes suffisamment pour faire les sorties, & pour aller à la deffence de tous les dehors; s'il n'y en a pas il y en faut faire, car cela est tres-necessaire, le lieu le plus prope est derriere l'espaule du flanc lors qu'il y en a, ou bien au bout de la courtine proche du flanc, car là elles seruent pour aller aux flancs bas, fausse-brayes, coffres, & autres deffences qu'on fait dans le fossé; pour moy, ie les aimerois mieux en

cét

cét endroit qu'au milieu de la courtine, encore que plusieurs les y mettent.

Maisons ioignant les remparts. S'il y a des maisons ioignant les remparts il faudra les faire abbattre, ou pour le moins boucher toutes les portes & fenestres par lesquelles les habitans pourroient auoir communication, ou veuë sur les ramparts.

Lieux enfilez. Aux lieux enfilez, vous y remedierez auec les caualiers & trauerses qui les couurent, ainsi que nous âuons cy-deuant escrit.

Les emboucheures des riuieres. Pour asseurer les emboucheures des riuieres, il faut faire des estacades; c'est à dire deux ou trois rangs de palissades, & que les paux ne soient pas plantez vis à vis l'vn de l'autre; il sera bon qu'elles soient vn peu esloignees l'vne de l'autre; on laissera aussi vn passage au milieu pour les bâteaux, qui se fermera auec des fortes chaisnes. Si la riuiere estoit fort large, ie voudrois au milieu y faire vn Corps de garde sur vn grand bâteau couuert à l'espreuue du mousquet, i'y mettrois garde la nuit, & la sentinelle seroit à la prouë, & de iour cette garde se mettroit au Corps de garde qui seroit

roit au bord, où on visiteroit les bâteaux. Il y a des lieux ou la riuiere se ferme auec des chaisnes soustenuës sur des bâteaux; d'autres plus estroites se ferment auec vn mas de nauire enuironné de pointes de fer.

Embouscheures des esgousts. Les emboucheures des esgousts doiuent estre aussi fermees auec plusieurs grilles de fer, & faire en sorte qu'elles soient situees en des lieux où les sentinelles les puissent descouurir, & prendre garde si elles sont pourries, y en mettre des neufues; si elles sont foibles, y en mettre des fortes.

Aux places maritimes qui ont vn port, il faut qu'il y ait quelque fort qui asseure, & couure l'entree, sur quelque escueil à l'embouchëure d'iceluy, ou s'il n'y en a pas, on doit fermer l'entree auec des chaisnes, ce qui est fort rare. Peu de Ports se ferment de cette façon, & ceux-cy sont les plus asseurez; pour le moins aux emboucheures il y doit auoir des grosses tour auec des canons dessus, ou bien des caualiers de terre: & outre cela il seroit bon qu'il y eust des parapets bas, & au derriere des canons pour deffendre l'entree. Pour moy i'estime qu'il est tres-necessaire

ceſſaire qu'aux places maritimes il y ait des citadelles, particulierement lors que les entrees des Ports ſont faciles, & que la deſcente en eſt aiſee; parce qu'il eſt certain que ſur mer quand le temps fauoriſe, en peu d'heures on fait beaucoup de chemin, & qu'on peut eſtre ſurpris auant qu'on ſçache que les ennemis ſe preparent, & s'approchent. Outre la grande facilité qu'il y a de porter les ſoldats, les armes, les munitions, & toute ſorte de machines neceſſaires pour prendre les places: & ces citadelles ſont d'autant plus neceſſaires aux lieux où les Ports ſont fort ouuerts, & qui n'ont aucun lieu qui en empeſche l'abord, & l'entree. Et lors qu'entre le port & la ville il n'y a aucune fortification ny cloſture, ie voudrois ou que la ville fuſt fortifiee contre le port, comme le reſte du contour, ou qu'il y euſt vne citadelle, & l'vn & l'autre enſemble ſeroit encore meilleur.

Citadelles neceſſaires aux places maritimes.

Pour ce qui eſt des places qui ſont dans les eſtangs & marais, qui n'ont point de flanc, ſans doute il y en faut faire, & des paliſſades tout autour pour ſe garentir des ſurpriſes, & particu-

Places dans les eſtangs & marais.

ticulierement en temps d'Hyuer: mais nous deduirons plus amplement icy apres les moyens qu'on a de s'en empescher.

Iusques à cette heure nous auons parlé des choses qui sont comme preparations aux actions, & n'auons encore rien dit comme le Gouuerneur doit agir apres qu'il a preparé & disposé tout ce qui est necessaire, tant ce qui concerne la prouision des munitions, comme aussi la force de la place, reste à dire des personnes, & des actions; c'est dequoy nous traitterons dans les discours suiuans.

CHAPITRE XXV.

Des sortes de Gouuernemens considerez selon ceux à qui on commande.

Diuision des Gouuernemens.

ON pourroit diuiser les gouuernemens en ceux des grandes places & des petites, ou en ceux des places frontieres, & de celles qui ne le sont pas; comme aussi en celles qui sont dans terre, & celles qui sont maritimes. Ie laisseray toutes ces differences, parce qu'elles ne font point diuers ordres pour le gouuernement; ie feray ma diuision

diuision en considerant seulement ceux à qui on commande, & l'asseurance qu'on a du lieu où on est.

Le Gouuerneur en general commande aux soldats & aux habitans; les soldats sont tousiours presque de mesme, & s'ils different c'est lors qu'il y en a de diuerses nations, & cette diuersité est fort considerable, afin de sçauoir gouuerner chacun selon ses mœurs & ses inclinations. *Le Gouuerneur commande aux soldats, & aux habitans.*

Le gouuernement des habitans est diuers, car ou ils sont naturels subiects du Prince, & ceux-cy sont dans vne grande ville où il n'y a aucun fort ny citadelle, & quelquefois se gardent eux mesmes, & n'ont aucune garnison de soldats payez ; ou bien il y a citadelle, quelquefois la ville mesme est comme vne citadelle, & ces places on les appelle places de guerre. Les autres sont des villes qu'on a conquises, où tous les habitans sont comme ennemis, & à celles-cy comme aux autres, ou il y a citadelle, ou il n'y en a pas: mais tousiours sans doute il y a forte garnison. Or le Gouuerneur doit sçauoir comme il se doit conduire & se garder luy mesme, *Gouuernement des habitans, diuers.*

& sa place, selon les lieux & les personnes qu'il rencontre : & les ordres qu'on obserue en vne, sont differens de ceux qu'on doit obseruer en vne autre; c'est pourquoy pour auoir l'intelligence de tous, il doit les sçauoir: Et encore que cecy soit assez ordinaire, neantmoins nous voyons souuent des personnes de consideration faire des fautes notables en cette conduitte : & ie croy que c'est vne des difficiles fonctions d'vn Gouuerneur; parce que cela ne se peut apprendre par aucunes regles asseurees, à cause qu'il faut augmenter & diminuer plus ou moins, mesme changer selon le temps, les motifs, & les autres conionctures qui se presentent, selon lesquelles il faut ioüer diuers personnages, soit en se monstrant exact & seuere, quelquefois indulgent & facile; autrefois il faut estre fort retiré, quelquefois familier : nous parlerons de tout cela en general chacun pourra le particulariser dauantage selon les occasions qui se presenteront.

Partie ordinaire, mais difficile.

CHAPITRE XXVI.

De l'ordre qu'on doit tenir pour gouuerner les soldats selon la difference des Nations.

IL y a quatre sortes de Nations auec lesquelles nous auons commerce, & desquelles nous nous seruons dans nos garnisons, qui sont les Alemans, dans lesquels ie comprens les Suisses, les Flamans, Hollandois, & Anglois; Les Italiens, les Espagnols, & nous autres François: Nous descrirons le naturel d'vn chacun, & leurs inclinations, seulement en ce qui se peut rapporter à la guerre & aux ordres Militaires, & dirons comme le Gouuerneur doit se comporter auec ces Nations.

Quatre sortes de Nations auec qui nous auons commerce.

Ses Suisses sont beaucoup differens des Alemans, encore qu'ils parlent quasi mesme langue; ils sont gens qui n'ont pas l'esprit trop delié, lents en leurs actions, qui ne démordent pas facilement de ce qu'ils ont conçeu;& par consequent difficiles à estre persuadez, & à changer leurs opinions. Ils aiment à auoir leurs aises, particuliere-

Naturel des Suisses.

culierement du boire & du manger; ne souffrent pas facilement les incommoditez inopinees; veulent auoir punctuellement ce qu'on leur a promis; sont aussi fort exacts à faire ce qu'ils promettent, ne manquent point à leur deuoir, & à leur charge; sont fort soigneux d'obseruer les Ordres; sont fort laborieux à ce qu'ils s'attachent, les fatigues ordinaires ausquelles ils croyent estre obligez, les souffrent patiemment; sont fort diligens à chercher ce qui les peut accommoder, tant pour leur viure que pour leur logement; sont fort ingenieux aux choses manuelles, obeissans à leurs Superieurs, gens de probité, sans malice, sans amour ny haine contre personne; ils aiment, & sont pour ceux qui plus leur donnent; ne se soucient point des autres; sont meilleurs pour la deffence d'vne place que pour l'attaque, & plustost pour se deffendre d'vne surprise que d'vn siege; ne sont pas fort hardis ny entreprenans, mais furieux à repousser les iniures, & veulent que les choses se conduisent par ordre & par iustice. A ceux-cy il faut que le Gouuerneur leur prescriue

prescriue tout ce qu'ils ont à faire sans rien y obmettre; qu'il les instruise d'abord à leur deuoir, & qu'il leur fournisse ce qu'il leur a promis: Car à ces personnes, il n'y faut pas manquer, parce qu'ils sont extremément mercenaires; ils ne croyent pas estre obligez d'obeïr, lors qu'on manque à les payer; ils veulent auoir leur conte, & ne considerent autre raison que d'auoir ce qu'on leur a proposé. Il ne sert de rien de leur alleguer les accidens du temps, la necessité des occasions, ils reuiennent tousiours à leur premier but: & comme c'est la nature des esprits grossiers, ils ne peuuent, ou ils ne veulent penetrer dauantage dans le raisonnement, ny démordre de leurs premieres impressions: & tout ainsi qu'ils sont fort exacts à faire ce qu'ils sont obligez, & croyent qu'aucune raison ne peut les en dispenser; de mesme aussi ils ne pensent pas que pour quelque cause que ce soit on puisse s'excuser de leur satisfaire; c'est pourquoy auec ces gens-là il faut tousiours l'argent prest, & ne se fier point à eux pour quelque actiõ hazardeuse, ny penser de les auoir dans les places pour tenir iusques

Comme ils doiuent estre gouuernez.

ques à l'extremité; car lors que l'argent ou les viures faudront ils ne se resoudront iamais à pâtir, parce que leur naturel est contraire, & n'ont autre but que leur interest. I'estime qu'ils sont fort propres pour garder vne place en temps de paix, & poursuiure & auoir soin du canon en temps de guerre ; c'est pourquoy vn Gouuerneur n'en doit faire estat, que pour s'en seruir en ces occasions. Il ne faut pas les gourmander, ny traitter rudement, aussi la conuersation, ny la courtoisie d'vn Gouuerneur ne gagnera pas beaucoup auec eux: Il n'aura pas beaucoup de peine à regir cette sorte de gens, pourueu qu'il n'ait rien oublié à leur ordonner au commencement de ce qu'il veut qu'ils fassent; car de les faire passer, ou changer ce qu'ils ont accoustumé, ou ce qu'on leur a prescrit, & qu'ils ont accordé d'obseruer, difficilement en pourra t'on venir à bout: & pour estre obeï, il faut qu'il satisfasse à ce qu'il leur a promis.

Des Alemans. Les Alemans estoient autrefois approchans du naturel des Suisses, mais plus belliqueux, & d'esprit moins gros-

grossiers, gens de probité, & de parole, maintenant ils sont tellement changez, au moins ceux que nous auons en France, qu'ils n'ont aucun reste de vertu ; ils sont pleins de toutes sortes de vices & meschancetez ; les vols & pillemens sont leurs exercices ; les incendies leur sont vn diuertissement, la force & violement des femmes, vn ieu ; l'homicide des pauures païsans leur est ordinaire ; amis & ennemis ils les traitent également, lors qu'ils sont les plus forts : on court autant de fortune de passer aupres des quartiers de ces gens comme de passer prés des places ennemies. Ie ne pense pas qu'apres auoir pris en habitude vne licence si débordee on peust s'en seruir dans vne place, & n'en faudroit que bien peu pour gaster toute vne garnison ; c'est pourquoy ie ne conseillerois pas à vn Gouuerneur d'en receuoir aucun qui vinst de ces troupes, & s'ils ne reprennent leur ancien naturel. Ils ne valent rien que pour mettre le desordre, & corrompre les autres, le peu de seruice qu'ils rendent n'égalant pas le dommage incroyable qu'ils portent aux Païs. Ie ne

On ne doit s'en seruir.

parleray point dauantage comme on pourroit regir ces gens-là; mais ie diray ſeulement qu'on ne doit pas les laiſſer aucunement approcher de ſa place,& eux & tous ceux qui ont veſcu de leur ſorte.

Flamans, & Hollandois. On ne voit guere les Hollandois ny les Flamans ſortir hors de leurs Païs pour porter les armes, ſi ce n'eſt ſur mer. Ils ſont pourtant approchant du naturel des Suiſſes, mais ils n'aiment guere les Eſtrangers, & particulierement nous autres ; c'eſt pourquoy ſi on en a dans la place, il faut prendre garde à eux ; ils ſont fort défians, & aſſez meſchans, il faut regir ceux-cy auec plus de ſeuerité que les Suiſſes, auſſi ne ſe tiennent-ils pas ſi bien à leur deuoir.

Les Anglois. Les Anglois ne viennent guere en France porter les armes, ils vont pluſtoſt en Hollande. Ils ſons gens altiers, & qui nous haïſſent ; ſont meſchans, ſubtils, ſeditieux, & qui craignent moins le chaſtiment que toute autre nation; il faut eſtre rigoureux, les chaſtier à la moindre faute qu'ils font, & n'en auoir iamais vn corps formé : & s'il y en a pluſieurs, il faut les

les separer, & ne se fier en eux en aucune chose d'importance, veiller à leurs actions, & ne leur auancer iamais argent; car pour peu de chose il vous quittent, & bien plustost lors qu'ils ont du vostre.

Les Italiens, iadis l'exemple de la vertu, du courage, & des ordres Militaires, ont beaucoup dégeneré de cette grande splendeur & reputation; mais pourtant ils n'ont pas tout à fait changé, car il leur en reste beaucoup: & ie croy que si leur Empire & Gouuernement auoit duré iusques à cette heure, ils auroient la mesme descipline, & les mesmes aduantages; ils ont encore l'esprit & l'adresse, & l'aptitude au bien & au mal, selon qu'ils s'y appliquent, ils sont aussi propres à la guerre que quelconque autre Nation: & s'ils n'ont pas cette grande hardiesse qu'ont les François, ils ont aussi d'autres parties qui les recompensent; ils sont assez courageux, mais ne sont pas temeraires, & leur courage aussi bien que leurs autres actions est accompagné de prudence; lors qu'ils vont au peril, ils pensent comme ils en eschapperont; ils ont *Les Italiens.*

l'honneur en recommendation, sçauent que c'est de viure, de la conuersation, & de la ciuilité, pâtissent lors qu'il est besoin, fort patiens, & trauaillent mediocrement; ils sont mesnagers, & ne sont guere portez à faire des vols ny incendies, leurs vices sont plustost aux choses de la volupté; ils sont vindicatifs, & ne tesmoignent point leur colere que lors qu'ils treuuent l'occasiõ d'executer leur vangeance. Vn Gouuerneur peut les former comme il veut, & doit leur proposer chose raisonnable: & parce qu'ils sont susceptibles des persuasions, s'il est habile il leur fera faire ce qu'il voudra; ils connoissent bien tost les deffauts de leur Chefs, & prennent auantage là dessus; c'est pourquoy il faut prendre garde à ce qu'on fait, & se tenir dans la iustice, & grauité; il faut les piquer d'honneur, & de courtoisie, & on gagnera plus auec eux en leur donnant esperance de recompense, & d'auancement aux charges, qu'en les menaçant du chastiment; ils sont assez punctuels aux fonctions. Le Gouuerneur chastiera legerement quelqu'vn des premiers qu'il treuuera en faute,
&

& le reprimendera deuant tous, cela mettra en crainte les autres. Il ne leur faut point vne trop rude seuerité, parce qu'ils connoissent d'eux mesmes leur deuoir, & leur faute; ils sont mesnagers & sobres, & vn Gouuerneur qui les prendra par la douceur, & par les persuasions leur fera supporter patiemment toute sorte d'incommoditez : & pour dire en vn mot sont gens propres à la guerre, & de seruice, lors qu'ils sont commandez par des personnes d'esprit, & de courage, l'experience nous le fait connoistre, car c'est par eux que la Flandre est deffenduë : C'est par les armees qui sont venuës d'Italie que l'Empereur a remis ses affaires en estat, & s'est sauué de sa prochaine ruine. De cette Nation sont sortis tant de grands Chefs, & en sortent encore : c'est aussi le vray temperament comme ils doiuent estre courageux auec prudence, preuoyans auant qu'executer, & asseurez dans l'action. Vn Gouuerneur doit estre bien aise d'auoir des soldats de cette Nation, quand ce ne seroit que pour apprendre à viure aux autres, il n'en faut excepter que les

Comme ils doiuent estre gouuernez.

Breſſans, parce qu'ils ſont naturellement traiſtres.

Eſpagnols. Encore que les Eſpagnols ſoient nos ennemis, ie ne celeray rien de ce qui ſe doit dire à leur aduantage; auſſi me permettront-ils de dire leurs deffauts comme i'ay dit des autres, & diray des noſtres, meſmes. Ils ſont fort fidelles à leur Maiſtre, & entr'eux meſmes tiennent leur parole; ſouffrent extraordinairement les incommoditez, ce que ie ne treuue aucunement eſtrange, puiſque dans leur Païs la pluſpart ne ſont pas mieux à leur aiſe que dans les armees. Ils ſont fort bons pour la deffence, & lors qu'il faut emporter quelque choſe par la patience ils ne ſe laſſent iamais; ſont ſoigneux d'apprendre les exercices; ſont grandement reſpectueux entr'eux, & plus encore enuers leurs Chefs, & aux commandemens militaires ils y obeïſſent aueuglément: ils ſont ſi ſobres & bons meſnagers, que hors les habits on les peut appeller auares & meſquins; ſont prudens & preuoyans; ſe piquent d'honneur: leur courage panche vn peu plus vers la poltronerie que du coſté de la temerité, & ne

ne combattent pas facilement qu'à couuert: l'honneur qu'ils professent tient beaucoup de la vanité, car s'ils font quelque bonne action, ou c'est pour en auoir recompence, ou pour s'en vanter apres; là où s'ils sont les maistres, ils sõt insupportables, & tousiours ils s'introduisent comme des agneaux, & puis se comportent comme des loups: ils ne laissent rien de ce qu'ils peuuent emporter; sont fort auides; & s'ils ne volent pas par les chemins, ils sçauent bien dérober à couuert. Le Gouuerneur qui aura de ces gens dans sa garnison (ce qui n'est pas presentement en pas vne de France) ne doit pas beaucoup s'y fier, & doit croire qu'ils ont tousiours quelque mauuais dessein contre nous; il peut les traiter cõme il voudra, parce qu'ils sont souples à toute sorte de commandement: il ne doit iamais les employer à des actions hazardeuses, car ils n'y reüssiront pas: s'il veut quelque chose d'extraordinaire d'eux, il faut qu'il leur donne quelque vanité ou flaterie, car c'est ce qui les chatoüille: ils ne veulent pas estre rudoyez; & s'ils le souffrent c'est par force, & couueront long temps

Comme ils doiuent estre gouuernez.

temps apres vn desir de vangeance ; c'est pourquoy s'il a offencé quelqu'vn de ceux-là, il doit croire que s'il peut il ne luy pardonnera pas. En fin, ie ne conseillerois pas de se seruir de ces personnes puisque nous sçauons certainement qu'ils ont esté & sont tousiours nos ennemis.

Des François. Il faut que ie parle des François, encore que i'y sois interessé comme estāt du nombre : ie descriray leurs inclinations ; & afin que les Estrangers cognoissent que ie dis la verité, ie diray leurs deffauts, & par ainsi ils me croiront lors que ie parleray de leurs aduantages, m'arrestant tousiours sur mon suiet, qui est ce qui concerne la guerre, & les choses sur lesquelles vn Gouuerneur doit ietter ses mesures pour former vn parfait gouuernement. Nous aurions tort de vouloir cacher ce qui est cogneu à tout le monde, & dequoy toutes les Histoires parlent, que les François sont impatiens, inconstans, infidelles, peu obeïssans, temeraires, insolens ; qu'ils ont leurs mouuemens violens, & de peu de duree, plus qu'hommes au commencement, & moins que femmes à la fin ; que nous

ne

ne pouuons ſupporter le trauail, les incommoditez des ſaiſons, de la faim, de la ſoif, ny longuement perſiſter à vn meſme deſſein. I'y adiouſteray que les Chefs & les Generaux veulent faire les fonctions des ſoldats, & quelquefois les particuliers celles des Generaux, & que le plus ſouuent les choſes ſe conſultent apres qu'elles ſont à moitié faites, & quelquefois faillies. Ainſi que franchement nous confeſſons ces deffauts, auſſi faut-il aduoüer que tous ces manquemens prouiennent de la nobleſſe du temperament, lequel tenant beaucoup du feu, fait qu'ils ont l'eſprit ſubtil, violant, touſiours agiſſans; & s'ils ne ſont employez contre les ennemis ils font des querelles & des partis entr'eux meſmes: leur inconſtance eſt à vouloir entreprendre choſes nouuelles & hautes: leur impatience eſt parce qu'ils eſtiment coüardiſe ou impuiſſance de n'executer pas promptement ce qu'ils ont proietté: leur infidelité eſt lors qu'ils ſeruent leurs ennemis; à leurs Princes & à leurs Gouuerneurs ils ne le ſont pas: & ſi on les accouſtume ils ſouffrent autant que nation qui ſoit au monde; il eſt vray que d'abord cela

leur

leur eſt difficile à cauſe de l'abondance de toutes choſes qu'ils ont accouſtumé d'auoir en leur Païs, l'excés du courage fait que les Chefs & les Generaux meſmes s'expoſent comme les ſimples ſoldats, & les perſonnes particulieres veulent ſe meſler dans les affaires de conſequence, à cauſe des couſtumes libres du Pais, & qu'ils ont l'eſprit bon: & ſi on ne conſulte pas les choſes, c'eſt qu'on ne croit rien de difficile ny d'impoſſible. Au reſte puiſque c'eſt particulierement de ce qui concerne la guerre que nous parlons, perſonne ne peut nier que les François n'ayent l'honneur & le courage franc, & qu'il n'y a nation quelconque qui s'expoſe auec moins de conſideration au peril; toutes les autres le font auec quelque preuoyance, & s'ils font quelque action hazardeuſe ils croyent deuoir meriter beaucoup, comme d'vne choſe extraordinaire: au contraire les François y vont ſimplement, pource qu'ils croiroient encourir du blaſme s'ils ne le faiſoient pas, & ſe croiroient indignes de porter les armes, & ainſi ils ne pretendent aucune vanité de ce qui leur eſt ordinaire. Les autres ſe ſçauent

mieux

mieux seruir de l'artifice, & ont plus de prudence: mais nous allons sans aduantage, & auec toute la franchise possible. Ie m'arreste trop sur ce qui est cogneu de tout le monde; ie diray seulement que les François veulent estre gouuernez du commencement vn peu seuerement, & qu'il ne leur faut pardonner aucune faute iusques à ce qu'ils ayent pris la bonne discipline. Il faut les tenir tousiours en crainte & dans leur deuoir; ne leur permettre la moindre licence qui soit, car asseurément ils se relascheront à l'instant, & se desborderont d'eux mesmes. Le Chef doit tousiours estre dans la grauité, & leur faire recognoistre le pouuoir qu il a sur eux: Et ne faut pas qu'il soit mol dans ses commandemens: mais ce qu'il a proposé il doit le faire executer punctuellement; s'il y manque vne fois ils y manqueront cent. Il faut qu'il prenne bien garde qu'ils facent les fonctions ordinaires, & luy mesme faisant celles à quoy il est obligé, leur monstrera leur deuoir; & c'est vn puissant commandement que l'exemple d'vn Gouuerneur, car les autres Chefs auront honte

Comme ils doiuent estre gouuernez.

honte de ne l'imiter pas, & les soldats faut qu'ils facent comme leurs Capitaines. Il est bon que le Gouuerneur leur parle quelquefois, & s'entretienne auec eux, mais que ce soit rarement & en passant sans se familiariser, & qu'ils demeurent tousiours dans le respect; car si on continuë souuent ils en abuseront, & voudront causer comme du pair & compagnon, lors mesme qu'on n'en aura pas enuie. Il faut garder ces caresses pour vne bonne occasion. Ie n'ay point veû qui sceust mieux s'en seruir & auec plus d'adresse que le Duc Charles Emanuël de Sauoye; lors qu'on estoit prest à donner vn combat il alloit luy mesme à la teste, suiuant les rangs; nommoit par leur nom ceux qu'il cognoissoit; s'ils auoient autrefois fait quelque bonne action il les en loüoit deuant tous, leur touchoit la main, les embrassoit selon leurs qualitez, leur promettoit des presens & des charges; ce qu'il faisoit en effect apres l'action, publiquement deuant toute l'armee. Autrefois où il voyoit quelque bonne trouppe de soldats assemblez il parloit à ceux qu'il connoissoit, leur iettoit quelque pistole en passant,

Exemple du Duc de Sauoye.

gar-

gardant toufiours la maiefté de Prince par ces careffes: il attiroit tellement leur amitié, qu'il n'y auoit peril auquel ils ne s'expofaffent pour l'amour de luy : & c'eft le vray moyen de gagner les François, dans la grauité leur monftrer quelque amitié, & la reconnoiffance de leurs bonnes actions, & comme ils ont le cœur haut: ceux qui n'ont pas merité tafchent par émulation d'égaler ou paffer leurs compagnons; i'ay rapporté cét exemple parce qu'il peut beaucoup feruir. En fin ie diray que pour regir les François, il faut eftre feuere à faire obferuer les Ordres, & au chaftiment, & ne relafcher iamais rien de la bonne difcipline, hors de là leur eftre courtois aux occafions, les piquer d'honneur, & apres l'action, les reconnoiftre par la recompence.

Excufe de l'Autheur.

Ie prieray le Lecteur de m'excufer, de ce que ie mets le difcours qui fuit des mœurs de quelques autres nations, il feruira de diuertiffemét aux curieux, encore que fuperflu en France, n'ayant pas aucune communication auec les Nations Efclauone, Greque & Turque, parce que i'ay habité quelque temps en ces Païs là, conuerfé auec eux, veû leurs

mœurs

mœurs & leurs couſtumes, & appris leurs langues, i'en diray quelque choſe.

Eſclauons. Les Eſclauons, ou comme eux diſent, Slauons, c'eſt à dire honorables, autrement Dalmatins, anciennement Illiriens, contiennent pluſieurs Prouinces, dont la Croatie en eſt vne, & de celle-là on appelle tous ceux qui ſont aux armees de nos ennemis, Croates; ils ſont gens fort ruſtiques, ſans ciuilité ny culte, & preſque ſans police (i'entens ceux des champs, car dans les villes ils ſont fort polis;) ils viuent fort ſobrement, ou pluſtoſt auſterement; leur manger ordinaire eſt du riz, & des laitages, & de l'eau, ou du vin quand ils en ont; leurs feſtins ſont vn quartier de mouton roſty; les mieux couchez ſont ſur des fueilles d'arbres; ne portent point de chemiſe, les femmes iuſques à la ceinture ſeulement; couchent la pluſpart du temps en campagne pour garder le beſtail; ſont fort endurcis au trauail, tant par mer que par terre, à pied & à cheual; ſont cruels contre leurs ennemis, & lors qu'ils ſe ſont enyurez à leurs Feſtes, qu'ils appellent *Kermes*, ils ſont des

des querelles, & s'entre-tuënt à coups de haches, qu'ils appellent *Bradua*, & les dardent de dix pas loing auec vne grande adresse, ou à coups d'harquebuses à bout portant ; sont grands larrons ; les voisins ne sont point asseurez les vns des autres ; sont fort deffians ; peu capables de raison, car ils n'en entendent point d'autre que ce qu'ils se sont proposez. Il seroit fort difficile de donner autre discipline à ces gens-là, que celle qu'ils ont accoustumé ; ils sont bons pour trauailler vne armee, car ils sont infatigables, eux & leurs cheuaux, iour & nuit, & pâtissent la faim & la soif, se nourrissent de peu de chose ; aucune incommodité ne leur semble estrange, parce qu'ils y sont nez ; ils ne soustiendront iamais vn combat asseuré, mais tirent leur coup de loing, ou en fuyant, puis s'escartent tous, & derechef se r'allient, parce qu'ils ont leurs cheuaux fort maigres & vistes ; ils leur font porter la teste haute, parce qu'en se battant ils baissent leurs corps, & en sont couuerts. Si on branle deuant eux, ils poursuiuent & tuënt tout sans remission ; à pied ils ne valent rien ; en mer ils sont

pline qu'on leur voudra donner ; ils obseruent assez exactement les ordres, & sont fort obeïssans & respectueux aux Chefs ; sont fort artificieux pour se faire accroire vaillans, & forcent mesme leur naturel, lors qu'ils sont en gros auec d'autres, & qu'ils croyent qu'il est necessaire de se battre : se nourrissent de peu de chose, mangent de tout. On dit que si on met vn Grec & vn Asne sur vn escueil, l'Asne mourra plustost de faim que le Grec, car il mangera de toute sorte de racines, de toute sorte de poissons à escaille, & de tout ce qui peut donner nourriture, & neantmoins quand ils ont dequoy ils aiment à faire bonne chere ; ils peuuent seruir dans vne garnison, parce qu'ils s'accommodent à tout, & en fin font comme les autres.

Les Turcs. Les Turcs participent des Grecs & des Esclauons, selon que leurs Prouinces sont proches de l'vn ou de l'autre ; sont fort rustics, sans ciuilité ny courtoisie ; barbares contre les estrangers : ils se corrompent facilement pour de l'argent, & n'y a point de nation plus venale que celle-là, & n'estoit la crainte *qu'ils* ont des chastimens, ou plustost cruels

cruels tourmens qu'on fait souffrir à ceux qui manquent, ils vendroient & trahiroient leurs Maistres & leurs plus proches parens. Ils sont entr'eux mesmes tousiours en deffiance, ne viuent pas plus delicatement que les Esclauons. Aux armees ils portent du riz ou de la farine, & les plus delicats quelques chairs salees, dequoy ils se nourrissent long temps, & les mangent cruës; le vin leur est deffendu, neantmoins ils s'enyurent lors qu'ils en peuuent auoir; ils sont assez courageux, mais ne sont point hardis; n'entreprennent iamais qu'auec auantage, & en grosses troupes; ils sont plus habiles & plus forts à cheual qu'à pied. Ie leur ay veû faire aucuns exercices à cheual, assez adroits; ils se tiennent tous droits sur vn cheual qui court à toute bride; dardent vn iauelot en l'air auant eux, & sont à temps pour le prendre en courant auant qu'il tombe; ramassent en courant vne flesche qui sera par terre; sautent d'vn cheual à l'autre, sans mettre pied à terre; souffrent fort les incommoditez & le trauail; ils sont nez à cela seulement, & à la guerre, où ils sont plus aises que dans la

Leurs exercices.

la paix, à cause que le Païs est tres-pauure, & ce qu'il y a est mangé des Sangiacs ou Gouuerneurs, & des Ianissaires.

CHAPITRE XXVII.

Aduis de ne tenir dans les places ceux qui viennent du party contraire.

DAns ce Chapitre ie donneray vn aduis necessaire, & qui deuroit estre exactement obserué des Gouuerneurs, c'est de ne receuoir iamais dans leur garnison aucun soldat ou Chef qui vient du party contraire, ou qui est de nation ennemie, & principalement en temps de guerre; s'ils ont enuie de seruir qu'ils s'en aillent aux armees, & non pas dans les places. Il faut tousiours se défier de telle sorte de gens; car encore qu'ils n'ayent pas mauuaise intention ils peuuent l'auoir: Et qui est celuy qui peut lire dans leurs cœurs? on ne voit iamais personne changer de party simplement, parce qu'il a plus d'inclination à l'vn qu'à l'autre, il faut que ce soit ou pour quelque mescontentement qu'il ait receu, ou pour l'esperance d'estre mieux, tellement

Ne se fier à ceux du party contraire.

qu'ayant satisfaction de l'vn, ou ne rencontrant pas l'autre il s'en retournera d'où il est venu, & vous fera beaucoup de dommage s'il vous en veut faire: outre qu'il est bien fascheux d'auoir des personnes ausquelles il semble qu'on soit obligé de continuellement complaire, ou bien estre en perpetuelle defiance; s'ils ont si bonne volonté pour nostre party qu'ils portent les armes autre part où les espions & les traistres peuuent faire moins de mal. Quant à ceux qui sont de nation ennemie, ce seroit chercher son mal-heur de les receuoir; car quelque suiet que ce soit qui les ait contraints à s'en venir à nostre party, il ne peut iamais estre si puissant que l'inclination qu'on a pour sa Patrie, les mouuemens & passions violentes sont accidens, mais l'amour de la Patrie est essentiel, l'vn se passe, l'autre ne peut s'effacer: quelle haine qu'on ait conceuë contre son Païs n'est iamais si forte qu'il n'y reste encore quelque ressentiment de sa naissance. Il n'y a personne qui n'ait quelque interest ou du bien, ou de famille, ou de parenté dans son Païs, il n'est pas possible qu'il oublie tout cela, & que quel-

quefois

quefois il n'ait enuie d'y retourner; s'il tasche de leur nuire c'est afin de se vanger, & qu'ils cognoissent combien il leur estoit vtile estant chez eux, & dommageable estant chez les ennemis: toutes les fois qu'on voudra le contenter il sera rauy de s'en retourner; & bien que le suiet qui l'a meu à quitter semble en apparence fort grand, qui peut sçauoir s'il est faint? celuy qui veut faire vn bon coup, s'il a de l'esprit il doit auoir disposé tout ce qui peut faire accroire à l'ennemy que sa fuite est raisonnable. Si nous lisons dans les Histoires que Zopyrus s'est fait couper les oreilles, défiguré le visage, qui se fiera iamais aux pretextes qu'on portera de son changement? Aux fautes où il n'y a point de remede, & qui nuisent à tout vn Estat, l'excuse de dire, qui l'eust creu, ne nous exempte pas du chastiment, il faut tousiours se défier de ce qui peut estre. Mais parce qu'il importe de receuoir les personnes qui viennent du contraire party on tiendra vn milieu; c'est que d'abord on leur fera bon accueil, on les consolera de leur disgrace, on leur fera esperer mieux qu'ils

Faut les soupçonner.

Comme le Gouuerneur les doit traitter.

n'auoient chez eux, & apres ces discours communs on les interrogera sur tout ce qui peut seruir, & en tirera toutes les cognoissances qu'il pourra : les iours qu'il les tiendra dans sa place il ne leur laissera rien voir ny communiquer qu'auec ceux qu'il se fie. Apres cela ie ne voudrois pas les tenir dans vne place frontiere ou de consequence, mais les enuoyer dans quelque autre plus auant dans l'Estat: s'ils proposent quelque entreprise auantageuse il faut bien meurement peser si elle est faisable auant que s'en fier sur leur simple rapport, & bien qu'on les tienne pour ostages, & qu'on les menace de leur oster la vie, leur mort ne reparera pas vostre perte, & il y en a qui se hazardent à faire des propositions trompeuses sous l'esperance qu'ils ont d'eschapper : il est fort dangereux de se fier à vn qui change de party, & de croire à vn traistre, les exemples de ceux qui ont esté trompez nous doiuent rendre sages.

Ne se fier à vn traistre.

Cha-

CHAPITRE XXVIII.

Des payemens des Soldats.

I'Estime que le Prince qui paye bien les soldats qui sont dans son Païs, gaigne beaucoup ; c'est vn mauuais mesnage lors qu'ils se payent par leurs mains, ou qu'on les laisse viure à leur discretion, le degast qu'ils font aux Païs dans vn iour importe beaucoup plus que le payement de plusieurs mois : outre qu'estans abandonnez à cette licence ils perdent le respect & l'obeissance qu'ils doiuent à leurs Chefs, & se mocquent de tout ordre & discipline, & au bout du conte ils se treuuent aussi miserables que ceux qu'ils ont ruinez. Il semble qu'il soit plus à propos de payer le moins qu'on pourroit les armees qu'on a aux Païs estrangers, parce que l'argent n'en reuient iamais; si fait bien de celles qui sont dans l'Estat, parce que l'argent que le Roy donne au soldat, va au païsan ou au bourgeois, & ceux-cy le rendent au Roy, tellement qu'il ne fait que rouler, & vn mesme fonds pourroit seruir pour tous-

Le Prince gaigne à payer bien les soldats qui sont dans son Païs.

Faut payer ceux qui sont dans les garnisons.

iours, & par ainsi on empescheroit le desordre & la ruine des Païs. Ie sçay bien que ceux qui portent les armes dehors diront qu'on doit bien auoir plus de soin de ceux qui sont en Païs estrangers, où ils n'ont aucune commodité : mais en ma proposition ie considere l'auantage du Prince, & non pas l'interest du particulier. Ie n'approfondiray point dauantage sur ce suiet, car il faudroit y rapporter beaucoup de considerations que ie laisse. Dans les garnisons on peut bien ne les payer pas, mais ou ne peut pas les faire viure de cette sorte ; car dans peu de iours ils auroient vuidé tout ce qui s'y treuueroit. C'est pour bien tost faire perdre vne garnison & la place mesme, de la laisser sans payement. Le soldat ne peut pas viure du pain seul, & n'ayant pas où picorer, ou il faut qu'il s'enfuye, ou qu'il vole l'habitant ; c'est pourquoy il semble qu'on doit auoir esgard de donner aux garnisons au moins dequoy pouuoir viure & subsister. Ie diray icy comme on deuroit faire les payemens; i'estime qu'il seroit fort raisonnable que le Gouuerneur receust l'argent ; qu'il le distribuast

Raisons pourquoy le Gouuerneur deuroit faire le payement des soldats.

aux

aux Capitaines, & les Capitaines aux ſoldats, pour pluſieurs raiſons. Premierement, parce qu'il n'y a perſonne qui puiſſe mieux ſçauoir le nombre des ſoldats effectifs que le Gouuerneur. Par apres qui eſt celuy qui a plus d'intereſt à la conſeruation de la garniſon & à la maintenir forte, que le Gouuerneur: il ſemble auſſi que les ſoldats reconnoiſſent & aiment dauantage les Chefs lors que c'eſt eux qui les payent, & ils croyent leur auoir l'obligation du payement: & de meſme les Capitaines le receuant du Gouuerneur, ce ſera touſiours vn motif pour les tenir dauantage en reſpect. En fin le Gouuerneur & les Capitaines doiuent auoir ſoin de faire œconomie pour les ſoldats, & particulierement pour les François qui n'ont aucun ſoucy dequoy ils viuront le lendemain; & le plus ſouuent le meſme iour qu'ils reçoiuent leur montre, la ioüent ou mangent, ſans conſiderer ce qu'ils feront le reſte du mois, ny dequoy ils s'habilleront; c'eſt pourquoy les Chefs eſtans aſſeurez de receuoir leur argent, leur feroient des preſts toutes les ſemaines, ou deux fois la ſemaine, ou tous les

iours, leur donnant autant qu'il est necessaire pour leur viure, & leur en tiendroient conte. A la fin du mois ils feroient leurs décontes, leur faisant acheter de ce qui leur resteroit, habits, souliers, linge, ou ce qu'ils auront besoin. Ce seroit vn tres-bel ordre s'il pouuoit estre fidellemẽt obserué; mais comment se sçauroient tenir les Gouuerneurs & les Capitaines de prendre pour eux l'argent des soldats, & de ne tenir que la moitié ou le tiers de la garnison; puis qu'auec toutes les circonspections qu'on y peut apporter, des Payeurs, Commissaires ordinaires, & extraordinaires, Controlleurs, & autres Officiers; ils en ont encore tousiours la plus grande partie, & iusques à cette heure on n'a iamais pû treuuer le moyen d'empescher les passe-volans, & demy payes. Ie voudrois demander aux Alchimistes qui separent le sel, le souffre & le mercure de l'or, s'ils n'y ont iamais treuué cette glû, qui fait que tous ceux qui manient l'or il se prend à leurs doigts. Il est fort rare de treuuer quelqu'vn à qui on baille le maniement de l'argent sans en rendre conte, qui ne face la plus grande part pour

Raisons pourquoy les Gouuerneurs ne doiuent manier l'argent des soldats.

pour soy ; c'est pourquoy si on le donnoit à distribuer aux Gouuerneurs & aux Capitaines, ce seroit leur faire perdre leur garnison, car pour accroistre leur bourse, ils diminuëroient tous les iours le nombre des soldats ; parce que la consideration de l'interest leur est plus forte que toutes les autres.

Passe-volans & demy payes, pourquoy preiudiciables.

Ceux qui exposent les passe-volans & les demy payes aux montres s'excusent, disant que ce sont gens effectifs, & qu'encore qu'ils ne leur donnent pas l'argent du Roy, ils ne laissent pas d'estre dans la place, & qu'au besoin ils seroient aussi bien à la deffence comme les soldats qui reçoiuent la montre tous les mois : cette raison n'est pas fort pertinente, parce que les passe-volans ne sont pas obligez à demeurer dans la place, ny seruir. Les demy payes occupent la place d'autant de soldats ; parce qu'estans habitans on a la pluspart de la garnison de ces gens-là : & si au lieu c'estoient des soldats on auroit l'vn & l'autre, outre qu'il faut les exempter des factions, & par ainsi la garde en est plus foible, ou les autres ont plus de peine.

En fin pour ce qui est des payemens

Multiplicité d'Officiers, mauuaise.

& des montres, ie croy que tant plus on y met des Officiers pour y prendre garde, que c'est tant pis, parce que chacun y veut auoir sa lippee, & qu'en fin tout se corrompt: & au lieu qu'il n'y auroit qu'vn qui mangeast, il y en a plusieurs; c'est pourquoy on n'a que faire de se rompre la teste à chercher vn ordre sur ce qu'il n'y en a iamais eu. C'est la coustume ou le mal-heur general que iamais on ne peut sçauoir le conte iuste, ny des armees, ny des garnisons: & encore qu'on en défalque vne grande partie de celuy qu'on porte dans les rolles: apres tout cela on y treuue du mesconte, & cela est plus insupportable lors qu'il se fait en temps de guerre, & dans les places frontieres, ceux qui sont de ce nombre sont fort blasmables. Celuy qui cherira son honneur & sa reputation, & qui aimera sa place ne fera iamais cela, mais au lieu d'en prendre dans le besoin en fournira plustost du sien: & ceux qui sont bien zelez au seruice du Roy, engageront plustost tout ce qu'ils auront que de permettre que leur garnison s'affoiblisse & se perde à faute d'assistance.

Gens d'honneur n'ont point ces passe-volans.

CHAPITRE XXIX.

Du gouuernement des Habitans.

LE Gouuerneur qui eſt dans vne grande ville, où il n'y a ny citadelle ny forte garniſon, peut eſtre comparé aux Princes des Republiques, qui n'ont que le nom de la Souueraineté, & du Gouuernement, & en effect ne ſont pas plus puiſſans que les autres: & encore qu'ils y ſoient eſtablis par le Roy, & qu'ils y repreſentent ſa perſonne, ils ſont comme vn portrait, ou vne ſtatuë comparee à la perſonne qu'elle repreſente: neantmoins ils doiuent taſcher de conſeruer le plus qu'ils peuuent l'apparence de l'authorité, de laquelle ils ne peuuent auoir autre choſe que ce qu'ils acquierent par leur adreſſe, & leur eſprit, & par leur bonne conduitte. *Gouuerneurs des grandes villes ſans citadelles ny garniſon.*

La premiere choſe qu'il doit taſcher à gagner c'eſt l'eſtime, & qu'on le croye habile homme, d'integrité, & d'authorité: le premier abord ſera par la douceur, & leur dira qu'il n'eſt point venu pour introduire aucune nouueauté, ny pour corrompre leurs ordres, ny pour dimi- *Vn Gouuerneur doit acquerir l'eſtime.*

diminuer leurs priuileges: au contraire que c'est pour les faire obseruer & confirmer d'auantage; qu'il veut viure vnanimement auec eux; qu'il ne veut rien establir, que ce qui sera de leur consentement. Mais qu'il sçait bien qu'eux & luy mesme n'ayant autre but que le seruice du Roy, il luy sera fort aisé à leur persuader ses prepositions, puis qu'il n'a point dessein d'en proposer d'autres que celles qui y tendent; qu'il est assez informé combien ils y sont zelez, & que les priuileges qu'ils ont obtenu confirment assez leur obeissance; que puisque le Roy leur laisse leur ville sous leur foy, c'est parce qu il les a connus tousiours tres-prompts à executer ses volontez, & tres-fidelles à leur Patrie; il les loüera apres en particulier, exaltant la bonté de leurs mœurs, les reglemens de leur police, & leurs ordres, & le soin qu'ils ont de les obseruer. Il fera tous ces discours, non seulement en public, mais encore à vn chacun en particulier; qu'il receura auec douceur & grauité, leur tesmoignant que comme particulier & hors de sa charge, il les seruira en toute sorte d'occasions, & qu'ayant à viure long temps

Par quels moyens.

temps auec eux il ne desire rien tant que d'auoir l'amitié de tous ; à vn chacun il luy donnera sa loüange ; s'il a quelque vertu de laquelle il se pique, il dira comme il la possede dans vne haute perfection, & qu'il est rauy d'auoir l'amitié d'vne personne de tel merite. Il n'y a rien qui attire & qui nous rende plus amis que les loüanges ; car nous croyons que celuy qui nous louë, nous a en estime, & a inclination pour nous; il nous semble qu'on nous donne quand on nous rend ce que nous croyons nous estre deub ; il fera cela à temps, & selon que les occasions se rencontreront : pour bien manier tout cela, il faut que d'abord il gagne quelqu'vn de ceux qui sont ordinairement dans les villes; qui sçauent toutes nouuelles, & qui connoissent tout le monde ; il luy sera fort aisé, car de soy ils s'introduisẽt assez, & ne cherchent qu'à estaller, & faire voir leur marchandise; de ceux-là il sçaura comme tous se comportent; quelles sont leurs inclinations, & quelle est leur vie ; s'il ne treuue pas de ces gens-là, par la conuersation il le sçaura, parce que l'vn le dira de l'autre, & il faut qu'il remarque

tout.

Comme il se doit comporter. tout. Ce n'est pas tout, il faut apres cela se comporter auec grauité, ne faire que des actions de vertu, & de iustice, & par l'exemple de sa vie gagner le cœur de tous; les bons aiment la vertu, & les meschans sont forcez à l'admirer, afin de ne paroistre pas tels qu'ils sont: Lors que la force manque c'est le vray moyen de se faire obeïr que de gagner l'amitié de tous; ce qui a fait les premiers *Ce qui a fait les premiers Souuerains.* Souuerains n'a esté autre chose qu'vne conformité de volontez en l'eslection d'vne personne, à laquelle ils ont donné le pouuoir de les regir, laquelle conformité a esté fondee sur l'estime qu'ils ont eu de la vertu & probité de cette personne, & sur l'amour & le respect qu'ils ont porté à la vertu, c'est le plus asseuré fondement qu'on peut chercher pour s'establir dans vn Gouuernement libre.

Autres moyens. Si celuy-là ne reüssit pas assez, il taschera de diuiser les habitans en parties ou factions, seulement entr'eux. Ordinairement par toutes les villes libres, il y a tousiours quelqu'vn qui veut tenir *Entretenir les partialitez.* le haut bout, & quelqu'autre qui le contre-carre; il entretiendra sous main ces partialitez, tesmoignant amitié à

l'vn

l'vn & à l'autre, & qu'il seroit fort aise qu'ils vescussent auec plus d'vnion: cependant lors qu'il entretiendra l'vn d'iceux en particulier, faisant semblant de raconter les plaintes de l'autre, il laissera aller quelque chose qu'il sçaura qui pique celuy-cy, & quelque reproche veritable que l'autre aura fait de sa vie; il dira cela comme s'estonnant que cela puisse estre, & qu'il ne l'a point crû: celuy-cy ne manquera pas à declamer contre l'autre: & vne autrefois qu'il confererа auec celuy-là, il luy fera le mesme discours, & donnera tousiours le tort à l'ennemy de celuy à qui il parle, & dira qu'il procede vn peu aigrement, & qu'il ne sçait que dire là dessus, & qu'il a iuste raison de s'offencer, mais qu'il seroit bien aise que cela ne procedast pas plus auant, & qu'ils oubliassent ce qui est passé, mais auec tout cela il n'en donnera iamais les moyens ny la conclusion; cela sert parce qu'en toutes les propositions qu'on fera, ils ne pourront pas faire des cabales tous ensemble, pour les faire passer, & s'opposer au Gouuerneur: comme aussi des propositions qu'il ne voudra pas qui passent il les laissera disputer, & ne les decidera *Pourquoy.*

cidera

cidera pas; car tousiours ils seront contraires. Dans les choses douteuses ils aimeront mieux déferer à l'opinion du Gouuerneur, que de ceder l'vn à l'autre; s'il sçait bien manier les deux parties, il les aura tous deux tousiours infailliblement pour luy.

Faut qu'il reforme les desordres.

Apres qu'il se sera estably, il reformera peu à peu les desordres qu'il treuuera dans les gardes, & dans la police, &en croissant d'authorité il connoistra les fautes, & ordonnera les chastimens: si quelqu'vn branle pour s'opposer, il fera esclatter l'authorité du Roy, & le pouuoir qu'il luy a donné; representera que celuy-là veut troubler l'vnion qui est entr'eux, & faire perdre la bonne opinion que le Roy a tousiours eu de leur conduitte; qu'il s'en remet à l'Assemblee, & qu'on ne doit point supporter cette insolence: que si on ne luy en fait raison, qu'il en escrira en Cour. Le Gouuerneur ne doit iamais démordre ny reculer de l'authorité qu'il s'est acquise; car il est dangereux que s'il en relasche vn point qu'il ne perde tout: aussi qu'il prenne garde de ne rien faire qui ne soit raisonnable; car ils prendront asseurément là dessus leur ad-

Ne doit se relascher.

aduantage au moindre mescontentement qu'ils auront.

Pour ce qui est des gardes, & de la conseruation de la ville il y doit auoir l'œil, & y estre fort exact, leur faisant connoistre que c'est pour eux qu'il trauaille, & qu'ils y doiuent contribuer à maintenir les ordres, & à chastier ceux qui y manquent.

Regler les gardes.

Il fera de mesme dans la Police, ostant tous les abus qui s'y seront introduits, & establissant les reglemens qu'il iugera iustes & necessaires.

Et la Police.

Lors qu'il y a forte garnison dans sa place, il n'a affaire de toutes ces complaisances, ny de ces stratagemes pour se faire obeïr; il leur declarera simplement le pouuoir qu'il a du Roy, de commander dans la place; d'y establir ce qu'il iugera necessaire, & oster ce qu'il treuuera superflu; leur commandera de luy donner le nombre des Bourgeois, & de ceux qui portent les armes; combien de ceux-là peuuent entrer en faction ordinaire; quelles armes ils ont: & pour en estre asseuré il les fera mettre en armes, & passer en parade; s'ils ne sçauent pas manier les armes il leur fera apprendre: à ceux qui n'aurōt

Ce qu'il doit faire ayant forte garnison.

pas

pas d'armes, il leur commandera d'en auoir,&vne certaine quantité de munitions;visitera les magazins,& Arcenals; verra les munitions qu'il y a, tant de guerre, que de bouche, tous les outils, & autres prouisions; se fera monstrer les armes publiques: premierement toute l'artillerie, & les affusts qu'ils ont de reserue, & tout ce qui est de leur appartenance; les mousquets, les piques, & autres armes; si elles sont mal tenuës, les reprendra de leur negligence; leur commandera de les mettre par ordre, & de les nettoyer; ne se contentera pas de voir ce qui y est, mais aussi se fera rendre conte de ce qui y doit estre, & se fera esclaircir de ce qu'ils ont receu, & cõme ils l'ont manié: ce qui leur manquera, il leur ordonnera de s'en pouruoir au plustost, ou si c'est le Roy qui le doit fournir, il sollicitera pour l'auoir; il fera le tour de sa place, pour voir en quel estat sont les choses que les Bourgeois sont obligez de maintenir; sçauoir les portes, pont-leuis, herses, barrieres, palissades, & tous les Corps de garde; les chaisnes qui sont par les ruës; les murailles, & leurs parapets; les guerites

Visites qu'il doit faire.

Ce que les Bourgeois doiuent reparer.

tes

tes des ſentinelles ; les remparts ; le creuſement des foſſez;l'entretien de la Maiſon de ville, du logis du Roy, & du Gouuerneur, s'il y en a: tout ce qui manquera de ces choſes qui ſera rompu ou gaſté, il leur fera reparer. Apres cela il verra l'ordre qu'ils tiennent pour les gardes, rondes, & ſentinelles,pour l'ouuerture & fermeture des portes,aux alarmes, & pour la patroüille;ſi c'eſt eux qui la font; s'ils vont trop peu en garde,il fera augmenter le nombre, & contraindra ceux qui s'en voudront exempter ; reformera tous les abus qu'il y treuuera, & eſtablira les ordres qu'il iugera neceſſaires ; diſtribura les quartiers,& les logemens pour la garniſon : comme auſſi pour leurs vtenſilles,ſelon la couſtume; fera donner le taux aux viures, le tout auec iuſtice,que les vns ny les autres n'y ſoient intereſſez. *Donnera les autres ordres.*

Il fera faire garde deuant ſon logis, & les Corps de garde qu'il donnera au Bourgeois, il les mettra aux lieux moins dangereux,& moins importans. Ie ne voudrois pas qu'ils en euſſent dans la place,parce que c'eſt le rendés-vous de toute la garniſon : comme auſſi il *Garde deuant le logis du Gouuerneur.*

me

me semble qu'il n'est pas à propos qu'ils fassent la patroüille; parce qu'il est aussi necessaire que les soldats la fassent, & se rencontrans ils auront tousiours quelque chose à démesler.

Le Gouuerneur doit estre appellé aux Assemblees.

Ils ne s'assembleront ny ne resoudront aucune affaire d'importance dans la Maison de ville, sans y appeller le Gouuerneur, auquel ils defereront, comme à la personne qui represente le Roy, & ne leur permettra de rien conclure, encore qu'il y ait plus grand nombre de voix sur les opinions qu'il croira n'estre pas de l'vtilité publique, ou du seruice du Roy.

S'il voit qu'entr'eux ils veulent faire quelque faction ou cabale, il s'y opposera, & la rompra : mesme s'il y voit de la meschanceté & de la perseuerance, il fera chastier les autheurs, & les complices.

Escoutera & decidera les differens.

Il receura toutes les plaintes des habitans & des soldats, tant pour ce qui concerne la milice, comme pour la police; decidera sur le champ celles qu'il iugera à propos, les autres il les renuoyera à la Iustice ordinaire.

Nous ne dirons pas icy les ordres qu'il

qu'il doit eſtablir pour l'aſſeurance de la place, parce qu'il nous en faudra parler autre part.

Lors qu'il y a vne citadelle dans la place, il ne fera ny plus ny moins que ce que nous auons dit, car depuis qu'il aura rangé les habitans à leur deuoir, & qu'ils seront obeiſſans, il n'en doit point demander dauantage; car les citadelles ne ſont que pour cela, & non pas pour tyranniſer. *Ce qu'il doit faire où il y a citadelle.*

Il y en a qui s'imaginent que là où il y a des citadelles on a toute licence de violenter les peuples, encore que vrais ſubiets du Prince; ce qui n'eſt aucunement de l'intention, & de la fin pour laquelle on les fait baſtir. Les citadelles s'eſtabliſſent aux villes frontieres qui ſont trop grandes, parce qu'il y faudroit trop grande garniſon pour les garder en temps de paix, & en temps de guerre; s'il falloit les pouruoir toutes des ſoldats qui ſeroient neceſſaires pour leur deffence, y en ayant pluſieurs dans vn Eſtat, ce ſeroit vne deſpence inſupportable; c'eſt pourquoy on ſe reduit dans vn moindre contour où on tient peu de garniſon capable de deffendre ces lieux, & d'aſſeurer *Pourquoy ſont faites les citadelles.*

d'asseurer la ville : parce que tandis qu'on tient la citadelle, les ennemis ne peuuent pas estre maistres de la ville : & pour cette raison elles sont exrémement necessaires à toutes les places qui sont de cette sorte : on les fait aussi aux places qu'on a subiuguees, dans lesquelles le Gouuerneur & la garnison sont fort mal asseurees, & en perpetuelle crainte d'estre tous esgorgez de nuit, & faut se contregarder autant de ceux de dedans comme de ceux de dehors; c'est pourquoy on fait vn reduit ou citadelle pour se ranger là dedans, & pour estre en seureté, le Gouuerneur, & la garnison : & pour pouuoir conseruer la place, & tenir en subiection ceux qui ne demandent qu'à se reuolter. La derniere raison est lors que les habitans ne veulent receuoir ny Gouuerneur, ny garnison, & qu'ils se gardent negligemment, & par ainsi la place court fortune de se perdre, ou lors qu'ils ne portent pas le respect ny l'obeïssance qu'ils doiuent aux ordres, & à ceux qui sont enuoyez de la part du Roy, ou qu'ils les executent par forme d'acquit, ou bien qu'ils s'émeuuent, & font des seditions, & qu'ils veulent

veulent faire les maistres. Alors on les coiffe d'vne bonne citadelle, qui les rend souples, & obeïssans, asseure la place, & leur fait porter le respect qu'ils doiuent à leurs Superieurs. Ce sont les motifs qui font faire les citadelles, mais là dedans vous ne treuuez pas qu'on les bastisse, afin que les Gouuerneurs fassent des violences; qu'ils tyrannisent les Bourgeois; qu'ils pillent leurs biens; qu'ils forcent leurs femmes; qu'ils mettent des contributions, ny pour d'autres choses semblables qui sont contraires à la volonté & au seruice du Roy, & qui ne font qu'irriter les peuples, & faire haïre le Prince & la Nation. C'est assez qu'on les mette à la raison; qu'on leur face faire les choses iustes & necessaires, le Roy se contente d'auoir l'obeïssance & l'asseurance de la place.

Dans les places de guerre, on obseruera l'ordre des citadelles, parce que les habitans sont peu en nombre, & ne font point de corps, on les tient tous, & sont gouuernez comme les soldats. *L'ordre qu'on doit tenir dans les places de guerre.*

Quand c'est vne place conquise, & qu'il n'y a point de citadelle, il faut necess- *Aux places conquises où il n'y a pas de citadelle.*

neceſſairement auoir vne forte garniſon, & le Gouuerneur doit auoir vn ſoin & vne vigilance extraordinaire, comme ayant l'ennemy chez luy, & l'attendant encore dehors: il faut qu'il ſe garde des habitans, aſſeure ſa perſonne, ſa garniſon, & ſa place: pour faire tout cela il ne faut pas que le Gouuerneur ſoit ny mal habile, ny peu hardy.

Comme il doit gouuerner ceux-là.

Le premier Chef par où il doit commencer, c'eſt d'eſtablir ſa garniſon ſi elle ne l'eſt pas; comme s'il y entre tout auſſi coſt apres que ſa place eſt priſe, il ſe ſaiſira de tous les Corps de garde, des portes, des baſtions, de la Maiſon de ville, de l'Arcenal, & de tous les autres lieux où il pourroit aſſembler & faire deffence. En meſme temps il eſtablira ſes gardes par tous ces lieux, aſſeurant tous les Corps de gardes auec des fortes paliſſades qu'il fera au deuant, & tout autour s'il eſt neceſſaire. Il en fera tout autant deuant ſon logis, qu'il choiſira le plus fort & le plus proche de la grande place, & fera fermer toutes les aueniiës auec des barrieres; fera griller les feneſtres, renforcer les portes, & logera dans les mai-

maisons voisines les principaux Officiers de sa garnison, & rendra tout le contour de sa maison bien gardé, & le plus fort qu'il luy sera possible. Apres cela il fera publier à son de trompe, ou fera battre le tambour, à ce que les habitans ayent à apporter chez le Gouuerneur, ou dans l'Arcenal, toute sorte d'armes qu'ils ont dans leurs maisons, de quelle façon qu'elles soient, iusques aux espees, & poignards; comme aussi tous les fournimens, bandoüilleres, charges, & autres appartenances, & toute la poudre & munitions de guerre, sans rien reseruer ny cacher, & cela dans tout le iour sans autre delay, à peine de la vie. Le lendemain il fera la visite par tout fort exactemét, cherchant iusques dans les caues, & greniers, faisant ouurir les cabinets, coffres, & garderobes, & tous les autres lieux où on les pourroit cacher. Il n'oubliera pas de la faire aussi dans les Conuens toutefois sans tumulte ny scandale, n'y laissant entrer que quelques personnes discrettes qui ne fassent aucun desordre que chercher simplement, s'il y a des armes cachees. Il ne faut pas treuuer cela estrange, car

Fera porter toutes les armes à l'Arcenal.

Visitera par tout.

Discrettement dans les Religions.

nous sçauons bien que les Moines Espagnols, croyent & persuadent aux autres que de trahir vn François, & l'esgorger, c'est vne sainte œuure meritoire deuant Dieu; parce que faussement ils donnent à entendre que nous sommes heretiques peruers, & damnez, imposture malitieuse: c'est pourquoy nous ne deuons pas ny les aimer trop, ny les espargner aux choses qui sont dans l'ordre; & pour nostre asseurance: s'il en treuue chez ceux-cy, il fera bien de les chasser tous hors de la place; car n'estans qu'vn corps il faut que tous y consentent, & on ne sçauroit leur oster iamais la mauuaise volonté qu'ils ont contre nous, ny s'asseurer d'eux, parce qu'ils sont en corps enserrez dans vn mesme lieu, où on ne voit ce qu'ils font, ny ce qu'ils conspirent, ny quelles gens ils introduisent chez eux. C'est pourquoy il me semble fort à propos, quand bien on n'auroit pas de suiet d'en faire naistre quelqu'vn pour se descharger d'vn si mauuais meuble, & d'vn outil qui ne peut seruir qu'à nous blesser: Si on en treuue chez quelqu'vn des habitans, il est expedient pour donner

Faut estre rigoureux aux commencemens.

donner exemple luy faire ſubir la rigueur de la Loy; il n'y a point de mal qu'vn periſſe pour en ſauuer pluſieurs. La Iuſtice a deux extremitez, la rigueur & la clemence: en ces commencemens parmy des peuples ſubiuguez il faut eſtre ſeuere, & monſtrer ſon pouuoir: lors qu'on les a rangez dans l'obeïſſance, la douceur ſi on veut. Il ne faut point craindre de pouuoir regir comme on voudra ceux qu'on a pû ſubiuguer: ils n'ont que le deſeſpoir, lequel eſtant accompagné d'impuiſſance ne peut produire d'autres effects que contre eux meſmes. Il n'y a que le changement d'Eſtat qui eſt faſcheux, parce qu'on ſe ſouuient du bien paſſé, & on craint le mal à venir; mais peu à peu on oublie l'vn, & on s'accouſtume à l'autre. Apres qu'il les aura deſarmez, il leur fera publier les ordres qu'il veut qu'ils obſeruent, qui ſeront. Que ceux qui reſtent dans la place, viuront ſelon les loix du Prince nouueau, s'il eſt ainſi porté par la capitulation. Qu'ils n'auront aucun commerce ou correſpondance par lettres ou par tierces perſonnes auec ceux qui ſont du contraire party,

Ordre qu'il doit faire publier.

soient parens, ou amis. Qu'ils ne pourront receuoir aucune personne dans leur maison pour y loger, qu'ils ne l'ayent presentee au Gouuerneur. Qu'ils ne pourront achepter ny tenir secrettement ou ouuertement aucunes armes ou munitions dans leur logis. Qu'ils ne pourront faire aucunes assemblees, soit pour festins, nopces, ou pour autre occasion que ce soit, de iour ny de nuit, sans en auoir demandé permission au Gouuerneur. Qu'ils ne pourront marcher de nuit plus haut qu'vn ou deux ensemble, & ce seulement pour quelque affaire necessaire, dequoy ils seront obligez rendre conte à la patroüille qui les rencontrera, & seront obligez à porter de la lumiere; en cas d'alarme, se retireront dans leurs maisons, ou s'ils y sont, ils y demeureront: ceux qui sortiront seront tenus pour ennemis. Le Gouuerneur fera entendre que s'ils pensent faire quelque esmotion ou reuolte, qu'il les perdra tous, & qu'il fera mettre le feu aux quatre coins, & au milieu de la ville; qu'il n'espargnera ny sexe ny aage: & qu'au reste s'ils se tiennent dans leur deuoir, qu'il

Ce qu'il leur doit faire entendre.

ne

ne leur fera ny ne permettra qu'il leur soit fait aucun outrage ny violence; qu'il fera exactement obseruer la Iustice tant pour eux comme pour les soldats; que ce qu'il en fait est seulement pour l'asseurance de la place, de sa personne, & de sa garnison; qu'il ne fait rien d'extraordinaire, & que les leurs, & tous les gens de guerre en font autant dans toutes les places qu'ils prennent; qu'on ne leur fait aucun tort, ny aux biens ny à l'honneur; qu'il est bien raisonnable & necessaire qu'ils se gardent, car il est fort asseuré qu'ils ne l'aiment pas puis qu'ils le craignent; qu'auec le temps ils verront que le traittement qu'ils receuront ne sera pas moins doux que celuy qu'ils auoient auparauant, & qu'ils ne regretteront pas d'auoir changé de Maistre: par ces bons discours, meslez de menaces & de douceur, il les fera craindre & esperer, & peu à peu les accoustumera au Gouuernement nouueau, c'est à quoy il faut tascher, car les peuples qu'on subiugue on pretend qu'ils soient subiects du Prince, & qu'auec le temps ils soient cõme les autres; c'est pourquoy il ne faut pas

Ce qu'il leur doit faire esperer.

les tenir tousiours en esclauage, si on veut qu'en fin ils nous aiment: les peuples ne haïssent le commandement estranger que pour la crainte du mauuais traittement, ceux qui les traittent le mieux sont ceux qu'ils aiment dauantage.

Le Gouuerneur aura grand soin que la garde soit exactement faite; la visitera souuent; fera ses rondes à diuers temps; fera marcher la patroüille toute la nuit, & chastira seuerement ceux qui manqueront aux ordres. De temps en temps il fera la visite par les maisons, pour voir s'il y a des armes ou des personnes estrangeres; s'il permet quelque assembleè ou festin, il ne s'y treuuera iamais, mais fera en sorte que quelqu'vn des siens y assiste, comme par honneur, ce sera pourtant pour voir ce qu'on y traitte, quel discours on y tient; car quelquefois dans le vin on descouure des veritez, qu'on tient autrement fort secrettes; le Gouuerneur ne marchera iamais que bien accompagné de ses gardes, de ses Officiers; escoutera les plaintes, & rendra iustice à tous.

S'il

S'il y a vne citadelle, il tiendra les mesmes ordres, ny plus ny moins; car comme nous auons dit, on ne les fait pas pour tyranniser les peuples, mais seulement pour les commander auec asseurance. Il tiendra dedans la plus grande partie des meilleurs soldats, laissant dans la ville la garnison qui est necessaire pour la garder. Mais soit qu'il y ait citadelle ou qu'il n'y en ait pas, ie voudrois que mes soldats ne fussent point disperséz, & logez separément par la ville, ie les mettrois dans vn, ou deux ou trois quartiers proches des portes, où ie prendrois quelques maisons pour eux seuls sans hostes, & y ferois porter les lits que les habitans seront obligez de fournir, & les autres vtensiles, desquelles les Officiers se chargeroient, & en respondroient, & ferois barrer les portes & fenestres, palissader ou barricader toutes les auenuës, mesme y mettre quelque Corps de garde & sentinelles lors qu'on seroit en soupçon.

Où il y a des citadelles, ce qu'on doit faire.

Comment il faudroit loger les soldats.

CHAPITRE XXX.

Des Gardes de nuit.

Confiderations pour bien mettre les gardes.

POur bien poser & distribuer les gardes d'vne place, il faut auoir diuerses considerations du nombre des soldats qu'on a, de la situation de la place, de sa fortification, & de sa forme; de la qualité des soldats; de la saison; du temps de guerre ou de paix; du voisinage de l'ennemy, & du soupçon qu'on a d'estre attaqué. Quand on a le nombre des soldats limité, on ne peut au plus en prẽdre que le tiers pour entrer en garde tous les iours, afinqu'ils ayent deux iours de francs, c'est le cõmũ ordre. Mais il faut sçauoir distribuer ce nombre, ayant esgard aux postes qu'il faut garder selon qu'ils sont plus forts ou plus foibles. Premierement il n'y a aucun doute qu'il faut mettre des Corps de gardes à toutes les portes, vn dans la garde place, & pour le moins vn de deux en deux bastions: à ceux des portes il faut qu'il y ait plus de soldats qu'aux autres, car c'est le lieu le plus foible, & qu'on craint d'estre attaqué: s'il y a des entrees de riuieres, à chaque emboucheure il y faut vn Corps de garde; s'il y a quelque lieu autour de la place mal

Comme il faut distribuer les soldats.

mal asseuré, comme pour y auoir des murailles rompuës, ou basses, ou parce que les fossez y sont secs & comblez, il faut aussi les garder. En fin en tous les lieux par où on iugera que l'ennemy peut entrer par vn effort à cause des deffauts de la place, il faut y opposer la force des hommes, plus ou moins, selon qu'il est mauuais. Le nombre des hommes qu'on mettra à chaque Corps de garde ne peut estre determiné, puisque nous supposons qu'il faut le conformer au nombre des soldats qu'on a. Mais afin de sçauoir se regler à peu prés nous dirons ceux qu'on y pourroit mettre : à chaque porte en temps de paix i'y mettrois soixante hommes, en temps de guerre cent cinquante, distribuez en trois Corps de garde : au Corps de garde de la place i'en mettrois autant : aux Corps de garde des bastions i'en mettrois trente à chacun, & aux autres lieux à proportion de leur foiblesse. Vne place reguliere de neuf bastions qui auroit trois portes, ie mettrois soixante hommes à chaque porte, autant au Corps de garde de la place, & au Corps de garde des bastions i'y mettrois le reste

Combien on en doit mettre à chaque lieu.

iusques à cinq cens, qui feront à chacun de ces Corps de garde enuiron trente hommes, & en tout cinq cens hommes, & pour toute la garnison quinze cens hommes, qui seroit vne garnison bonne pour vne telle place. On augmenteroit le nombre de chaque Corps de garde à proportion qu'on auroit plus du total; car en temps douteux faudroit dix-huict cens hommes pour vne telle place, & en cas de siege il faudroit doubler ce nombre pour le moins. Cy-deuant i'ay parlé du nombre des soldats qu'il faut dans vne place, lequel se rapporte à celuy-cy, pourueu qu'en l'vn & en l'autre on entende si c'est pour la garde ordinaire ou pour la deffence.

Dehors ne doiuent estre gardez en temps de paix.

On n'a point accoustumé de garder le dehors en temps de paix, car ce seroit vne garde inutile, parce que les ennemis ne peuuent pas mettre des armees ensemble sans qu'on le sçache: apres il faut qu'ils marchent, ce qui seroit impossible sans estre descouuerts: & quand tout cela le pourroit faire sans qu'on en sçeust rien, quand ils seroient entrez dedans, on feroit mal passer le temps à ceux qui s'y vou-

voudroient loger, & n'y ayant ny bresche ny tranchee, ne pourroient estre secourus ny changez, parce qu'il faudroit qu'ils descendissent auec des eschelles dans le fossé, & remontassent de mesme pour entrer dans les dehors; car il n'y a point d'apparence qu'ils voulussent faire le tour du costé de la ville: Et apres tout cela s'ils vouloient prendre la place, il leur faudroit camper, & faire les tranchees, tout ainsi que s'ils ne tenoient rien. En temps de guerre il est bon d'y tenir garde, & particulierement à ceux qui sont fort grands, & fort auancez, comme tenailles, & ouurages coronez, parce qu'alors ils ont armees sur pied, la frontiere est deserte, & n'y a personne par les villages pour les descouurir: outre que les espions ne peuuent pas aduertir, parce qu'ils sont tousiours en estat d'executer. En fin s'ils estoient dans ces pieces ils s'y pourroient retrancher: & parce que les testes ne sont pas veuës de la place, & couurent l'auenuë de la campagne, ils pourroient facilement les secourir sans faire aucune tranchee, & ouurir le passage pour y en-

Dehors doiuent estre gardez en temps de guerre.

Pourquoy.

entrer. C'est pourquoy on fait ces ouurages fresez, afin qu'ils n'y entrent pas si promptement, & qu'ils fassent bruit: & en temps de guerre on y doit faire garde, non toutefois si forte comme dans la place; car à la moindre alarme les plus proches qui sont sur les rempars les iront secourir, parce que les ennemis ne sçauroient dans peu de temps descendre dans le fossé, remonter, rompre la frese, & forcer ces ouurages. I'estime que dans chaque tenaille, il suffiroit qu'il y eust quarante hommes: dans vn ouurage coroné le double: dans les demy lunes il ne me semble pas necessaire, pour les raisons que nous auons dites: qui voudra en pourra mettre quinze ou vingt. Ceux qui sont aux dehors ne doiuent pas auoir l'ordre de la place, mais vn autre mot: nous dirons apres comme il y faudra mettre les sentinelles, & faire les rondes apres.

De combien de soldats.

Aux lieux difficiles moins de garde.

Aux lieux qui seront de difficile accez, à cause de leur assiette, comme si d'vn costé il y a quelque haut rocher, on ne mettra point de Corps de garde de ce costé-là, on prendra les sen-

sentinelles des autres plus proches; que si tout le tour de la place estoit de mesme il faudroit moins de garde: seulement ceux qui seroient necessaires pour les sentinelles, & rondes, & quelques-vns exempts de faction: le mesme s'entend des lieux qui ont des grands marais inaccessibles, ou qui ont la mer pour fossé, auec des bonnes murailles, & tels autres lieux; on y doit mettre moins de garde. En recompense aux costez qui sont plus foibles on la renforcera, comme aux lieux où il y a des auenuës couuertes; qu'il n'y a pas de dehors; qui sont mal flanquez; que les murailles sont basses, & tels autres lieux.

Aux lieux maritimes où l'aborde est facile, c'est à dire qu'ils peuuent venir de loin par quelque grand canal, ou lors que c'est vne emboucheure de riuiere, ou quand c'est vn grand port ouuert, & tels autres lieux, & que la ville n'est pas fermee du costé du port, ou l'est auec des murailles foibles, & mal flanquees. Le vray remede, comme nous auons dit, est d'y faire vne citadelle, ou bien on fera des fortes sur les auenuës qu'on gardera: mais on prendra gar- *Ce qu'on doit faire aux places maritimes.*

garde qu'ils soient tellement situez, qu'estans pris ils ne puissent pas nuire à la place : si on ne peut pas tout cela, il faut tenir garde de grands batteaux, ou de vaisseaux de guerre, selon que le lieu en est capable, auec bonne artillerie dedans, & des soldats à proportion de la grandeur des vaisseaux sur les quais : on y fera des Corps de garde fermez, & palissadez proche des lieux où on peut faire les descentes. Il seroit necessaire sur les quais d'y faire quelque parapet pour se pouuoir deffendre à couuert, & là dedans on tiendroit des pieces pour flanquer, & enfiler ces entrees.

Les embouchеures des riuieres comment asseurees.

Aux embouchеures des riuieres, on mettra vn Corps de garde à chaque costé : si elle est large, & si la ville est separee en deux par la riuiere, de telle façon qu'elle ne puisse estre fermee auec des chaisnes à cause de sa largeur, on fera la garde sur la riuiere, dans des batteaux couuerts à l'espreuue du mousquet, ce qui se fait facilement si vous cloüez contre les planches des grosses cordes, qui se touchent l'vne l'autre, & encore d'autres par dessus, entre-deux : là dedans vous tiendrez des pieces selon que

que les batteaux les pourront porter: & quand il y auroit quelque redoute aux auenuës sur le bord de la riuiere, esloignees de cinq ou six cens pas de la place, il n'en seroit que bien, pour seruir comme de sentinelles, & pour donner aduis. Tout le long du quay, il y aura vn parapet, quand ce ne seroit qu'à hauteur d'appuy, & on taschera d'y mesnager quelque flanc: les Corps de garde seront aux descentes plus proches des embouchеures. *Redoutes aux auenuës.*

Aux riuieres estroites, outre le Corps de garde qui doit estre à l'embouchеure, on asseurera cette entree auec plusieurs palissades, grilles de fer, chaisnes, cheuaux de Frise, & autres telles inuentions, dont nous auons cy-deuant parlé. *Aux riuieres estroites.*

Aux lieux marescageux qui ont leur principale force aux eaux, en temps d'Hyuer lors qu'elles se gelent, il faut redoubler les gardes, c'est à dire que les soldats n'ayent qu'vn iour de franc, & ce particulierement aux lieux voisins de l'ennemy, ou lors qu'on est en temps de guerre: cecy s'entend aussi aux places qui ont les fossez pleins d'eau, & les murailles basses: nous dirons *Aux lieux marescageux.*

rons

rons apres les remedes qu'on a pour se garantir des surprises en temps de glaces.

Places où il n'y a que des bourgeois.

Lors qu'on n'a que des bourgeois dans la place, cela veut dire quelle n'est pas en lieu fort dangereux, on les distribuëra comme les soldats. Mais il faut faite estat d'eux seulement pour deffendre le contour de la place, & les lieux d'où ils peuuent tirer à couuert; car de penser qu'ils aillent deffendre vne contr'escarpe, ou vn dehors, ou quelque autre lieu où ils ne seront pas asseurez, ce seroit s'abuser; parce que iamais ils ne combattront qu'auec aduantage, & cõme on dit à main sauue.

Où il y a garnison de soldats, & de bourgeois.

Si la garnison est composee de soldats & de bourgeois, il faut les mesler, ce n'est pas les personnes, car ils ne s'accorderoient iamais, mais les Corps de garde. A tous les lieux où il y a quelque danger, on mettra les soldats, & aux autres on mettra les bourgeois, entremeslans vn Corps de garde de soldats, & vn de bourgeois, si toutefois le lieu conuient à cét ordre; car s'il y auoit deux ou trois lieux perilleux tout de suitte, il faudroit mettre en tous ceux-là des soldats, & de mesme des bourgeois

geois aux lieux asseurez: sur tout ie voudrois les soldats aux Corps de garde des portes, & si on garde les dehors, sans doute il faudra les y mettre, puisque les autres n'y veulent pas aller. Les bourgeois veulent aussi auoir le Corps de garde de la place; à d'aucuns on l'accorde, à d'autres non, selon la consequence de la place, & la fidelité des habitans.

Où on doit mettre les bourgeois.

Les bourgeois seront fort à propos mis aux ruës qui vont aboutir aux rempars, ausquelles on fait Corps de garde, & en temps de guerre les Corps de garde qu'on fait dans la ville doiuent estre des bourgeois: bref il faut tousiours les mettre aux lieux où il y a moins de peril. Nous dirons apres quand on doit mettre la garde par esquadres de chaque compagnie, ou bien quand on doit mettre les compagnies entieres.

Officiers doiuent coucher en garde.

Le Gouuerneur commandera expressément, que tous les Officiers couchent au Corps de garde, au moindre soupçon qu'on aura de l'ennemy, & encore bien plus en temps de guerre. En temps de paix on peut se contenter d'en auoir vn de chaque compagnie

qui est en garde, tour à tour l'vn apres l'autre. Cela deuroit estre exactement obserué, car c'est vne honte de treuuer tousiours les Corps de garde sans aucun Officier, tout le monde à la fin s'en veut exempter; les enseignes s'en dispensent facilement: & en fin les Sergens seroient bien aise de s'en reposer sur les Caporals. Il n'y a rien de si pernicieux au mestier de la guerre, que de se relascher des obseruations des ordres; car peu à peu on perd toute discipline, & les soldats à l'imitation des Chefs ne font leurs fonctions que par forme d'acquit, & lors qu'il faut les faire on treuue tout fascheux, parce qu'on en a perdu la coustume; pour moy i'estime qu'en temps de paix aussi bien qu'en temps de guerre, on doit obseruer les ordres; que si on veut diminuer quelque chose de cette seuerité, & soulager les soldats, on doit limiter en quoy, & puis apres n'alterer aucunement ce qui sera estably.

On ne doit se relascher.

Capitaine de la garde.

Quand les portes sont fermees, & que la garde est posee, le Capitaine de la garde commence sa fonction, laquelle est proprement d'auoir soin des gardes, & en cas d'alarme de receuoir

les

les ordres du Gouuerneur, & de conduire les ſoldats en tel nombre, & aux poſtes qu'il luy commandera, & ſa charge eſt pour auoir le meſme ſoin que deuroit auoir le Gouuerneur s'il eſtoit en garde; mais parce qu'il n'y peut pas touſiours eſtre, on ſubſtituë cette perſonne qui eſt vn des Capitaines de la garniſon: on a accouſtumé de les prendre tour à tour les vns apres les autres ſelon leur rang, ce que toutefois le Gouuerneur peut changer s'il le treuue à propos.

La patroüille eſt comme vne garde de nuit, qui ſe fait pour empeſcher qu'il ne ſe commette aucun deſordre par la ville, & aux places conquiſes, pour empeſcher que les habitans ne marchent la nuit, & s'aſſemblent. On la tire du Corps de garde de la place; ſon office eſt d'aller la nuit par les ruës de la ville; arreſter tous ceux qu'elle treuue, & leur demander pourquoy ils marchent à ces heures, & d'où ils viennent, & où ils vont: ſi on treuue que ce ſoient gens de mauuaiſe vie, ou qui ne rendent pas raiſon de ce qu'on leur demande: on les menera au Corps de garde, pour eſtre mis le lendemain en priſon, & chaſtiez

Patroüille, quelle eſt ſa fonction.

chaſtiez s'ils ſont coupables: ils arreſteront tous ceux qui n'auront pas de lumiere, & ceux qui porteront des armes contre la deffence : en fin ils prendront tous ceux qui contreuiendront aux reglemens ordonnez par le Gouuerneur: le nombre de ceux qui doiuent aller en patroüille eſt quinze ou vingt, quelquefois dauantage. Lors qu'il y a ſoupçon de quelque eſmotion, ils doiuent aller armez d'armes offenſiues,& deffenſiues; porter arquebuſes à roüet ou à fuſil, piſtolets à la ceinture, halebardes, pertuiſanes, &c. marcher ſans bruit, afin que ceux qui ſont par les ruës ne les entendent & s'enfuyent auant qu'eſtre abordez.

Gardes à cheual, comment faut les faire.

Ie diray comme on doit faire les gardes à cheual qui ſe font autour de la place, lors qu'on eſt en ſoupçon, ou proche de l'ennemy, ou en tẽps d'Hyuer aux places qui ſont dans les marais qui gelent, & qui ſont fortifiees, & en toutes celles qui peuuent eſtre ſurpriſes; cette garde eſt fort bonne. Aux auenuës plus importantes on mettra à chacune vingt cinq ou trente Caualiers, deſquels il y en aura vne partie qui battra l'eſtrade aux contours de la ville,

le, & aux auenuës : & apres qu'ils y auront esté quelques heures, ils retourneront au lieu qu'ils auront pris pour Corps de garde, & vne autre partie ira à leur place, & ainsi toute la nuit il y en aura qui roderont autour de la campagne : tous ceux-cy doiuent auoir vn mot, & vn contre-mot, differens de ceux de la place, lesquels le Gouuerneur donnera lors qu'ils partiront à l'Officier qui les doit commander : ce mot seruira lors que les gardes d'vn quartier rencontreront les gardes de l'autre, ils se donneront le mot, & celuy qui le receura donnera le contre-mot. On pourroit se passer du mot, & du contre-mot; parce qu'estans d'vn mesme corps il faut qu'ils s'entre-connoissent: ce seroit assez de dire garde à cheual, mais pour plus grande precaution on leur donne le mot.

Ie ne diray rien de la garde qui se fait dans la tranchee, dãs vn camp d'vn quartier, dans vne circonuallation, où on doit mettre la Caualerie, & l'Infanterie pour les gardes ordinaires, ou pour empescher les secours, parce que ce n'est pas de mon suiet: ie ne pretens icy de parler que de ce qui est necessaire pour *Autres gardes.*

pour la conseruation & deffence d'vne place, peut-estre en traitterons nous autre part.

Chapitre XXXI.

Des Sentinelles & Rondes.

Sentinelles, pourquoy.

Les sentinelles sont l'œil des Corps de garde. Il n'est pas necessaire que tous les soldats qui sont à la garde d'vne place veillent toute la nuit, puis qu'vn seul peut faire cét office pour tous. On met les sentinelles, afin de veiller & prendre garde que rien n'approche de la place, sans en donner aduis au Corps de garde, & qu'il se mette en armes & en deffence: les rondes sont pour voir si les sentinelles veillent & font leur deuoir, comme aussi pour prendre garde si personne aborde la place ou les remparts, & si les Corps de garde ont le nombre complet des soldats porté par le rolle du Gouuerneur.

Nombre des sentinelles.

Le nombre des sentinelles qu'il faut à vne place ne peut estre bonnement determiné; parce que de deux places qui auront aussi grand contour l'vne que l'autre: à celle qui aura plus de destours il faudra plus de sentinelles

qu'à

qu'à celle qui en a moins: pour pouuoir se regler sur quelque chose, ie diray qu'aux places regulieres deuant chaque Corps de garde il faut sa sentinelle: sur toutes les portes il en faut aussi: au milieu de chaque courtine il en faut vne,& en chaque pointe de bastion vne autre, c'est pour le moins, mais en temps de guerre, entre celles-là il en faudra vne à chaque extremité du flanc. Là où il n'y a pas des bastions, il faut les mettre à telle distance, que de l'vne à l'autre ils puissent descouurir ce qui approche de la muraille, ou par la veuë quand il fait clair, ou par l'oüye quand il fait obscur; c'est à dire qu'vne sentinelle ne doit prẽdre garde qu'aux faces où elle peut tirer: sur vne ligne fort longue on les mettra de cent en cent toises, au plus de cent cinquante en cent cinquante, plus ou moins selon le temps.

Sentinelles doiuent estre mousquetaires.

Les sentinelles qu'on met sur les murailles doiuẽt estre tousiours mousquetaires, parce qu'ils sont pour aduertir & donner l'alarme, ce qu'ils font en tirant, outre qu'auec la pique ils ne sçauroient rien faire à l'ennemy qu'ils verroient dans le fossé.

La

Fonction de la sentinelle. La fonction de la sentinelle n'est autre que de prendre garde que rien ne s'approche de luy, ny du fossé, ny des murailles, ny du rempart; qui que ce soit qu'il voye marcher sur les rempars, il doit l'arrester, quãd ce seroit le Gouuerneur mesme: il doit appeller le Caporal de son Corps de garde, afin qu'il vienne voir quic'est;s'il descouure quelqu'vn dans le fossé, ou prés des murailles ou contr'escarpes, il doit crier, qui valà,& en mesme temps tirer son coup, car personne ne doit estre à ces heures en ces lieux; il n'importe pas comme il tire, car son coup n'est pas pour faire resistance, ny pour s'opposer à l'ennemy s'il vouloit entrer, mais simplement pour aduertir.Apres qu'il aura tiré son coup, il s'en peut aller au Corps de garde pour y donner encore l'alarme, & dire ce qu'il a veû: aucuns tiennent qu'il ne doit point partir de son poste. Il ne doit point tirer inconsiderément, car quelquefois le vent peut causer du bruit dans les roseaux, ou dans les broussailles, & celuy qui donne l'alarme sans suiet doit estre repris,& s'il y a de la malice, chastié: toutefois il vaut mieux tirer sans raison,que manquer

quer, lors qu'il y a du suiet, la sentinelle n'est obligee à autre chose.

Ie n'approuue point la coustume d'aucunes rondes qui vont fort doucement le ventre cõtre terre sur les remparts, ou à costé, le plus couuert qu'ils peuuent, pour estre dessus la sentinelle auãt qu'il les voye; car de là il en arriue cét inconuenient, que les sentinelles ne se soucient plus de prendre garde qui approche des murailles pardehors, mais de ceux qui peuuent les surprendre par dedans, parce qu'ils croyent que lors qu'ils manqueront à celuy-là, personne ne le sçaura, & n'en seront pas repris, & de celuy-cy ils en seront chastiez. Ce n'est pas que la sentinelle ne doiue prendre garde à l'vn & à l'autre, mais il ne se peut qu'vne fois ou autre qu'il ne soit surpris lors qu'on vse de ces astuces. *Coustume mauuaise.*

Vne ronde doit marcher cõme on a accoustumé, & par les chemins ordinaires, & lors qu'il treuue la sentinelle esueillee, & faisant son deuoir de regarder qui approche, il se doit contenter.

Lors qu'vn soldat se treuue saisi de froid, ou bien de peur pour quelque vision qu'il se sera imaginee voir, ou pour *Sentinelles doiuent estre changees.*

O quel-

quelque autre accident qui le pourra auoir surpris, qu'il ne pourra plus faire sa fonction, il doit appeller le Sergent & luy dire : le Sergent soit vray ou non ce que dit la sentinelle, ne doit point refuser d'en mettre vne autre à sa place, mais tenir celuy-cy dans le Corps de garde, & s'il y a de la malice ou de la poltronerie, on doit le chastier le lendemain: cela ne vaut rien de faire tenir vn soldat ou sentinelle iusques à ce qu'il y meure, soit de froid ou d'autre incommodité; i'aimerois mieux lors que les temps sont si aspres les faire entrer deux fois en faction, que de les mettre au hazard de les faire mourir, les tenant trop long temps en vne, ce c'est qu'vn peu de peine au Sergent. C'est vne inuention fort bonne d'auoir en chaque Corps de garde de ces capots qu'on fait en Prouence, ou des bonnes casaques de gros drap qui resistent à la pluye, doublees de reuesche à bon marché autant comme chaque Corps de garde fournit de sentinelles, & celuy qui sortiroit de faction, la bailleroit à celuy qui entreroit, cela en conserueroit plusieurs, & feroit qu'ils prendroit mieux garde à tout ; car au bout du conte il ne

Capots bons.

ne se peut pas qu'vn corps humain mal vestu, qui sera deux heures exposé à vn froid aspre puisse auoir le cœur à sa faction, il faut auoir soin de ceux-cy puisque c'est de leur vigilance que dépend nostre salut.

Encore que ie sçache bien qu'on n'a pas accoustumé de tirer les sentinelles au sort, & que c'est vne precaution qui est bonne, mais n'est pas necessaire & quasi inutile : lors qu'on tire les gardes au sort, d'autant que ne sçachant où ils doiuent aller en garde ils ne peuuent pas sçauoir où ils iront en sentinelle, & quand le Sergent voudroit faire fraude il ne peut, que par hazard s'il se rencontroit au poste dont il auroit donné aduis à l'ennemy. Or parce que quelqu'vn pourroit craindre que l'ennemy voulant essaïer si ceux qu'il auroit corrompus seroient en garde, pourroit mettre quelqu'vn sur la contr'escarpe qui escouteroit si le Sergent donneroit le signal concerté, comme de tousser, ou parler haut, ou tel autre, & en tout cas n'estant pas en ce poste, ils seroient quittes pour s'en retourner: pour contenter la curiosité d'aucuns, & pour oster ce scrupule, on peut facilement les

Pour tirer les sentinelles au sort, l'Autheur ne l'escrit que par curiosité, ne l'estimant pas necessaire.

Comme on peut les tirer au sort.

faire entrer au ſort, ſoit qu'on vueille tirer le ſort pour la quantieſme ſentinelle chacun doit aller, ou pour le poſte, ou pour tous les deux. Ie m'explique, il y a quatre lieux où on doit mettre des ſentinelles, & à chaque lieu il faut les changer ſix fois, cela fera vingt-quatre. Ie puis les faire tirer de quatre en quatre, & vn tirera, afin de ſçauoir quels ſeront les quatre premiers qui iront en ſentinelle, & quels les ſecõds, & ainſi des autres, ou bien ie les mettray de ſix en ſix, & vn d'eux tirera pour ſçauoir en quel poſte iront ces ſix l'vn apres l'autre : ou bien on les peut faire tirer, tant pour l'heure comme pour le poſte : & tout cela ſe peut faire facilement en diuerſes façons, ou auec des balottes ſemblables, faites de vieux linge, marquees l'vne 1. l'autre 2. l'autre 3. &c. auec de l'encre, ou ſi on n'a pas de ces balottes, auec des billets, ou auec vn dé ou deux, ou auec des cartes, on aura aſſeurément l'vne ou l'autre de ces choſes : ce ſeroit vn miracle ſi vn Corps de garde eſtoit deſpourueu de ces ferremens (il eſt vray qu'en ce temps icy les ſoldats ne ſont pas grands ioüeurs de leurs montres:) pour ſe ſeruir de

cela

cela on nommera les postes, premier, second, &c. Et pour sçauoir qui ira au premier poste, six se mettront ensemble, & vn d'eux tirera vne balotte ou vne carte (il ne faut que quatre cartes, puis qu'il n'y a que quatre postes) où on iettera le dé, le point qu'il aura sera le poste où ces six iront: on ostera ce point des cartes ou des balottes, apres tireront les autres six pour le leur: si c'est auec les dez, & qu'ils ramenent le mesme point que le premier, ils tournerōt tirer iusques à ce qu'ils en ayent vn autre: pour les cartes & les balottes on ne peut pas, parce qu'on en a osté le point tiré: les derniers n'ont que faire de tirer, le Sergent enuoyera vn de ceux-là, premier ou second, comme il voudra au poste qui luy est escheu: on fera de mesme, si au lieu de vouloir tirer le poste au sort, on veut tirer quels seront les premiers ou seconds qui iront en sentinelle; mais on les fera mettre quatre à quatre, parce qu'il y a quatre postes, i'aimerois mieux faire tirer pour le poste que pour l'heure; que si on veut faire tirer pour le poste, & pour l'heure, on fera tirer pour l'vn premierement comme pour l'heure, & à chacune des qua-

tre, on fera tirer apres pour le poste: si on veut prendre ce soin il seroit bon le faire apres que la porte est fermee & qu'on a mis la garde, & non pas à mesure qu'on les voudroit enuoyer, parce qu'il n'y a aucun danger qu'ils en donnent aduis: les portes estans fermees, outre que cela estant reglé ils se reposent iusques à ce que leur tour vienne: pour ne se tromper pas, on les fera mettre ensemble selon qu'ils se sont rencontrez, cela seroit fort facile à faire si l'on y estoit accoustumé.

Clochettes aux guerites.

I'ay veû qu'à chaque guerite il y a vne clochette, l'ors que d'vn Corps de garde on sonne, il faut que toutes les sentinelles s'entre-suiuent, ainsi on sçait s'il y a quelque sentinelle qui dorme; car ceux des Corps de garde prochain connoissent le son des clochettes, cecy s'obserue plustost aux places de guerre qu'aux grandes villes, on ne les sonnera pas precisément quand les rondes passent.

Doubler les sentinelles.

Quand on a eu quelque aduis, ou qu'on est en soupçon que l'ennemy veut entreprendre sur la place, on doublera les sentinelles, ainsi qu'on doit auoir fait de la garde, ce n'est pas qu'il faille

faille mettre deux soldats ensemble, mais il faut les placer plus proches l'vne de l'autre.

Nous auons dit cy-deuant ce que les rondes doiuent faire en general, nous le déduirons icy plus particulieremẽt; mais il faut premierement dire qui doit faire les rondes, combien, & comment on les doit faire.

Le Gouuerneur establissant les gardes, & le nombre des soldats qu'il veut qui entrent tous les iours, & en quels postes, comme aussi les sentinelles; il doit aussi de mesme ordonner combien de rondes il veut qu'il y ait toutes les nuits sur les murailles, sans comprendre celles qui se font par les Officiers Maiors, qui sont luy-mesme, son Lieutenant, ou le Lieutenant de Roy, le Maior, & le Mestre de Camp, s'il y en a; parce que ceux-cy font leurs rondes à heures non arrestees, quand bon leur semble. Il est vray que ie serois d'auis que le Maior fist la premiere ronde, afin de voir tout l'estat de la garde, & s'il y a quelque manquement, y faire remedier, afin que toute la nuit ne demeure pas ainsi; parce que les autres rondes treuueront bien ce deffaut, & le rap-

Gouuerneurs doiuent establir les rondes.

porteront le lendemain matin pour faire chastier ceux qui ont fait la faute, mais n'y remedieront pas.

Comme se donne le mot aux sentinelles.

Le Maior doit aussi donner le mot à la premiere ronde qui doit suiure apres, & celle-cy auant que partir le donne à la seconde, & la seconde à la troisiesme, & ainsi de suitte à toutes l'vne apres l'autre. Ceux qui sont vn peu plus exacte, en donnant le mot, donnent vn mereau, & celuy-cy le donne apres à l'autre, & ainsi de suitte iusques à la derniere ronde qui rend le mereau au Maior.

Comme les Romains donnoient le mot.

Auant que continuer à parler des rondes, ie diray du mot ou ordre : & premierement comme les Romains auoient accoustumé de le donner dans leur Camp. Ils choisissoient vn homme de la Caualerie, & vn de l'Infanterie de la dixiesme Enseigne, qui estoit celle qui campoit la derniere à l'extremité de la file des logemens, lequel estoit exempt de garde : celuy-cy sur le coucher du Soleil s'en alloit à la tente du Tribun, qui luy donnoit vne tablette, sur laquelle estoit escrit le mot. Il s'en retournoit à son Enseigne, & donnoit la tablette au Prince ou Chef de la prochaine

chain Enſeigne, ou Compagnie, & celuy-cy la donnoit au plus proche qui ſuiuoit apres, en preſence de teſmoins, & ainſi faiſoient tous les autres iuſques à ce que les tablettes reuenoient aux premieres Enſeignes qui eſtoient placees auprés des Tribuns. Il falloit que ces derniers qui auoient receu les tablettes les rapportaſſent auant qu'il fuſt nuit aux Tribuns, qui les contoient ſi le nombre eſtoit iuſte, on connoiſſoit de là que tous auoient le mot; s'il en manquoit quelqu'vne le Tribun recherchoit laquelle c'eſtoit, & de quelle Cõpagnie, ce qu'il treuuoit facilement à cauſe de la marque qui eſtoit deſtinee à vn chacun, & ſçauoit tout auſſi toſt pourquoy la tablette n'auoit pas paſſé, & chaſtioit ceux qui auoient fait la faute.

L'ordre pour les ſentinelles & rondes eſtoit tel: ceux qui eſtoient deputez pour faire les ſentinelles on les prenoit des Corps de gardes: vn ſerre-file de chaque Compagnie (ils les appelloient Tergiductor ou οὐραγὸς.) ſur le ſoir menoit chez le Tribun ceux qui deuoient faire les premieres ſẽtinelles, il leur donnoit à chacun des tablettes fort *Ordre des Romains pour les ſentinelles & rondes.*

courtes, ayans vne marque de la quantiesme sentinelle ils deuoient faire. Les rondes estoient des Caualiers, il falloit que le premier Brigadier commandast de bon matin à vn des serre-files de chaque legion; qu'il aduertist deuant le disner quatre ieunes hommes de son aisle; qu'ils deuoient faire la rōde de la nuit prochaine, & apres cela il falloit que ce mesme Brigadier allast au Brigadier de la seconde aisle, luy dire qu'il auoit la charge d'ordonner la ronde du lendemain, & celuy-cy faisoit de mesme le iour d'apres à l'autre Brigadier comme celuy-cy auoit fait ce iour-là. Ces quatre qui auoient esté choisis pour faire la ronde dans la premiere aisle, ayant tiré par sort leur ronde, ils s'en alloient au Tribun, & receuoient l'ordre, quelle ronde & combien ils en deuoient faire; & apres cela ils se couchoient auprés de l'Enseigne des Triaires, attendant l'heure de leur ronde; leur fonctiō estoit de visiter la premiere sentinelle, & faire le tour des retranchemens, & s'en aller par tous les Corps de gardes, & s'il treuuoit les premieres sentinelles esueillees, il prenoit la tatette d'icelles; s'ils dormoient il protestoit

Leur fonction.

testoit aux voisins comme il auoit fait son deuoir, & s'en alloit; les autres rondes en faisoient de mesme. Au matin les rondes portoient leurs tablettes au Tribun, & si toutes estoient renduës, la ronde auoit esté bien faite, & les sentinelles auoient fait aussi leur deuoir. Mais si quelque ronde portoit moins de tablettes qu'il ne deuoit, on connoissoit par la marque en quel Corps de garde auoit esté faite la faute; on appelloit le Chef de file qui menoit ceux qui auoient la charge de faire la sentinelle, qui disputoit auec la ronde qui auoit fait la faute; parce qu'il falloit necessairement que ce fust vn d'eux: la ronde appelloit les tesmoins, parce que s'il n'en auoit pas pris en passant, la faute tomboit sur luy; ceux-là attestoient ce qu'ils auoient veû, & donnoient le tort à celuy qui auoit manqué; le conseil estoit tout aussi tost assemblé, & le coulpable condamné à estre battu du baston.

Ie ne parleray point icy des preeminences des charges à donner le mot, lors que le Gouuerneur n'y est pas ny son Lieutenant; sçauoir si les Chefs de la Caualerie le doiuent donner plustost *Disputes sans decision.*

que

que ceux de l'Infanterie, ce sont des disputes qui ne seruent de rien, parce qu'elles sont sans aucune conclusion ; car cela dépend purement de la fantaisie du Prince, selon qu'il est plus porté pour l'vn ou pour l'autre, c'est pourquoy cela change tousiours: ie diray seulement qu'il me semble bien peu à propos que les Chefs de la Caualerie donnent le mot dans vne place, puisque ce n'est pas eux qui la doiuent deffendre, & qui n'y font pas les fonctions.

Comme on donne le mot.

L'ordre qu'on tient d'ordinaire, est que le Gouuerneur donne le mot au Maior, le Maior à ses Aides, & luy le porte au Gouuerneur, au Lieutenant de Roy; ses Aides le donneront au reste des Capitaines en la place d'armes, & aux Lieutenans, & Enseignes: les Sergens se mettent en rond, & le Maior donne le mot au premier, celuy-cy au second, le second à l'autre, & ainsi de suitte iusques à ce qu'il reuienne au premier.

Ceremonies à donner le mot.

Il y a encore quelques ceremonies à donner & receuoir le mot, si c'est le Maior luy-mesme qui le doit porter, ou si on le doit aller prendre, & quels le doiuent receuoir du Gouuerneur ou de luy:

luy: tout cela ſont des diſputes qui ne ſeruent de rien, & s'eſtabliſſent tantoſt d'vne façon, tantoſt d'vne autre.

Pour les rondes on donne le mot, & aucunes donnent auſſi vn mereau à la premiere ronde, & celle-cy en partant le donne à la ſeconde, & ainſi des autres. Le nombre des rondes eſtant ordonné par le Gouuerneur, le Maior fait autant de billets, où il met le nom de celuy qui doit faire la ronde, & à qu'elle heure; lequel à ſon heure s'en va au Corps de garde de la place; monſtre ſon billet; on luy donne le mot, & s'en va faire ſa ronde, monſtrant ſon billet au premier Corps de garde d'où il eſt party, là où il laiſſe le billet; apres l'auoir faite le lẽdemain on voit ſi tous les billets y ſont, & qui a manqué à faire la ronde.

Comme on donne le mot aux rondes.

Aux grandes villes on n'oblige pas les rondes qui partent des Corps de gardes des rempars, d'aller au Corps de garde de la place, mais les font partir chacun de ſon Corps de garde, afin qu'ils n'ayent pas la peine d'aller du rempart au milieu de la ville, & de là retourner ſur le rempart: on fait de meſme aux villes où on ne fait

Aux grandes villes.

point

point de Corps de garde dans la place.

Deffaut de cét ordre. Ie treuue vn deffaut notable en cét ordre; c'est que celuy qui a charge d'aller faire la ronde, apres auoir monstré son billet au Corps de garde de la place, il peut s'en aller chez luy, ou autre part dormir ou passer le temps, & apres reuenir & porter son billet comme s'il auoit fait sa ronde; on ne pourra pas sçauoir qu'il n'a pas esté sur le rempart.

Autre ordre. Autre part on obserue cét ordre, le Gouuerneur donne le mot & le contre-mot au Maior, le Maior luy rend tout aussi tost à l'oreille, ou pour dire que c'est à luy qu'il le porte le premier, ou afin qu'il soit asseuré qu'il l'a oüy: Apres il va l'escrire dans des billets, & en donnant le mot aux Officiers, il donne à vn chacun le billet aussi où est le mot, & contre-mot. Il fait aussi les billets pour les rondes qu'il leur donne, & les rondes en passant par les Corps de garde, se font marquer comme ils sont passez, & le lendemain le Sergent de chaque Corps de garde doit dire les rondes qui sont passees, & par ainsi on est asseuré si les rondes ont esté par tout.

Merteaux On pourroit encore tenir cét ordre outre

outre le billet que la ronde receuroit, & monstreroit comme nous auons dit: on donneroit à chacun de ceux qui commanderoient aux Corps de garde autant de mereaux qu'il deuroit passer de rondes; d'vn costé auront la marque qu'on voudra, & de l'autre escrit premiere ronde, seconde, &c. de tel Corps de garde, quand la ronde passeroit, on luy donneroit vn mereau à chaque Corps de garde, à son retour la ronde seroit obligee rendre tous ces mereaux au Corps de garde de la place, où on verroit s'il auroit esté par tout: on les garderoit pour les rendre au Gouuerneur ou au Lieutenant, & ainsi on sçauroit si quelqu'vn auroit manqué. *pour les rondes.*

Celuy qui commande dans le Corps de garde de la place, qui fait partir les rondes, & donne les billets, doit dire à la ronde par quel costé il doit commencer sa ronde; s'il doit faire son tour prenant à droit, ou à gauche, & prendre garde de faire tousiours passer vne ronde d'vn costé, l'autre qui partira apres de l'autre. *Rondes doiuent aller de diuers costez.*

La ronde doit donner le mot, & celuy qui le reçoit doit donner le contre mot à la ronde; d'autres y mettent vn signal: *Doiuent donner le mot.*

ſignal: en la pluſpart des lieux de France on ne donne que le mot ſimplement. I'ay eſcrit autre-part, comme en temps de grãd ſoupçon on peut donner & faire changer le mot de telle façon que l'ennemy le ſçachant ne pourroit pas s'en ſeruir.

Quand on doit donner le mot.

Le mot ny le billet pour les rondes ne ſe doit donner que lors que les portes ſont fermees, les gardes & ſentinelles poſees; mais il faut que ce ſoit tout auſſi toſt apres, afin qu'on commence les factions. I'ay veû en des lieux où on donnoit le mot à deux heures apres midy, encore qu'on fermaſt les portes apres Soleil couché, ie croy que c'eſtoit afin de donner commodité de le faire ſçauoir à l'ennemy.

La ronde quelquefois accompagnee.

En lieu où il n'y a point de ſoupçon, la ronde va ſeule auec vn qui porte le falot; mais aux lieux mieux gardez on fait aller deux enſemble, dont vn va ſur le parapet, l'autre dans le chemin des rondes; quelquefois on en fait marcher quatre enſemble, plus ou moins ſelon le beſoin.

Rondes combien doiuent

Aux places de guerre, & aux petites villes, parce que la ronde ſeroit faite dans peu de temps, & la muraille ſeroit quaſi

quasi tousiours sans persõne, où il faudroit des rondes à chaque quart d'heure; on leur commande qu'elles soient en faction vne ou deux heures ou plus, & durant ce temps-là il faut qu'elles rõdent tousiours la muraille; & en ces lieux-là, dans les Corps de garde il faut marquer combien de fois chaque ronde sera passee: auec les mereaux on pourroit sçauoir cela fort exactement, parce qu'on ordonneroit aux rõdes de faire tãt de fois le tour des murailles, & on bailleroit au Corps de garde autant de mereaux marquez d'vne mesme ronde, leur en donnant vn à chaque fois qu'ils passeroient.

estre sur les murailles.

Celuy qui conduit la patroüille doit auoir le mot, & si quelque ronde la rencontre par la ville, ou allant sur les murailles, la ronde doit donner le mot au Chef de la patroüille, parce que c'est vn corps: ou bien il passera en disant ronde; car veritablement la patroüille n'a rien à faire auec ce qui est de la garde des rempars, & par consequent auec les rondes, non que plus la ronde auec la patroüille, car chacun a ses fonctions differentes.

Chef de la patroüille doit receuoir le mot.

On est en doute lors que deux rõdes se

Quelles des rondes qui se rencontrent doit donner le mot. se rencontrent, si elles se doiuent donner le mot, & laquelle doit commencer: on dit que la premiere qui descouure l'autre, le doit faire donner, & celle-là sera la premiere qui criera plustost; de mesme du signal, mais cela ne fait que des disputes, tellement qu'on se resout en la pluspart des lieux de faire passer les rondes sans se rien dire. Ie treuue cela mauuais, parce que toutes les rondes doiuent auoir connoissance de tout ce qui passe sur le rempart, & tout leur doit estre suspect, & c'est de l'asseurance de la place qu'on le sçache, autrement l'ennemy ou vn traistre y pourra monter entre deux sentinelles, en disant ronde il en sera quitte. Il y a *Ordres pour cela.* remede à cela, ou que celle qui est partie deuant le reçoiue de celle qui est partie apres, & qu'en se rencontrant ils soient obligez de dire l'vne à l'autre, premiere, quatriesme, selon qu'elles sont, & selon son mereau: l'autre moyen c'est que celuy qui aura la muraille à la main droite, ou à la gauche si on veut, receura le mot de l'autre: on chãgera tous les iours à plaisir, & lors que les portes seront fermees en dõnant le mot, on dira aussi si la ronde à droit ou à gau-

à gauche le doit donner: tousiours celuy qui reçoit le mot doit rendre le contre-mot. Les rondes extraordinaires des Officiers Maieurs, cõme Gouuerneur, son Lieutenant, Sergent Maior de la ville, & les Mestres de Camp receuront tousiours le mor des autres rondes qu'ils rencontreront : & aussi des Corps de garde, parce que ce sont personnes qui doiuent estre connuës de tous ceux qui sont dans la place, & ceux-là ne sont pas obligez de connoistre tous les autres. Aucuns tiennent que le Capitaine de la garde faisant sa ronde ne doit donner ny receuoir le mot: mais moy ie tiens qu'absolument il le doit donner; car vn Sergent ou autre Officier qui receura le mot, ne pourra pas connoistre tous les Capitaines d'vne grande garnison, & particulierement lors qu'on la change souuent; & pour estre Capitaine de la garde il n'en est pas plus connu.

Capitaine de la garde doit donner le mot.

Les rondes doiuent donc faire le tour du rempart, vne ou plusieurs fois, selon qu'il leur est ordonné, & doiuent visiter toutes les sentinelles, & s'il en treuue quelqu'vne qui dorme, il prendra ses armes s'il peut sans l'esueiller & les

Office des rondes.

les portera au Corps de garde prochain, ou bien dira comme il l'a treuuee endormie, & le lendemain le faire sçauoir au Gouuerneur pour la faire chastier. Ce n'est pas cela seulement que la ronde doit faire; car de temps en temps marchant par les murailles il doit mettre la teste dehors; s'il fait clair, regarder, s'il voit, ou escouter s'il oit quelque chose; car c'est autant de l'Office de la ronde de voir tout, comme de la sentinelle, & ne doit pas aller comme à la promenade.

A quoy doiuent prendre garde les rondes.

Les rondes extraordinaires du Gouuerneur, Maior, & autres tels, passant par les Corps de garde doiuent voir s'il n'y a pas vne partie d'esueillez, & particulierement ceux qui y commandent, & si leurs armes sont en bon ordre; s'il y a du feu, & de la lumiere; si les mesches sont allumees; que les armes ne soient point embarrassees, mais qu'on les puisse prendre & manier promptement; regarder si les mousquets sont chargez à bale, & amorcez, & s'ils sont en estat de s'en seruir; si les soldats ont leurs bandoüilleres auec leurs charges pleines; s'ils ont des bales & mesche, & si tout est en estat de s'en pou-

pouuoir presentement seruir. Il ne faut pas prendre cecy cruëment, qu'il faille qu'on regarde tous les mousquets vn à vn, ny les bandoüilleres de tout les soldats, il en prendra deux ou trois; car de ceux-là il inferera comme sont les autres. Sur tout il prendra garde si le nombre des soldats & des Chefs qui doiuent coucher en garde, y est effectif; car personne ne peut s'en dispenser pour quelque cause que ce soit: en cecy il faut estre exact & seuere; qui ne veut pas estre surpris, doit tousiours faire obseruer les mesmes ordres & le mesme soin, comme si l'ennemy deuoit attaquer cette nuit la place; car puisque la garde se fait pour se deffendre & repousser l'ennemy, ne sçachant pas quand il doit venir, il faut tousiours estre en estat de le receuoir, & luy resister; & croire que si on manque vne seule fois, qu'alors l'ennemy nous viendra attaquer.

On doit tousiours estre en estat.

Tout ainsi que nous auons dit qu'il faut doubler les gardes & les sentinelles en temps de quelque pressant soupçon, ou alarme; il faut faire de mesme des rondes, lesquelles on fera partir plus frequẽtes: & on les chargera de prendre

Doubler les rondes en temps de soupçon.

plus

plus exactement garde qu'à l'ordinaire à ce qui est de leur fonction.

Comme il faut faire les rondes aux dehors.

Lors que nous auons parlé de la garde des dehors, nous auons renuoyé en ce lieu, pour dire comme on y doit faire les rondes : lors que les portes de la ville sont fermees, on ne peut, & il ne faut auoir aucune communication auec tout ce qui est du dehors de la place; c'est pourquoy les rondes qui sont dans la ville ne peuuent pas aller aux dehors pour sçauoir si les sentinelles font leur deuoir, & ceux d'vn dehors ne peuuent pas aller à l'autre; parce que ce sont pieces destachees, & qui n'ont point communication l'vne à l'autre; aussi de s'en fier à ceux qui sont dedans, cela est hazardeux; on pourra se seruir de ce moyen; on fera marcher toute la nuit autour de la place six ou huit Caualiers qui iront deux à deux en diuers temps, comme les rondes assez prés des contr'escarpes des dehors : & lors qu'ils passeront, la sentinelle qui est dans ce dehors criera, qui va là, & le Caualier luy respondra, garde à cheual, ou quelque autre mot qu'on aura accoustumé: Lors que ces Caualiers passeront deuant le lieu où ils sçauent qu'il y doit a-

uoir

uoir vne ſentinelle, & qu'elle ne dira rien, ils s'en iront à l'autre plus proche, s'il y en a, ou bien il criera fort, afin que quelqu'vn vienne du Corps de garde pour luy dire que cette ſentinelle dormoit, & le lendemain le dira au Gouuerneur. Cette garde ou ronde à cheual qui ſe fait hors de la place, eſt parfaitement bonne, pour empeſcher les ſurpriſes: quelquefois ils doiuent auſſi s'auancer ſur les auenuës & grands chemins, pour eſcouter s'il vient quelque choſe, & s'ils deſcouurent quelques troupes, ils doiuent ſe retirer dans les foſſez entre les dehors, & donner l'alarme: difficilement entreprendra-t'on ſur vne place qui aura vne garniſon aſſez forte, & qui aura ſoin de ſa garde, des ſentinelles & rondes, tel que nous auons dit. Il n'y a rien qui donne plus de ſuiet d'entreprendre que le mauuais ordre, & la negligence d'vn Gouuerneur lors que l'ennemy en eſt informé.

On n'entreprend point ſur des places où on aura de grands ſoins.

Quelquefois il ſe rencontre des places où il n'y a que quelques auenuës eſtroites, le reſte eſtant marais ou rochers inacceſſibles: on met vne garde auancee à la teſte de ces auenuës, ces lieux eſtant fort eſloignez, il n'y a point de

Gardes aduancees.

de ronde ; mais entr'eux ils y doiuent mettre des sentinelles, & auoir soin de les faire veiller, parce qu'il y va de leur vie ; car s'ils dorment, & que l'ennemy vienne, estans à descouuert, il les esgorgera tous.

Ie finiray ce Chapitre, en aduertissant d'vn abus qui est venu en coustume, c'est de faire donner l'ordre aux personnes de condition qui passent & couchent dans les places. Il me semble que cette ciuilité deuroit estre absolument deffenduë, comme vne chose assez dangereuse & preiudiciable au seruice du Roy, & que le Gouuerneur ne deuroit auoir pouuoir de le faire à qui que ce fust, parce que le Roy l'ayant choisi pour conseruer & gouuerner la place, ce n'est pas à luy de la confier à qui il luy plaist : l'exemple recente de celuy qui vouloit vendre la citadelle d'Amiens, qui estoit Gentil-homme de condition, & riche, nous doit assez enseigner combien il est hazardeux de se fier à qui que ce soit, en chose de si grande importance : on deuroit estimer grand crime de mettre entre les mains des autres, ce qu'on a commis à nostre fidelité, & qui ne nous appartient

tient pas : c'eſt pourquoy on deuroit bannir cette couſtume, & ſi on veut faire honneur, que ce ſoit par des moyens qui ne puiſſent pas eſtre preiudiciables à ſon Prince.

CHAPITRE XXXII.

Comment on doit entrer & ſortir de garde: De l'ouuerture & fermeture des portes: De la Garde de iour.

NOus auons dit comme le Gouuerneur doit ordonner le nombre des ſoldats qui doiuent entrer tous les iours pour la garde de la place ; icy nous dirons quels il doit prendre, & comme il doit les diſtribuer.

Lors qu'il eſt bien aſſeuré de la fidelité de ſa garniſon, il peut prendre les Compagnies entieres, le tiers ou le quart du nombre qu'il en a, & leurs Chefs auſſi, & en pourra enuoyer vne ou deux, ou demy Compagnie à chaque Corps de garde, ſelõ qu'il ſera neceſſaire, les commandant tour à tour ſans les ſeparer ny entremeſler aucunement.

Mais quand ſa garniſon ſera compoſee de ſoldats de diuerſes nations, & qu'il *Quand il faut faire en-*

trer par esquadres.

qu'il ne s'asseurera pas si certainement de leur fidelité, encore qu'il n'aye aucun indice ny soupçon qu'ils le veulent tromper; pour s'oster de toute crainte il fera entrer par esquadres, ce qui se fait prenant de chaque Compagnie le tiers, ou le quart, ou le quint, selon qu'on veut donner des iours francs, & ceux-cy, ou il les distribuera en diuers Corps de garde, ou bien il en mettra dans le mesme Corps de garde d'autres esquadres de diuerses Compagnies, tellement que iamais vn mesme poste ne sera gardé par des soldats de mesme nation, ny de mesme Compagnie, & la raison de cecy est afin que tous ensemble ne puissent conspirer à faire quelque meschanceté : car il est fort difficile que des soldats qui n'ont communication ensemble que dans la garde, puissent comploter quelque entreprise. Il est bon de faire loger en mesme quartier vne mesme nation, & vn mesme Regiment, pour empescher les querelles & les dissensions qui arriueroient s'ils estoient ensemble, mais pour la garde il faut les separer.

Le Gouuerneur

Le Gouuerueur donnera l'ordre au Sergent Maior de ceux qu'il veut qui

entrent

entrent en garde, lequel ayant estably vne fois, il pourra faire tousiours continuer. Le Maior le mettra par escrit, & l'apresdisnee il aduertira les Capitaines ou autres Officiers, du nombre des soldats qu'ils doiuent fournir pour la garde, ce nombre se change selon que les Compagnies s'augmentent, ou qu'elles se diminuent par la perte des soldats, ou par les maladies ou autres accidens; semblablement il ordonnera des Officiers qui deuront entrer pour les commander.

doit donner les ordres de la garde.

Sur le soir auant que le Soleil se couche, au dernier coup du tambour, ils s'assembleront deuant le logis de l'Officier qui les doit commander, & de là s'en iront à la grãd' place d'armes, pour tirer au sort de leurs gardes, & pour receuoir le mot; cela fait chacun s'en ira au poste qui luy est escheu, & si en ce lieu il n'y a point de garde, comme en la pluspart des murailles qui ne sont pas gardees de iour, l'Officier y posera sa garde, & tout aussi tost fera mettre les sentinelles aux lieux où elles doiuent estre; que s'il y a vne autre garde qu'il faille releuer, ceux qui sont en garde se mettront tous en armes, & en

L'ordre qu'il faut tenir pour entrer en garde.

haye hors des Corps de garde; & ceux qui viennent passeront par le milieu, & s'en iront à la teste, & les autres quitteront la place à mesure que ceux-cy la prendront, iusques à ce que tous seront sortis, & les autres entrez: apres cela ils se mettront dans le Corps de garde, & on posera les sentinelles aux lieux necessaires.

Quand se doit changer la garde.

La garde ne se doit changer que lors que les portes sont fermees, parce que c'est l'heure la plus commode pour le soldat & pour le Bourgeois; car à cette heure il acheue sa iournee, & n'interrompt pas le trauail auquel il s'occupe; & l'autre raison qui est la plus forte, c'est que par ce moyen personne ne peut donner aduis du lieu où il est entré en garde, outre que les portes estant fermees on doit moins craindre de surprise, qui se peut faire dans ce changement, & le mot ne peut estre porté hors de la place; cette heure de changer les gardes s'entendra seulement dans les places, & non dans la campagne, ou dans les tranchees, à cause qu'en ces lieux on a d'autres considerations.

Corps de garde doiuent estre visitez.

Le Sergent qui sort de garde doit faire visiter le Corps de garde à celuy

qui

qui y entre, afin qu'il voye s'il y manque quelque chose, comme s'il y a portes ou feneſtres rompuës, ou les tables & couches bruſlees, ou les paillaſſes, s'il y en a, ſi elles y ſont toutes; comme auſſi les capots; ſi le Corps de garde eſt bien net, & luy conſigner le tout en bon eſtat; car celuy qui eſt en garde doit reſpondre lors qu'on le viſite, l'excuſe ne ſert de rien de dire qu'il ne s'eſt pas gaſté durant ſa garde; car le receuant il deuoit l'auoir veû, & en deuoit auoir aduerty le Gouuerneur, ce qui ſera gaſté on le fera raccommoder à ſes deſpens, rabattant autant ſur les payes; c'eſt le vray moyen de tenir touſiours les Corps de garde en bon eſtat.

Quand on doit fermer les portes.

Les portes ne ſe ferment que bien toſt apres que le Soleil eſt couché, il ne faut iamais attendre qu'il ſoit nuict, au moins aux places gardees; comme il commence à ſe faire tard on ſonne la cloche pour faire haſter ceux qui ſont en chemin; cependant tous ceux de la garde ſe mettent en armes, & on commence à fermer la premiere barriere, ceux qui la gardent ſe retirent à l'autre porte, laquelle on ferme auſſi: & puis en ſuitte les pont-leuis, bacules & au-

tres portes iusques à la derniere, & toute la garde se retire dans la place. Le Maior doit assister à la fermeture des portes, puis s'en aller à la place d'armes pour receuoir & donner les ordres, & faire entrer la garde ; cependant ceux qui seront aux portes se tiendront tousiours en armes iusqu'à ce que les autres les auront releuez.

Les clefs seront portees tout aussi tost apres la fermeture des portes chez le Gouuerneur, qui les doit tenir enfermees en quelque lieu prés son lict.

Ordre pour l'ouuerture des portes

Pour l'ouuerture des portes on tiendra cét ordre : apres que le Soleil sera leué on fera battre le tambour, alors les sentinelles s'en viendront au Corps de garde de la porte, & ceux qui sont dans les autres Corps de garde sur les murailles y viendront semblablemẽt, & se mettront tous en armes en attendant le Maior ou autre Officier, qui s'en viendra auec les clefs : premierement on ouurira le guichet s'il y en a, & on fera passer par là cinq ou six soldats, auec vn Sergent, pour aller faire la descouuerte, & à mesure qu'ils sortiront d'vne porte ou d'vn pont-levis, on leur fermera apres eux. Ils iront voir tout

autour

autour de l'esplanade de la porte aux lieux où on se peut mettre à couuert, comme dans des cauuains, fossez, derriere des masures ou hayes, s'il n'y a personne de caché. Apres qu'ils auront descouuert ils tireront vn coup; & c'est lors seulement que ie voudrois que les sentinelles sortissent de faction, & s'en vinssent au Corps de garde & non plutost. On commence tout aussi tost à ouurir les portes & les pont-levis, & la garde file tousiours à mesure qu'on ouure iusques à la premiere barriere, qu'õ n'ouure pas que la sentinelle n'y soit mise, & toutes les autres en suite; & les Corps de garde posez, qui sont plus arriere, tous se tiendront en armes pour faire sortir & entrer les charrettes qui attendent; celles qui sortent lors qu'elles sont d'ordinaire vuides ou chargees de peu de chose, on n'a que faire de les sonder; mais toutes celles qui entrent chargees de foin ou de paille, ou de bois, ou d'autre chose, dans quoy plusieurs soldats se peuuent cacher, on les sondera auec des longues pointes de fer au bout d'vn manche, les plantant en diuers lieux. Il faudra faire entrer par ordre des charrettes, & ne laisser ia-

Il faut visiter & sonder ce qui entre.

mais embarrasser toutes les portes. Aux places bien gardees i'ay veû faire ainsi, on laisse entrer tout autant de charrettes qui se peuuent ranger depuis la premiere barriere ou bacule iusques à l'autre porte ou bacule: cependant que ces charrettes entrent, cette seconde porte est fermee; apres on ferme la premiere, puis on ouure la seconde, & on fait passer les charrettes, & tout aussi tost on en fait entrer d'autres, tenant tousiours ainsi vne partie des portes fermees, tandis que les autres sont ouuertes; on tiendra ce mesme ordre tout le reste du iour.

Ne laisser embarrasser les portes.

On tiendra tousiours la premiere palissade ou barriere fermee pour arrester les gens de cheual; la sentinelle qui est sur la porte, lors qu'il verra des Caualiers à cinquante pas, sonnera autant de fois la clochette qu'il en verra, & la sentinelle les arrestera, ou le Caporal ou Sergent, ou autre Officier; leur fera dire qui ils sont; d'où ils viennent; où ils vont, & les menera au premier Corps de garde, où on prendra leur nom par escrit; & leur demandera où ils veulent loger. Ils luy bailleront vn billet ou vn mereau, qu'il faudra qu'il garde; parce

Faut arrester les Caualiers.

parce qu'au ſortir, il ſera obligé à le monſtrer, autrement on l'arreſtera; comme auſſi lors qu'on fera la viſite dans la ville, s'il s'y rencontre, & les hoſtes ne pourront loger perſonne qu'il ne monſtre ſon billet. Sur le ſoir quelque heure apres que les portes ſeront fermees, tous les hoſtes mettront par eſcrit le nom de ceux qu'ils logent; leur nation, & leur profeſſion, & la porte par où ils ſont entrez, & en porteront tout auſſi toſt le rolle au Gouuerneur, lequel les confrontera auec les Regiſtres des portes, qui luy auront eſté portez tout auſſi toſt apres qu'elles auront eſté fermees, & verra ſi tous ſont logez dans les hoſtelleries, & combien il y en a à chacun.

Prendre le nom par eſcrit de ceux qui entrent.

En la pluſpart des lieux on laiſſe entrer les gens de pied ſans leur rien demander, ce que pourtant ie ne treuue pas bien; car ie voudrois tenir le meſme ordre pour tous, horſmis pour ceux de la ville, ou ceux du voiſinage; ſoient qu'ils fuſſent à pied ou à cheual, & leur ferois prendre à tous des mereaux, afin de ſçauoir certainement le nombre des Eſtrangers qui ſont dans la place, & le lieu où ils logent.

Et auſſi des pietons.

Ordre pour l'entree des riuieres. L'ordre que nous auons dit qu'il faut tenir pour les charrettes, & personnes qui entrent par les portes, le mesme, ou au moins semblable faut tenir à l'entree des riuieres; car on ne laissera iamais entrer batteau qu'on n'ait bien sondé ou regardé s'il y a des gens cachez dedans: & on s'informera aussi qui sont les personnes qui entrent, & leur fera prendre mereaux ou billets pour loger, & cecy s'obseruera d'autant plus exactement si la riuiere commẽce du costé de l'ennemy, & descend dans le nostre. On fera double palissade, afin d'arrester les batteaux entre deux; le Corps de garde sera aussi en cét endroit. Il seroit necessaire qu'au port où se déchargent les batteaux, il y eust aussi vn bon Corps de garde, qui auroit soin de voir descharger lesdits batteaux, & encore ceux qui descendent & entrent dans la place.

Faire laisser les armes à feu. On fera laisser toutes les armes à feu que portent ceux qui entrent, & le premier Corps de garde s'en chargera, qui les baillera à vn soldat pour les porter iusques à l'autre porte: si on passe outre, ou si on loge dans la ville, on dira par quelle porte on veut sortir, &

on

on les fera porter à cette porte, ou celuy à qui elles sont les prendra en passant, ou bien on les fera porter à l'hoste qui s'en chargera, & sera obligé les enfermer, & ne pourra point les rendre ; mais lors que celuy-là s'en voudra aller, il les fera porter par vn valet iusques hors de la porte où il les luy rendra.

Mauuaise coustume de faire laisser l'espee.

Il y a des lieux où l'on fait mesme laisser l'espee, ou bien encore pis on la fait brider : mais c'est vne coustume trop rigoureuse, & desplaisante à ceux qui n'ont pas accoustumé d'aller iamais sans espee ; & puis, comment pourroit-on executer vne entreprise contre des gens bien armez auec des espees seules ?

On ne deuroit ouurir les portes de nuit.

Il arriue quelquefois qu'il faut ouurir les portes de nuit, ce que pourtant ie ne voudrois faire que pour quelque important suiet, comme pour des lettres du Roy, qui porteront quelque commandement fort pressé pour le Gouuerneur, ou pour quelque autre ville, & qu'il seroit necessaire de passer par cette place, n'y ayant point de passage autre part ; ou pour quelque personne de haute consideration, comme Prince ou Officier de la Couronne, encore se-

roit-

roit-il à propos que ceux là enuoyassent quelqu'vn desleurs deuant pour en aduertir le Gouuerneur, lesquels s'ils faisoiēt beaucoup de difficulté, la chose ne viendroit pas en abus comme elle est: car plusieurs personnes retardēt leur partement sur l'asseurance qu'ils ont qu'on leur ouurira les portes. Aux places frontieres, & en temps de guerre on ne deuroit les ouurir, que pour des considerations tres-importantes, & pour oster l'excuse qu'ils portent qu'il n'y a pas de logement; ie voudrois qu'aux grandes auenuës à demy quart de lieuë de la place, il y eust à chacune vne hostellerie pour receuoir ceux qui arriueroient apres les portes fermees.

Le Gouuerneur doit estre present quand on ouure les portes de nuit.

Lors qu'il faut les ouurir, on tiendra cét ordre; le Gouuerneur ira luy-mesme en personne, ou pour le moins le Maior; qui fera accōpagner les clefs de cinq ou six soldats qu'il prēdra au Corps de garde de la place, lequel il fera mettre en armes; il fera aussi mettre en armes tous les Corps de garde de la porte; il fera ouurir la premiere porte, & fera sortir autant de soldats qui sont necessaires pour garnir le reste des entrees, iusques à la premiere barriere, lais-

laissant ceux qui doiuent estre dans le premier Corps de garde. Apres qu'ils serõt sortis, il fera fermer la grand' porte, & le pont-leuis, ou bien la porte, & le pont-levis du guichet, s'il y en a, par où il les aura fait sortir: apres on ouurira l'autre porte, laissant cét entre-deux garny de soldats, & faisant auancer les autres, apres lesquels on fermera aussi cette autre porte; & ainsi de suitte iusques à ce qu'on soit à la derniere barriere. Le Gouuerneur s'il y est present se doit tousiours tenir dans la ville, & pour qui que ce soit ne doit point sortir, non pas seulement hors la premiere porte. Estãt à la barriere on demandera qui sont ceux qui veulent entrer, & on enuoyera quelques soldats, & vn Officier pour les reconnoistre; apres on ouurira la barriere, & on les fera entrer, laquelle on fermera tout aussi tost auant qu'ouurir l'autre porte ou bacule qui suit apres; estant ouuerte on y entrera, & tous les soldats qui sont dans cét entre-deux; on fermera cette porte auant qu'ouurir l'autre, & ainsi de suitte iusques à ce qu'on soit à la derniere, & par ainsi on sera asseuré de n'estre pas surpris.

Gouuerneur ne doit sortir.

On

Les ordres doiuent estre obseruez le plus qu'il se peut. On me pourra dire qu'il seroit fort importun s'il falloit qu'vn Gouuerneur obseruast tous ces ordres; ie respondray que lors qu'on escrit de quelque chose, il faut discourir de sa perfection, & de tout ce qui se peut faire, autrement on seroit blasmé ou d'ignorance, ou d'auoir negligé le meilleur, chacun en peut retrancher ce qu'il croira superflu. Il est plus aisé de faire moins que plus, & la prudence doit faire moderer les regles selon les lieux, les temps & les occasions; comme la seuerité qu'on obserue en temps de guerre, n'est pas necessaire en temps de paix. Et ce qu'on doit faire aux frontieres, est quelquefois superflu dans le corps de l'Estat; c'est pourquoy vn chacun doit auoir ce iugement & cette discretion, de sçauoir connoistre ce qui doit estre obserué, & ce qu'on peut relascher.

Garde de iour où doit estre faite. La garde de iour se fait aux lieux qu'on craint pouuoir estre surpris, & pris de iour: or il n'y en a point d'autres que les portes & entrees des riuieres, ou ceux qui sont ouuerts par quelque accident, comme brefches, ou murailles ruinees, ou lieux bas sans fossé, & tels autres. A vn bastion ou à vne bonne mu-

muraille on eſt bien aſſeuré qu'on ne donnera pas l'eſcalade en plein iour; c'eſt pourquoy on ne garde pas ces lieux pour les deffendre: ſi on y tient quelque Corps de garde, on y mettra peu de ſoldats qui feront ſentinelle, pour prendre garde que perſonne ne ſe promene ſur le rempart, ou autour des murailles par le dehors pour reconnoiſtre la place, & en prendre le plan; & lors qu'il verra quelque perſonne inconnuë regarder, ou meſurer le tour d'icelle, il l'arreſtera, ou bien s'il ne peut pas, en aduertira le Corps de garde le plus proche: il en fera de meſme de ceux qu'il verra dehors, & ne les laiſſera approcher de la contr'eſcarpe plus prés que les limites qu'on y aura miſes; & s'il voit qu'il ſe promene pluſieurs fois obſeruant la place, encore qu'il ſoit plus loin, il en aduertira le Corps de garde plus proche, lequel y enuoyera tout auſſi toſt quelques ſoldats pour s'en ſaiſir, qui le meneront au Corps de garde, où on l'interrogera qui il eſt, & pourquoy il ſe promene par ces lieux-là, & quelles perſonnes il connoiſt dans la ville; ſi on treuue que ſes diſcours donnent quelque ſoupçon,

Prendre ceux qui viennent pour reconnoiſtre.

on le foüillera à l'instant, on se saisira des papiers & instrumens qu'il porte sur luy, on le menera au Gouuerneur qui l'interrogera derechef:s'il voit qu'il y ait quelque chose à douter il enuoyera prẽdre toutes ses hardes qui se treuueront où il est logé ; qu'on visitera exactement pour voir s'il y a memoires, lettres, escritures, instrumens, ou telles autres choses qui puissent donner quelque indice. On le tiendra arresté iusques à ce qu'il se soit donné à connoistre, & qu'on ait clairement reconnu son innocence, ou s'il est coulpable, il sera chastié sans remission de la peine qu'on fait souffrir aux espions, apres auoir tiré de luy toutes les intentions de l'ennemy qui l'aura enuoyé.

Garde où se doit retirer.

Lors qu'on aura fait la descouuerte comme nous auons dit, auant qu'ouurir la porte, la garde qui est sur les rempars s'en viendra à la porte, & ne demeureront sur lesdits rempars que les soldats qu'on trouuera à propos, & en la plus-part des grandes places on ne met point de iour autre garde qu'aux portes. Mais cela ne se doit faire qu'aux villes qui sont seulement gardees par les Bourgeois ; c'est à dire qui ne sont pas

fort

fort en danger d'eſtre ſurpriſes par les ennemis: ceux qui eſtoient ſur les rempars on les diſtribuera par les Corps de garde qui ſont aux entrees.

La garde qui eſt des Bourgeois ſeulement n'eſt que par forme; car aux premiers iours, ils y vont comme à vn diuertiſſement & font grandement les empreſſez,& quelque fois plus qu'ils ne doiuent, iuſques à faire les inſolens à ceux qui entrent; mais quand cela dure quelque temps, chacun taſche à s'en exempter, ou mettre des perſonnes à leur place; la nuict il n'en va que la moitié ſur les rempars, qui ne font leur faction que ſimplement pour ne payer pas l'amende; de iour ils ne font que boire ou ioüer dans les Corps de garde, & les vns apres les autres s'en vont à la ville à leurs affaires; tellement que la pluſpart du temps les Corps de garde ſont deſgarnis, la ſentinelle s'endort quelque fois ſur la barriere, & la cauſe de ce deſordre eſt parce que les ſoldats & les Chefs sõt tous camarades, & ne leur obeïſſent qu'autant qu'il leur plaiſt: ſi ces places eſtoiẽt proches de l'ennemy il n'y auroit rien de plus aiſé que de ſurprendre les portes, car peu de gẽs biẽ hardis & bien armez,

Garde de Bourgeois ne vaut rien.

armez, defferoient ſans reſiſtance toute la garde, & ſe rendroient maiſtres de l'entree.

Soldats payez ſont neceſſaires.

Les ſoldats payez on les fait tenir à leur deuoir en les chaſtiant lors qu'ils manquent, & les Chefs ont pouuoir abſolu ſur eux, & ceux qui ont les charges ſe font obeïr chacun ſelon ſon degré: & parce qu'il y en a pluſieurs les vns par deſſus les autres, les moindres ne peuuēt faillir ſans eſtre veus de quelques vns des Superieurs; il faut que le Gouuerneur les viſite tous les iours, & les autres Chefs de meſme, afin de les faire tenir à leur deuoir.

Comme il faut diſpoſer les Corps de garde.

S'il y a ſoldats & habitans ie voudrois mettre les ſoldats aux premieres entrees, & les Bourgeois au Corps de garde qui eſt dās la ville; ou pour mieux faire les mettre entre deux s'il y a trois Corps de garde, afin d'eſtre veus des vns & des autres, & afin qu'ils donnent les billets ou les mereaux pour le logement, ſi c'eſt à eux qu'on en donne la charge, comme on fait ordinairement, à cauſe qu'ils cognoiſſent ceux de la ville, & ceux du voiſinage, qu'ils peuuent mieux adreſſer aux hoſtelleries ſelon la qualité des perſonnes, & qu'ils ſont plus raiſon-

raisonnables pour s'informer des passans de ce qu'il faut qu'ils leur demandent, & parce que les soldats bien souuent sont de diuerses Nations, & de langue differente de celle du païs, comme aussi ils sont plus propres que les soldats, à escrire & tenir registre du nom de ceux qui passent ou qui logent.

Fonction de la garde de iour

La charge de ceux qui sont à la garde de iour, est de ne laisser surprendre les portes, c'est pourquoy il faut que leurs armes soient tousiours en estat, les piques hors des Corps de garde toutes droites appuyees à des rateliers, les mousquets sur des tables qui sont aux galleries couuertes deuant les Corps de garde, & les mesches allumees: qu'ils interrogent & facent donner les armes à feu à ceux qui entrent: qu'ils ne laissent iamais embarasser les portes: qu'ils visitent les charrois, tenant tout le iour le mesme ordre que nous auons dit à l'ouuerture des portes: s'ils voyoient de la Caualerie ou Infanterie armee qui voulust forcer la barriere, il faudroit que le premier Corps de garde fermast la porte ou le pont-leuis qui seroit au deuant, & se mist sur les deffences

fences de la demy lune, ou autre piece qui les couure : sur tout il ne faut pour quelque suiet que ce soit, abandonner le Corps de garde, & s'en aller dans la ville ou autre part sans la permission de celuy qui y commande, & ne doiuent iamais s'aller mesler auec ceux qui entrent ou passent, soit pour les separer : s'ils faisoient quelque querelle, c'est à l'Officier à y donner ordre, soit pour assister à quelqu'vn à qui il seroit arriué accident pour cheute de cheual, renuersement de carrosse, ou charrette, soit pour ramasser des fruits, vin, ou autres choses qui seroient par hazard tombees, ou s'espancheroient; il faut qu'ils croyent tousiours que tout ce qui se fait pour les sortir hors du Corps de garde, est pour les sortir hors du lieu, & de la commodité de se seruir de leurs armes : que ce sont des strategemes inuentez par l'ennemy pour les attrapper & surprendre ; c'est pourquoy toutes les fois qu'ils verront quelqu'vn des ces accidens, ou tels semblables, au lieu d'y accourir ils doiuent se saisir de leurs armes, & se mettre en estat de se deffendre, & laisser faire les Officiers ce qu'ils treu-

Ne faut iamais abandonner le Corps de garde.

treuueront à propos pour l'assistance de ces personnes: la vray inuention pour n'estre point attrappé, c'est de se deffier tousiours.

Maunaise coustume d'arrester les Couriers.

Aucuns Gouuerneurs ont coustume de ne laisser passer aucun Courier que premierement ils ne l'ayent veû, & parlé à luy; & ceux du Corps de garde de la porte sont obligez à le conduire au lieu où il est; cét ordre n'est fondé que sur la simple curiosité de sçauoir des nouuelles, lequel toutefois est fort incommode, & quelquefois preiudiciable au seruice du Roy; car on sçait bien que ceux qui vont en poste, ont quasi tousiours des affaires pressez: quelle raison y a-t'il de leur faire perdre des heures qui leur importent beaucoup, & si c'est vne depesche du Roy qui soit de grande consequence, & qu'il faille qu'elle soit renduë en toute diligence; pourquoy les Gouuerneurs doiuent-ils leur faire perdre le temps & les arrester, cela ne se deuroit pas faire, il suffit qu'ils respondent à la porte à ce qu'on leur demande, & ceux-là le peuuent apres rapporter au Gouuerneur; aussi bien ces personnes se voyant arrestees sans raison, par des-

despit ne diront pas les nouuelles qu'ils sçauent; au cõtraire inuenteront quelque fornette pour ne donner point le contentement qu'ils esperent, & pour se moquer de ceux qui ont des curiositez importunes.

Nous dirons apres ce que la garde doit faire lors qu'il y a quelque alarme, soit que le suiet en soit dans la ville, ou qu'il soit dehors.

Chapitre XXXIII.

Comme le Gouuerneur doit preuoir & remedier aux seditions.

Faut sçauoir les precautions contre les entreprises qui se font dans la place.

Puis que nous auons parlé des precautions qu'on doit auoir pour estre tousiours en estat de deffence contre les entreprises exterieures que l'ennemy peut faire; il est d'autant & plus necessaire de preuoir & sçauoir les remedes contre celles qui se font dans le corps de la place, & par ceux que nous croyons estre à nous, & nous deuoir seruir contre ceux qui les voudroient executer; ce mal estant comme dans les parties nobles, est aussi tres-dangereux & mortel; c'est pourquoy il faut par la prudence en empescher les inconueniens,

niens, ou auant qu'il soit entierement formé, sçauoir les moyens de le guerir.

On ne peut iamais donner les remedes d'vn mal qu'on n'en sçache la cause: c'est pourquoy nous commencerons à dire les suiets qui font faire la sedition aux soldats, desquels nous auons parlé amplement, tant en l'attaque, qu'en la deffence des places, auec les exemples de l'ordre qu'ont tenu les plus grands Capitaines en ces occasions.

La sedition est vne prompte esmeute qui se fait, ou entre les soldats d'vn mesme corps, ou entre ceux qui sont de diuers corps, ou de diuerse nation, ou de diuerse Religion, ou entre soldats & Bourgeois, ou par les Bourgeois mesmes, ou par les soldats contre leurs Chefs, ce qui est quelquefois reuolte, & quelquefois sedition. Ces seditions peuuent estre causees entre les soldats, à cause du ieu, ou bien à cause des femmes, ou par yurognerie, ou par des iniures, ou pour ne se vouloir pas ceder les vns aux autres, estans ou de diuerses nations, ou Religions, ou de diuers corps. Les soldats font sedition contre les Bourgeois, lors qu'ils ne leur fournissent

Sedition, qu'est ce?

Pourquoy elle se fait.

nissent pas ce qu'ils doiuent, ou parce qu'ils ont outragé le Bourgeois de parole ou d'effect, lequel veut se reuancher, il appelle ses voisins à son aide, & les soldats leurs camarades. Il arriue peu souuent que les Bourgeois fassent entr'eux sedition, si ce n'est pour la Religion, ou aux temps des ligues, lors que les villes sont separees en factions: les soldats font sedition contre les Chefs lors qu'ils ne sont pas payez, on ne voit guere que pour autre chose ils se mutinent. Les Bourgeois font sedition contre les Chefs, lors qu'ils sont oppressez & forcez à ce qu'ils ne doiuent pas, ou à payer plus qu'ils ne peuuent, ou quand on veut faire violence à leur maison, à leurs femmes, ou qu'on veut les contraindre en la Religion, ou oster leurs priuileges, ou tels autres suiets, lesquels doiuent estre fort puissans pour les faire resoudre d'en venir là. Lors que les soldats ou Bourgeois se bandent contre les Chefs, cela s'approche fort de la reuolte: toutesfois tant qu'ils demeurent dans la fidelité, & dans le seruice qu'ils doiuent au Prince, i'appelleray cela sedition.

Entre qui.

Sedition

La sedition n'estant qu'vne prompte esmo-

esmotion sans aucune malice premeditee, ny intention de desseruir le Roy, ne peut estre preueuë, mais aussi elle est facilement calmee: lors que c'est entre soldats, il faut seulement qu'vn Officier s'y presente, & qu'il mette le hola, les menaçant de chastiments s'ils ne s'arrestent, mesme en frappant quelqu'vn d'eux s'il est besoin : ils s'appaiseront sans doute; particulierement s'ils sont de mesme corps ; s'ils sont de diuers corps, ou de diuerse nation ; il faut que l'Officier menace les siens ; promette aux autres qu'il leur sera fait raison ; qu'ils s'en prennent plustost à luy que de se vouloir entretuer pour vn si leger suiet. Si le Chef de l'autre party y est, il en dira de mesme, & se mettra entre deux : toute la mesme chose fera-t'on à ceux qui sont de diuerse Religion, car les seditions de ceste sorte ne different des querelles particulieres, sinon en ce que celles-cy sont d'vn ou de deux, ou de peu, & les autres sont de plusieurs : si c'est entre soldats & Bourgeois, il faut que les Chefs du costé des soldats se presentent, & les Maires, ou Escheuins pour les autres, s'ils ne sont pas de la sedition: Et sur tout le Gouuer-

Qui est entre soldats comme doit estre calmee.

Seditions & querelles sont quasi la mesme chose.

Q neur

neur menacera les ſoldats de les faire pendre s'ils vſent de violence, & s'ils ne font ce qu'il leur commandera, & ſi c'eſt eux qui l'ont commencee, il leur commandera qu'ils poſent les armes, & qu'ils parlent à luy, qu'il leur fera raiſon: ſi les Bourgeois ſe ſont bandez contre les ſoldats, il leur repreſentera le hazard qu'ils courent, de ſe faire bruſler, eux & leurs maiſons; car ſans doute s'ils continuënt il donnera ce commandement; & qu'encore qu'ils ſoient les plus forts, qu'ils s'aſſeurent que les ſoldats ſont les plus reſolus, & qu'ils n'ont à perdre que leur vie, laquelle ils feront pourtant bien achepter, & qu'ils penſent que tout ce qu'ils peuuent eſperer, c'eſt d'auoir l'auantage; mais auſſi ils verront leurs maiſons bruſlees, leurs parens, leurs enfans, & leurs femmes tuees, qu'eux-meſmes y perdront en pençant ſe vanger: & apres tout cela que le Prince ne laiſſera pas impunie vne ſi grande meſchanceté d'auoir aſſaſſiné vne garniſon, pouuant auoir ſatisfaction de l'outrage receu par les voyes raiſonnables. Il leur promettra de mettre entre leurs mains ceux qui ont fait le mal, & les complices, & qu'ils

qu'ils en feront tel chastiment qu'il leur plaira. Tels & semblables discours tiendra le Gouuerneur pour les appaiser; car puis qu'ils sont la sedition, sans doute ils sont les plus forts; c'est pourquoy il faut éuiter leur furie, & les gagner par la douceur. Cependant il fera cantonner ses gens; se saisira de quelque lieu fort, comme maison, Eglise, ou autre lieu clos, auec armes & munitions; les fera mettre en estat de se deffendre; il enuoyera aux quartiers, & garnisons voisins, s'il y en a, en toute diligence, ou au Prince, ou au General, ou au Gouuerneur de la Prouince, ou tel autre, demander secours, & representer l'estat en quoy on en est: voyant qu'on se pouruoit ainsi de tous costez, ils s'adouciront sant doute : cette sorte de gens n'affronte iamais vne resistance asseuree; ils veulent premierement espouuanter par leur aduantage: & si on tesmoigne de la crainte, ils poussent sans consideration, & tuënt auec cruauté. Pour euiter cette sorte de sedition, le Gouuerneur & les autres Chefs, dés l'abord qu'ils sont dans ces lieux, ils doiuent publier leurs Ordonnances, & les faire obseruer exacte-

Doit faire mettre ses gens en estat.

ment, tant aux Bourgeois qu'aux soldats, & faire raison esgalement aux vns & aux autres, sans laisser rien impuny. Il est asseuré que le Bourgeois sçachant qu'il aura raison du tort qu'on luy fera, se plaignant au Gouuerneur, il ne fera iamais sedition. On remarque que les gens populaires en particulier ne sont pas tousiours fort raisonnables, mais en corps qu'ils ne se bandent iamais contre les choses iustes, & ne s'irritent pas s'ils ne sont fort outrez.

Peuples ne s'irritent facilement sans cause.

Pour appaiser soldats mutinez contre les Chefs.

Lors que les soldats se mutinent contre les Chefs, qui est d'ordinaire à faute de payement; car des remedes qui se font lors qu'on est assiegé, & que les soldats se veulent rendre, nous en parlerons en la deffence. Le seul remede est de faire l'impossible pour treuuer de l'argent, & leur en bailler quelque partie; de leur promettre simplement cela seroit inutile: car sans doute puis qu'ils en sont venus là, on leur a desia promis, & manqué plusieurs fois: c'est pourquoy les paroles ny les promesses ne seruiront de rien, il faut leur donner quelque contentement. Le Gouuerneur se gardera tandis qu'ils sont dans l'esmotion en corps & en armes; d'en

d'en faire chastier quelqu'vn, soit de tuer sur le champ, ou de vouloir mettre en prison : cela est tres-dangereux, parce qu'on leur fait iniustice de ne les payer pas, & ils ont raison de se plaindre, encore qu'ils le doiuent faire autrement; mais la necessité quelquefois les y contraint ; c'est pourquoy il ne faut pas les irriter dauantage, ne sçachant par quel point les prendre pour leur donner à entendre qu'ils ont le tort. Apres qu'il leur aura donné quelque satisfaction, & qu'ils seront appaisez, il pourra leur representer la faute qu'ils ont faite, & que c'est contre les loix & les ordres Militaires, que tous sont coulpables de mort pour auoir esmeu vne telle sedition, & que s'il ne les aimoit pas comme il fait, qu'il en escriroit au Roy, qui en feroit pendre vne partie; mais qu'il en seroit bien marry, sçachant qu'il y en a fort peu de coulpables, & que le sort tomberoit aussi tost sur les innocens cõme sur ceux qui ont fait la faude: & qu'ils ont tort, d'autãt que le mesme argent qu'ils ont eu, il auoit resolu leur dõner le lendemain; & qu'il sçait bien que ç'a esté deux ou trois qui ont suscité le reste du corps à faire cette

Comme le Gouuerneur les doit reprimer.

Q 3 faute,

faute, & que ceux-là seroient capables de perdre tous les autres, qui ont tous fort bonne intention de viure & mourir en braues soldats au seruice de leur Roy, & de leur Patrie ; qu'il treuue à propos pour l'exemple, & afin que les meschans soient separez des gens de bien, de se saisir d'aucuns qui ont esté les Chefs de cét esclandre, lesquels il fera tout aussi tost mettre en prison, & les fera chastier comme il treuuera à propos. Il faut que le Gouuerneur dés le commencement qu'il voit qu'ils se plaignent. Qu'il ne leur permette de faire aucuns cris de sedition, comme de l'argent, en ioüant du serpentin, ny harlam, ny tels autres ; & si quelqu'vn le fait, à l'instant il le fera prendre & chastier; car si on les y laisse accoustumer, ils prendront la licence de s'esmouuoir tous. Il ne faut pas aussi les laisser sans assistance, ny les reduire au desespoir, & particulierement lors qu'il ont accoustumé d'estre payez, & qu'on cesse, cela est fort dangereux; car comme nous auons remarqué autre part les changemens du bien au mal sont insupportables, ou il faut les auoir accoumez peu à peu à ne receuoir point de

Le Gouuerneur doit assister ses soldats.

de paye, apres ils n'y pensent plus; mais cela ne se peut faire qu'insensiblement comme en ce temps icy. Le Gouuerneur doit aussi considerer à quels soldats il commande, & se comporter selon la coustume de leur nation, & leur naturel, ainsi que nous auons amplement discouru cy-deuant.

Faut fermer toutes les portes.

Lors qu'on voit que la sedition continuë, & qu'elle ne peut pas estre si tost appaisee, il faut fermer toutes les porter de la place, & faire mettre en armes tous ceux qui sont en garde.

Remedes generaux contre les seditions.

Les precautions & remedes generaux contre les seditiõs, sont lors qu'on connoist quelques soldats mutins ou querelleux dans vn corps, c'est de les chasser à l'instant; car vn ou deux de ceux-là sont capables de gaster vne garnison, ce sont eux qui commencent & qui incitent les autres, & leurs persuasions sont d'autant plus fortes que tous y sont interessez: on ostera donc ceux-là; difficilement tout le corps s'esmouuera s'il n'y a quelque Chef qui les conduise.

Assemblees doiuent estre deffendues.

On deffendra qu'ils fassent des assemblees, soit secrettement dans leurs logemens, ny aussi en public, faisant des cer-

cercles dans les places, où les mutins haranguent les autres; car c'est là où commence la semence de ces seditions: & tout aussi tost qu'il y en a quelques-vns d'assemblez, il faut qu'vn Sergent, ou Caporal, ou autre Officier s'alle mesler parmy eux pour escouter ce qu'ils disent, & remarquer quels sont les premiers moteurs de la sedition, pour s'en saisir & les chastier.

Separer les soldats de diuerses Religions & nations.

On separera aussi les quartiers, & les logemens des nations, & des Religions, parce que n'ayant rien à demesler ensemble dans leurs affaires domestiques; & dans leur conuersation ils ne se quelleront pas; & encore qu'on les mesle dans la garde, ce n'est pas là qu'ils font les seditions, parce qu'ils sont peu d'vn costé & d'autre, & les Chefs sont presens pour les empescher; outre que le respect du lieu les tient en leur deuoir, & là ils ne peuuent auoir dispute pour le ieu; ceux qui sont presens en decident les difficultez; & estans separez des quartiers, ils ne l'auront ny pour l'yurognerie, ny pour les femmes. Si on ne peut faire qu'ils ne soient meslez, comme quand dans vn Regiment, ou dans vne mesme Compagnie il y en

en a de diuerses nations ou Religions. On fera en sorte, s'il se peut, de loger dans les mesmes logis les semblables, & on deffendera de se dire aucune iniure, & les premiers qui contreuiendront on les chastiera publiquement; la coustume & la crainte qu'on donne aux soldats les fait estre tels qu'on voudra, il n'y a que la licence qui les gaste, & lors qu'ils sont corrompus, il est impossible de les reduire.

On s'est seruy fort souuent & heureusement d'vn remede suiuant, lors que les autres manquent; quand la sedition est esmeuë on fait sonner l'alarme, & le Gouuerneur auec les Chefs s'en vont chaudement prendre les soldats, & les amenent aux postes qu'ils doiuent garder; la haine que nous auons contre l'ennemy nous estant naturelle, efface ce mouuement accidentel qui nous irrite contre les camarades, & depuis que ce premier feu est esteint, il ne se r'allume plus; & parce que les suiets en sont legers, on les oublie facilement. *Autre remede.*

Le vray & general remede, c'est de tenir tousiours le soldat bien discipliné, & en crainte, & le Bourgeois à son deuoir; rendre la iustice à tous; ne laisser *Vray & general remede.*

rien impuny, & les premieres fautes les chastier exemplairement. Le Gouuerneur doit s'acquerir luy-mesme le credit & l'authorité; se monstrer tousiours ferme en l'obseruation de ses Ordonnances; estre seuere contre les desordres & manquemens, & faire plaisir à tous, hors de l'interest & du seruice du Roy, & de la Iustice; qu'il escoute les plaintes de tous, fasse raison, ou la fasse faire par les gens à ce deputez; & que dans ses actions il n'y ait point de reproche, sans doute vn qui viura ainsi serra craint & aimé, & peu souuent luy arriueront tels accidens dans sa place.

Chapitre XXXIV.

Des precautions, & remedes contre la trahison, reuolte, & conspiration.

Esmotions moins dangereuses que les trahisons.

Les esmotions que nous auons cy-dessus dites, n'ayans rien de malicieux meslé, ny contre la place, ny contre le seruice du Prince, ne pourroient porter autre dommage si on n'y remedioit pas, que la perte de ceux qui resteroient au combat, & l'affoiblissement de la garnison; ce qui seroit tres-important si l'ennemy estoit proche, & s'il

s'il en estoit aduerty auant qu'on y eust remis nouueau renfort de soldats. La trahison & la reuolte sont beaucoup plus dangereuses; l'vne parce qu'elle se fait secrettement, & qu'on ne peut que bien difficilement la descouurir auant qu'elle soit executee; & l'autre parce que c'est vn corps puissant qui se sousleue, auquel on ne peut s'opposer; l'vn & l'autre font perdre la place si on n'y a preueu, ou si on n'y remedie auant qu'on les mette en effect.

Par qui peut estre faite la trahison.

La trahison peut estre faite par ceux de nostre party mesme, & subiects du Prince, ou par les ennemis qui se dissimulent tels, & se iettent de nostre costé, ou par des gens neutres : Or des subiects du Prince ils peuuent estre ou habitans de la place, ou soldats; de ceux-cy, ou ils sont simples soldats, ou ils sont Officiers, chacun de tous ceux-là peut aider, ou faire la trahison diuersement selon ce qu'il est.

Ne faut iamais se fier à ceux qui viennent du contraire party.

Il est mal-aisé d'estre trompé de ceux desquels on se deffie; c'est pourquoy si quelqu'vn vient du contraire party se ietter dans le nostre, il faut croire que c'est pour nous faire quelque mauuais tour, & iamais il ne s'y faut fier; tout ce qui

qui vient de l'ennemy nous doit estre suspect, & quel pretexte qu'ils ayent ils n'auront iamais inclination pour nous, & ne perdront l'amour de leur Patrie, & de leur party, s'ils font quelque chose à nostre aduantage ce n'est pas pour nous seruir, mais pour se satisfaire au moindre repentir que les autres leur tesmoigneront de les auoir desobligez, auec promesse de mieux reconnoistre leur merite; ils mediteront tout aussi tost leur retraitte, & quelque entreprise contre nous; les histoires nous en donnent vne infinité d'exemples, & nous en voyons assez de nostre temps: c'est pourquoy s'il s'en vient rendre à nous en troupe, il faut les separer & enuoyer dans le corps de l'Estat; s'il en vient vn ou deux, & qu'ils restent dans la place, il ne faut pas les mettre en faction aux postes importans, ny leur dōner aucune charge ny leur communiquer aucune affaire, encore que ce soit quelq; Officier ou personne de marque. Il sera fort à propos auant qu'il ait cōsideré la place, l'enuoyer en quelque lieu où il ne pourra pas nuire, & absolumēt de quelle cōdition qu'ils soient il ne faut point leur donner aucun commandement important,

Ce qu'on doit faire à ceux qui viennent du contraire party.

tant, ny leur donner connoiſſance de ce qu'on veut faire; pluſieurs ont opinion que toute action qui eſt faite pour ſeruir ſon Prince eſt honorable, & moy ie tiens qu'ouy, lors qu'on ne s'engage pas à l'autre party: mais lors qu'on a donné ſa parole & ſa foy à vn autre quel qu'il ſoit que c'eſt perfidie ou trahiſon lors qu'on y manque, & qu'il faut la tenir à amis & ennemis, & à tous ceux à qui on a promis fidelité; le Prince qui reçoit le ſeruice ne le blaſme pas, parce qu'il luy eſt vtile encore qu'il ſoit infame à celuy qui le fait. Tous les Gouuerneurs doiuent auoir dans leurs places quelques perſonnes affidees, ou des eſpions qui prennent garde à tout ce qui ſe paſſe, & qui eſcouſtent aux lieux où les ſoldats s'aſſemblent; s'informãt de ce qui ſe fait dans la garniſon, iront par les hoſtelleries, là où on ioue, ou prend du tabac. Le Maior de la ville doit auſſi connoiſtre la garniſon, & ſçauoir continuellement qui y eſt, & comme on s'y comporte, & toutes les nouueautez qui ſuruiennent.

Faut tenir ſa parole à qui que ce ſoit qu'on la donne.

Le ſimple ſoldat ne peut contribuer à la trahiſon que lors qu'il eſt en ſentinelle laiſſant monter les ennemis, qui pren-

Le ſimple ſoldat à quoy il peut

contribuer pour la trahison. prennent le mot d'vne ronde, & la tuënt, pour de là s'en aller surprendre le Corps de garde; mais si on fait entrer les gardes au fort, & mesme les sentinelles, il se rencontrera difficilement qu'il soit en faction au poste qu'il aura destiné; & si on fait donner le mot aux rondes selon l'ordre qu'elles partent, ils se treuueront embarrassez en cela : & de plus, si les rondes font leur deuoir à mettre souuent la teste hors de la muraille, & escouter s'il y a quelqu'vn dans le fossé ils descouuriront l'entreprise : comme aussi si on met les sentinelles à vne distance mediocre l'vne de l'autre, tellement qu'en obseruant simplement les ordres que nous auons cy-deuant dit, on sera hors de ce danger.

Le soldat peut corrompre les autres. Le soldat peut estre aussi enuoyé dans la place pour tascher à corrompre les autres; mais si on fait ce que nous auons dit cy-deuant, il sera semblablement descouuert; c'est qu'à tous les soldats qui s'enrollent, qu'on ne connoistra pas, on leur mettra quelqu'vn qui espiera leurs comportemens, qui peu à peu se fera camarade auec eux, & beuuant ensemble il laissera aller quelque mot; qu'il s'ennuye dans cette garnison,

son, & qu'encore qu'il soit assez bien qu'il voudroit treuuer mieux: l'autre ne manquera pas tout aussi tost, s'il a mauuais dessein, à prendre son temps, & pousser là dessus; car s'il est venu pour cela, lors qu'il pensera auoir treuué l'occasion il ne voudra pas la perdre, & encore bien plus si c'est auec quelque Sergent ou Caporal; car c'est auec ceux-là qu'il peut se familiariser & se descouurir; c'est le vray moyen de connoistre son intention.

Que peut faire l'Officier pour aider à trahir la place.

L'Officier peut beaucoup plus, par-ce qu'il connoist ses soldats, & ceux qui sont plus prompts à estre corrompus, & peut mesnager le tout auec plus d'adresse, & dans l'execution il a l'aduantage de mettre les soldats en faction qu'il veut, & là où il veut donner congé à ceux qui ne sont pas de la cabale, ou les enuoyer, à quelque seruice, & enroller ou faire enroller ceux qui seront du party, lesquels il asseurera connoistre, & en respondra, & tant plus il peut dans la conduitte, & dans l'execution de la trahison: le remede de cela est de ne donner point charge ou office qu'aux personnes connuës, & qui ont seruy long temps, ou dans la garnison,

ou

ou dans les armees, ce qu'on ſçaura certainement, qui ils ſont, & leur vie. Iamais à ceux qui ont eſté long temps au païs ennemy, ou qui les ont ſeruis, encore que ce ſoit deuãt la guerre ; s'ils ont conference auec des perſonnes ſuſpectes, le Gouuerneur y fera prendre garde: comme auſſi s'il leur vient des meſſages & lettres des lieux qu'on ne ſçait pas, ou s'il va hors de la place pour en receuoir ; car ou il faut qu'il vienne tout apoſté pour faire le coup, & par ainſi il n'eſt pas aſſeuré d'y auoir charge; outre qu'apres qu'il y eſt, il faut qu'il aduertiſſe, des temps, des lieux, & de l'ordre : ou on le corrompt lors qu'il eſt dans la place ; l'vn & l'autre eſt fort difficile lors qu'on y prend garde : & d'autant que leur charge eſt plus haute, auſſi leurs actions ſont plus connuës. On ne laiſſera auſſi iamais le commandement abſolu d'vn Corps de garde à vne ſeule perſonne ; car à chacun on y mettra deux Officiers de diuers corps, & l'vn ſera obligé de regarder ſi l'autre fait les choſes ſelon l'ordre , & s'il ne le fait pas, s'y oppoſer, & le forcer à cela. Tãdis qu'il ſera obſerué ainſi que nous auons dit, ou il faudra qu'il ait corrompu

Remedes.

rompu tous les soldats de cette garde, ce qui est impossible, les faisant entrer de diuers corps, & au sort; ou qu'il monstre manifestement qu'il a mauuaise intention. Si les rondes font aussi leur deuoir, ils verront si les Corps de garde sont en estat, & ont le nombre des soldats, & ce qui se passe: & les rondes extraordinaires sont aussi le vray contre-poison; parce qu'elles sont d'autant plus exactes qu'il y va plus de leur interest & de leur honneur, puis qu'ils doiuent respondre de la place.

On ne parle pas des Officiers Majeurs.

Ie ne parle point des Officiers Majeurs, comme du Sergent Maior de la ville, du Lieutenant de Roy, & du Gouuerneur mesme: car c'est le Roy qui doit donner ces charges à des personnes cognuës, desquels il se fie entierement comme nous auons dit; nostre dessein est de parler seulement de ce que le Gouuerneur doit faire, supposé qu'il soit tel qu'il doit estre, & tel que nous l'auons descrit, car estant meschant il n'y a personne qui le puisse empescher de rendre & trahir la place.

Bourgeois ce qu'ils peuuent faire

Les Bourgeois peuuent se reuolter, à quoy on remedie par les moyens que nous auōs dit, parlant des seditions, ou par

contre la place. par ceux que nous dirons apres; quand ils ne sont pas assez forts pour se souleuer, ils peuuent corrompre les soldats qu'ils ont chez eux, & en introduire dans leurs maisons de ceux des ennemis, qu'ils peuuent faire entrer peu à peu sous habits desguisez, & les tenir cachez iusques au temps de l'execution;ils peuuent donner aduis à l'ennemy de l'estat de la place & de la garnison. Et si les soldats sont negligens à se conseruer, ils peuuent vne nuict les tuer tous; ou si on leur donne quelque poste à garder, ils peuuent introduire l'ennemy par cét endroit. Rarement voit-on que les subiets du Prince ayent de si mauuais desseins, & que tous s'y puissent accorder, & y ayant quelques-vns de contraire opinion,& fidelles, ils en aduertiront le Gouuerneur; c'est pourquoy ces pratiques ne peuuent estre qu'entre peu, qui auroient aussi peu de pouuoir d'executer; Et on sçait à peu prés quels sont les factieux, & quels sont ceux qui panchent du party contraire, ausquelles on prendra garde, & s'ils continuent on les chassera hors de la place. *Remedes.* En fin si on est en doute de la fidelité des habitans, on leur

leur fera obſeruer les meſmes ordres qu'on fait à ceux qu'on a conquis; c'eſt qu'ils ne pourront loger qui que ce ſoit ſans en auoir demandé permiſſion au Gouuerneur. On ne laiſſera entrer perſonne d'eſtrange, ſans luy bailler vn mereau ou billet, & qu'on ne luy ait demandé ſon nom & ſa Patrie. Si on voit qu'il ſoit entré extraordinairement du monde, & qu'on treuue qu'ils ſoient dans la place, & qu'on ne les treuue pas dans les rolles des hoſtes; on fera la viſite; on fera marcher la patroüille toute la nuit; on deffendra auſſi de ſortir la nuit; les ſoldats ſeront logez dans quelques quartiers qu'ils fortifieront; on deſarmera tous les habitans; on ne leur baillera aucune garde ny faction à faire, ny ne permettra qu'ils faſſent aſſemblees: & le Gouuerneur fera exactement obſeruer ces ordres, & chaſtiera ſeuerement ceux qui y contreuiendront. Lors qu'on ſçait qu'vne place eſt gardee auec grand ſoin, perſonne ne penſe à la ſurprendre: les premieres apprehenſions ſont celles qui nous rebuttent, ou qui nous font entreprendre: ſi d'abord on voit la choſe impoſſible on n'y penſe plus, mais en

On n'entreprend pas contre les places bien gardees.

en la moindre facilité qu'on y voit, on considere comment on pourroit la prendre ; & le temps fait treuuer assez de moyens pour la conduitte & l'execution: c'est pourquoy il faut estre exact & vigilant, afin d'oster toute esperance de pouuoir reüssir, parce qu'à toutes les inuentions qu'ils pourront s'imaginer ils y treuueront des obstacles.

Ce qu'on doit faire pour les contre-trahisons.

Puisque nous auons parlé des trahisons, nous dirons des contre-trahisons qui se font lors que celuy que l'ennemy croit auoir corrompu, est fidelle à son Maistre. Il arriue quelquefois que l'ennemy treuue inuention de faire sonder la volonté de quelque Officier ou autre. Lors que cela est il ne faut pas rebuter le suborneur ; au contraire par quelques discours accordans à ses intentions, on luy donnera la hardiesse de continuer son entreprise, & à mesure qu'on verra qu'il s'auance, on tesmoignera aussi dauantage d'agreer ses propositions iusques à ce qu'il se sera tout à fait descouuert, soit par lettres, soit par discours : & cela se doit faire ainsi, tant pour sçauoir les intentions de l'ennemy, les moyens qu'il peut auoir pour executer son dessein, & afin qu'on y puis-

y puisse remedier, comme aussi pour leur nuire, pour sçauoir les complices & les chastier. Mais il ne faut pas que celuy qui est sollicité s'oublie à la premiere fois qu'on luy aura parlé ou escrit, de faire sçauoir les discours au Gouuerneur, & luy d'enuoyer les lettres au Roy, afin de receuoir les ordres qu'il luy plaira cõmander, comme aussi de peur qu'il n'en soit plustost aduerty par quelque autre; car en affaires si chatoüilleuses aucune excuse ne vaudroit rien, & on seroit tenu pour coulpable. S'il a commandement de continuer iusques au bout, il faudra qu'il fasse sçauoir à l'ennemy à peu prés l'estat de la garnison, & de la place, afin qu'il le croye mieux; car aussi bien il le sçaura par les espions, qui sans doute seront dedãs. Aprés qu'il aura sçeu tous ceux qui sõt du cõplot auant que resoudre les moyens & le temps de l'execution, le Gouuerneur fera entrer secrettement & peu à peu les soldats qu'il iugera necessaires pour rẽforcer la garnisõ, qu'il fera tenir cachez chez luy, & chez les Officiers ses affidez. La nuit destinee à l'executiõ, apres que les portes seront fermees, il fera venir chez luy, ou fera prendre chez eux,

Comme se doit comporter celuy qui est sollicité.

eux, tous ceux qui ſont du complot, & les fera ſerrer ſous bonne garde. Apres cela il fera redoubler les gardes, & mettra des ſentinelles qui ſeront des Officiers, ou autres gens affidez, aux lieux par leſquels l'ennemy doit entrer, auſquels il aura deſcouuert toute l'affaire, & leur aura declaré l'entrepriſe & le mot qu'ils donneront en montant. Cependant on aura preparé quantité de pieces aux flancs qui regardent ces lieux-là, chargees de ferrailles, pluſieurs fauconneaux, arquebuſes à croc, grenades, feux d'artifices, tant pour bruſler que pour eſclairer, & des gens bien armez dans les ruës vn peu à l'eſcart des remparts. Lors qu'ils ſe preſenteront la ſentinelle les laiſſera entrer vn à vn, & les autres les meneront au lieu où ils ſe doiuent aſſembler pour aller forcer le Corps de garde, quand ils ſeront vn peu eſloignez du rempart, afin qu'ils ne ſoient oüis des autres, on les depeſchera à meſure qu'ils viendront: quand l'affaire ſera deſcouuerte, on iettera tout auſſi-toſt les feux d'artifices dans le foſſé & contr'eſcarpes, & on donnera l'aubade à ceux qui ſeront dedans auec les fluſtes qu'on aura ap-

pre-

prestees, tirant inceſſamment deſſus, tant qu'il y en reſtera. Quelquefois on leur ouure les portes, & quand il y en a aſſez de pris on laſche la herſe, & ainſi on les attrappe. Autrefois on les fait venir par batteau parquelque entree de riuiere, ou par les lieux qu'on iuge les plus commodes. Il eſt permis de repouſſer la fraude par la fraude, & faire perdre la vie à ceux qui nous veulent faire perdre l'honneur. *Quand on les laiſſe entrer.*

Si la reuolte ſe pouuoit faire auſſi ſecrettement que la trahiſon, elle ſeroit beaucoup plus dangereuſe; mais parce qu'elle ſe fait de tout vn corps, ou de la plus grande partie de la garniſon, il eſt impoſſible qu'en vn meſme temps, & d'vn general conſentement tous s'accordent à vne meſme meſchanceté, & aux temps, & aux moyens de l'executer, ſans qu'il s'en treuue quelqu'vn qui s'y oppoſe. Par la reuolte, i'entens le ſouſleuement d'vn grand corps, qui veut fauoriſer les ennemis ou ſe rendre à leur party: cecy ne ſe fait guere qu'alors que la garniſon eſt compoſee d'eſtrangers, ou bien la plus grande partie, leſquels par faute de payement, ou par quelque meſcontentement receu, ou *La reuolte eſt de tout le corps ou de la plus grande partie.*

pour

pour estre corrompus par les ennemis, trament cette mauuaise action, encore faut-il que les ennemis ne soient pas fort esloignez pour les receuoir, ou entrer dans la place à la premiere occasion. Tout aussi tost que le Gouuerneur sera aduerty qu'il y en a qui commencent de parler de se reuolter, il sçaura quels sont les Chefs qui ont ce dessein, & qui incitent les autres; il taschera de leur faire dire leurs intentions deuant des personnes qui soient sans reproche, lesquels feront semblant d'estre de cét aduis, & de vouloir suiure le party, & d'y estre fort portez, afin de leur faire declarer tout leur complot. Lors qu'il sera bien asseuré du tout, il les fera arrester tous separément, & à vn mesme temps. A l'heure mesme il fera assembler le Conseil de guerre, les fera cõdamner & executer: à ces maux le remede doit estre prompt, car ils sont comme le venin qui glisse insensiblement & promptement iusques aux parties nobles, & lors il est irremediable.

Ce que doit faire le Gouuerneur pour l'empescher.

Que si le Gouuerneur est le plus foible, & que le party des reuoltez, ou de ceux qu'il croit l'estre est plus fort que le reste, apres auoir descouuert les au-

Le Gouuerneur estant le plus foible.

autheurs, & les principaux complices: & apres leur auoir fait declarer leurs intentions, il les fera arrester, & cependant il fera venir deuant luy ceux qui n'y trempent pas encore, & qui ne sont pas entieremẽt resolus à suiure les mauuaises propositions des autheurs de la rebellion, ausquels il representera combien enorme & infame est estimee par tout le monde la trahison & la reuolte; que c'est la plus noire action qu'on se puisse imaginer, puisque ceux-là mesme qui s'en seruent, & en tirent de l'auantage en haïssent les autheurs; & qu'il s'adresse à ceux comme gens de bien & d'honneur, qui ont vescu toute leur vie en reputation & estime, & qu'il sçait bien que leur vie n'a iamais esté tachee d'aucũ reproche; qu'il ne croit pas qu'en seruant vn tel Prince qu'ils seruent, ils voulussent perdre ce qu'ils ont gardé si cher toute leur vie; & que ce seront eux qui auront plus que tous les autres en horreur la meschanceté qu'aucuns de leur corps ont meditee, qu'à peine croiront-ils que dans leur nation il s'en treuuast qui fussent d'vn naturel si detestable, & que luy mesme ne se le pouuoit persuader s'il n'en eust esté *La promptitude necessaire.*

 certi-

certifié par plusieurs aduis: & par des preuues euidentes, il leur demandera à eux mesmes qu'est-ce qu'ils croyent qu'on doit faire de ces gens-là, sans doute il n'y en aura pas vn qui ose les excuser, & qui ne les condamne. Il fera promptement oüir les depositions des criminels, & celles des tesmoins, & en presence de ces gens-là qu'il fera assembler à l'heure mesme au Conseil de guerre, il les fera confronter & conuaincre, & les fera iuger & executer s'il peut; il ne leur faut point donner temps de se reconnoistre ny de parlementer ensemble, mais les prendre sur le premier estonnement. Dés que le Gouuerneur verra commencer l'esmotiõ, il fera tout aussi tost fermer les portes de la ville, fera mettre en armes ceux qui sont en garde qui ne sõt pas du party, & aussi ceux qui ne sõt pas de garde.

Ce qu'il doit faire lors que la reuolte est auancee.

Quand la reuolte est tellement auancee, que s'estant saisi de ceux-là, apres auoir harangué les autres, il voit quelque murmure, par où il peut coniecturer que le reste ne voudroit pas qu'ils fussent chastrez, il leur representera qu'il a saisi ces personnes pour leur monstrer leur faute, & qu'il s'asseure

que

que ç'a esté vn premier mouuement, procedant du despit qu'ils ont eu de n'auoir pas la satisfaction qui leur est deuë; & qu'encore qu'ils ayent lasché quelque parole, il ne croit pas qu'ils ayent eu mauuaise intention, & quand mesme ils l'eussent voulu, que tant de gens de bien qui sont là presens s'y fussent opposez, & en eussent fait le chastiment eux mesmes: qu'il ne veut pas ternir la nation d'vne si vilaine tache; & qu'encore qu'il y ait de leur faute, il leur pardonne pour l'amour d'eux tous, à la charge que s'ils le treuuent à propos qu'ils les enuoyent en quelque autre garnison, afin qu'il ne luy reste aucun ombrage. On dit qu'il faut donner ce qu'on ne peut auoir. Là dessus il verra en quel estat est l'affaire: tout aussi tost il depeschera secrettement vers le Prince, pour luy donner aduis de ce qui se passe, & du peril auquel est la place s'il n'y remedie promptement: cependant il caressera tous ces gens-là; se resioüira auec eux; leur promettra qu'il taschera de leur faire auoir tous les auantages qu'ils sçauroient esperer, & qu'il les prie de vouloir se souuenir de l'honneur, de la foy, & de la fidelité qu'ils ont

Comme il doit y remedier.

R 2 pro-

promiſe. Quelques iours apres, il fera naiſtre quelque occaſion de conuoy, ou bien fera accroire qu'il a receu lettres comme on porte argent pour la garniſon, & qu'il eſt en tel lieu, & qu'il y a beſoin d'eſcorte. Ou fera quelque partie de guerre, ou embuſcade; ou leur fera voir quelque lettre qui l'auiſe que l'ennemy veut entreprendre ſur la place; qu'il eſt neceſſaire de garder les dehors; les y mettra en garde, & le lendemain auant qu'ouurir les portes, les fera retirer loin de la place, ou tirera ſur eux. On eſt bien plus aſſeuré ayant peu de monde dans la place, qu'en y ayant pluſieurs ennemis. Il pourra treuuer quelque autre inuention pour les faire ſortir dehors; il ſe deſchargera des plus coulpables, & de tous les Chefs, & n'en gardera qu'vne partie, telle qu'il iugera ne pouuoir rien faire, & que les meſchans parmy les bons, ne pourront ny n'oſeront rien entreprendre. S'il peut les faire ſortir par inuention, lors qu'ils ſeront dehors il leur fermera les portes, & leur enuoyera dire comme il a receu ordre du Roy; que tout à l'inſtant ſans differer ils aillent à quelque autre place, & qu'ils deputent vn

ou

ou deux des leurs pour aſſembler & conduire leur bagage. Il verra s'ils marchent du coſté qu'il leur ordonne; s'ils vont vers l'ennemy, il leur fera tirer deſſus puis qu'ils ſont nos ennemis; il vaut mieux les deffaire que de les cõſeruer. A ceux qui reſteront, il leur demandera s'ils veulent tenir la foy qu'ils ont promiſe, & leur fera faire le ſerment de fidelité, & leur dira hautement que le premier qui ne fera pas ſon deuoir, il le fera pendre tout chaudement; il les ſeparera & meſlera auec les autres, attendant que le renfort ſoit venu, & lors qu'ils ſeront hors de garde, fera porter les armes chez luy, & fera eſpier leurs actions. En cecy la hardieſſe à ne s'eſtonner pas, & l'adreſſe à manier l'affaire, tant en les perſuadant qu'en diſſimulant, ſont les moyens par leſquels vn Gouuerneur doit agir: & d'abord il doit connoiſtre ſes gens, & les vices des nations, & comme on peut les reduire. Vn homme accort ſoupçonne toutes ces menees par les premieres apparences, & les deſcouure par ſon habilité, & les remedes reüſſiſſent tres-bien lors qu'ils ſont appliquez à temps: mais ſur tout il ne faut iamais laiſſer in-

ueterer le mal, difficilement le peut-on guerir lors qu'il a gasté tout le corps.

Citadelles necessaires pour empescher la reuolte des habitans.

Les citadelles sont vn souuerain remede pour empescher les habitans de se reuolter ; veritablement il y en deuroit auoir dãs toutes les places conquises, & aussi à celles qui sont frontieres pour les raisons que nous auons dites. Le Corps de garde des portes doiuẽt estre palissadez du costé de la ville, & celuy qui est dans la place le doit estre par deuant, & de mesme les autres, afin que ceux qui sont dedans ne puissent estre forcez d'abord.

Il est aussi fort bon de desarmer les habitans, pour les empescher de se reuolter, comme nous auons dit; s'ils estoient les plus forts, & qu'ils ne voulussent pas receuoir garnison, on fera entrer les soldats déguisez vn à vn en diuers temps, par diuerses portes, ou de nuit par les portes secrettes. Ou bien il fera sortir les habitans par quelque inuention, mais à tout cela il faut y auoir pourueu auant qu'ils soient en estat de mal faire.

Remedes generaux contre les [illegible]

Les remedes encore contre les reuoltés sont, de ne tenir point des gens suspects dans les places d'importance, & ceux

ceux qui changent facilement, ou qui se laissent corrompre par argent, ou qui ont quelque affinité auec nos ennemis. De tenir en crainte les soldats & les Chefs, & les premiers qui faillent les chastier seuerement; n'auoir iamais dans vne garnison vn corps entier d'estrangers qui soit plus puissant que les naturels. Dans les Estats bien policez, & qui preuoyent à toute sorte d'accidens, iamais on ne met vn Regiment entier dans vne place, on n'y met que deux ou trois Compagnies au plus de chaque Regiment, & les garnisons sont composees de diuerses nations, mesme dans les Gardes on les mesle; car il est impossible qu'entr'eux il n'y ait quelque enuie, ou quelque emulation, & qu'ils s'accordent d'vn commun consentement à faire vne meschanceté, parce qu'ils n'ont pas de frequentation ny de correspondance ensemble; & le premier qui proposeroit seroit descouuert par l'autre, quand ce ne seroit que pour auoir aduantage sur sa nation, & se monstrer plus fideles. Il est encore fort souuerain de promettre des charges, de l'argent, & des grandes recompences à ceux qui les descouuriroient; car cela

met la défiance, & ne ſe peut que dans vne multitude il ne ſe treuue quelqu'vn qui aime mieux ſon auancement aſſeuré, que le hazard de ſe perdre.

Nous dirons apres ce qu'vn Gouuerneur doit faire, lors qu'eſtant aſſiegé, ceux de dedans ne veulent pas combattre, ou veulent ſe rendre, ce qui eſt auſſi perilleux que la trahiſon & la reuolte.

Remedes contre les conſpirations.

Les conſpirations contre la perſonne du Gouuerneur, ſont fort rares, ſi ce n'eſt qu'ils ſoient cruels & outrageux enuers les ſoldats & les Bourgeois; car cette inſolence engendre des deſeſpoirs & reſolutions extraordinaires. Celuy qui vit en homme d'honneur & de bien; qui ne deſoblige perſonne; qui regit ceux à qui il commande, & ne les tyranniſe pas; qui rend la iuſtice à tous, ne doit point craindre la conſpiration: neantmoins parce que le diable ſuſcite quelquefois des ames ſi execrables, il doit prendre garde à ſa perſonne. Si par des puiſſantes cauſes il a eſté contraint de faire quelque grand deſplaiſir à des perſonnes de condition, c'eſt de ne ſe fier iamais à eux ny à leurs proches, & ne permettre qu'ils l'abordent; s'il ſçait qu'il y en ait qui ayent mauuaiſe volonté

lonté contre luy, il les chaſſera hors de la place; il marchera touſiours accompagné de ſes gardes; fera faire bonne garde, deuant, & dans ſon logis; le fera bien fermer & paliſſader, & aſſeurer toutes les entrees; & ſur tout viura en homme de bien, & ſe recommandera à Dieu; car c'eſt luy ſeul qui nous peut deliurer de ces perils, & qui a en ſa main noſtre vie & noſtre mort: difficilement vn Gouuerneur ſe pourra ſauuer par ſa preuoyance, de la furie de telles ames deſeſperees, puiſque les Rois meſmes ne s'en peuuent pas exempter.

Chapitre XXXV.
Des Alarmes.

Les alarmes ſe donnent de iour & de nuit, & le ſuiet d'icelles peut eſtre dehors & dedans: en l'vn & en l'autre temps, les alarmes ſe donnent pour aduertir les ſoldats qu'ils prennent leurs armes, & ſe mettent en eſtat de deffence, & qu'il y a danger ou ſoupçon que l'ennemy ne vueille entreprendre ſur la place. *Alarmes, & leurs diuerſitez.*

Le ſuiet des alarmes qui ſe donnent de iour, ſont le plus ſouuent lors que l'armee, ou quelque place de l'enne- *Suiet des alarmes de iour.*

my eſt proche de la noſtre; que quelques coureurs s'auancent, ou par algarade, ou pour prendre priſonniers ceux qu'ils peuuent, ou pour fourrager. Lors que ceux qui ſont au guet les voyent paroiſtre, ils doiuent ſonner l'alarme, & marquer auec quelque banderole qu'ils monſtreront au clocher du coſté qu'ils les ont veus. Ceux qui ſont en garde ſe tiendront à leurs poſtes, mais les Sergens, ou quelques autres Officiers monteront ſur les murailles pour voir que c'eſt, & en aduertiront le Gouuerneur. Si ces gens approchent, & qu'ils ſoient beaucoup en nombre, on fera fermer les portes, & on tirera le canon ſur eux, des fauconneaux, ou arquebuſes à croc, ſelon qu'ils s'approcheront: ſi on a de la Caualerie dans la place, & qu'on voye l'auantage euident, on pourra faire vne ſortie ſur eux; mais en cecy il faut obſeruer particulierement les choſes ſuiuantes; l'vne de ne s'auancer pas trop, & hors de tirs de la place, & dans des lieux couuerts, où il y peut auoir du monde caché ſans qu'on le voye, car il faut preſumer que puis qu'ils viennent ſi pres de la place qu'ils ne ſont pas ſeuls, & que c'eſt pour attirer, & engager la garni-

Ce qu'on doit obſeruer pour ſortir contre l'ennemy.

garnison au combat; c'est pourquoy ceux qui sortiront ne pousseront les ennemis qu'autant qu'on est veu, & deffendu de la place; & si on voit que plusieurs autres esquadrons paroissent, & se ioignent à ceux-là, on se retirera. Il ne faut pas aussi iamais faire sortie de Caualerie, qu'on ne fasse sortir ensemble de l'Infanterie, qui se tienne dans les contr'escarpes, & dans les deffences plus auancees; & s'il y a quelques rideaux bien proches, ils s'y pourront mettre pour salüer les ennemis, s'ils vouloient presser les nostres à la retraitte. On aura aussi des lieux propres pour se retirer, & des descentes pour aller dans le fossé. Il est vray que les ennemis ne poursuiuront iamais iusques-là, parce qu'on les traitteroit mal de dessus les murailles, lur lesquelles on fera venir les soldats qui ne sont pas de garde, pour tirer sur eux, & pour deffendre s'ils vouloient faire effort.

L'alarme de iour peut venir aussi de ce que l'ennemy par quelque stratageme voudroit surprendre vne porte: & ceux qui sont en garde estans bien instruits & bien adroits à leurs fonctions, les auroient descouuerts & empeschez de

Autre suiet d'alarme de iour.

de faire leur coup, & que les autres qui seroient proches pour seconder ceuxcy, s'approcheroient pour les aider ou desgager. Il faut à l'instant fermer toutes les portes, barrieres, bacules, & pont-leuis, qui sont au deuant, & si elle se faisoit à la premiere, faudroit fermer les autres plus arrieres, ou partie d'icelles, selon qu'on verroit l'ennemy se retirer ou s'auancer: cependant le renfort de la ville viendroit partie sur les murailles, partie dans le lieu où seroient ceux qui auroient voulu faire l'effort; mesme il faudroit pousser les autres si on y treuuoit de l'auantage; car en cela il faut que la prudence gouuerne, & prendre garde qu'en ouurant les portes les autres n'entrẽt, ou que ceuxcy estans dehors ils ne soient battus: c'est pourquoy il faut considerer les aduantages qu'on peut auoir des lieux, du temps, & du nombre; & si on ne peut faire autre chose, se contenter de conseruer & deffendre sa place.

Autre suiet. L'alarme peut aussi venir de iour pour quelque esmeute dans la place, lors qu'il y a des ligues & factions, ou pour quelque sedition ou reuolte: à tout cela il faut fermer les portes; faire mettre

tre

tre en armes ceux qui ne ſont pas dans ce tumulte, & du reſte ſuiure les ordres que nous auons cy-deuant dit.

On la donne auſſi lors que le feu ſe met dans la ville, ſoit de iour, ſoit de nuit; & pour ce ſuiet auſſi bien que pour tous les autres, il faut fermer les portes ſi elles ne le ſont pas, & faire mettre tous les ſoldats en armes: ſi c'eſt vne place dont les habitans ſoient ſubiects du Prince, ils s'aſſembleront à leurs Corps de garde; feront marcher la patroüille, & n'accourront au feu que ceux qui ſont deſtinez à cét effet, ou ceux qui y ſont intereſſez, ſoit pour le voiſinage, ou à cauſe que leurs maiſons bruſlent. *Autre ſuiet.*

Dans les villes bien policees, tous les Charpentiers, Maſſons, & Couureurs ſont obligez lors qu'il y a du feu dans la ville d'y accourir auec leurs outils, ou bien ils en doiuent aller prendre dans la Maiſon de ville, où il y en a touſiours prouiſion toute preſte; comme longues perches ferrees, longs crochets, des haches, des ſeaux de cuir & d'oſier poiſſé, des ſeringues, des pōpes, & tels autres inſtrumens neceſſaires à cét effet, ils feront leur deuoir à eſteindre le feu; s'il ne *Ordre lors que le feu eſt dans la ville.*

ſe

se peut pas pour estre trop grand, on rompra les maisons prochaines ; les seruantes & les valets seront obligez à porter continuellement de l'eau. Tandis que tout cecy se fera le Gouuerneur aura l'œil à la place; fera renforcer les gardes des portes; garnira les Corps de gardes de rempars; fera aussi marcher la patroüille par des soldats: si c'est de nuit changera le mot autant de fois qu'il treuuera à propos; fera partir souuent des rondes, & ne permettra qu'aucun soldat accourre au feu, ny ceux qui n'y ont pas affaire; car la pluspart de ceux-là y vont plustost pour desrober que pour aider; outre que sans doute ils empeschent ceux qui trauaillent, & embarrassent les chemins.

Aux places conquises ce qu'on doit faire.

Lors que c'est vne place conquise, & que les habitans sont comme ennemis, on leur deffendra de sortir hors de leurs maisons, s'entend ceux qui sont esloignez du danger du feu; car il seroit inhumain de ne permettre pas à ceux de qui leur maison brusle; ou qui en sont en euident danger, qu'ils ne remediassent, ou empeschassent que le feu ne vinst à eux: c'est pourquoy à tous ceux-là, il leur sera permis de sortir

tir & de trauailler ; meſme tous les valets & ſeruantes des quartiers proches y pourront accourir pour aider : encore qu'il ſemble que dans vn tel malheur il n'y puiſſe pas auoir de la malice, & que c'eſt vn accident pur : toutefois parce que ſouuent on y a eſté attrappé, & que l'ennemy s'eſt ſeruy de ces aſtuces pour embarraſſer & mettre en confuſion la garni[illegible] cependant que ceux qui ſont de le[illegible]rty, ſoient habitans ou autres, ſe mettroient en eſtat de ſeconder ceux de dehors, lors qu'ils feroiēt leur effort pour entrer par petard ou par eſcalade, ce qui a ſouuent reüſſi contre ceux qui n'vſoient point de la preuoyance requiſe ; c'eſt pourquoy les Gouuerneurs faits ſçauans aux deſpens des autres doiuent pouruoir à tout, & ſe defièr de tout, & croire que l'ennemy veut faire ce qu'il peut faire.

Aux alarmes de nuit, ce qu'on doit faire.

L'alarme venant pour le ſuiet de quelque attaque qu'on feroit la nuit (car c'eſt le temps des entrepriſes par eſcalade ou par petard) celuy qui a donné l'alarme en tirant, s'eſtant retiré au Corps de garde, fait mettre en armes ſes compagnons : & vn Officier s'en ira tout auſſi toſt auec quelques ſoldats ſur le

le lieu,& s'il y a quelqu' vn dans les fossez,& qu'il voye que c'est à bon escient, il en doit faire aduertir le Gouuerneur; cependant il fera venir vne partie de ceux qui sont au Corps de garde de la porte sur les murailles pour les deffendre, partant il ne doit pas le dégarnir; car l'ennemy ne donne guere souuent l'escalade, qu'il n'applique aussi le petard, c'est pourquoy il faut tenir des gens à l'vn & l'autre. Le Gouuerneur se doit promptement leuer,& s'en aller au Corps de garde de la place, & fera sonner la cloche, battre le tambour par la ville; les Sergens, Caporaux,& autres Officiers s'en iront par les logis pour faire haster les soldats:& le Gouuerneur enuoyera tous ceux qu'il treuuera prests au lieu où se fait l'attaque; on les distribuëra à mesure qu'ils viendront, partie aux flancs qui descouurent le lieu par où l'ennemy veut entrer, partie sur les murailles, & les autres à renforcer le Corps de garde de la porte. On iettera des feux d'artifice dans le fossé, pour voir ce qu'il y a dedans. I'ay veu en plusieurs lieux certains fanals de fer à mettre des guederons dedans, qui s'auancent auec vne potence de fer pour esclai-

Ordre qu'on doit tenir.

clairer dans le fossé, ce qui est tres-necessaire pour ne perdre pas les coups, & mesme pour estonner les ennemis. Le Gouuerneur ne bougera pas de la place, iusques à ce qu'il sçaura le suiet, & le lieu de l'alarme. Si l'ennemy continuë & auance, il s'y en ira bien armé, pour donner les ordres, & soustenir luy-mesme : quelquefois lors que l'alarme est bien chaude, & que l'ennemy rompt les portes auant qu'on ait loisir d'assembler les soldats, le Gouuerneur ira luy-mesme sans attendre autre chose; menera les siens, & ceux qu'il pourra rencontrer; mais parce qu'il nous faudra parler de la deffēce qu'on doit faire contre le petard, nous dirons icy des ordres generaux qu'il faut dōner aux alarmes; les Bourgeois feront comme nous auons dit la patroüille; armeront leurs Corps de garde qu'ils ont accoustumé.

Aucuns tiennent, que tant les soldats que les Bourgeois qui ne sont pas en garde, lors qu'on a donné l'alarme, ils se doiuent rendre tous dans la place d'armes au milieu de la ville, pour estre enuoyez de là où il sera treuué à propos: & moy i'estime que l'ordre suiuant est meilleur; c'est que tous ceux qui sont

Où doit estre le rendez-vous des soldats.

sortis

ſortis de garde ce iour-là ſe rendent au Corps de garde où ils eſtoient la nuit precedente, & ceux qui doiuent entrer en garde s'en aillent à la place d'armes. Car il eſt bien aſſeuré qu'aux alarmes il faut renforcer tous les poſtes, qu'eſt-il donc beſoin de les faire venir à la place pour les enuoyer en ces lieux-là? outre qu'il y a aſſez de confuſion ſans cela; car tout le monde vient à la foule, & eſt embarraſſé dans cét eſtonnement, & on ne ſçait leſquels prendre, ny où enuoyer; mais par cét ordre voſtre garde ſera doublee par tout, & il y reſtera vn corps, duquel vous pourrez diſpoſer pour l'enuoyer aux lieux qu'il ſera neceſſaire; car il ne faut pas ietter toute ſa force aux lieux où on entend les premiers cris, parce que l'ennemy peut faire feinte de donner à vn lieu, & attaquer à vn autre; c'eſt pourquoy perſonne ne doit quitter ſon poſte, quoy qu'on entende ou voye autre part, & on ne partira point de là que quelque Officier en Chef, & connu, ne porte le commandement luy-meſme, encore en doit-il prendre vne partie ſeulement.

Le Gouuerneur changera le mot comme

comme nous auons dit ; fera marcher plusieurs rondes, & enuoyera voir par tous les Corps de gardes s'ils sont garnis de soldats,& s'ils sont en estat de se deffendre.

Ce que doit faire le Gouuerneur.

Les hostes seront obligez d'enfermer les estrangers dans leurs chambres, & leur deffendre de sortir, & si quelqu'vn vouloit par force les contraindre à ouurir, il s'en ira plaindre,& les tiendra ainsi iusques à ce que tout soit passé.

Les hostes doiuent enfermer les estrangers.

Tous les habitans seront obligez de mettre vne chandelle allumee à chaque fenestre, tandis que l'alarme durera.

Il ne me semble pas que de tendre les chaisnes, soit vn ordre fort bon en l'alarme, si ce n'est lors qu'il y a quelque sedition, ou dans les grandes villes contre les ligues, & les esmeutes, afin que les seditieux ne puissent courir facilement par les ruës pour aller piller, & faire autres desordres ; mais dans vne place où cela n'est pas, ces chaisnes ne seruent que d'empeschement aux nostres qui veulent aller à la deffence : au pire aller ie ne voudrois les faire tendre qu'alors que l'ennemy seroit prest d'entrer,

Chaisnes tenduës ne seruent pas beaucoup.

trer, ce qui est pourtant vn foible remede, de croire arrester auec ces chaisnes qui ne sont qu'à certaines auenuës, l'ennemy qui est maistre des portes, Corps de garde, & rempars: neantmoins ie ne desappreuue pas d'opposer cette resistance, il faut dans la necessité se seruir de tout ce qu'on a, & de ce qu'on peut.

Ce qu'on doit faire quand l'ennemy se retire.

Si l'ennemy est forcé de se retirer à cause de la resistance qu'on aura faite, ou par crainte, il faut bien se garder de sortir sur luy, de nuit principalement, car mesme de iour on ne doit pas le faire, si on n'y voit son aduantage fort euident; & la nuit on ne doit point ouurir les portes en presence de l'ennemy: lors que l'effort sera passé, s'il y reste quelques-vns des ennemis dans les fossez qui ne puissent pas se retirer, soit pour estre blessez, ou pour cheute, ou à cause de la pesanteur de leurs armes, on pourra enuoyer quelques soldats par le guichet, ou par les portes secrettes qui les iront acheuer, ou les ameneront dans la place.

Fausses alarmes.

Aucunes places ont esté surprises, parce que les ennemis donnoient souuent des fausses alarmes en enuoyant quelques

ques soldats, où dans les fossez, ou sur les contr'escarpes; mesme faisant du bruit comme s'ils vouloient donner, afin de fatiguer la garnison, & les faire mettre en armes quasi toutes les nuits, ou en fin leur rendre les alarmes en mespris, & comme vn ieu, pour les attraper, donnant vne fois à bon escient; le remede à cela est, que le guet qui est au clocher ne doit point sonner l'alarme de nuit, encore qu'il entende du bruit ou tirer, iusques à ce que quelque Officier luy ait commandé, si ce n'est en cas de feu; car c'est pour cela principalement qu'il est destiné, car par ainsi on ne fera pas leuer les soldats ny les Bourgeois, que lors qu'il sera necessaire. Il y a encore vn autre remede, c'est de tenir garde dans les dehors, ou quelque autre garde auancee de Cauallerie ou d'Infanterie; par ce moyen, ou il faudra qu'ils viennent forts en nombre, & ainsi ils se fatiguerõt autant que les nostres, ou ils seront battus. Il ne faut point s'alarmer legeremẽt, ny m'espriser aussi les aduis; mais il faut s'asseurer de la verité par les moyens que nous auons dits: tout craindre, & ne rien craindre, sont vices l'vn & l'autre; parce qu'ils sont Remedes.
les

les deux extrémitez du courage; toutefois aux choses qui sont de la preuoyance il vaut mieux pancher du costé du premier, & aux actions & combats du dernier.

CHAPITRE XXXVI.

Pour se deffendre contre les Escalades.

EN tous les discours suiuans, il sera necessaire de rapporter quelque chose de ce que nous auons escrit dans nos Fortifications, afin que ceux qui auront le present Traitté, ne soient pas contraints d'aller chercher l'autre.

Ordres cy-deuant dits empeschent les surprises.

Les ordres que nous auons escrit cy-deuant sont des remedes vniuersels contre toute sorte de surprises; car il est tres-certain que l'ennemy n'entreprendra iamais sur vne place dans laquelle il sçaura qu'il y a forte garnison, vn Gouuerneur courageux, & vigilant, & que la garde y est exactement faite; Et de plus, qu'il est impossible d'introduire de ses gens dedans pour aider l'entreprise sans qu'ils soient descouuerts, ny corrompre ceux qui y sont establis. On ne peut iamais faire entre-

entreprise sans auoir quelque intelligence dans la place, tant pour l'assistance que pour auoir des aduis, des lieux, du temps, & des occasions qu'il faut prendre. Le Gouuerneur fera donc exactement obseruer ce que nous auons escrit, s'il veut estre asseuré de toute sorte d'entreprises que l'ennemy pourroit faire contre sa place.

Escalade ne se fait point sans petard.

Encore qu'on n'escalade presque iamais les places qu'on n'applique aussi le petard, nous dirons icy les remedes qui sont particulierement contre les escalades, & dans le Chapitre suiuant nous dirons contre le petard.

Murailles hautes empeschent les escalades.

Les murailles fort hautes sont hors d'escalade, depuis qu'elles ont plus de trente pieds, il est fort difficile qu'on y applique les eschelles, à cause que la longueur les feront plier, ou rompre; ou si on les renforce, la pesanteur empeschera qu'on ne les pourra porter, ny appliquer commodément; & si elles sont faites de diuerses pieces estant iointes ensemble plieront dauantage, & rompront plus facilement.

Terre au pied de la

La plusspart des vieilles villes ont vn *talu* de terre qui s'appuye contre la mu-

muraille empesche l'escalade muraille, commençant depuis le fonds du fossé, iusques au niueau de la campagne, lequel est de trois ou quatre toises de hauteur, & la muraille qui est au dessus est aussi de la mesme hauteur; ce qui empesche qu'on ne sçauroit appliquer les eschelles; parce que si on met leur pied au fõds du fossé, & le bout aux creneaux, ce seroit vne longueur trop grande, & à cause du grand penchant qu'il leur faudroit donner estant chargees, se romproient facilement, n'estant aucunement appuyees au milieu, à cause des deux talus differents; sçauoir celuy de la terre qui est assez grand, & celuy de la muraille qui est quasi à plomb. On ne peut pas non plus asseoir les eschelles sur le glacis de la terre; & quand on l'auroit fait, il faut grimper pour venir au pied desdites eschelles, qui seront aussi fort mal asseurees, & cependant on entend ceux qui s'approchent pour y monter.

Et les doubles talus aussi. De là on s'est imaginé vne inuention pour empescher les escalades, c'est de donner premierement vn grand talu à la muraille iusques à la moitié de sa hauteur, & le reste le faire à plomb; ainsi le bas fait l'effect de la terre comme nous

auons

auons dit, & le haut l'effect de la muraille: mais parce qu'il faudroit faire les fondemens extrémement espais, la despence seroit beaucoup plus grande que la cõmodité qu'on en retireroit, parce qu'on a d'autres moyens plus faciles & plus asseurez. Outre que ces grands talus couuriroient les flancs bas, mesme si on vouloit orillon on n'y en sçauroit faire.

I'ay veu vne autre inuention, c'est que le chemin des rondes estoit tout couuert comme vne galerie, la couuerture de laquelle appuyoit sur le parapet des rondes, qui estoit haut de neuf pieds; ceux de ces villes disoient pour leur raison, que l'ennemy estant monté sur ce toict, il falloit qu'il se laissast tomber de là sur les rempars, & par ainsi seroit tué sans deffence. Mais ie croy que cela a esté fait par des Bourgeois, pour faire la ronde sans se moüiller en temps de pluye; car cela n'empesche pas l'ennemy de monter, & ceux de dedans ne peuuent faire aucune resistance pour l'empescher, non pas seulement le voir que lors qu'il sera descendu. Ce seroit vne deffence bien douteuse, de laisser entrer l'ennemy dans la place pour le repousser apres.

Autre moyen pour empescher les escalades.

Ce remede n'est pas bon.

Creneaux contre la ſappe. Les creneaux auancez percez par deſſous ne ſeruent pas contre les eſcalades, mais ſeulement contre la ſappe, parce qu'on applique les eſchelles plus haut.

Autres remedes. On ſe ſert encore des poutres qu'on met ſur les parapets auec quantité de pierres par deſſus, & lors que l'ennemy veut monter par les eſchelles on pouſſe les poutres & les pierres, ce qui les abbatroit indubitablement. Mais on ne dit pas ſi ceux-là eſtant tombez d'autres reuenoient à leur place, auec quoy on les repoulſeroit. Des gros quartiers de pierre ſur les murailles font le meſme effect. Les anciens ſe ſeruoient de clayes, qu'ils appelloient Mettellas, ſur leſquelles ils mettoient quantité de pierres qu'ils faiſoient tomber ſur les ennemis; ils auoient auſſi des machines qu'ils appelloient loups, auec leſquels ils prenoient & tiroient à eux les beliers, eſchelles, tortuës, & tout ce qui s'appliquoit contre les murailles.

La maniere qu'on baſtit maintenant les murailles ne permet pas touſiours de les pouuoir faire ſi hautes, ny de donner ces talus; comme auſſi de couurir les chemins des rondes, ny faire toutes

toutes ces autres inuentions: mais au lieu de ceux-là on en a treuué d'autres plus asseurees.

Les fausse-brayes autour d'vne place empeschent qu'on ne peut l'escalader, parce qu'il faut monter là dessus, & derechef appliquer d'autres eschelles pour mõter sur la muraille; ce qui ne se peut faire qu'auec beaucoup de bruit, & de temps, qui sont les deux choses qui gastent les entreprises.

Fausse-brayes empeschent les escalades.

Le fossé plein d'eau asseure contre les escalades; car il faudroit porter des bâteaux, les ietter dans le fossé, les arrester, mettre les eschelles dessus, & monter en haut, ce qui ne se peut faire s'il y a quelqu'vn dans la place qui veille & qui se vueille deffendre. En temps de glace l'eau ne sert de rien, nous dirons ce qu'on doit faire alors parlãt des remedes generaux contre les surprises.

Aussi le fossé plein d'eau.

Lors que le fossé est sec, au milieu du grand on en fait vn petit large de quinze ou vingt pieds, appellé cunette, fort profond, iusqu'à l'eau si on peut; pour le passer il faut necessairement vn pont, c'est vn arrest pour l'ennemy, & vn aduantage pour nous, ayant cependant loisir de nous mettre en deffence.

La cunette de mesme.

Autre fossé. Vn fossé à l'endroit où on peut mettre le pied des eschelles, fait le mesme effect que la cunette ; il faut qu'il soit tellement situé, que mettant les eschelles au de là plus pres de la muraille, elles soient trop droites, & au deça elles seront trop esloignees, & auront vn trop grand talu.

Contr'escarpe reuestuë. Les contr'escarpes taillees à plomb, ou reuestuës de muraille, donnent cette incommodité à l'ennemy, qu'il luy faut des eschelles pour descendre dans le fossé, & d'autres pour monter.

Chemins couuerts. Les chemins couuerts donnent la mesme incommodité, mais moindre, entant qu'ils sont moins bas, & qu'on peut descendre dans iceux d'vn seul saut sans appliquer aucune eschelle.

Dehors gardez. Les dehors lors qu'ils sont gardez empeschent indubitablemẽt les escalades, & ie ne pense pas que l'ennemy osast entreprendre contre vne place où il sçait qu'on garde les dehors; car sans doute il seroit descouuert auant que l'approcher.

La garde auancee, soit de Caualerie ou d'Infanterie, ne laissera approcher personne, non pas seulement des dehors qui ne soit descouuerte; c'est pour-

quoy

quoy on ne peut eſtre ſurpris aux lieux où on la fera.

Dehors doiuent eſtre freſez. Aux places qui ne ſont pas reueſtuës, la terre s'éboule auec le temps, & par ainſi fait montee; & ces ouurages ne peuuent iamais eſtre fort hauts, parce qu'ils ne ſe ſouſtiendroient pas, tellement qu'ils ſeroient aiſez à ſurprendre; pour eſtre aſſeurez on les freſe. Nous auons dit cy-deuant comme les freſes doiuent eſtre faites, elles empeſchent les eſcalades, & que les ſoldats ne ſe laiſent gliſſer au long des talus pour abandonner la garniſon.

Paliſſades au pied de la muraille. Les paliſſades dans le milieu du foſſé, ou au pied de la muraille ne permettent pas qu'on puiſſe appliquer les eſchelles, le meſme fait la paliſſade qui ſe met ſur la contr'eſcarpe.

Canons tous preſts. Tout ce que nous auons dit, ſont empeſchemens, les reſiſtances ſont de tenir des canons dans les flancs, chargez de ferrailles, de chaiſnes, & autres choſes qui peuuent rompre les eſchelles; pointez contre les faces, tous preſts, qu'il faille ſeulement y mettre le feu.

Feux d'artifice. Les feux d'artifice ſont extrémement neceſſaires, tant pour eſclairer, comme tourteaux, fagots enſouffrez, gue-

derons, lampions, comme pour bruſler, & de tous ceux qui ſeruent en cette occaſion. Les lances à feu ſont tres-excellentes pour preſenter au nez de ceux qui montent; les piques, halebardes, pertuiſanes, ſont auſſi des armes tres-propres; les fourches & crochets, ſeruent pour pouſſer les eſchelles, & pour les renuerſer, & ceux qui ſeront deſſus.

Ordre pour la reſiſtance.

Les reſiſtances doiuent agir par le moyen des ſoldats; on tiendra l'ordre que nous auons deſcrit generallement pour toutes les alarmes, qu'il n'eſt pas neceſſaire de redire. Le Capitaine de la garde doit ſe rendre tout à l'inſtant au lieu de l'alarme, & y amener les ſoldats qu'il treuuera à propos, des prochains Corps de garde, leſquels toutefois il ne faut pas deſgarnir tout à fait de peur qu'on ne ſoit attrapé par vne fauſſe alarme. Pour moy ie voudrois amener la plus grand part de ceux qui ſont au Corps de garde de la place d'armes qui eſt au milieu de la ville, car c'eſt là où il y en a moins de beſoin; outre que les premiers armez s'en viennent là, parce qu'ils ſont tous preſts, & cependant qu'ils ſe deffendent, ils donnent

donnent loisir aux autres de venir, & tous les postes demeureront en leur estat. De ceux qui doiuent deffendre, la moitié se tiendra au lieu par où l'ennemy s'efforce d'entrer; l'autre moitié sera separee en deux, qu'on enuoyera aux deux flancs qui regardent le lieu attaqué. Si vn flanc seul regarde ce lieu, on y enuoyera le tiers, & les deux tiers se tiendront où se fait l'effort. Il n'y a point autre ordre en ce combat, sinon que les mieux armez se doiuent presenter les premiers, & faire leur deuoir à repousser l'ennemy : il ne faut pas pourtant qu'ils s'y presentent en foule, il faut en reseruer vne partie de ceux-là pour soustenir, & rafraischir ceux qui seront las : toutefois au premier effort, parce qu'ils sont peu en nombre, ils y doiuent tous aller en attendant que le renfort vienne. Ceux des flancs feront aussi leur deuoir à tirer, tant la mousqueterie, que l'Artillerie, à la faueur de la clarté des feux d'artifice qu'on aura ietté dans le fossé. Il est presque impossible qu'vn ennemy force vne place par escalade, lors que ceux qui sont dedans sont en deffence, pourueu qu'on les descouure auant qu'ils soient entrez, &

Comme on doit faire la deffence.

qu'on ait loisir de s'y opposer; asseurément on les fera retirer auec leur courte honte, lors que du reste on fait bonne garde, & telle que nous l'auons descrite au discours precedent.

Chapitre XXVII.

Contre le Petard.

L'ennemy attaque en diuers lieux pour diuertir la force des assaillis.

Le petard & l'escalade vont ensemble ordinairement. L'ennemy fait diuerses attaques pour diuertir la force de ceux qui se deffendent, & pour treuuer moins de resistance, & afin que les premiers entrez soient secourus de ceux qui entrent apres par quelque autre endroit; & n'y a rien qui engendre vne si grande confusiõ & estonnement, que de donner l'alarme par tout, & atquer en plusieurs lieux; c'est pourquoy ceux de dedans doiuent estre preparez à tout, & ne s'espouuanter pas pour le bruit, & chacun se doit r[illegible]dre à son deuoir.

Le petard ne s'applique qu'aux portes, peu souuent aux grilles, & emboucheures des riuieres; comme aussi aux murailles foibles, parce que ces lieux sont ou fort estroits, ou de difficile abord, ou bien il y aura quelque autre obstacle

obſtacle derriere qu'on ne pourra pas forcer.

Les lieux faciles à rompre, comme doiuent eſtre renforcez.

Tous tels lieux qui ſeront autour de la place, faciles à rompre, on les renforcera par dedans en eſpaiſſiſſant les murailles, ou y mettant de la terre, ou par dehors auec pluſieurs paliſſades. On fera de meſme aux entrees des riuieres; nous auons aſſez enſeigné cy. deuant comme on peut les aſſeurer & fortifier.

Portes comme doiuent eſtre couuertes.

Nous dirons particulierement des portes; que toutes doiuent auoir quelque dehors qui les couure, comme demy lune, tenaille, ouurage coroné, ou autre; quelquefois on en met deux l'vn deuant l'autre, & par ainſi à vne meſme entree on multiplie les portes & les obſtacles : Car vous pouuez faire premierement la barriere au deuant de la plus eſloignee contr'eſcarpe, laquelle doit auſſi enfermer le chemin couuert, parce qu'autrement on y pourroit entrer ſans la rompre. Apres cela on peut faire vne paliſſade à l'entree du pont de la demy lune, & à l'autre bout on fait le pont-leuis; & ſi la demy lune eſt reueſtuë on y fait auſſi vne porte : on y peut faire plus arriere vne bacule, & dans icelle il y doit auoir vn

Corps de garde palissade : A l'entree du pont de la ville on y fait vne bacule, & apres vne barriere. Il y en a qui mettent au milieu de ce pont à costé vn petit Corps de garde qui sert pour voir dans le fossé, & pour deffence lors qu'il n'y a point de dehors qui couurent la porte: le pont-leuis de la ville suit apres qui a au derriere, la porte, & vn peu plus loin, la herse ou les orgues;cecy se met dans la voûte qui est au dessous des rempars, laquelle doit auoir vn espace descouuert,pour faire esuanter la force du petard, laquelle estant enfermee dans vne voûte, fait sauter deux portes bien qu'esloignees l'vne de l'autre:Outre que de la haut on fait vne tres-bonne deffence de mousqueterie, & de feux d'artifice, pour empescher que ceux qui sont entrez iusques là n'aillent plus auant: Pour les arrester il y doit auoir vne autre po[illegible] auec des orgues ou herse derriere, & du costé de la ville on doit creuser comme vn fossé, sur lequel il y aura vn pont-leuis, & au deuant d'iceluy vne palissade. On mettra encore quelque cheual de Frize entre deux portes aux lieux qui seront plus commodes, lesquels

on

on sçait assez comme ils sont faits. Vne entree qui aura tous ces obstacles sera fort asseuree contre le petard ; mais lors que le fossé est sec, afin que l'ennemy ne s'en vienne droit à la porte en descendant dans le fossé, & remontant sur le pont de la ville, on pourra faire vne palissade qui prenne depuis le bout de la face de la demy lune iusques à la muraille ; & si on veut on en peut faire vn autre prés du pontleuis, auec vn fossé au deuant, & cette palissade continuëra par dessus le pont dormant.

Petards sont empeschez par les resistances.

Il me semble que ce sont les vrais remedes contre les petards, que la multiplicité des resistances, car il en faudroit bien, & du temps, pour rompre tout cela, & ceux de la place auroient assez de loisir de se mettre en armes, & en deffence, & c'est le moyen le plus asseuré de rõpre toute entreprise.

Or parce qu'on ne peut pas mettre toutes ces inuentions en tous les lieux; à ceux où on peut faire peu de portes, on a cherche les moyens de pouuoir treuuer des resistãces asseurees, & qu'vne seule par l'artifice fasse autant que plusieurs de celles que nous auons dites.

On

Autres inuentions contre le petard. On fait les portes à plusieurs faces qui auancent en angle, afin que le petard ne se puisse appliquer contre icelles; pour le mesme effect on met des longues pointes à la porte; il y en a qui les font persees pour faire tirer des mousquetaires par les trous. On fait aussi des bacules deuant la porte, pour faire tomber le petardier dans le fossé, & plusieurs inuentions pour le repousser ou tuer. Ie n'en mettray point vne infinité qu'on fait, & qu'on peut inuenter, parce qu'il faut auoir des soins continuels pour les affuster toutes les nuits; outre que cela estant descouuert, est rendu inutile. I'en ay escrit quelques-vnes dans mes Fortifications, qui sont fort asseurees, & encore que l'ennemy les sçache il ne sçauroit y remedier, l'vne est de faire vne muraille de pierre, ou bien de terre dans quelque quaisse d'espaisseur de dix ou douze pieds, qu'on fera rouler toutes les nuits derriere la porte, quand bien on auroit petardé la porte on ne sçauroit rompre cette muraille. Les ponts, qui se leuent à bacule & qui vont en destournant, empeschent qu'on ne peut appliquer le petard. Pour faire tomber la herse

ou

ou orgues d'eux mesmes tout aussi tost qu'on auroit petardé la porte ; c'est qu'il faut qu'au bout de la corde qui les soustient, apres auoir fait deux tours autour d'vn rouleau on attache vne ficelle, laquelle passera par des anneaux qui seront derriere la porte ; il sera impossible de rompre la porte sans rompre la ficelle, & par consequent il faudra que la herse ou orgues tombent. On peut treuuer plusieurs autres inuentions semblables, comme aussi pour faire tomber sur le petard & le petardier, que ie laisseray, pour dire l'ordre qu'on doit tenir en cette action.

Ordre qu'il faut tenir pour la deffence.

Il faut tousiours se souuenir de ce que nous auons dit au Chapitres des alarmes ; parce que ce sont les ordres generaux qu'il faut tenir en toutes les occasions d'attaque, ou de surprise : & le Gouuerneur en celle-cy doit faire cõme nous auons dit aux escalades. Mais parce que le petard est plus prompt, au premier coup de petard le Gouuerneur se doit rendre à la porte auec les soldats qu'il pourra rassembler, & enuoyer aux flancs & deffences ceux qu'il iugera necessaires ; si les entrees sont foibles, il fera vne barricade au deuant de la

derniere

derniere porte du costé de la ville, laquelle se fera de tout ce qui pourra seruir pour se couurir, & pour s'opposer à l'ennemy; fera abbatre à temps les hersses, ou orgues, cheuaux de Frise, & tout le reste qu'il aura auparauant preparé: les feux d'artifice pour esclairer ne mãqueront pas; comme aussi les grenades, pots à feu, cercles, & autres inuentions. Aux entreprises l'ennemy n'opiniastre guere le combat, & depuis qu'il se voit descouuert auant qu'auoir acheué d'ouurir toutes les portes, il se retire, parce que l'auantage est trop grand pour ceux de dedans; car il est comme impossible de forcer vne entree quand vn grand nombre de soldats sont apprestez pour la deffendre; c'est pourquoy la bonne garde est le plus souuerain remede de tous, & la disposition de vostre entree; car y ayant plusieurs empeschemens, auant que tous soient rompus on a temps de se preparer, & de venir à ces lieux, & la bonne garde fait qu'on est tousiours en deffence; les bons ordres sont cause qu'il n'y a point de confusion, & qu'on est également fort de tous costez. C'est pourquoy nous dirons qu'il y a trois remedes generaux

Feux d'artifice.

Trois remedes generaux contre les surprises.

neraux contre les ſurpriſes: le premier, que tous les lieux de la place ſoient en bon eſtat, afin que difficilement on les puiſſe aborder ou forcer: l'autre, qu'on donne des bons ordres,& qu'on les faſſe bien obſeruer; & le dernier, qu'on faſſe bonne garde; que le nombre des ſoldats y ſoit comblet;que les ſentinelles veillent; les rondes faſſent leurs fonctions,& que tous ayent leurs armes preſtes pour s'en ſeruir.

On ne doit point donner quartier à ceux qui ſont pris dans l'entrepriſe.

Si les ennemis auoient fait vn ſi grand effort,que quelques-vns fuſſent entrez dans la place,&que neantmoins on euſt repouſſé les autres, & ceux-cy fuſſent pris priſonniers, on n'eſt pas obligé à leur donner quartier, on peut les faire mourir, encore qu'on ait fait quartier pour les priſonniers qu'on prend à la guerre;parce que c'eſt à vn combat ouuert, mais la ſurpriſe eſt comme vne tromperie: par le droit de guerre on doit faire iuſtement mourir tous ceux qui y ſont pris, comme auſſi tous ceux qui ſont dans la ville conſentans à ce deſſein, ou qui y contribuënt en quelque façon que ce ſoit.

CHA-

Chapitre XXXVIII.

Briefue recapitulation de tout ce qu'on doit faire dans vne place pour s'empescher d'estre surpris.

PVisque les places ne peuuent estre prises que par surprise, par force ou par faim, nous descrirons le plus exactement que nous pourrons les remedes contre ces efforts: & dans ce Chap. icy nous dirons tout ce qu'on doit obseruer, ou faire, pour s'épescher d'estre surpris,& en peu de mots nous redirons ce que nous auons escrit en plusieurs Chapitres, & y adiousterons encore quelque chose de nouueau.

Remedes contre les surprises. La premiere chose qu'on doit preparer contre la surprise, c'est la place; il faut qu'elle soit bien fortifiee,& flanquee par tout; que les murailles soient bien hautes; les fossez soient assez larges,& fort profonds: l'eau dans le fossé empesche aussi les surprises ; la cunette dans le grand fossé fait quasi le mesme; les contr'escarpes coupées à plomb,ou reuestuës,imcommodent grandement l'ennemy ; car il faut qu'il descende dans le fossé auec des eschelles, & ne sçau-

sçauroit s'en retirer; s'il est forcé, vne palissade au pied de la muraille est parfaitement bonne; on la peut faire aussi au milieu du fossè, ou tout autour de la place, ou seulement aux lieux par où on craint d'estre surpris; les palissades au bout de l'esplanade seruent tout autant, mais il faut plus de paux, à cause que le contour est plus grand. Les places qui sont de terre sans reuestement doiuent estre fresees, parce que la terre s'éboule en peu de temps, & fait montee par tout; les dehors sont excellemment bons contre les surprises, mais ils doiuent estre frefez & gardez, particulierement ceux qui sont deuant les portes; si en la place ou aux dehors il y a quelque éboulement, on doit faire vne palissade au pied d'iceluy, & sera encore fort bon d'en faire vne autre au haut; les bresches doiuent estre fortifiees par ce moyen, ou bien les reparer, refaisant à neuf la muraille comme elle estoit auparauãt: Lors qu'il y a quelques embrasures basses, ou il faut les bien-boucher, ou bien faire vn profond fossé au deuant, ou si elles sont mal bouchees on renforcera la muraille, & mettra de la terre par derriere, en sorte qu'elle ne puisse

puisse estre rompuë ny par petard ny par autre artifice : s'il y a des égouts il faut qu'ils soient grillez par dehors, par dedans, & au milieu auec de fortes grilles, & les faire visiter par fois ; mesme si on doute, tenir vne sentinelle prés de là: Les entrees de riuieres doiuent estre bien fortifiees auec plusieurs palissades, chaines, grilles, orgues, cheuaux de Frize, bâteaux, corps de gardes, & autres inuentions que nous auons escrites ; la garde & les sentinelles y doiuent estre mises, comme aux portes, & encore plus lors que lesdites riuieres viennent du costé des ennemis. A chaque entree de ville on fera plusieurs portes, pontleuis, herses, ou orgues, barrieres, palissades, bacules, cheuaux de Frize, chaines, & autres empeschemens pour arrester l'ennemy. On pourra mettre les inuentions que nous auons escrites cydeuant contre le petard, comme aussi dans nos fortifications. On mettra semblablement sur les murailles ce que nous auons dit contre les escalades. Aux temps des glaces si les fossez sont pleins d'eau, ou que la place soit dans des marests, on aura le soin de faire rompre les glaces toutes les nuits, ce qui

Pour asseurer les portes.

qui se fait auec des haches à force d'hõmes; ou bien on fera marcher continuellement sut l'eau auant qu'elle soit prise des petits bâteaux ferrez, mais il faut oster la glace qui s'assemble autour desdits bâteaux, & la ietter du costé de la place. Ou s'il y a des escluses il faut par fois arrester les eaux, & puis les ouurir, car en haussant & baissant ainsi on fait rompre les glaces: quand la glace est fort espaisse, les haches se rebouchent ou se cassent, & on est fort long temps à pouuoir seulement faire vn trou. On fera beaucoupplus promptement auec vne scie à main, en sciant à reculon, il n'est pas croyable combien d'ouuerture fait vn homme en peu de temps. Les gros glaçons on les iettera du costé de la place, pour en faire comme vn parapet, & ce qui se regelera de nouueau se cassera facilement à l'endroit où on aura auparauant scié la glace. Les Corps de garde de bois auancez dans les fossez particulierement aux lieux qui ne sont pas flanquez, sont tres-excellens: on les fera ainsi, on plantera quatre ou six piliers de bois, selon qu'on les veut faire auancer, esloignez l'vn de l'autre de huit ou dix pieds,

Contre les glaces.

Corps de garde d'inuention.

pieds, & on en plantera vn autre rang, eſloigné de celuy-là de douze ou quinze pieds ; là deſſus on mettra des poutres & ſoliues, & le plancher deſſus, lequel ſera de planches ſans eſtre cloüees contre les ſoliues, afin de les pouuoir oſter quand on voudra, & ietter des pierres & artifices à ceux qui voudroient approcher au deſſous. Le Corps de garde ſera baſty de bois & de plaſtre à l'eſpreuue du mouſquet, auec pluſieurs canonieres ; ils ſeront couuerts par deſſus à l'ordinaire ; ils ſeruiront merueilleuſement contre toute ſorte de ſurpriſes, autant que les baſtions. Les paliſſades ſont auſſi vn ſouuerain remede en temps de glace ; comme auſſi la freſe, & les gardes auancees, & auſſi dans les dehors ſont lors tres-neceſſaires ; on doit auſſi faire battre l'eſtrade à la Caualerie, & ſi on a quelque aduis ou ſoupçon, il faut renforcer la garde, & redoubler les rondes, & ſentinelles ; ce ſont les vrais remedes deſquels on ſe doit ſeruir en ces lieux, pour n'eſtre pas ſurpris en temps de glace comme il eſt arriué à pluſieurs.

Les Gouuerneurs ne permettront pas qu'il y ait des maiſons qui aboutiſ-

ſent

sent sur les rempars, parce que de là on peut, lors que les rondes sont passees, donner des aduis, & s'il y auoit intelligence, & des gens dedans, ils pourroient faire auantageusement, & promptement leur execution.

Maisons comme doiuent estre esloignees des remparts.

Les hostelleries sont encore tres-dangereuses proche des remparts, & encore bien plus des Corps de garde, & des portes; parce que l'ennemy pourroit faire assembler du monde insensiblement là dedans, & les cacher dans les caues & greniers, & de là surprendre le Corps de garde plus proche, cependant que les ennemis par dehors petarderoient, & forceroient les portes.

Hostelleries loing des portes

Les Conuents sont aussi dangereux que les hostelleries, & encore bien plus; parce que ces lieux sont fort grands, & qu'on y regarde moins souuent, à cause du respect qu'on leur porte: s'il vouloient faire quelq; meschanceté, ils pourroient cacher des armes & des hommes en grand nombre pour faire vne puissante entreprise: il vaut mieux ne les laisser pas bastir en ces lieux, que les molester apres par plusieurs visites qui pourroient leur porter scandale, & desplaisir.

Conuents aussi.

Les

Corps de garde palissadez. Les Corps de garde palissadez tout autour, ou du costé de l'entree asseurent contre ceux de la ville, s'ils auoient mauuais dessein ; c'est pourquoy ie voudrois que pour le moins ceux des portes fussent fortifiez par ce moyen.

Canons prests. Il faut tousiours tenir des pieces qui regardent les portes, chargees & pointees : semblablement les canons des flancs doiuent estre prests pour tirer aux lieux par lesquels l'ennemy peut faire entreprise, & ces canons doiuent estre chargez de ferrailles, de chaisnes, de barres de fer, & autres choses qui peuuent rompre les eschelles, & endommager les hommes qui voudroient approcher les murailles.

Feux d'artifice. Les feux d'artifice doiuent estre semblablement prests, & particulierement pour esclairer; les lampions qui s'auancent hors de la muraille, & qui se peuuent baisser tant qu'on veut, sont excellens, c'est vn signalé aduantage de voir & tirer contre ceux qui sont à descouuert, & qui ne nous voyent pas, cela seul est capable de faire retirer l'ennemy ; car si on iette des feux d'artifice, sans doute on tire des mousquetades, & c'est signe qu'on est en estat de le receuoir:

tenoir: on peut les mettre prés des guerites des sentinelles, au bout des potences de fer, ou des bacules de bois; ils doiuent estre en des lieux qui esclairent les fossez le plus qu'il se pourra, & non la place, parce qu'ils sont pour voir l'ennemy, & non pas pour nous faire voir.

Bonne garde necessaire.

Ce sont les choses qu'on doit preparer, reste à dire de ce qui agit, & des ordres & des actions: La bonne garde est sans doute la premiere; car tous ces preparatifs du contour de la place, des dehors & du dedans, ne seruent de rien si on ne la garde soigneusement: nous en auons parlé en son lieu, comme aussi des rondes & sentinelles qui peuuent estre dites la garde de la garde, ou l'œil de la garde. La patroüille de gens bien armez sert pour le dedans de la place ainsi que la garde sert pour le contour & pour le dehors, l'vne & l'autre doit estre faite exactement selon les ordres que nous auons escrit cy-deuant; les gardes hors la place tant à pied qu'à cheual deffendent absolument des surprises, si on les fait bien, parce qu'auant que l'ennemy aborde la place on est aduerty qu'il s'approche, & on

on a loisir de se mettre en deffence, & lors ce n'est plus surprise.

S'il y a des clochettes sur les murailles on les fera sonner à temps non determiné, & non pas precisément lors que les rondes passent; car se seroit aduertir l'ennemy s'il estoit aux escoutes, qu'alors que la clochette sonneroit, la ronde passeroit en ce Corps de garde.

Afin que ceux qui font la garde ne puissent tramer quelque trahison, on doit les faire entrer au fort; qui voudroit y pourroit aussi faire entrer les sentinelles, bien que cela ne soit pas fort necessaire.

Battre la campagne

Outre la garde qu'on fait aux dehors & autour de la place, il sert beaucoup de faire battre quelquefois la campagne vn peu loing, mesme faire des parties de guerre pour molester l'ennemy, & prendre des prisonniers, afin de descouurir ce qu'il fait, & s'il a quelque dessein.

Desarmer ceux qu'on a conquis.

Il faut s'asseurer de ceux de la place s'ils sont nos ennemis, en les desarmant, ainsi que nous auons dit; il faut aussi leur deffendre les assemblees, de ne marcher point en troupe, de n'aller point

point de nuit ; ou s'il y ſont contraints qu'ils portent de la lumiere : qu'aux alarmes ils ne ſortent point hors de leurs maiſons, & qu'ils ayent à mettre de la lumiere à leurs feneſtres, & chaſtier ſeuerement ceux qui contreuiennent à ces ordres. Les hoſtes fermeront les Eſtrangers dans leur chambre, & ne leur permettront de ſortir tandis que l'alarme durera.

N'ouurir les portes de nuit.

A l'ouuerture & fermeture des portes on tiendra les ordres que nous auons cy deuant dit : on n'ouurira iamais les portes de nuit que pour quelque ſuiet tres-important ; le Gouuerneur ne fera point donner l'ordre par qui que ce ſoit, ny de quelle condition qu'il ſoit, ou ſi à cauſe de la couſtume il veut vſer de cette ciuilité, il en donnera vn autre pour ſeruir ſur la muraille.

Interroger ceux qui ſont aux hoſtelleries.

On aura vn homme ou deux, payez, ou pluſieurs ſelon la grandeur de la ville, qui s'en iront à l'heure du ſouper par les hoſtelleries voir ceux qui y ſont, les eſcouter, & s'il eſt beſoin les interroger, & s'informer des hoſtes, de ce qu'ils font, & de ce qu'ils diſent, & les regardera tous, & apres rapportera

au Gouuerneur ce qu'il aura appris, s'il y a quelque chose qui importe; cecy se fait à Geneue.

Visites generales. Les visites generales se font dans les petites places à l'impourueu, quand il plaist au Gouuerneur, ou quand il a soupçon : il n'y a rien qui face plus apprehender que de sçauoir qu'on ne peut estre dans la place sans estre guetté & consideré de prés.

Faire laisser les armes. Tous ceux qui entreront laisseront leurs armes à feu, comme pistolets, arquebuses, ou autres, qui leur seront renduës à la porte par où ils sortiront, ou on les consignera à l'hoste.

Interroger à la porte ceux qui entrent. On interrogera à la porte tous ceux qui voudront entrer dans la place, & prendra leur nom par escrit ; on leur donnera aussi vn mereau ou vn billet, qu'ils garderont pour le representer en sortant, mesme estant dans la ville si on leur demande : Les hostes ne pourront les loger qu'ils ne monstrent leur mereau : prendront aussi par escrit leurs noms, patrie, & qualitez, & les porteront toutes les nuits au Gouuerneur. Les Bourgeois ne pourront loger personne sans la licence du Gouuerneur.

Tout

Tout ce qui entrera dans la place, soit par les portes, soit par les embouscheures des riuieres, sera visité auant qu'il approche le corps de garde, afin qu'on soit asseuré s'il y a des gens, ou des artifices cachez. *Visiter ce qui entre.*

Il ne faut point permettre que le charroy embarasse toutes les portes d'vne mesme entree à la fois, on les fera entrer ainsi que nous auons dit.

Les soldats qui sont en garde ne s'iront iamais mesler de ce qui se fait entre les portes, ou deuant le corps de garde: s'il se fait quelque esmotion ou batterie ils se mettront en armes, & pourquoy que ce soit ne quitteront ny leurs armes, ny le corps de garde; ce sera aux Officiers de voir & pouruoir aux accidẽs selon qu'ils le treuuerõt à propos. *Ne quitter iamais le Corps de garde.*

Le Gouuerneur doit cognoistre ses soldats, & les Officiers, s'ils sont bien ou mal affectionnez au seruice du Prince, & à sa personne, & chastier ou chasser ceux qui ne seront pas fidelles; le tout selon les ordres & preuoyances que nous auons descrites cy-deuant: ceux qui pour excuse d'vn mal-heur irreparable disent; qui eust creu cela, on leur respond, vn homme prudent & bien *Gouuerneur doit connoistre les soldats & Officiers.*

 ex-

experimenté,& non pas vn estourdy & mal habile.

Stratageme nouueau. I'ay veu descouurir vn stratageme aussi subtil qu'on pourroit s'imaginer pour surprendre vne place, que ie reciteray icy, afin que les Gouuerneurs s'en puissent garder; à vne place frontiere fort importante où on alloit souuent à la guerre, & faisoit quantité de prisonniers, & on leur donnoit quartier; les ennemis auoient corrompu le Geolier; cependant ils faisoient prendre des prisonniers de leurs meilleurs soldats; lors qu'il y en eust eu vn bon nombre, le Geolier vne nuit deuoit leur bailler des armes à tous, & les laisser sortir en mesme temps que l'ennemy eust esté prest dehors, à vne heure determinee; ceux-cy eussent donné dans le corps de garde de la porte, & tué tout ce qu'il y eust eu dedans, tandis que les autres eussent petardé la porte; la chose estoit fort faisable: Le remede de cela est de separer les prisonniers, de nuit faire barrer les portes des prisons, en prendre les clefs, ou les faire donner au Maior, ou à quelqu'autre affidé; faire tenir bonne garde autour des prisons, deffendre que personne ne communi-

que

que auec eux; commander que la patroüille visite la garde des prisons; mettre les prisonniers en lieu asseuré, & les corps de garde palissadez du costé de la ville asseurent de telles entreprises, & la deffiance qu'vn Gouuerneur doit tousiours auoir, fait qu'il preuoit tout & remedie à tout. Tous ceux qui viennent desguisez dans vne place, où à fausses enseignes, ou qui changent leur nom, & leur patrie, soit qu'ils viennent pour espier, ou qu'ils donnent soupçon de quelque meschanceté, doiuent estre pendus sans remission : en choses de si grande consequence les ombrages sont crimes, & la Iustice doit exercer plustost la rigueur que la clemence.

Gens desguisez doiuent estre chastiez.

On fera tenir les marchez & foires hors de la ville, particulierement aux places de guerre où il n'y a point de citadelle, & qui sont places frontieres : & si on est contraint permettre qu'elles se tiennent dedans, on renforcera la garde, & on aura plus de soin d'obseruer ce qui s'y passe ; mais pour moy ie voudrois qu'on les tinst dehors.

Marchez doiuent estre tenus hors la ville.

Les iours qu'on fait des grandes ceremonies dans la ville, soit à cause de quelque resioüissance ou deuotion, ou

Au iour des assemblees renforcer la garde.

pour quelque autre assemblee, & qu'il y aille beaucoup de monde pour la voir; tandis que cela se fera, on tiendra les portes de la ville fermees, & outre la garde ordinaire, on fera marcher des troupes de soldats bien armez par la ville.

Aduertissement. Quand on ne voit point venir personne par quelque porte par où il a accoustumé d'y entrer du monde, on soupçonnera que l'ennemy prepare quelque entreprise; on enuoyera de la Caualerie du costé de cette auenuë pour descouurir ce qui empesche qu'on ne vienne par là.

Ceux des villages doiuent donner l'alarme. Les villages aux enuirons de la place tiendront vne sentinelle au clocher, ou dans vne guerite esleuee au haut d'vne grande piece de bois, esleuee au plus haut bastiment, qui aduertira lors qu'il verra des troupes de Caualerie ou d'Infanterie, en sonnāt la cloche ou vn cor, & quand vn commencera, tous les autres feront de mesme: & si les troupes sont grosses, & qu'elles approchent, il donnera l'alarme en continuant à sonner, & tous les villageois se mettront en armes, & ceux de la place aussi, s'il est besoin, ou pour le moins les Corps de garde

garde & sentinelles seront plus à lerte: & s'il est à propos, on fera sortir des gens à cheual pour sçauoir ce que c'est, lors qu'il arriue de iour: si c'est de nuit; ceux qui font la garde dehors, iront reconnoistre, & rapporteront ce qu'ils auront veu ou oüy.

Aux alarmes frequentes ce qu'on doit faire.

Lors que l'ennemy donne souuent des alarmes sans aucun effect, il faut croire asseurément que c'est pour nous attrapper; afin de n'estre pas surpris ou trop fatigué, on tiendra des gardes auancees ainsi que nous auons dit.

Gouuerneur doit tousiours coucher dans sa place.

Le Gouuerneur ne doit iamais coucher hors de sa place, si ce n'est qu'il ait permission du Prince, ou pour aller en Cour, ou pour d'autres affaires, ou qu'il ait commandement d'aller seruir autre part. En d'autres lieux il est deffendu aux Gouuernêurs de sortir iamais de leur place pour quelque suiet que ce soit: il est vray qu'on les change de trois en trois ans.

Doit donner quelque fausse alarme

Il doit faire donner quelquefois l'alarme, mais que ce soit fort rarement, & bien secrettement, afin de voir si tous se rangent à leur deuoir, & s'il y a quelques-vns qui soient du contraire party, ou pour sçauoir si les Bourgeois ont des

armees cachees, ou pour quelque autre raiſon qu'il treuuera à propos.

Lire les hiſtoires.

Il n'y a rien qui donne plus d'inſtruction à vn Gouuerneur, que de lire les hiſtoires; car par là il apprend comme les autres ont eſté ſurpris, & les moyens de ſe garantir de tels accidens: ſi ce que nous liſons nous demeuroit autant imprimé dans l'eſprit comme ce que nous voyons, la lecture égaleroit l'experience.

Les eſpions que le Gouuerneur doit auoir parmy les ennemis, & dans la place meſme, le doiuent eſclaircir de toutes les doutes, & l'informer de ce qui s'y paſſe; il ne faut pas eſpargner pour eſtre aduerty de ce qui nous peut perdre ou garentir.

Lors qu'on donne des aduis au Gouuerneur ce qu'il doit faire.

Si des perſonnes viennent donner des aduis au Gouuerneur, ſoit de quelque entrepriſe qu'on vueille faire ſur ſa place, ou de quelque partie qu'il pourroit faire auantageuſement ſur l'ennemy, ou pour l'aduertir qu'il a des perſonnes dans ſa place qui le veulent trahir, ou tels autres aduis qui concernent le ſeruice du Prince, il ne doit iamais les negliger; il ne doit pas auſſi legerement les croire. Mais apres auoir interrogé plu-

plusieurs fois cette personne sur ce qu'il propose, & sur toutes les circonstances, il considerera à part soy s'il a respondu tousiours conformément; qui est celuy qui luy donne cét aduis, & pourquoy; si la chose qu'il propose est vray-semblable, ou impossible, quel aduantage on en peut tirer, & quel mal il nous en peût arriuer; quelles asseurances on a de ce qu'il dit, & secrettement il s'informera du tout. Si l'aduis concerne la conseruation de la place, il doit soigneusement prendre garde que tout soit en bon estat; fera raccommoder les lieux defectueux; fera renforcer la garnison, & vsera de toutes les precautions qu'vn homme doit auoir lors qu'il craint d'estre attaqué: si c'est pour entreprendre, qu'il prenne bien garde de n'estre pas trompé, & encore qu'il s'asseure de cette personne, le chastiment qu'on luy pourroit faire, ne remettroit pas nostre perte; la prudence en cecy est fort necessaire, & les espions qu'on doit auoir tousiours parmy les ennemis, doiuent esclaircir de ce doute; car on verra si les aduis de ceux-là sont semblables à ceux de celuy-cy: quand il accuse quelqu'vn de

pouuoir prendre de force : Il faut aussi qu'il ait prouision des munitions de guerre & de bouche contre l'vn & contre l'autre; Outre que bien souuent lors qu'on à esté quelque temps deuant vne place qu'on à bouclee,& quon croit la garnison estre affoiblie , on fait des tranchees d'approche,&on l'attaque de force; & par ainsi toutes les places doiuent estre preparees pour soustenir la force,& le long siege. Toutefois il y en a aucunes qui doiuent estre plustost attaquees par l'vne façon que par l'autre; c'est pourquoy nous dirons de celles qui ne peuuent estre prises par longs sieges, & celles qui le peuuent estre, & semblablement de celles qui peuuent estre forcees.

Quelles places ne peuuent estre attaquees par long siege.

Les petites places,ou celles qui se peuuent deffendre auec peu de garnison,& dans lesquelles n'y a autres habitans que les soldats, ne seront pas attaquees par long siege, parce que leur nombre estant petit, il peut se maintenir long temps auec peu de viures , & par ainsi ils auroient de l'aduantage en cette sorte d'attaque.

Places maritimes.

Les places qui sont sur des rochers ou des petites isles en mer, sont asseurees con-

Et celles qui ſont dans des marais ſecs en temps d'Eſté, & qui ſe couurent d'eau en Hyuer, ont les meſmes aduantages.

Lors que les aduenuës du coſté du païs des aſſigeans ſont tellement difficiles, qu'il ne puiſſe venir du charroy pour porter des viures & munitions, & que de l'autre coſté on ait les villes de ſon party, aſſeurément l'ennemy n'entreprendra pas vn long ſiege contre cette ſorte de places.

Ny auſſi contre celles qui ſont bien auant dans vn Eſtat, s'il n'eſt maiſtre de toutes celles qui ſont plus arriere de ſon coſté.

Quand ceux de noſtre party ont vne forte armee qui tient la campagne, & que les ennemis n'en ont pas vne autre auſſi puiſſante ou approchant, pour eſcorter les conuois, ils aſſeurent toutes les places contre les ſieges par force, & encore bien plus, contre les longs ſieges, à cauſe qu'on a le temps de les venir ſecourir encore qu'on en ſoit eſloigné.

Toutes ces places difficilement peuuent eſtre priſes par longs ſieges, & toutes les autres le peuuent eſtre. Or le

Comme on peut connoi-

ſtre ſi on ſera attaqué par long ſiege.

le Gouuerneur dans peu de iours apres que le ſiege ſera commencé, il cognoiſtra aſſeurément comme on le doit attaquer ; ſi apres auoir fait la circonuallation il voit qu'on n'ouure point les tranchees d'approche, & qu'on ſe tienne dans les retrãchemens, c'eſt vn ſigne certain qu'on veut attaquer la place par long ſiege.

Faut tirer ſouuent le canon.

Il doit dés le commencement ſe preparer pour tout le reſte du ſiege : Or parce qu'il eſt attaqué de loin il ne peut ſe ſeruir d'aucune force que de celle du canon : il faudra qu'il en tire ſouuent, parce qu'il donnera beaucoup d'incommodité à ceux du camp, & par hazard il pourroit rencontrer le General auſſi toſt qu'vn autre, ou quelque perſonne de haute conſideration dont on pourroit auoir aduantage. On regardera du plus haut clocher où ſont les plus belles tentes, & où s'aſſemble plus de monde, & on tirera plus vers ce lieu que vers les autres, & par ainſi ou on les endommagera beaucoup, ou ils feront contraints de retirer le camp, & faire leur circonuallation plus arriere, & par ainſi il faudra qu'elle ſoit plus grande, & la garde en ſera plus foible

par

par tout, estant plus estenduë, c'est la seule incommodité qu'on peut donner à l'ennemy; c'est pourquoy on ne doit pas l'oublier, car il luy faut faire du pis que l'on peut, ainsi qu'il nous veut faire.

Pour la deffence il n'a que la patience & la prouision de toute sorte de munitions de bouche, qu'il doit auoir fait auparauant que d'estre attaqué, car apres il n'est plus temps. Nous auons dit cy-deuant de quelle sorte & combien il en est necessaire, nous dirons icy l'ordre qu'on doit tenir en la distribution, pour les faire durer le plus qu'il sera possible.

La patience & les prouisions sont la deffence contre les longs sieges.

Auant que la saison vienne d'assieger les places, comme au temps d'Hyuer, les Gouuerneurs feront publier qu'vn chacun se pouruoye de bleds, de farine, & d'autres prouisions de viures pour six mois pour le moins, & ceux qui pourront pour vn an tout entier, afin que personne ne puisse se plaindre d'auoir esté surpris, & qu'il ne puisse dire, si l'occasion arriue, qu'il en ait besoin.

Gouuerneurs doiuent commander que tous se pouruoyent.

Le Gouuerneur visitera les greniers & magazins publics des bleds, farines;

Le Gouuerneur

doit visiter les magazins. nes; les caues de vins, bieres & citres; & sçaura exactement la quantité qu'il a d'vn chacun, & le mettra par escrit. Mais ie voudrois qu'il fist cecy de telle façon, que personne n'en sceust la quantité au iuste que luy seul; ce qui se pourroit faire en cette sorte: Il faudroit que ces prouisions fussent en diuers lieux escartez les vns des autres, & que personne ne sceust combien il y a de ces magazins, ou s'ils le sçauoient qu'ils n'eussent pas la connoissance s'ils sont pleins ou vuides, & voulant faire son inuentaire; pour faire mesurer ce qui seroit dans vn magazin il se seruiroit de personnes qui ne verroient pas aucun des autres, tellement qu'ils ne pourroiēt sçauoir que ce qui seroit dans celuy-là, ayant deffendu de ne le publier pas: il seroit mal-aisé d'assembler tous ceux qui auroient seruy à cela, & de sçauoir la verité du tout.

Et les maisons des particuliers. Apres il visitera semblablement les maisons des particuliers, & prendra aussi par escrit ce qu'vn chacun a de prouisions, afin que sur le tout ensemble il puisse faire son calcul combien pourra tenir la place, & combien il doit donner par iour à chaque soldat, &

& à ceux qui n'en ont pas.

S'il y a quelque particulier qui ait beaucoup plus de bleds qu'il n'eſt neceſſaire pour l'entretien de ſa maiſon durant le temps qu'il preſuppoſe que la place peut tenir; il leur laiſſera ce qui leur eſt neceſſaire, & quelque choſe de plus ſelon la qualité des perſonnes, & acheptera le reſte pour le mettre aux magazins publics, ou s'il n'a pas dequoy il s'en chargera pour le garder, & leur promettra qu'au beſoin il leur rendra; leur remonſtrant qu'auſſi bien lors que les ſoldats & les pauures n'en auront plus qu'ils n'en ſeroient pas les maiſtres, & qu'on forcera leurs maiſons pour en prendre leur part, & que ſur ce pretexte ils ſeront en danger d'eſtre volez & ruinez; & qu'au contraire ils ſeront fort aſſeurez de ce qu'ils mettront entre ſes mains, & quil leur en reſpond, & leur rendra toutes les fois qu'ils en auront affaire.

Retirera ce que les particuliers auront de trop.

Il n'eſpargnera pas de viſiter ſemblablement tous les Monaſteres, Colleges, & autres Maiſons où il y a des Cōpagnies aſſemblees; car d'ordinaire ceux-là ont des prouiſions ſuperfluës, parce qu'ils ſont plus preuoyans que les

Viſitera les Monaſteres.

les autres ; & si on leur laissoit tout au besoin il aimeroit mieux voir perdre la place, & mourir tous les Concitoyens que de se desgarnir de ce qu'ils croyent leur deuoit faire besoin; parce qu'ils obseruent fort cette sentence, que charité bien ordonnee commence par soy-mesme. Mais le Gouuerneur doit faire en sorte que le tout soit tellement distribué que tous en ayent également le plus qu'il se pourra durant tout le temps qu'on peut tenir, & que tous en manquent à vn mesme temps, lors qu'on se voudra rendre, afin que personne ne se puisse plaindre.

Ordre de porter toutes les prouisions dans vn magazin n'est pas bon.

Aucuns veulent qu'on porte generalement tous les bleds dans les magazins, mais cela seroit vn suiet de reuolte;& il y auroit de l'iniustice que celuy qui se seroit pourueu à temps n'auroit pas plus d'auantage qu'vn autre qui n'auroit pensé,ny se seroit soucié de ce qui pourroit arriuer ; & vn homme qui auroit espargné d'autre part, ou auroit trauaillé extraordinairement pour faire ses prouisions, faudroit qu'il pâtist autant comme vn qui auroit tousiours fait bonne chere ; & qu'vn homme de qualité & de commandement, & ne-

ceſſaire dans la place euſt le meſme traittement qu'vn chrocheteur, ou vne autre perſonne qui ne ſeruira de rien ; c'eſt aſſez de leur oſter vne partie de ce qu'ils auront de plus qu'il ne leur eſt neceſſaire.

On doit laiſſer aux Boulangers tout ce qu'ils ont de bleds.

Ie ne voudrois pas oſter aux Boulangers leurs prouiſions quelle qu'ils en euſſent, parce que ce ſont comme magazins publics, puis qu'ils les tiennent pour les vendre. Il eſt auſſi neceſſaire pour la police, que ceux qui ont de l'argent puiſſent treuuer où prendre du pain, & ceux qui trauaillent de leur gain qu'ils ayent dequoy ſe nourrir; mais il ſeroit bon d'en ſçauoir la quantité, & mettre vn taux, qu'on feroit obſeruer auſſi long temps qu'il ſeroit poſſible, & qu'on augmenteroit apres, ſelon la neceſſité. Les villes ſont compoſees de Bourgeois & de ſoldats; les Bourgeois ont du bien, ou le trafic, ou le trauail, & les ſoldats n'ont que leur paye: c'eſt pourquoy il faut que le Gouuerneur face prouiſion pour ceux-cy neceſſairement, & qu'il leur fourniſſe du pain de munition durant tout le ſiege, & qu'il y ait des lieux où les autres en puiſſent prendre

dre pour leur argent ; c'eſt pourquoy il doit laiſſer aux Boulangers tout ce qu'ils ont de prouiſions, & aux Bourgeois ne leur oſter pas tout ce qu'ils ont de plus qui eſt neceſſaire à leur famille, afin que ceux qui n'en ont pas puiſſent auoir recours en quelque lieu, & trauaillent pour en auoir ; car autrement tous s'attendroient ſur les magazins publics, & ne voudroient rien faire.

Biſcuit ſeroit bon ſi on pouuoit le changer.

I'ay cy-deuant dit que la prouiſion de biſcuit eſtoit tres-bonne, parce qu'elle ſe conſerue long temps, & n'a beſoin ny de feu ny de four pour le cuire; mais lors qu'il faudroit le changer on ne ſçauroit qu'en faire, parce qu'on n'a pas accouſtumé d'en manger, ſi ce n'eſt aux lieux maritimes.

Le millet, ou millau eſt vne prouiſion laquelle ſe garde plus que toute autre qu'on ſçauroit faire, car il ne ſe gaſte iamais, & on peut en vſer comme du pain, & en mille autres ſortes qu'on l'accommode; ie voudrois en auoir quantité dans toutes les places.

Bouches inutiles doiuent eſtre chaſſees.

On a accouſtumé au commencement du ſiege de ietter dehors toutes les bouches inutiles ; c'eſt à dire toutes les perſonnes qui ne peuuent ſeruir ny à la def-

deffence, ny au trauail, tant pour le public, que pour le particulier; cela est necessaire, afin que les viures durent dauantage. Mais parce qu'il y a de la pitié de voir des pauures gens miserablement languir, & mourir de faim autour de la place; on peut y pouruoir faisant sortir hors des places frontieres qu'on craint deuoir estre attaquees, ceux qu'il faudroit chasser quand on seroit assiegé; car alors ils peuuent auoir retraitte en quelque lieu proche chez leurs parens, ou autres de leur connoissance. Il me semble aussi que dans ces places, on n'y doit pas laisser introduire quantité de Religions, pour plusieurs raisons; & particulierement, parce que dans ces lieux il n'y doit auoir que des gens vtiles; il doit suffire qu'il y en ait autant qu'il est necessaire pour le seruice diuin, l'instruction & l'administration des Sacremens; en cas de siege il seroit odieux de les ietter dehors, ou bien ils incommoderoient si on les laissoit dedans; en cela on doit vser d'vne grande modestie & reuerence, comme à des personnes sacrees, & dediees à Dieu.

Le Gouuerneur doit estre fort exact

Distribution des viures comme doit estre faite.

en la distribution des viures qu'il doit faire donner tous les iours aux soldats, & dés le commencement vser de mesnage, & n'en bailler à vn chacun que ce qui est necessaire pour viure; car par ainsi on les fait durer plus long temps, & personne n'en connoist la diminution que lors qu'ils sont bien prés de faillir.

Tenir secret l'estat des viures.

Il doit aussi ne communiquer à qui que se soit l'estat des viures, & iamais ne faire voir les magazins à personne; & ceux qui chargeront les bleds il les prendra tousiours diuers, afin qu'on ne puisse sçauoir s'ils sont vuides ou pleins. Il pourra aussi quelquefois leur retrancher durant quelques iours leur ordinaire; & apres leur tourner donner comme à l'accoustumee, & leur dire qu'il l'a fait pour connoistre leur fidelité, & leur souffrance s'ils estoient reduits à viure en cette sorte; & qu'il remarque bien ceux qui sont affectionnez au Prince & à la Patrie; & qu'asseurement il les fera recompenser, & chastier les autres; cela seruira, afin que lors que les viures commenceront à manquer à bon escient, ils croyent que c'est encore pour les espreuuer, & n'oseront

ront ſe plaindre ny parler de ſe rendre; les harangues, & les eſperances de ſecours qu'il leur donnera, & les autres perſuaſions que nous auons eſcrites autre part pour les faire tenir, ne feront pas eſpargnees. En fin on fera durer autant qu'on pourra les viures, & fera tenir les ſoldats & les habitans iuſques à ce qu'ils n'auront plus dequoy ſe pouuoir alimenter, & fera en ſorte qu'ils ne ſçachent leurs deffauts, que lors qu'ils en ſeront reduits à l'extremité; parce que les ſçachant, l'apprehenſion les fait plus ſouffrir que le mal meſme, & ne veulent iamais ſe reſoudre de s'opiniaſtrer iuſques au bout.

En ces ſieges on ne peut faire aucune reſiſtance ny combat, parce que les ſorties ne ſeruiroient que pour faire aſſommer tous ceux qui les voudroient entreprendre; d'autant qu'il faudroit aller chercher bien loing l'ennemy couuert dans les retranchemens, qui les voyant venir à deſcouuert les choiſiroit & tuëroit ſans receuoir aucun mal; & ſi quelqu'vn venoit iuſques-là, difficilement ſe ſauueroit-il au retour, eſtant ſi eſloigné du ſecours de la place; que ſi on vouloit les faire de nuit, ils

A ces ſieges on ne doit point faire des ſorties.

ils ont aussi leurs gardes auancees à cheual, qui ne les laisseroit pas approcher des retranchemens ; tellement qu'en l'vne façon & en l'autre on ne pourroit esperer que perte asseuree, si ce n'est qu'on eust quelque lieu de retraitte bien proche, & qu'on voulust hazarder de passer au trauers de l'ennemy, plustost qu'attendre l'extremité du siege, ce qui seroit encore autant ou plus perilleux que l'autre ; parce qu'encore qu'on peut forcer vn quartier, on auroit apres à soustenir la plus grand part de l'armee, & ce seroit se ietter euidemment dans le desespoir, n'y ayant aucune esperance d'en eschapper.

Faut garder les dehors.

L'ordre pour la garde sera le mesme que nous dirons aux sieges par force ; mais il faut garder necessairement les dehors comme si on deuoit estre attaqué, parce que l'ennemy ayant son armee autour pourroit les surprendre, & s'y loger auec tres grand aduantage.

Quand le Gouuerneur verra que les viures sont beaucoup diminuez, & qu'il n'en reste que pour peu de temps, il en donnera aduis au Prince, afin de sçauoir sa volonté : & lors qu'il aura l'ordre

l'ordre de se rendre, il capitulera le plus auantageusement qu'il luy sera possible. Nous ne parlerons pas icy des choses qu'il doit obseruer auant & apres la reddition de la place; parce que ce sont les mesmes qu'aux sieges par force, desquels il nous faudra parler à la fin de ce Traitté.

CHAPITRE XL.

De la deffence contre les Sieges par force.

NOus supposons que la place soit fortifiee ainsi que nous auons dit au commencement, & qu'il y ait vne garnison assez forte pour la deffendre auec toutes les armes & instrumens necessaires; comme aussi des munitions de bouche pour la nourriture de tous ceux qui sont dedans, dequoy nous auons amplement parlé; & qu'estant ainsi preparee, il faille la deffendre contre l'ennemy qui l'attaque par force, s'approchant auec les tranchees, rompant les deffences auec le canon, & faisant bresche auec la mine.

On suppose la place fortifiee auec toutes les prouisions necessaires.

La premiere action que fait l'assaillant, c'est de se camper, & retrancher

On ne peut fai-

re autre deffence au commencement que tirer du canon.

son armee, ce qu'on ne sçauroit luy empescher de faire; parce qu'estant fort esloigné on ne luy peut nuire qu'à force de tirer des coups de canon, afin de le contraindre de se tenir fort loing de la place, ou bien on sortira auec la Caualerie; car de faire des sorties auec l'Infanterie, on n'y gagneroit rien, d'autant qu'il faudroit aller à descouuert à eux, & se retirer de mesme; outre qu'on seroit en grand danger d'estre enueloppé par la Caualerie de l'ennemy qui ne laisseroit pas pour les coups de canon de la place de les aller approcher; parce qu'estans meslez le mal qu'ils receuroient seroit égal pour tous deux: & le desauantage seroit bien plus grand pour ceux de la ville, qui ne pourroient pas estre secourus des leurs, là où ceux de dehors auroient tousiours nouueau renfort; outre que la perte des hommes est bien plus considerable à ceux qui se deffendent, qu'à ceux qui attaquent; & quand bien ils les auroient battus & chassez, quel profit leur en reüssiroit-il pour vne sortie, ils ne laisseroient pas de faire leur campement & circonuallation. C'est pourquoy ie ne conseillerois pas

à vn

à vn Gouuerneur de faire sortir ses gens de pied le iour des approches, si ce n'est que l'assiette du lieu fust si commode qu'on peust aller aborder l'ennemy à couuert, & se retirer asseurément sans pouuoir estre pris par derriere; & en ce cas là il faudroit faire escarmoucher, se retirant peu à peu par les cauins ou fosses, ou tels autres lieux, & cependant on feroit tenir prest ceux qui seroient dans la place, pour tirer sur les ennemis s'ils vouloient poursuiure les nostres; les coups de canon ne doiuent pas estre espargnez, au moins lors qu'on a suffisamment des munitions; car il ne se peut qu'on ne rencontre quelqu'vn, parce que tous sont à descouuert tout autour. Dans les chemins qui sont vûs ou enfilez de la place à la portee du canon, on y peut mettre des monceaux de pierre, couuerts legerement de terre, afin qu'on ne les apperçoiue; & lors que l'ennemy sera proche d'iceux, & qu'il pensera se mettre à couuert derriere, on laschera quelques volees de canon là dedans, lesquelles sans doute feront grand dommage; les fougades peuuent aussi seruir estant faites en lieux pro-

pres, bien qu'il soit fort incertain de les faire en lieu où ils s'aillent loger, outre les difficultez qu'il y a de donner le feu au temps qu'il y aura beaucoup de monde dessus, car autrement la poudre seroit fort mal employee.

On peut retarder bien peu l'ennemy.

Tout l'effort que ceux de la place sçauroient faire ne peut pas forcer l'ennemy à commencer les tranchees dix pas plus loing qu'il ne feroit si on luy laissoit faire à loisir ; qui est luy faire prolonger le trauail de quelques heures. On ne peut pas empescher ces premiers trauaux, & qu'il n'approche assez pres des contr'escarpes dans trois ou quatre nuits ; parce qu'ils ne sont pas fort perilleux à faire ; comme aussi ils ne sont pas les plus nuisans à la place ; c'est pourquoy ce n'est pas contre ceux-là qu'il faut faire la plus grande resistance : on se contentera de tirer continuellement à couuert sur ceux qui trauaillent, & donner quelques alarmes, faisant semblant de vouloir sortir pour faire interrompre le trauail ; si on s'auance, on se gardera bien de s'engager trop auant.

Premieres tran-

Le Gouuerneur ne doit pas s'estonner de voir qu'on s'approche si promptement,

prement, & qu'on auance les tranchees en si peu de temps, car on va fort viste aux premieres ; mais lors qu'on s'approche de la place, c'est où on trouue la difficulté, & l'assaillant ne fait pas dans huit iours ce qu'il faisoit dans vn au commencement. *ches se font prompte-ment.*

CHAPITRE XLI.

Des Contre-batteries, & autres trauaux qu'il faut faire dedans & dehors de la place.

APres que l'ennemy a commencé ses premieres tranchees; il fait les batteries pour rompre les deffences, qui l'empeschent de s'approcher, c'est à dire les parapets, afin que de la place on ne puisse tirer sur ceux qui trauaillent. Il faut que le Gouuerneur trauaille aussi de son costé à reparer ce que les autres rompent ; il fera refaire de nuit ce que les ennemis auront rompu de iour ; se couurira de nouueaux parapets, qui seront raccommodez de la terre que le canon aura esboulee, encore qu'ils ne soient pas si reguliers ny si aiustez, pourueu qu'ils resistent ils seront fort *Comme il faut refaire les parapets.*

 bons.

bons. Mais parce qu'à la fin à force de tirer ils ruinent tellement tous ces ourages, qu'on ne sçauroit les remettre, il faut se seruir d'vn autre moyen; on fera vn petit fossé dans l'espaisseur du rempart, laissant au deuant l'espaisseur d'enuiron de vingt pieds de terre; ce fossé aura cinq ou six pieds de profondeur, & autant de large; il seruira pour y loger des soldats pour tirer, & la terre qui sera au deuant tiendra lieu de parapet, qu'ils auront plus de peine à rompre que les premiers.

Contre-batteries comment faites.

Pour auoir plus de temps & de commodité pour faire tout cela, & pour retarder dauantage l'ennemy, on fera des contre-batteries, mettant plusieurs canons sur le rempart, qui regardent directement les batteries de l'ennemy, lesquels seront couuerts des parapets qui seront ia faits, ou s'il n'y en a pas, on en fera; s'ils sont trop bas, on les haussera, & s'ils sont trop foibles, on les renforcera; parce qu'en ces lieux qu'on sçait certainement deuoir estre battus, il faut les faire de vingt-cinq pieds d'espaisseur; on y fera les embrasures, lesquelles doiuent estre peu ouuertes, car bien tost les canons de l'ennemy les ouuri-

ouuriront assez; suffit que les pieces qui seront dedans puissent descouurir les batteries de l'ennemy. Le nombre des pieces qu'on y doit mettre doit passer celuy des ennemis; car sans doute ceux qui ont plus de canons sont maistres, & démontent ceux qui en ont moins, lors que des deux costez ils sont seruis également. Il est vray qu'aucuns tiennent que ceux qui tirent de bas en haut ont plus d'auantage, que ceux qui tirent de haut en bas; toutefois i'estime que la difference n'en est pas fort grande: il est tousiours tres-asseuré que ceux qui sont en bas ont plus de peine à se couurir que ceux qui sont en haut: lors que tout sera prest on commencera de bon matin à faire ioüer ces pieces sans interruption, iusques à ce qu'on ait rendu inutiles les batteries de l'ennemy; à tout le moins on le contraindra à tirer continuellement contre les nostres, & par ainsi ne pourra pas rompre les autres deffences: sans doute ce sera vn grand destour, & vn long retardement à l'ennemy, si à toutes ses batteries on oppose autant de contre-batteries, ce qui peut estre fait dans toutes les places qui sont bien forti-

Canons de bas en haut font plus de dommage.

fiees, & dans lesquelles il y a du canon autant qu'il est necessaire, & des munitions abondamment.

Diuerses sortes de contre-batteries.

D'autres ont escrit diuerses sortes de contre-batteries qui peuuent estre faites dans les places; premierement c'est de faire que le recul des pieces aille en penchant vers la place, afin qu'apres qu'elles auront tiré elles soient à couuert, & les canoniers aussi: cette façon asseure les pieces qu'elles ne peuuent estre demontees, qu'au mesme temps qu'elles tirent; mais aussi elles sont fort difficiles à mettre en batterie à cause qu'elles vont en montant, ce qui se doit faire auec des cables qu'on passera à des poulies qui seront attachees à des grosses pieces de bois fichees prés des parapets; on tirera ces cables à force d'hommes qui seront en bas, & par ainsi on fera monter les pieces, & on les mettra en batterie.

Autre façon.

L'autre façon est de faire la contre-batterie fort arriere vers la place faisant vn parapet de vingt ou vingt-cinq pieds d'espaisseur, auec les canonieres, & laissant vne espace entre iceux parapets; & ceux qui sont faits autour de la place, lesquels on ouurira sem-

ſemblablement, comme ceux qu'on a fait auec autant d'embraſures qu'aux autres.

Autres batteries doubles. Les contre-batteries qui ſont faites auec des parapets doubles, ſont ſemblables à celles-là; il eſt vray que cette ſorte de contre-batterie eſt fort couuerte, mais auſſi ſi l'ennemy change ſes pieces, & les met tant ſoit peu à coſté, les contre-batteries ne ſeruent plus de rien; parce qu'elles ne deſcouurent que directement deuant elles à cauſe de l'autre parapet qui eſt au deuant, qui les empeſche de deſcouurir à droit & à gauche; outre que c'eſt vn ouurage trop long pour le peu d'auantage qui s'en peut tirer.

Batteries ſur vn plancher. En cas de neceſſité, & en deffaut de terre, lors que les rempars ſont foibles, & qu'il n'y a que le parapet, & vn peu de chemin trop eſtroit pour y placer le canon, & pour ſon recul; on plantera des groſſes pieces de bois à trois pieds l'vne de l'autre, de la hauteur qu'on veut mettre les canons; là deſſus on fera vn plancher fort pour ſouſtenir le canon, le tout ſera eſtayé auec des pieces de bois groſſes & fortes: cette ſorte de batterie ſi elle eſt bien

faite peut tres-bien seruir, comme i'ay vû par experience à Royan, où nous autres assiegeans nous nous seruismes d'vne maison bien estayee, sur le plancher de laquelle nous mismes du canon comme sur vn caualier, qui fit vn tres-bon effect.

Caualiers tres-vtiles.

Il faut remarquer icy comme plusieurs personnes soustiennent la plus-part des choses par caprice, plustost que par raison, comme ceux qui reprouuent les caualiers dans les places lesquels ie treuue pourtant estre fort vtiles; car ils contraignent l'ennemy à faire ses batteries & tranchees plus hautes, ou bien il faudra qu'il rompe ces caualiers; l'vn & l'autre donne beaucoup d'incommodité à l'ennemy, & nous fait gagner du temps, qui est le principal but de la deffence; s'il veut rompre les caualiers, cependant qu'il fait cela il ne rompt pas les parapets, & du caualier on peut aussi tost rompre ses batteries & démonter son canon; parce que la terre du caualier resiste dauantage, estant raffermie dés long temps, & les trauaux de l'ennemy estãs fraischement faits sont bien tost gastez. I'ay vû tirer plusieurs centaines de coups

coups de canon contre des caualiers; estans dans la place nous les auons treuuez quasi entiers, & bien dauantage n'auoir iamais pû démonter les pieces qui estoient logees dessus; s'il les laisse en estat on y peut loger des mousquetaires, ou des mousquets à croc, ou des fauconneaux qui incommoderont fort ceux qui seront en garde aux tranchees, & au seruice du canon, ou bien il faudra esleuer beaucoup les trauaux, & par consequent les faire aussi plus espais au pied; & par ainsi ils auanceront moins, & les deffenseurs gagneront ce qu'ils pretendent; c'est le temps.

Sorties auec la Caualerie.

Si on a de la Caualerie dans la place c'est à cette heure qu'il est temps de s'en seruir, & faire les sorties, parce que si on attend dauantage, les tranchees estant fort auancees, on ne peut pas les faire commodément; mesme il seroit bon dés le commencement que l'ennemy trauaille à ses tranchees d'approche, sortir dessus auec la Caualerie, pour les mettre en desordre, & offencer grandement; parce qu'auant qu'ils se soient ralliez on peut les attaquer en diuers lieux, se retirer promptement.

&

& meſme ſe deſgager ſi on eſt enuironné, ce qu'on ne peut pas faire auec l'Infanterie ; lors qu'il faut aller en des lieux ſi eſloignez, il y a danger d'eſtre enueloppez, & mal traittez au retour ; ces ſorties ſeront encore plus à propos auant que l'ennemy ait logé ſes canons.

L'ordre qu'on doit tenir c'eſt d'aſſembler dans le foſſé, ou dans le chemin couuert, & s'il y a quelques lieux par où on puiſſe aller à couuert, on s'auancera par là ; s'il y a des rideaux, ou des creux, que l'ennemy ne puiſſe pas voir, on y logera de la mouſqueterie, qui ne fera ſa deſcharge qu'alors qu'on fera la retraitte, ſi on eſtoit pourſuiuy de l'ennemy. Auant que la Caualerie ſe preſente, on fera auancer quelques mouſquetaires qui s'en iront à l'eſcarmouche, pour attirer l'ennemy, & le faire ſortir de ſes tranchees ; & lors qu'il ſe ſera auancé pour les ſuiure, la Caualerie les prendra par derriere & les chargera rudement, cependant les noſtres ſe retireront ; que ſi la Caualerie de l'ennemy veut pourſuiure la noſtre, & quelle ſe ſente trop foible, elle ſe retirera du coſté

Ordre qu'on doit tenir à ces ſorties.

où

où ſont ceux de l'embuſcade, qui attendront que les ennemis ſoient proches pour faire leur deſcharge; & apres cela tous ſe retireront à la faueur de la place qui commencera à tirer ſur l'ennemy, tant la mouſqueterie, que l'artillerie, que le Gouuerneur doit faire tenir toute preſte, & auoir garny de ſoldats les parapets qui regardent ces endroits; cõme auſſi les canons chargez & pointez vers ces lieux, qui tireront ſans ceſſe iuſques à ce qu'il ne paroiſſe perſonne.

Ces ſorties ſe doiuent faire de iour.

Ces premieres ſorties qui ſe font en ces lieux eſloignez auec Caualerie & Infanterie, ie tiens qu'elles ſe doiuent pluſtoſt faire de iour que de nuit; au contraire de celles qui ſe font de prés auec l'Infanterie, qui ſe doiuent faire au moins le plus ſouuent de nuict; parce qu'on ne peut pas prendre les aduantages que nous auons dit; ny la Caualerie, ny les autres qui ſont en embuſcade ne pourroient pas voir ny agir ainſi qu'ils doiuent: tellement que pour faire vne bonne execution, i'eſtime qu'il faut les faire de iour; ce n'eſt pas qu'on ne les puiſſe auſſi faire de nuict ſelon le temps & l'occaſion que le Gouuerneur trouuera plus à propos.

Nous

Ne faut faire souuent de ces sorties

Nous dirons cy-apres l'ordre qu'il faut tenir en general aux sorties, & particulierement à celles qui se font lors que l'ennemy est fort auancé; & toutes les circonstances qu'il faut obseruer, auant, durant, & apres l'action ; c'est pourquoy nous ne parlerons pas dauantage de celles-cy, qui ne seruent que pour retarder bien peu le trauail, & pour monstrer qu'on a dequoy ce deffendre dans la place; c'est pourquoy on ne doit pas faire souuent de ces sorties, puisque nous n'en pouuons pas pretendre grand aduantage, & d'où nous pourrions receuoir beaucoup de perte ; ce sera seulement pour se seruir de la Caualerie ; laquelle apres qu'on est pressé de prés, est fort peu vtile dans la place.

L'ennemy attaque tousiours le plus foible.

Il est tres asseuré que l'ennemy attaque tousiours le plus foible d'vne place, tellement que si elle n'est tres-bien fortifiee par tout, il attaquera le lieu, où defaudra la fortification; dequoy on sera encore bien plus asseuré, voyant de quel costé il cõmence ses tranchees, & là où il forme ses batteries ; c'est pourquoy ceux de dedans doiuent tascher à reparer les deffauts de ces lieux, faisant

ſant des ouurages là où il en manque; auſquels on trauaillera de nuit, en commençant à ſe couurir, & de iour on les renforcera à couuert. On pourra faire des demy-lunes, tenailles, chemins couuerts, & tels autres trauaux, leſquels encore qu'on ne puiſſe pas les acheuer, ny les reduire en la perfection de ceux qu'on a faits à loiſir, ils ne laiſſent pas de ſeruir tout autant, & de donner autant de peine à l'ennemy de les prendre. Encore que l'ennemy ſoit proche il ne faut pas craindre de trauailler; pourquoy ne pourroit-on pas faire ces dehors puis qu'il fait ſes tranchees; ceux de la place ont des grands aduantages, parce qu'ils ont la place derriere eux; & ceux qui ſont dedans qui les deffendent à couuert, ils ont les retraittes asſeurees, & les ſecours auſſi. On trauaille auſſi aſſeurément à ces ouurages, comme on feroit aux retranchemens, ſur leſquels il ne faut s'attendre que pour capituler; mais ces dehors ſont ceux qui ſont la vraye deffence, & qui arreſtent & retardent l'ennemy: nous en auons deduit amplement les raiſons dans nos Fortifications, qu'il n'eſt pas neceſſaire de voir; parce que le ſens natu-

Faut trauailler ainſi que l'ennemy.

naturel nous persuade assez, que les deffences faites hors de la place sont meilleures, & sont plus de resistance à l'ennemy que celles qui se font dedans.

On doit faire les ouurages selon le temps & l'occasion

Nous ne descrirons pas plus particulierement les ouurages qu'on doit faire en ces lieux; parce que c'est l'assiette, le temps, l'occasion, & les personnes qu'on a dans la place qui gouuernent : celuy qui sçaura bien la fortification pourra choisir aduantageusement la forme & le lieu du trauail ; & l'experience fera connoistre les temps, l'occasion, & comme on doit se seruir de ceux qu'on a dans la place.

Contr'escarpes doiuent estre accommodees.

On doit particulierement trauailler à mettre en estat les contr'escarpes, qu'on s'y puisse deffendre, & à cét effect il faudra palissader tout le costé par où on doit estre attaqué, rangeant les palissades sur le milieu du glacis, les faisant tourner aux deux bouts dans le chemin couuert, afin que l'ennemy venant par les costez ne puisse surprendre ceux qui sont dedans en garde.

I'ay vû quelquefois apres que le siege estoit commencé, que ceux de la place s'auisoient de quelque poste ou de

de quelque auenuë qu'ils auoient laiſſé ſans fortification ny deffence, & que de là ils pouuoient receuoir beaucoup de dommage, & que la place couroit fortune d'eſtre priſe en peu de temps ; ſi l'ennemy ſe rendoit maiſtre de ces lieux ; ils les fortifioient à la veuë de l'ennemy, ce qu'on doit faire en toutes les places où il ſe rencontrera des lieux de cette ſorte ; il faut les garder & les deffendre, & pour ce faire il les faut fortifier ; mais on doit prendre garde s'il ſont eſloignez, de faire des chemins couuerts pour y pouuoir aller en garde, & les ſecourir ; & que ceux qui ſeront là dedans ne puiſſent pas eſtre pris par derriere ; car s'il y a l'vn ou l'autre de ces deffauts, il ne faut pas les faire, parce que ce ſeroit vn coupe-gorge, & perdre aſſeurément ceux qu'on y enuoyeroit ; il faut auſſi les faire de telle façon que l'ennemy les ayant pris, ne puiſſe pas s'en ſeruir contre nous ; & à cét effect on les doit faire ouuerts du coſté de la place, ou s'ils ſont fermez, que ce ſoit auec vne ſimple paliſſade. I'aduertiray que de faire des petites redoutes autour des places, cela ne vaut rien, parce qu'on ne peut pas faire grande re-

On doit ſe fortifier à la veuë de l'ennemy.

Petites redoutes autour des places ne valent rien.

resistance là dedans, & l'ennemy les prend facilement; & estant dedans, s'en sert comme d'vn bon logement, & cela couure tout ce qui est au delà. Il vaut mieux faire des demy-lunes, ou des tenailles, ou de semblables ouurages, qui ne couurent pas l'ennemy lors qu'il est dedans.

Quels lieux on doit fortifier.

Si le lieu est tel qu'il soit tres-important d'estre fortifié, & qu'il ne puisse pas estre pris, ny par derriere, ny par les costez, comme lors que c'est vne auenuë qu'il y a marais des deux costez, ou sur vne digue, ou sur vn lieu haut esleué qui a le precipice à droit & à gauche; on y bastit quelquefois des forts selon la grandeur du lieu, mesme apres que l'ennemy s'est campé, le Gouuerneur doit commander que tous y aillent trauailler, tant soldats qu'habitans, sans en excepter personne, lesquels il distribuëra par esquadres, les faisant changer tous les iours; ou bien il baillera par attache chaque partie du fort à chaque quartier de la ville, & aux soldats à chaque Compagnie, ou bien à chaque Regiment, afin qu'ils le fassent promptement, soit par emulation, ou pour estre plustost hors de peine.

S'il

S'il y a du peril au lieu où on doit trauailler, difficilement on y fera aller les Bourgeois, quelque rigoureux cõmandement qu'on leur puisse faire, car ils ne veulent ny combattre, ny trauailler aux lieux qui sont hors de la place; & si on leur a vû faire cét effort ç'a esté seulement lors que leur deffence se faisoit pour le suiet de la Religion, & pour la crainte d'vne extréme oppression; car pour la fidelité qu'ils doiuent au Prince, ou pour l'amour de la patrie, ou pour l'ambition d'honneur, ils n'en viennent iamais iusques-là, que de s'exposer aux perils qui leur sont connus, & qu'ils voyent. Ils demanderont sans doute d'estre exemptez de ces trauaux, & s'offriront de trauailler dans la place, ou dans les fossez, & dans tous les autres lieux où ils seront à couuert. Le Gouuerneur apres leur auoir representé la necessité de l'affaire; le soin qu'il a de leur conseruation; la grace qu'il leur fait; le seruice qu'ils receuront de ceux qui trauailleront pour eux; leur dira qu'il les dispensera du trauail, à la charge que volontairement ils s'offrent à les reconnoistre, & qu'ils assemblent pour entr'eux

Habitans ne vont au peril.

Bourgeois doiuent payer les soldats.

tr'eux faire vne somme pour les payer. & recompenser de leur peine, & du peril auquel ils s'exposeront pour les sauuer, eux & leur place. Il leur ordonnera la somme qu'il faudra pour ces trauaux, & leur donnera à eux mesmes la charge de distribuer l'argent; parce que lors qu'il est manié par d'autres mains (quel mesnage qu'on en puisse faire) ils croyent tousiours qu'on leur fait tort, & aiment mieux despenser dix escus, & qu'ils sçachent en quoy, que cinq lors qu'ils craignẽt que d'autres en font leur profit. Le Gouuerneur pourra tenir le mesme ordre pour faire trauailler aux dehors si les habitãs n'y veulẽt pas aller.

CHAPITRE XLII.

Des Sorties.

Premieres tranchees faciles.

A Mesure que l'ennemy s'approche de la place, il faut semblablement augmenter les efforts pour la deffence; & parce que le mal plus proche est plus dangereux, il faut employer tout ce qu'on peut pour le repousser ou le retarder; les premieres approches, & le commencement des tranchees ne sont qu'vn ieu, & on ne sçauroit empescher l'ennemy qu'il ne les auance en peu de iours;

iours ; mais lors qu'il s'approche des contr'escarpes, c'est ce qui est fort difficile, à cause du voisinage de la place, & que tous les tirs sont fort dangereux ; comme aussi parce que les deffenseurs peuuent sortir plus aduantageusement sur ceux qui trauaillent.

Il faut que le Gouuerneur tienne conseil tous les iours pour deliberer de ce qu'il faut faire, car tous les iours il y a quelque chose de nouueau. Il aura vn soin particulier de l'ordre des gardes, de faire que les Bourgeois fassent leur deuoir aux lieux qu'on leur a commandé ; que les trauaux necessaires s'auancent ; qu'on se prepare aux choses qu'on doit faire à l'aduenir, & qu'on s'oppose aux desseins de l'ennemy, tout aussi tost qu'on commence à les connoistre.

Le Gouuerneur doit tenir conseil.

La principale deffence qu'on peut faire lors que l'ennemy s'est approché auec les tranchees, ce sont les sorties ; c'est pourquoy il faut necessairement s'opposer & luy nuire par ce moyen, autrement on perdra bien tost la place si on le laisse trauailler sans aucun empeschement.

Les sorties sont la principale deffence.

I'ay amplemẽt escrit dãs mes Fortifications,

I'ay escrit des sorties dans mes fortifications.

tions, tous les ordres, & toutes les circonstances qu'on doit obseruer aux sorties, lesquels sont les meilleurs que les plus experimentez vsent, & tous les autres que ie pourrois apporter n'esgalleroient pas ceux-là. A fin qu'on n'ait pas la peine de les aller voir là dedans, i'en repliqueray icy la plus grand part, parce qu'ils sont tres-necessaires d'estre sçûs de ceux qui commandent dans les places.

Où on ne doit pas faire des sorties.

Les sorties ne doiuent pas estre faites à toute sorte de place, comme lors que le lieu est fort dart & de nature, & qu'il est comme impossible de le forcer, & que dedans il y ait peu de monde, & qu'il soit bien munitionné, puisque demeurant dedans en seureté on ne craint pas la force de l'ennemy, ny la longueur du siege: telles sont les places qui sont sur des hauts rochers; sur des escueils; dans des profonds marais, & toutes celles qui par aucun artifice ne peuuent estre forcees.

On doit choisir les aduantages pour faire les sorties.

Apres qu'on aura deliberé, & resolu de faire vne sortie, il faut chosir le lieu le plus commode, pour les nostres, & celuy qui est plus nuisible aux assaillans, & particulierement du costé qu'il s'approche,

proche, & qu'on eſt plus preſſé : il faut ſemblablement choiſir le temps & l'occaſion la plus propre.

L'occaſion la plus propre pour faire les ſorties, ſi on peut l'attendre, c'eſt lors qu'on ſçaura quelque Regiment foible en nombre de ſoldats eſtre en garde, ou qu'ils ſont de peu de courage, ou mal conduits, ou qu'ils ſont nouuellement leuez, & amenez fraiſchement au ſiege, ou qu'ils ſont laſſez, pour auoir eſté pluſieurs iours de ſuitte en garde : ce que le Gouuerneur pourra ſçauoir par les eſpions apoſtez qui viendront la nuit dans la place, ou bien ietteront à vn lieu deſtiné des billets, où ils donneront aduis de ce qui ſe paſſe dans le camp, & dans les tranchees. *L'occaſion la plus propre.*

Parce qu'il eſt neceſſaire qu'vn Gouuerneur ſçache ce que fait l'ennemy, & que de là il en peut tirer de tres-grands aduantages : i'aduertiray en paſſant qu'il doit de longue-main auoir quelques-vns dans l'armee ennemie qui luy ſoient affidez, & auſquels il donne des penſions pour luy faire ſçauoir ce qui s'y paſſe, ces gens-là s'enrolleront, & porteront les armes, & ſe monſtreront affe- *Gouuerneurs doiuent auoir eſpions.*

mais il ne faut pas qu'il y retourne fouuent, car il feroit bien toft pris.

C'eft la prudence d'vn Chef de fçauoir prendre fes aduantages, & de fçauoir choifir les occafions les plus commodes; comme lors qu'il fait froid, ou qu'il pleut, ou qu'il fait fort obfcur, ce font les temps les plus propres; car alors le foldat qui aura efté toute la nuit dans la tranchee au froid & à l'eau, fera à demy combattu de l'iniure du temps. Le bruit du vent & de la pluye, & l'obfcurité de la nuit, fauorifent de telle façon, qu'on eft pluftoft fur les ennemis qu'ils n'ont oüy ny apperceu ceux qui les viennent charger; & n'y a point de doute que fi l'ennemy n'eft fur fes gardes, que des foldats frais qui n'ont point fouffert d'incommodité, ne faffent beaucoup d'effect fur ceux qu'ils furprennent, lefquels ont pâty toute la nuit; & particulierement s'il pleut ils auront peine à faire tirer leurs moufquets, à quoy ceux qui fortent n'auront aucune difficulté s'ils portent des arquebufes à roüet & des piftolets.

Doit choifir le temps le plus propre pour faire les forties.

L'heure la plus propre, eft vne heure ou deux deuant le iour; parce que

Quelle heure eft

la plus propre pour les sorties.

c'est lors que les soldats sont le plus endormis, & fatiguez de la longueur de la nuit, & qu'ils font moinsde garde, on ne doit pas pourtant estimer cette heure si precise qu'on ne les puisse faire à toute autre, voire en plein iour si l'on y voit de l'aduantage, duquel ie voudrois estre tres-asseuré pour les faire à cette heure, à cause qu'on est descouuert de loin, & les premiers sont tuez auant qu'ils soient sur l'ennemy, & à la retraitte ceux des tranchees tirent incessamment sur eux. Aucuns apportent cette raison, que de nuit la plus part de ceux qui font la sortie n'estans point vûs esquiuent le combat; mais la mesme chose se peut dire de ceux qui se deffendent, & s'il y en a de poltrons d'vn costé, qu'aussi bien il y en a de l'autre, c'est pourquoy en cecy l'aduantage sera égal. Ceux qui vont au combat par force troublent plus, & mettent plustost le desordre qu'ils ne seruent; la nuit est plus propre, parce que la retraitte est plus asseuree, & si l'on a du pis on eschape plus facilement.

On ne peu pas determi-

On ne peut pas determiner precisément le nombre des soldats qu'il faut à vne sortie; car on se conforme aux

aux forces qu'on a, à celles de l'ennemy, & à l'execution qu'on veut faire; pourtant afin qu'on en aye quelque exemple, nous mettrons le ſuiuant, ſuppoſant vne place telle, & ainſi munie que nous l'auons deſcrite au commencement de ce Traitté.

ner preciſément le nombre des ſoldats qu'il faut.

Pour faire vne ſortie, on choiſira cent des meilleurs ſoldats de tous les Regimens; les premiers ſeront armez à l'eſpreuue du mouſquet, conduits par vn Capitaine, & vn Lieutenant, & deux ou trois Sergens; ceux-cy ſe ſeruiront des halebardes, pertuiſanes, demy piques, eſpees courtes, & piſtolets; pour ſouſtenir ceux-là, il y en aura deux cens autres qui ſuiuront auec mouſquets & piques, conduits par deux Capitaines, deux Lieutenans, & quatre Sergens. Aucuns au lieu de mouſquets à meſche, porteront des arquebuſes ou mouſquets à roüet, ou à fuſil, & s'il pleut tous en porteront, car alors les meſches ne pourront ſeruir de rien: en ces occaſions on verra l'aduantage qu'il y a d'auoir quelque bon nombre de ces mouſquets à fuſil ou à roüet.

Nombre des ſoldats & armes qu'ils doiuent porter.

D'autres porteront des grenades, pots, lances à feu, feux gluans, & autres

Feux d'artifice.

feux d'artifice ; l'arriere-garde sera de deux ou trois cens hommes, conduits par deux Capitaines, deux Lieutenans, quatre Sergens : ceux-cy outre leurs armes, porteront cloux d'acier, marteaux, pics, pelles, sacs, fagots, barriques, planches, cordes, pour les vsages que nous dirons apres : outre tous ces soldats, si les sorties se font au delà des dehors, on fera tenir dans les plus proches places deux ou trois cens hommes tous prests en armes, & ce qui restera dans la place se mettra en bataille dans les places d'armes.

Par où on doit attaquer.

S'il y a de la Caualerie, il faudra qu'elle prenne à droit ou à gauche, selon que les tranchees sont disposees, afin de prendre par derriere ceux qui y sont en garde ; on la separera par esquadrons, qui donneront en diuers lieux, afin de mettre l'espouuante & le desordre par tout; & si quelque gros vouloit s'opposer à ceux qui font la sortie, la Caualerie se meslera parmy eux, & les chassera: c'est seulement à cette heure que la Caualerie peut agir; car lors que l'ennemy est maistre de la contr'escarpe, les cheuaux ne peuuent plus seruir, les Caualiers doiuent faire leurs factions à pied. A-

Auant que partir on receura l'ordre de ce qu'on aura à faire; si c'est pour molester seulement l'ennemy & le destourner du trauail, il faut que quelques soldats conduits par vn ou deux Sergens, s'en aillent donner l'alarme, & s'auancent comme s'ils vouloient donner à bon escient, & apres qu'ils auront mis le desordre se retireront. *Fausses alarmes.*

Si c'est pour rompre quelque trauail, on aura le nombre des soldats que nous auons cy-deuant dit, & les instrumens necessaires, & on tiendra l'ordre qui s'ensuit.

Ceux qui doiuent faire la sortie, receuront premierement l'ordre qu'ils doiuent tenir, le mot, & vne marque apparente que tous auront, afin de se pouuoir connoistre, laquelle sera, ou qu'ils porteront la chemise dehors, ou quelque croix de papier au chapeau, ou vn mouchoir blanc, ou quelque chose semblable qui puisse paroistre, & estre veüe la nuit. *Auant que de partir doiuent receuoir le mot, ordre, & vne marque.*

Auparauant qu'on vueille faire la sortie, on pointera quelques canons chargez de chaisnes & ferailles, vis à vis du lieu qu'on a dessein d'attaquer; comme aussi vers l'endroit par où on doit faire *On doit tenir le canon tout prest dans la place.*

la retraitte; les feux d'artifice tant pour esclairer comme pour nuire, doiuent estre aussi tous prests pour s'en seruir, comme nous dirons, & les mousquetaires qui sont dans la place & dans les dehors, se tiendront en estat derriere les parapets, pour tirer lors qu'il en sera temps.

Ce qu'on doit faire en l'action.

Ceux qui seront deputez à cette action, s'assembleront à la place d'armes, ou dans le fossé s'il est sec, ou dans le chemin couuert, ou dans les dehors les plus proches de l'ennemy, le plus doucement qu'il se pourra, approchans sans bruit; s'ils peuuent ils surprendront les sentinelles auancees: que si l'on peut surprendre l'ennemy par le fonds des tranchees, comme aux places qui ne sont pas tout à fait bouclees, ou que les premieres tranchees sont en desordre, & sans garde, alors vne partie fera le tour; & à mesme temps qu'ils commenceront à charger par derriere, les autres donneront par le front, & ceux qui seront commandez des autres quartiers donneront des fausses alarmes: tandis que ceux-cy donneront à bon escient, la Caualerie fera aussi son ieu par dedans les tranchees, & tous en-

enſemble tuëront ceux qu'ils rencontreront, & en s'auançant on s'en ira au poſte, duquel on a reſolu ſe rendre maiſtre: ceux de l'auant-garde s'en ſaiſiront, & tiendront bon dedans, tandis que les autres en toute diligence gaſteront, rompront, & combleront les lieux fortifiez, & les tranchees meſmes ſelon le proiect qu'on aura fait auant que faire la ſortie.

Comme on encloüé le canon.

S'il auoit eſté reſolu d'aller aux batteries, les premiers les forceront; abbatront les gabions, & encloüeront le Canon, ce qui ſe fait auec des cloux d'acier trempez, qu'on cogne à grands coups de marteau dans la lumiere, & quand ils n'entrent plus, on donne vn coup par le coſté qui les caſſe comme verre, s'ils ſont bien trempez; là deſſus on donne encore deux ou trois coups, afin qu'il n'y ait point de priſe pour les arracher; il faut tirer le canon auant qu'y planter le clou, parce qu'en cognant il prendroit feu. Il faut auoir des cloux de toute groſſeur, parce qu'a force de tirer, la lumiere s'ouure ſi fort que le pouce y entreroit, & quelquefois dauantage: d'autres pouſſent dedans vne bale vn peu groſſe: aucuns mettent du

feutre autour de la bale, mais tous ces clouëmens ne sont pas fort asseurez, car bien tost apres on se sert du canon. On peut aussi au lieu de cloux, mettre dans la lumiere de petits cailloux de riuiere, comme pois, lesquels on fera entrer par force; ceux-cy ne peuuent estre ny destrempez ny foretez : que si on ne peut pas rendre inutils les canons en bouchant la lumiere, pour estre trop ouuerte, on aura de gros tapons de bois, qui soient iustement du calibre du canon, ce qu'on peut sçauoir par les bales qu'ils tirent, desquelles on aura que trop dans la place pour en prendre la mesure; à ces tapons il y aura des pointes d'acier de la grosseur d'vn pouce, qui soient mises de telle façon, qu'elles cedent en entrant; mais si on veut sortir le tapon qu'elles entrent dans le metail: on les pourra faire longs d'vn pied & demy, ou deux, & on les fera entrer par force, difficilement les pourra-t'on faire sortir apres, & par consequent l'ennemy ne pourra se seruir de la piece. Ie donneray vne inuention pour rendre inutils les canons lors qu'ils tomberont entre les mains de l'ennemy, de façon qu'il ne s'en sçauroit aucunement

Inuention pour rendre inutile le canon.

ment seruir, & si les nostres les peuuent recouurer ils s'en seruiront à l'instant : cecy peut estre vtile en campagne, & à vne bataille, où quelquefois on perd & reprend le canon diuerses fois dans vn mesme iour.

Si l'on peut, au lieu d'encloüer le canon, on l'amenera dans la place, ce qui arriue par fois lors que l'ennemy loge des petites pieces sur la contr'escarpe, ou bien prés d'icelle, lesquelles on lie auec des cordes qu'on a apporté à ce dessein, & les entraisne dans le fossé pour le retirer de là à loisir, encore qu'il soit plein d'eau on ne laissera pas de les tirer dans la place apres que l'ennemy aura leué le siege. *On peut amener le canon.*

Il faut que le Lecteur me permette d'escrire vn caprice, que ie voudrois faire si i'en treuuois l'occasion, lors que l'ennemy a des batteries sur la contr'escarpe ; ce qu'il fait ordinairement pour battre le flanc du bastion; auant que faire la sortie, ie voudrois sur le bastion au lieu plus proche d'icelles batteries preparer trois ou quatre tours ou capestãs, auec de gros cables, dont vn bout pendroit dans le fossé, duquel il y auroit quelques toises qui seroient de chaisnes *Caprice pour tirer les canons de l'ennemy dans la place.*

de fer, afin qu'on ne peuſt les couper, au bout deſquelles il y auroit vn crochet, qui eſtant fermé ne ſe peut pas ouurir facilement; à cela ie deſtinerois aucuns ſoldats qui ſe tiendroient dans le foſſé pour porter ces cordes ou chaiſnes, lors que ceux de la ſortie auroient forcé les batteries & renuerſé les gabions; ie voudrois que ceux-cy allaſſent accrocher les canons, tout auſſi toſt ceux de la place tourneroient les capeſtans, & par ainſi entraiſneroient facilement le canon dans les foſſez, qu'on pourroit retirer apres à loiſir, ou pour le moins l'ennemy ne s'en ſeruiroit plus; encore que cela ne ſe ſoit iamais fait, au moins que i'aye veu, ny leu: i'eſtime fort faiſable toutes les fois qu'on auroit chaſſé ceux qui ſont à la deffence des batteries.

Ce qu'on doit faire à la ſortie

Ie retourne à ce qu'on doit faire aux ſorties; aucuns mettront le feu aux poudres qui ſe treuueront dans les batteries, ſi on ne peut les emporter; comme auſſi aux affuſts des canons, les oignant premierement de matieres gluantes propres à bien bruſler, & iettant par deſſus quelques fagots guederonez; on fera de meſme aux gabions, ou bien

bien on les renuerſera ; & on mettra auſſi le feu aux plate-formes ; aux logemens couuerts, & à tout ce qui ſe treuuera propre à bruſler ; on abbatra & comblera les tranchees: bref on ruinera tout ce qui peut eſtre aduantageux à eux, & nuiſible à la place : tout cecy ou ce qu'on peut, ſe doit executer le plus promptement qu'il eſt poſſible, de peur que cependant l'ennemy ne ſe renforce par ceux qui ſont hors de garde, & qu'il ne viẽne enuelopper de tous coſtez ceux qui font la ſortie, & par ainſi il y auroit plus à perdre qu'à gagner.

Faut executer promptement.

Cette action ne doit eſtre trop obſtinément opiniaſtree, de crainte, de perdre grand nombre de ſoldats, leſquels ſont plus chers à ceux de la place, qu'à ceux de dehors ; & l'effect doit eſtre pluſtoſt par ſurpriſe, que de viue force, ſi ce n'eſt qu'on euſt autant de ſecours qu'on voudroit ; comme dans les places maritimes lors qu'on a l'entree du port libre, ou dans les places de terre; lors que l'ennemy ne tient qu'vn coſté d'aſſiegé, & que l'armee de nos confederes tient l'autre coſté libre pour enuoyer dans la place ceux, & autant qu'il luy plaiſt.

On ne doit opiniaſtrer les ſorties.

Si

Si ceux qui font la sortie voyent le moyen de pouuoir faire quelque execution plus aduantageuse qu'on n'auoit pas prémedité, ils en donneront promptement aduis au Gouuerneur, afin qu'il enuoye nouueaux soldats, instrumens & munitions, pour aider & rafraischir les premiers, & continuer l'action s'il le treuue à propos, sur le rapport qu'on luy aura fait de ce qui se passe.

Faut donner aduis au Gouuerneur.

Or parce qu'on ne doit iamais tenir ces postes, on fera la retraitte auec le moins de confusion qu'il sera possible, ce qui se fera comme nous dirons apres.

Comme il faut faire la retraitte.

Si c'est pour chasser l'ennemy qui auroit pris quelque piece, comme demy-lune, tenaille, ou autre dehors; apres auoir fait l'effort comme nous auons dit, & repoussé les ennemis, il faudra combler les logemens qu'il aura fait, & tout aussi tost reparer ce qui sera rompu, & auec les sacs, barriques, & gabions, refaire le trauail le mieux qu'il sera possible; car pour si peu qu'on le raccommode, il faudra que l'ennemy face vne nouuelle attaque pour le reprendre, & cependant c'est autant de temps de gagné.

Quand

Quand on ne veut pas tenir le poste qu'on a pris, & qu'il faut se retirer, on tiendra l'ordre suiuant.

Ceux de l'auant-garde armez comme nous auons dit, se tenans dans le poste qu'ils ont pris au commencement, le deffendront iusques à ce que les autres se soient retirez; & eux apres se laissans couler dans les fossez, donneront signal de leur retraitte à ceux de la place: alors les canons qui estoient pointez, & les mousquetaires prests sur les rempars, tireront incessamment sur le lieu qu'on aura laissé, pour fauoriser la retraitte, & sur les ennemis s'ils les vouloient poursuiure: on ne manquera pas d'en tirer plusieurs, parce que tout aussi tost ils voudroient retourner au lieu perdu, & raccommoder ce qui aura esté gasté; si c'est de nuit, on ietera des feux d'artifice qui esclairent; afin qu'on puisse descouurir l'ennemy, & pour pointer derechef les canons, & faire tirer continuellement les mousquetaires, les granades, bombes, & autres tels artifices pour nuire à l'ennemy, ne cesseront point tant qu'on verra paroistre quelqu'vn, & qu'on pourra les atteindre.

Ceux

On doit faire dire le mot à ceux qui ſe retirent.

Ceux de dedans, auant que laiſſer entrer les Chefs qui ſe retirent, doiuent leur faire dire le mot, & contremot; le dernier qui aura eſté donné, principalement lors que la ſortie ſe fait de nuit, & qu'on ne peut reconnoiſtre les perſonnes, afin que l'ennemy n'entre deuant ou auec eux, ainſi qu'il eſt quelquefois arriué.

Ordre pour empeſcher qu'aucuns des ennemis n'entre.

L'ordre ſuiuant ſeroit tres-bon pour empeſcher qu'aucuns des ennemis ne peuſt entrer dans la place auec les noſtres; le Colonel ou Gouuerneur de la place prendra par exemple dix ſoldats de chacune des Compagnies qu'il luy plaira; il commandera aux Capitaines ou autres Officiers de ces Compagnies de ſe tenir à la porte de la retraitte, pour reconnoiſtre leurs ſoldats, à meſure qu'ils entreront; par ainſi ſi quelque eſpion ou autre penſoit parmy la confuſion entrer dans la place, par ce bon ordre il ſera tout auſſi toſt connu.

Si quelques-vns ſe vouloient retirer auant que l'action fuſt finie, ou ſous pretexte de porter les bleſſez, ou les morts, on les fera retourner au combat, iuſques à ce que tout ſoit acheué,

&

&principalement de iour; car la nuit ceux qui n'ont pas enuie de bien faire, se cacheront, & ne combattront pas.

Il faut estre aduerty que lors qu'on fait ces grandes sorties qu'il ne faut pas desgarnir les autres costez de la ville, afin qu'on ne soit surpris par iceux; car bien souuent l'ennemy fait semblant de donner furieusement d'vn costé pour y attirer tous les deffenseurs, & cependant fait donner sans bruit d'vn autre; & par ainsi emporte la place sans treuuer beaucoup de resistance.

Faut garnir tout les lieux.

Ces sorties se font pour nuir à l'ennemy & gaster leurs trauaux; les autres se font pour les destourner, donnant des fausses alarmes, faisant sortir vn Sergent auec quelques soldats qui feront force bruit, & lors qu'ils verront les ennemis en armes se retireront, comme nous auons cy-deuant dit; ces sorties seruent pour les incommoder, car ainsi on leur fait interrompre à tout moment le trauail, & auant qu'ils y soient retournez, beaucoup de temps se perd, & sont tousiours en crainte, ou s'ils negligent, on les attrappera en desordre lors qu'on donnera à bon escient.

Sorties pour destourner les trauaux.

Aucune-

Aucunefois on fait des sorties de desespoir où l'vn ioüe à tout perdre, ou se sauuer ; en ces actions desesperees on ne peut donner ordre, que furieusement combattre, car chacun fait du pis qu'il peut contre l'ennemy sans consideration aucune.

Chapitre XLIII.

Des Contre-mines.

L'Ennemy pour s'auancer plus prés de la place, il faut qu'il prenne les dehors ; or pour en venir à bout, il faut qu'il fasse des mines, & ceux de dedans pour s'en deffendre, doiuent aussi faire les contre-mines; c'est pourquoy nous en parlerons dans ce Chapitre, auant que rien dire de la deffence des dehors.

Mines de present differences des anciennes.

Anciennement on faisoit les mines auec beaucoup plus de difficulté, & d'imperfections qu'on ne fait pas à present ; depuis peu de temps on les a reduites à des grandes facilitez, & on a osté tous les deffauts que l'experience a fait connoistre : aussi les contre-mines doiuent estre faites diuersement des anciennes, car les remedes doiuent estre

estre proportionnez au mal.

On auoit accoustumé de commencer les mines au delà du fossé, & s'enfoncer bien auant dans terre iusques à trente ou quarante pieds, mais la pluspart reüssissoient fort mal, & bien souuent au desauantage de celuy qui les faisoit, alors les contre-mines estoient comme nous les auons descrites. Il y auoit comme vn puits dans la piece qu'on vouloit contre-miner, & vne allee qui passoit au dessous du fossé, au bout de laquelle on faisoit vne taillade parallele à la face, ou à la teste du trauail; l'ennemy ne pouuoit s'approcher par dessous terre qu'on ne l'entendist, & qu'on ne l'empeschast de s'auancer.

Comme on faisoit les mines il y a quelque temps.

D'autres faisoient vne voûte dans l'espaisseur de la muraille, qui alloit tout autour de la place, le fonds de laquelle estoit à mesme hauteur que le fonds du fossé, haute de six pieds, large de trois pieds; en des endroits il y auoit des trous qui alloient iusques au fonds des fondemens, & d'autres qui estoient dans la voûte vis à vis de ceux-là qui seroient au haut de la muraille, qui seruoient de souspiraux; ils croyent qu'encore qu'on fist vne mine sous la muraille,

Autre sorte de contre-mine.

raille, ces voûtes & ces ſouſpiraux empeſcheroient l'effet ; ce que i'ay veu par experience reüſſir tout au contraire, comme à Moncal dans le Montferrat, on chargea la mine dans cette voûte, & fit tel effect, que l'esbranlement & la ſecouſſe qui ſe communiqua par là fit tomber toute la face du baſtion : & fraiſchement au Caſtelet il y en auoit vne ſemblable, apres l'auoir veuë, i'aſſeuray ſon Eminence qu'en la chargeant ſelon l'aduis que i'en donnay elle reüſſiroit fort bien, comme elle fit, car la pluſpart de la face fut emportee ; nous y entraſmes dedans de force, & priſmes la place, tellement que cette ſorte de contremine ne vaut rien.

Contremines ne ſeruent de rien.

On a tenu long temps que le moyen le plus aſſeuré pour ſe garder des mines, eſtoit de faire dans le grand foſſé vn autre, fort profond & eſtroit, iuſques à ce qu'on treuuaſt l'eau, ou bien le rocher dur, afin que l'ennemy ne peuſt paſſer ſous terre ſans eſtre deſcouuert au paſſage de ce foſſé ; mais cela de preſent ne ſeruiroit de rien ſi les ennemis faiſoient les mines comme nous dirons apres : & quand bien il ſeroit

Grand foſſé & profond ſert de contremine.

roit

roit veu à ce paſſage cela ne l'empeſcheroit pas de paſſer outre iuſques au pied de la muraille.

De meſme auſſi on a creu, & plusieurs croyent encore que le foſſé plein d'eau empeſche la mine, ce qu'il ne fait pas pourtant non plus que l'autre, ainſi qu'on pourra iuger par ce que nous dirons cy apres.

Foſſé plein d'eau auſsi.

Il a quelques autres inuentions, deſquelles les Anciens ſe ſeruoient, comme d'vne canne fichee en terre, d'vn tambour auec des dez deſſus, d'vn vaſe plein d'eau, auec quelques pailles dedans, d'vn bouclier d'airain, ou d'vn grand baſſin auec des pois dedans, des clochettes ſuſpẽduës, & pluſieurs autres telles inuentions qui ſeruoient ſeulement pour connoiſtre que l'ennemy faiſoit la mine, & en quel endroit, mais tout cela n'y remedioit pas, & lors qu'õ le connoiſſoit par ces indices, il n'eſtoit plus temps de trauailler à la contre-mine, à cauſe que le trauail de l'ennemy eſtoit fort aduancé, & preſt à faire ſon effect.

Inuention des Anciens pour deſcouurir les mines.

Tous ces moyens ne ſeruent plus de rien; c'eſt pourquoy il en a falu inuenter d'autres, parce que l'ennemy paſſe

Tous ces moyens ſont aſſu-

rément inutiles. passe le fossé auec la galerie, soit-il sec, soit-il plein d'eau en le comblant, & s'estant attaché à la face du bastion, il fait sa mine sans s'enfoncer si auant dans terre, tellement que ny ces voûtes, ny ces fossez, ny ces eaux, ny toutes ces autres inuentions ne peuuent aucunement empescher son effect.

Bastions vuides ne sont si bons que les pleins. Les plus modernes ont estimé que le vray & seul moyen estoit de faire les bastions vuides; car par se moyen on estoit tout aussi tost à l'ennemy, & qu'en mesme temps que l'ennemy faisoit la mine, on pouuoit percer le rempart, pour aller à luy, & pour cette cause ils ont estimé les bastions vuides beaucoup meilleurs que les pleins, surquoy ie diray mon sentiment en passant; que veritablement l'aduantage est grand de pouuoir empescher l'ennemy de faire sa mine; mais qu'aussi pour plusieurs autres raisons le bastion vuide est plus foible comme nous auons monstré dans nos Fortifications: outre qu'il faut absolument remplir le bastion si on veut auoir vn fossé raisonnablement large & profond autour de la place; car il faut porter la terre dans les bastions, & ie ne sçay point de lieu où on la puisse

se mettre autre part, si ce n'est qu'on fist quelque grand trou, & qu'on l'apportast dedans, tellement que c'est folie de disputer si on doit faire vne chose qu'il faut necessairement faire. On me dira qu'en Hollande, la pluspart des bastions sont inutiles, il est vray qu'ils sont ainsi; mais ceux-là deuroient considerer qu'ils ne sçauroient les faire autrement, n'ayant point de terre pour les remplir, car tout aussi tost qu'ils ont creusé deux pieds ils treuuent l'eau, & ne sçauroient creuser en tout plus de huict pieds, tellement que pour auoir de la terre pour faire vn simple rempart, il faut qu'ils fassent les fossez extraordinairement larges: puis donc qu'on ne doit ny on ne peut par tout auoir les bastions vuides, il faut chercher le moyen d'empescher la mine dans les pleins, & par ainsi auoir les deux aduantages ensemble, d'auoir la terre dans le bastion, & la contre-mine asseuree.

Comme il faut faire la contre-mine.

Si on veut contre-miner vn bastion, ou vne demie-lune ou tenaille, ou quelque autre ouurage semblable, on fera dans le corps d'iceluy vn trou comme vn grand puits, dans lequel on puisse cõmodément descendre, mesme char-

charrier la terre auec des sellettes ou broüettes, ou bien on le fera à cascanes d'enuiron cinq ou six pieds de hauteur chacune, afin qu'on se puisse donner la terre dans des panniers de l'vn à l'autre : ce puits sera aussi profond que le fossé, tellemẽt que le fonds d'iceluy, soit de cinq ou de six pieds plus bas que le niueau du fonds du fossé s'il est sec ; que s'il est plein d'eau il n'ira que iusques au niueau de l'eau ; au fonds de ce puits on creusera quelques allees qui s'en iront les vnes aux faces du bastion, vne autre à la pointe K : on en pourra faire deux ou trois G H D F, à chaque face. Ie serois d'auis qu'en faisant le bastion, on fist en mesme temps ces puits & ces voûtes, & qu'on les reuestist, afin que par la longueur du temps tout cela ne vinst à estre esboulé: ces allees iront iusques à six ou huict pieds prés de l'espaisseur de la muraille, & par ainsi on aura la contre-mine preste de quel costé que l'ennemy vueille faire sa mine.

Comme on peut faire connoistre où l'enne-

Pour s'en seruir à l'occasion, il faudra sçauoir le lieu où l'ennemy fait la mine, ce qui est fort aisé ; parce que du flanc opposé on voit où il passe la galerie,

lerie, c'est indubitablement le lieu où il *my fait*
la veut faire, ou s'en ira dans le puits *la mine.*
& dans l'allee qui va respondre au plus prés du lieu où est la galerie, & où l'ennemy trauaille : on fera là dedans vne trauerse, c'est à dire vne voûte large de deux ou trois pieds, haute de cinq, parallele à la face attaquee: dés cette allee on descouurira l'endroit où l'ennemy trauaille, & on s'en ira droit à luy pour le rencontrer ; à cét effect on mettra des personnes qui escouteront attentiuement de quel costé il vient, & tout aussi tost on sondera de ce costé-là pour sçauoir si on est proche, ce qui se fait auec vne tarelle d'acier, marquee A, longue de huict ou dix pieds, ou bien vn autre instrument quasi semblable, qui a la pointe comme vn grain d'orge d'où on luy donne le nom, marqué B, il doit estre amanché par l'autre bout comme la tarelle : on perce la terre auec cét instrument de diuers costez, comme deuant nous, dessus, dessous, & aux costez, le bruit nous donnera quelque connoissance de l'endroit où ils seront ; si par tout on treuue le massif, on aduancera son allee en sondant tousiours iusques à ce qu'on ne sentira plus
de

de resistance au bout de ladite tarelle, c'est signe que vous auez rencontré la mine : mesme par fois on peut voir la clarté de la chandelle au trauers du trou. Quand vous estes certain du lieu où l'ennemy fait sa mine, & que vous en estes bien proche à la distance de cinq ou six pieds, vous ouurirez la mine auec le petard, c'est le moyen le plus prompt. Or pour l'appliquer il faut aduiser si les fourneaux de l'ennemy sont plus bas que vous ; que s'ils le sont, on mettra la bouche du petard contre terre auec son madrier, chargeant la culasse du petard de grosses pierres, ou autre chose, iusques à la voûte de la mine, ou bien on mettra vne forte piece de bois toute droite sur la culasse du petard, qui s'appuyera contre vne autre, mise au long de la voûte, comme on voit en la figure; que si l'ennemy estoit par dessus, il faudra appliquer le petard auec son madrier la bouche en haut, & la piece de bois sera au dessous, comme en M ; s'il est directement deuant, il faudra au fonds de vostre caueau à costé, faire vne place pour mettre le petard, & qu'il y entre à force auec son madrier; il sera encore à pro-

Ce qu'on doit faire quand on l'a descouuerte.

Pour l'esuenter auec le petard.

à propos, que derriere la culasse il y ait vne forte piece de bois pour arrester mieux le recul, cõme en la figure O, & s'il est au dessous, on fera comme en N.

La terre ne doit estre trop espaisse.

En quelle façon qu'on applique le petard, il faut bien prendre garde que la terre que vous voulez petarder ne soit pas trop espaisse, & qu'elle ne passe pas cinq ou six pieds, car autrement il ne feroit aucun effect.

Taillade.

Si la mine estoit proche de la superficie de la terre, on pourra l'esuenter, faisant par dessus vne taillade ou fossé iusques à ce qu'on l'ait descouuerte, comme P. Mais cecy ne peut seruir que lors que l'ennemy passe la mine par dessous le fossé, faisant ladite taillade dans le fossé, car dans le corps du bastion il faudroit la faire ou bout de vos allees où vous entẽdriez l'ennemy.

Lors que l'ennemy est par dessus.

Lors qu'ils sont par dessus, & qu'on les a descouuerts il y en a qui croyent les pouuoir desloger auec la fumee; Pour moy ie ne voudrois pas me fier à vn si leger remede, i'aimerois mieux auec le petard ou auec quelque baril de poudre; mais il faudroit bien prendre garde de n'y en mettre pas trop, & faire vous mesme ce que l'ennemy auroit proietté contre vous.

Ce qu'il faut faire apres que la mine est esuentee.

Quand vous auez petardé la mine, il faut ou la combler, ou mettre des sentinelles pour prendre garde si l'ennemy la veut continuer, ce qu'il faut empescher auec les feux d'artifice, grenades, & auec toute sorte d'armes, & les chasser par force s'ils vouloient s'opiniastrer à l'acheuer, ce qui seroit toutefois fort difficile ; car on ne leur laisseroit pas charger, ou bien sçachant où sont leurs fourneaux, & estans bien proches on leur osteroit tandis qu'ils boucheroient leur mine : si on la descouuroit apres qu'elle seroit chargee, il faudroit tout aussi tost couper la traisnee ou saucisse auant que faire autre chose.

Faut escouter par tout.

Encore qu'on ait descouuert la mine à vn endroit, il ne faut pas laisser d'estre tousiours aux escoutes dans les autres allees ; car l'ennemy ayant connu qu'il seroit descouuert, pourroit aller à droit ou à gauche faire ce qu'il n'auroit pû en cét endroit.

I'estime que c'est le moyen le plus asseuré qu'on puisse auoir pour descouurir & empescher la mine ; car si on a les voûtes que nous auons dit toutes preparees, lors que l'ennemy commen-

cera son trauail nous aurons le nostre presque tout fait, & seront plutost à luy qu'il ne sera à nous.

Aux lieux où les bastions sont pleins de terre, difficilement peut-on empescher que l'ennemy fasse la mine, ny la descouurir, si on n'y a fait ce que nous auons dit auant qu'estre attaqué : à ceux-là on ne peut faire autre chose que d'empescher l'ennemy qu'il ne passe le fossé auec sa galerie : mais de celle-là nous en parlerons amplement cy-apres.

Ce qu'on doit faire aux bastions pleins.

Tout ce que nous auons dit deuoir estre fait aux bastions, peut estre aussi fait aux dehors ; mais à ceux-cy il n'est pas si necessaire, parce que les rempars sont peu espais : toutefois i'y voudrois faire quelques puits prés des rempars, aussi profonds que le fonds du fossé, mesme quelque allee, car on doit autãt deffendre ces ouurages que les bastiõs ; & s'ils sont bien faits, difficilement l'ennemy les peut prendre s'il ne les rompt auec la mine. On fera ces puits seulemẽt au derriere des faces ; car à la courtine d'vne tenaille, ils seroient inutiles, parce qu'õ est biẽ asseuré que l'ennemy n'attaquera pas cét endroit : du reste on

Faut contreminer les dehors.

pourra faire les mesmes choses, & tenir le mesme ordre que nous auons dit.

CHAPITRE XLIV.

Comme il faut deffendre les dehors.

Faut se preparer à la deffence des dehors.

Ovtre la preuoyance & le soin qu'on doit auoir de descouurir les mines, & de les empescher ; il faut encore sçauoir ce qu'il faut faire pour la deffence des dehors ; si l'ennemy n'a pû faire la mine, ou il taschera de les forcer auec les eschelles, ou de les prendre pied à pied ; c'est pourquoy il faudra se tenir sur ses gardes, & se preparer à soustenir l'assaut ou l'attaque qu'il fera, en faisant bonne garde, y tenant des soldats & Officiers choisis auec des armes à l'espreuue du mousquet, & toutes celles qui sont propres pour soustenir & repousser ; comme aussi des feux d'artifice.

Ponts doiuent estre preparez.

Auant que parler de cette deffence, i'aduertiray qu'aux places où les fossez sont pleins d'eau, il faut que le Gouuerneur ait dans la place quantité de cheualets de diuerses hauteurs, & des planches


C
G
F
B
A
H
D
K
N
P
O
M

planches pour faire des ponts bas pour aller aux dehors. I'ay vû des places où il y auoit de fort bons dehors qu'on laissa perdre sans deffence, faute d'y pouuoir aller; les batteaux sont inutils à cela, parce que l'ennemy les rompt, & la passage & la retraitte en sont tres-dangereux, & ces deux incommoditez ne se peuuent éuiter encore qu'il y ait des espaules aux flancs pour les tenir à couuert lors qu'on ne s'en sert pas. I'ay desia souuent aduerty que les portes secrettes doiuent estre preparees; c'est vn deffaut ordinaire quand on fait des dehors aux lieux où les fossez sont pleins d'eau, qu'on ne cõsidere pas par où on y pourra aller. Ie dis & aduertis qu'en les faisant, il faut aussi pouruoir aux lieux par lesquels on pourra sortir de la place, y aller pour deffendre & soustenir, & pour se retirer à couuert si on y est forcé.

Aux dehors faut faire fougade.

Qui veut bien deffendre sa place doit faire grande resistance aux dehors; cependant que l'ennemy s'approche, & lors qu'on voit le lieu par où il veut attaquer, il faut miner le lieu où il se pourra loger apres y estre entré. Mais parce que les mines sont d'vn long trauail, il

suffira

ſuffira d'y faire vne bonne fougade, qui ſera tout autant d'effect que la mine, & eſt plus promptement faite, parce qu'il ne faut faire ny fourneau ny allee : il faut ſeulement faire vn trou de huict ou dix pieds en quarré, ou plus ſi vous auez loiſir, profond de huict ou dix pieds ; là dedans vous mettrez quelques ſacs ou barils pleins de poudre, tenans chacun cent liures ; ou bien i'aimerois mieux mettre plus de ſacs, & que chacun ne tinſt que quarante ou cinquante liures, afin de les eſtendre dauantage ; ces ſacs doiuẽt eſtre guederonez par deſſus, où on mettra des aix au deſſous ou aux coſtez afin d'empeſcher l'humidité; d'vn ſac à autre vous ferez aller vne ſauciſſe qui dõnera feu à tous; par deſſus ces ſacs ou barils vous ferez mettre des pieces de bois trauerſees, des quartiers de pierre, des briques & autres choſes qui peuuent faire des eſclats iuſques à ce que le creux ſoit preſque plein, lequel vous acheuerez de rẽplir de terre bien aiancee, que l'ennemy ne puiſſe s'en apperceuoir lors qu'il y ſeroit entré. On cõduira la ſauciſſe par deſſous terre iuſques à ce qu'elle aille au plus proche retranchement ou trauail qui ſuit, pour

Comme il faut les faire.

y donner feu quand on voudra; lors que l'ennemy y sera entré, & qu'on verra qu'il y aura quantité de soldats, on y donnera le feu, & les fera sauter & brusler auec grandissime dommage. On dira que l'ennemy pourroit se seruir de cette mine ou fougade, mais cela n'est pas, parce quelle se fait dans le corps de la piece, & la mine de l'ennemy doit estre faite sous les rempars, afin de se faire ouuerture & entree, tellement que l'vne sera fort esloignee de l'autre.

Faut faire sortie.

Tout à l'instant il faut faire sortie, pour rompre ce qui restera de ce que l'ennemy aura fait, pour chasser ceux qui n'auront pas sauté à la mine, & acheuer ceux qui auront esté blessez ou incommodez de la terre ou des esclats.

Faut auoir preparé les retranchemens.

Auant que faire cét effect, il faudra auoir preparé les retranchemens aux lieux qui seront opposez à l'attaque de l'ennemy, & afin de l'arrester, & pour l'empescher de se loger dans la bresche, il ne faut pas faire ces retranchemens trop prés du lieu attaqué, afin que la mine ne les emporte; leur figure doit tousiours estre en angle rentrant,

trant, afin que les deux faces soient flanquees, ou bien en tenaille, ou de telle autre figure qu'on pourra, pourueu qu'elle se flanque. Il ne faut pas que ces retranchemens soient si hauts qu'ils empeschent que ceux de la place ne puissent descouurir le lieu pris par l'ennemy. Il faut aussi faire quelques chemins couuerts, ou portes cachees par où on puisse se retirer dans le fossé, ou dans les retranchemens qui seront plus arriere, apres auoir soustenu les premiers.

Dans vne demy-lune on ne peut faire qu'vn retranchement, lequel sera en angle rentrant, comme nous auons dit. A vne tenaille on peut se retrancher à la gorge du demy bastion attaqué, & faire apres cela vn grand retranchement aussi large que tout l'ouurage, lequel sera fait en angle rentrant, ou en tenaille: si vostre ouurage s'auance fort dans la campagne, vous pourrez faire encore vn retranchement plus arriere, pour mal qu'ils soient faits, ce sont autant de retardemens pour l'ennemy, & perte d'hommes: il ne faut point, s'il est possible, laisser perdre le terrain sans qu'il en couste quelque chose.

Ces retranchemens comme doiuent estre faits.

On doit tascher à reprendre les postes perdus.

Encore que les ennemis ayent forcé la demy-lune, ou autre piece, auant qu'ils ayent acheué leurs logemens en toute perfection, on fera la nuit vne sortie sur eux, & on taschera de les chasser hors de là : & à cét effect on se seruira des feux d'artifice, & on sera secondé de ceux de la place. Il faudra abbattre les logemens que l'ennemy aura commencé, & raccommoder le trauail le mieux qu'il sera possible; si on va resolument contr'eux, asseurément on les deslogera; car n'estans que demy couuerts, & en vn lieu estroit, ils sõt tousiours en crainte, & ne sçauroient faire bonne deffence, ny resistance contre des gens hardis qui viennent resolumẽt de tous costez, bien armez à l'espreuue du mousquet, & auec toute sorte d'armes aduantageuses, & des artifices, & auec l'assistance de ceux de la place, qui tireront continuellement deuant l'attaque, le canon, & la mousqueterie pour les descouurir & mettre en desordre auant que donner : si le lieu est cõmode, on pourra faire vne mine, passant au dessous de nos retranchemens, qui aille sous leurs logemens, & lors qu'on l'aura fait ioüer, on fera la sortie,

pour

pour reprendre & raccommoder le lieu pris par l'ennemy.

Les armes propres à deffendre ces lieux outre les ordinaires, qui sont les mousquets, les piques, les halebardes ; il faut auoir quelques fortes piques, & longues, auec crochets ; comme aussi des fourches de fer, pour renuerser les eschelles, & ponts volans qu'on applique d'ordinaire. Les petits pierriers qu'on a sur les vaisseaux dont aucuns sont de fer, & d'autres de fonte qui se chargent à boëte par derriere, ie les tiens pour les meilleures armes qu'on puisse auoir pour la deffence des dehors ; parce qu'ils sont tres-commodes pour tirer souuent, manier, retirer, & faire tres-grand dommage à l'ennemy: si on est forcé, on peut les transporter de là facilement. On les charge viste, car il n'y a qu'à mettre la boëte & vn coin derriere; on les charge de bales de mousquet, & de ferrailles ; & encore qu'ils ne portent pas fort loin, ils ne laissent pas d'estre tres-vtiles ; parce qu'ē ces lieux on n'a affaire de tirer que de prés, parce que les deffences sont fort courtes. On les met où on veut, & si on les tire bien à propos, ils nuiront

Armes propres à deffendre ces lieux.

Pierriers excellens.

ront beaucoup; si on en descharge trois ou quatre à la fois lors que l'ennemy vient auec furie, asseurément on arrestera les premiers qui sont les plus hardis: & bien que tous les coups ne tuënt pas, ils les blessent infailliblement, & les sortent hors de combat, & tandis qu'on tire les vns, on peut charger promptement les autres, & faire vne perpetuelle scopetrie de ces pieces.

Inuention d'vn canon de bois.

I'ay l'inuention d'vn canon de bois qui tire six liures de bales de mousquet d'vne once, il se charge aussi à boëte, i'en ay fait faire & espreuuer fort souuent, il reüssit parfaitement bien, & on a cét aduantage qu'il est fort leger, & qu'on en peut faire facilement tant qu'on veut dans les places. I'en donneray autre part la description de celuy-là, & de plusieurs autres.

Où on doit mettre ces pieces.

Ces pieces doiuent estre placees aux lieux qui flanquent l'endroit attaqué, auant que l'ennemy y entre: & pour l'en chasser lors qu'il y est entré, on les logera dans les retranchemens. On pourra encore pointer quelques pieces de la place qui puissent tirer dans ces dehors sans endommager les nostres, qui sont plus arriere à la

à la deffence dans les retranchemens; on tiendra prestes ces pieces pour les tirer lors que l'ennemy s'y voudra loger; car il n'a pas moins de peine & de difficulté de ce loger en ces lieux, que de les prendre, à cause des diuers endroits desquels ils sont veus, flanquez, & commandez; & bien souuent apres y estre entrez, s'ils ne se couurent promptement on les contraint d'en desloger auec beaucoup de perte.

Comme il faut deffendre les contr'escarpes.

Les contr'escarpes sont dans le nombre des dehors; pour les deffendre il faut necessairement les palissader, & auoir prouision de pieux pour remettre au lieu de ceux que le canon emportera; on les doit faire de telle forme qu'elles se flanquent par tout, ce qui se fait auec les redens qu'on fait en diuers endroits; la deffence des contr'escarpes dépend de ceux qui sont dans le chemin couuert, & comme aussi de ceux qui sont dans les redens qui flanquent, & encore plus de ceux qui sont dans la place. Les feux d'artifice sont generalement bons pour toutes les deffences, & pour celles-cy ils seruent pour brusler les logemens que l'ennemy fait prés d'icelles, dans lesquels il faut

faut tirer ſans ceſſe, tant de ces lieux comme de la place : ſi les contr'eſcarpes ont au deuant vn foſſé plein d'eau, il faut que l'ennemy le paſſe auec la galerie, ce qu'on empeſchera par quelqu'vn des moyens que nous dirons apres, parlant des deffences qu'on doit faire dans le foſſé : Toutes les choſes, ou au moins la pluſpart que nous eſcrirons cy-apres pour la deffence des baſtions, peuuent auſſi ſeruir pour les dehors.

Deſauantage des foſſez pleins d'eau.

En la deffence des dehors ſe connoiſt le deſauantage qu'on a, les foſſez eſtans pleins d'eau; car on ne ſçauroit ſe ſeruir de la Caualerie pour faire les ſorties, à cauſe qu'on ſeroit deſcouuert de l'ennemy, ou il faudroit qu'il y euſt des portes ou des ponts par tout, & encore ne ſçay-ie ſi on pourroit les garantir d'eſtre rompus. Par apres toutes les retraittes ſeroient fort dangereuſes, & ceux qui ſont à la deffence des chemins couuerts ſeroient touſiours en crainte d'eſtre ſurpris, & ne pouuoir pas ſe retirer; c'eſt pourquoy dés qu'ils ſont attaquez ils penſent pluſtoſt par où ils ſe ſauueront qu'à ſe deffendre. Dans la ſuitte du diſcours on verra comme dans

dans le fossé sec, on fait bien plus de resistance qu'estant plein d'eau.

I'aduertiray que l'ennemy approchant ses trauaux & ses tranchees pour les arrester & destourner, il faut toute la nuit esclairer la campagne auec des feux d'artifice, & tirer sur ceux qui trauaillent continuellement, car il n'y a rien qui incommode tant les assaillans que d'estre veus nuit & iour, & qu'on tire sans cesse sur eux.

CHAPITRE XLV.

Des Secours.

IE pouuois laisser ce Chapitre, parce que ne n'est pas de la Charge d'vn Gouuerneur de secourir les places, & particulierement la sienne, ce qu'il ne peut pas y estant dedans: neantmoins parce que c'est vne chose necessaire pour la deffence, & qu'il peut estre employé pour en secourir d'autres; & parce qu'il est bien seant qu'il sçache tout ce qu'on peut faire pour la conseruation d'vne place, i'en parleray icy, rapportant succinctement la plus part de ce que i'en ay dit autre part.

Les secours ne sont pas proprement de la charge d'vn Gouuerneur.

Les places qui ne sont pas secouruës, sont

Places qui ne sont secouruës sont bien tost perduës.

sont sans doute à la fin prises;car quelles prouisions qu'on puisse auoir de viures & de munitions, & encore que le nombre des soldats soit au commencement assez grand pour se deffendre, peu à peu se diminuë par les incommoditez, maladies, & blesseures. C'est pourquoy le Gouuerneur voyant qu'il commence à manquer, ou qu'il manquera bien tost de quelque chose, il doit tascher de donner aduis au Prince de l'estat de la place, & de tout ce qui est dedans, & du temps qu'il croit pouuoir tenir encore; & le supplier de pouruoir promptement aux choses qui manquent, dont il en donnera vn memoire, ou par escrit, ou de bouche à celuy qu'il enuoyera, en quoy il doit auoir grande discretion de ne se hazarder pas legerement de faire sçauoir à l'ennemy ses deffauts. Il faut que la personne qu'il enuoyera soit bien affidee, s'il luy confie son secret, ou que les lettres soient bien cachetees, ou escrites de telle façon qu'on ne puisse pas descouurir le chiffre, ou que les passages par où il les enuoye soient fort asseurez, ce qui est pourtant tousiours douteux dans vne place assiegee. Pour moy i'aimerois mieux l'en-

uoyer

uoyer dire de bouche que par lettre; par ce moyen on peut le descouurir, & nõ par l'autre, si le messager est fidelle.

Diuerses sortes de secours.

Les secours se donnent en plusieurs façons, sçauoir par diuersion, en empeschãt qu'on apporte des viures au Camp de l'ennemy, en rauageant le païs, attaquant d'autres places, & en secourant effectiuement la place de ce qu'elle a besoin. Or elle peut auoir besoin de de trois choses en general, de munitions de bouche qui sont le bled ou farine, ou pain; & celles de guerre qui sont la poudre de mousquet, ou de canon, ou bien des soldats; on y peut adiouster les vestemens & outils, & autres choses indifferentes.

Empescher qu'on n'apporte des viures au Camp.

Lors que l'ennemy est tellement retranché dans son Camp & son armee si forte, qu'il y a peu d'apparence de pouuoir forcer aucun quartier pour entrer dans la place; alors il faudra empescher qu'on apporte des viures à l'armee assaillante, s'opposant aux conuois; pour quoy faire auantageusement, on enuoyera des espions dans les lieux où on les prepare, pour sçauoir le nombre du monde qui les accompagne; combien de Caualerie, & d'Infanterie; quand ils partent;

partent ; par où ils passent ; les lieux qu'ils ont de retraitte ; qui les peut secourir, afin qu'on prenne ses mesures sur ce rapport, pour enuoyer des forces plus fortes qui soient capables de les deffaire asseurément ; & pour les destourner dauantage, on rompra les ponts, gastera les chemins, coupant quantité d'arbres qu'on trauersera dans iceux : si l'on peut on surprendra quelque lieu qui soit sur le passage, lequel on fortifiera, tenant dedans bon nombre de soldats, tant de Caualerie que d'Infanterie : s'il y a quelque passage aduantageux, on s'en saisira & le fortifiera, s'embusquant dans les lieux où l'on pourra les surprendre & enuelopper ; aux passages des riuieres où le plus souuent il y a du desordre, & les forces sont des-vnies, lors qu'vne partie a passé il faudra la charger ; s'ils passent sur vn pont, on taschera d'en faire de mesme, & le rompre, ou bien on l'aura auparauant fortifié, & de mesme des quais qu'on aura fortifiez ou rompus ; les ordres qu'on doit tenir en ces occasions ne sont pas de mon suiet, c'est pourquoy ie remets d'en parler autre part.

S'ils

S'ils sont si forts qu'on ne puisse pas les rompre, ou si auisez qu'il soit impossible de les surprendre, & s'ils ont quelque place voisine d'où ils prennent les choses necessaires, ou la mer, ou quelque grande riuiere, ou quelque autre semblable passage, par lequel leurs conuois passent asseurément; il faudra rauager tout leur païs, faisant marcher la Caualerie de tous costez par la campagne, qui aille par les villages, bourgs, hameaux, maisons, piller tout ce qu'ils pourrōt emporter ou emmener, & mettront le feu à ce qu'ils laisseront; gasteront les bleds, s'il y en a sur terre, les faisant faucher, pasāt les cheuaux par dessus, emmenant prisonniers tous les hommes qu'ils pourront prendre, & faisant tous les actes d'hostilité qu'on a accoustumé de faire: toutefois reseruāt trois choses, les lieux sacrez, & les personnes, & tout ce qui en dépend; le violement des femmes; la tuérie de ceux qui ne se deffendent pas; les cruautez & les bourrelemens enuers ceux qu'on prend; car ce sont des meschancetez qui crient vangeance deuant Dieu, & tout ceux qui les font, cōmme ceux qui les permettēt perissent miserablemēt, com-

Gaster le pais de l'ennemy.

Trois choses qu'on doit reseruer dans la guerre.

comme on voit iournellement par experience. Il faut abhorrer les gens qui commettent ces forfaits comme ennemis de Dieu, & des hommes. Pour mieux executer ce dessein, ie voudrois mener tousiours de l'Infanterie & quelque piece courte, & des petards; car lors que la Caualerie est seule, vn fossé vne haye, vne barriere l'arreste, & peu de gens qui seront dedans se moqueront d'vn grand nombre de Caualerie: aussi quand l'Infanterie rencontre quelque maison ou village fermé & barricadé, il faut qu'elle s'en retourne sans rien faire. Mais si l'on a quelqu'vn de ces instrumens, on les fait parler, ou on les force, ce qui est toute l'importance de l'affaire; que sert-il de se promener par la campagne, où on ne treuuera rien si les paisans ont retiré tout ce qu'ils ont de bon dans les villages, & bonnes maisons, qu'ils auront retranchees, il faut entrer dedans & n'y laisser rien. On me dira qu'on ira lentement par le païs, ayant Infanterie & des pieces montees sur affusts, à cela ie responds qu'il faut diuiser tous vos gens en petites troupes qui se separent par tous les villages voisins, qui sont d'ordinaire

Ordre qu'il faut tenir pour gaster le païs.

dinaire à la veuë les vns des autres, & par consequent se peuuent facilement r'allier & promptement; suffira qu'à chaque troupe il y ait trois ou quatre cens cheuaux, & autant de gens à pied, car ce nombre est capable de forcer quel village que ce soit. Mais en cecy on doit auoir esgard si l'ennemy n'a pas quelques troupes en campagne, & si on peut estre surpris ou enueloppé, c'est de la science de celuy qui conduit le party; nous en dirons quelque chose parlant des partis de guerre: cette sorte de diuersion a fait quelquefois resoudre l'ennemy à leuer le siege de deuant des places qu'il esperoit prendre, parce qu'on fait des courses iusques aux portes des villes; on y prend des prisonniers & on empesche toute sorte de commerce & trafic; fait crier les peuples, & ruine les païs.

Comme on doit ordonner les troupes.

L'autre sorte de diuersion est lors qu'ayant assez de force, on attaque quelque place de l'ennemy; cecy se pratique ordinairement quand on ne peut secourir la place, ny empescher les conuois. Mais il faut prendre garde qu'on ne nous puisse faire ce que nous tascherons de faire aux autres, c'est de forcer

Attaquer les places de l'ennemy.

forcer nos retranchemens, ou nous empescher les viures, ou nous faire les dõmages que nous voudrions leur auoir faits; on aura toutes les considerations que nous auons escrites dans l'attaque des places. Quand on veut secourir effectiuement la place, on procedera comme nous dirons, mais premierement il faut sçauoir si c'est de soldats, de munitions de guerre ou de bouche, qu'il est necessaire de la secourir, car à chacun il faut tenir different ordre.

Le plus facile secours est de soldats.

Le plus facile secours qu'on peut donner à vne place, sont les soldats; premierement on preparera & choisira le nombre qu'on veut qui entrent dans la place, lesquels doiuent estre gens d'eslite, & particulierement les Officiers; car il ne faut point enuoyer là dedans des personnes qui n'ayent enuie de bien faire, & se deffendre iusques à l'extremité, & ceux aussi qui leur doiuent faire escorte iusques à quelque lieu destiné, & les fauoriser à leur entree, ou pour les asseurer s'il falloit faire retraitte; il faudra auoir des guides qui sçachent bien le païs & les destours; il faut esquiuer tous les quartiers de Caualerie, & les logemens d'Infanterie, & tous les vil-

villages, maisons & lieux où l'ennemy peut loger ; on choisira particulierement les bois, les lieux couuerts où il y a quantité de hayes, de buissons, des fossez, des vignes; on ne tiendra pas les grands chemins, au contraire on choisira les lieux les plus difficiles, où la Caualerie ne peut point agir ; & tant plus on s'approchera du Camp, tant plus on s'escartera des endroits où l'ennemy fait garde; on marchera le plus coy qu'il se pourra ; sur tout il faut auoir grand soin de ne perdre pas les guides, & en auoir plusieurs en diuers endroits du corps, & de ne perdre iamais la file, & ne faire point de bruit, car l'vne de ces choses peut gaster toute l'entreprise: on choisira aussi vne nuit la plus obscure qu'on pourra, qu'il fasse grand vent, parce qu'alors on est moins reconnu & oüy. Il faudra auparauant auoir fait reconnoistre le lieu par où ils passeront estans au Camp ; on choisira le plus propre, comme celuy qui sera plus couuert, ou celuy qui n'est pas gardé, ou celuy qui l'est moins que les autres ; comme s'il y a quelque riuiere qu'on puisse gayer, quelques marais, quelques lieux par où on puisse mon-

Ne faut perdre les guides.

monter, que l'ennemy croit inacceſſible, ou quelque lieu qui n'eſt pas retranché. En fin le lieu le plus propre eſt celuy par où on peut paſſer ſans eſtre deſcouuert, ou auec peu de reſiſtance; eſtant au lieu on filera par petites troupes iuſques à ce que tous ſoient paſſez s'ils peuuent ſans eſtre apperceuz; que ſi l'ennemy les deſcouure ils doiuent faire vn prompt effort, & paſſer au trauers de ceux qui ſe voudroient oppoſer: Cependant ceux de dedans donneront l'alarme en diuers endroits, faiſant feinte de ſortir de toutes parts; mais ſortiront à bon eſcient du coſté que vient le ſecours, & eux donnans de leur coſté, les autres de l'autre, ſe feront faire place pour ſe ioindre enſemble, & s'en aller dans la ville; s'il y a de la Caualerie qui leur faſſe eſcorte, elle ſouſtiendra ceux qui voudroient venir au ſecours; donnera l'alarme en diuers endroits; mettra le trouble & l'eſtonnement par tout, afin que dans cette confuſion le ſecours puiſſe entrer par le lieu premedité, il faut aller fort doucement auant qu'arriuer prés de l'ennemy; & lors qu'on y eſt proche, il faut paſſer la teſte baiſſee le plus promptement

Par où on doit paſſer dans le camp de l'ennemy.

ment qu'on peut. Il ne suffit pas de donner les ordres pour entrer, il faut encore sçauoir ce qu'on aura à faire si on est repoussé : ceux qui seront venus pour faire escorte, se retireront en quelque lieu couuert proche du Camp de l'ennemy, auquel sera le rendez-vous de tous ceux qui ne pourront pas entrer, ou ils se r'allieront; & là ils s'attendront pour se retirer ensemble; il faudra que le lieu soit aisé à treuuer, & qu'on le fasse bien reconnoistre aux troupes, & les chemins par où ils y pourront venir; que si lieu est escarté, on laissera quelques-vns par toutes les aduenuës, qui rameneront ceux qui seroient esgarez, & quelques Caualiers battront les contours pour r'allier ceux qu'ils rencontreront; la retraitte sera aisee, car l'ennemy de nuit ne poursuiura pas fort loing de crainte des embuscades, & parce qu'on ne peut donner la chasse auec ordre n'y voyant rien, & à peine peut-on sçauoir de quel costé l'ennemy se retire: si le secours passe, ou tout, ou vne partie; il s'en ira aux contr'escarpes de la ville : ceux qui seront en garde, & qui receuront le secours, auant que les laisser entrer leur feront

Ce qu'on doit faire quand on est repoussé.

Precautions à receuoir le secours.

 dire

dire le mot, & le ſigne qu'ils ſe ſont donnez auparauant, afin qu'ils ne reçoiuent l'ennemy au lieu du ſecours : meſme il ſeroit fort à propos de mettre aux lieux par où ils entrent, quelques-vns qui conneuſſent les Officiers; car vn traiſtre qui ſçauroit le mot & le ſigne, pourroit faire perdre vne place. Il ſeroit auſſi à propos que ceux qui entrent ſe fiſſent donner auſſi le contremot de ceux de la place, afin qu'il ne leur arriuaſt comme i'ay veu quelquefois, que tandis qu'ils auroient eſté en chemin la place ſe fuſt renduë, & qu'au lieu d'aller chez leurs amis, ils ne treuuaſſent l'ennemy.

Comme il faut ſecourir la place de poudres.

S'il faut ſecourir la place de poudres, on obſeruera le meſme ordre que nous auons dit pour le marcher, & pour s'approcher, la Caualerie qui ſert pour eſcorte portera la poudre iuſques à ce qu'on ſoit proche de l'ennemy, afin que les ſoldats ne ſoient pas fatiguez lors qu'ils arriuent là; cette poudre ſera départie en des ſacs de quinze à vingt, ou trente liures chacun; ils doiuent eſtre de cuir, afin que le feu n'y puiſſe prendre, comme il feroit à la toile; lors qu'on ſera proche on le donnera à porter

ter aux ſoldats, qui doiuent eſtre tous piquiers, leſquels on mettra tous enſemble : ſi dans la place on a affaire d'autre munition, comme des bales, meſche, ou autres inſtrumens, les mouſquetaires les porteront : A ce ſecours il faut que l'eſcorte ſoit plus forte qu'à celuy des ſoldats, parce qu'il faut que ceux qui ſont chargez, & principalement de poudre, entrent ſans combat, outre qu'eſtans chargez ils ne peuuent pas marcher ſi promptement ny faire vn effort ſi on s'oppoſe à eux.

Plus difficile à ſecourir de viures.

Lors que la place a faute de viures, il eſt plus mal-aiſé de l'en ſecourir que de ſoldats, ou d'autres munitions, parce qu'ils ſont plus incommodes à porter pour la grande quantité qu'il en faut, & ſi ceux qui les portent reſtent dans la place, ils en mangent la plus grande partie.

Quel ordre il faut tenir pour ſecourir de viures.

Pour ce ſecours ou tiendra le meſme ordre que nous auons dit pour s'approcher ; les farines ſeront miſes dans des ſacs de toile, du meſme poids que ceux de la poudre, mais plus grands, parce qu'elle tient plus de place : on la portera ſur des charriots iuſques à ce qu'on ſera proche des ennemis, alors on

les baillera aux soldats, chacun en portera vn sac. Ceux de la place doiuent estre aduertis auparauant, du temps que le secours doit arriuer; ils prepareront aussi ce qui est necessaire pour les receuoir; sçauoir des hommes ou des cheuaux qui viendront prendre les munitions qu'on leur aura portees; parce qu'on ne doit point faire entrer de soldats dans la place, car ils mangeroient eux mesmes les munitions qu'ils porteroient, & ainsi ne la secoureroient aucunement. Au contraire s'il est possible en mesme temps qu'on deschargera les munitions, on fera sortir les bouches inutiles qui sont dant la place, à la faueur de l'escorte, & tandis que le combat se fera, ceux qui ne pourront pas cheminer, comme les femmes, enfans, vieillards, blessez & malades, seront mis dans les chariots auec lesquels on aura porté les viures.

Faut faire sortir les bouches inutiles.

Ce qu'on doit obseruer à la retraitte.

A cette sorte de secours, il faut beaucoup plus de monde pour les conuoyer qu'à tous les autres, à cause qu'ayant du chariage on ne peut aller ny se retirer que bien doucement, cependant l'ennemy a temps d'assembler ses forces pour le rompre; c'est pourquoy il faudra plus

plus de Caualerie & d'Infanterie pour combattre & forcer les lieux par où on veut passer, mesme pour se retirer asseurément ; il faut laisser quelques troupes sur les passages plus importans; & s'il est possible on doit auoir quelque lieu de retraitte qui ne soit pas beaucoup esloigné, ou quelque chemin different de celuy par où l'on est venu, afin que l'ennemy n'aille pas attendre aux passages lors qu'on s'en retournera.

La Caualerie se tiendra sur les aisles & sur l'arriere-garde, vne partie de l'Infanterie marchera deuant le charroy, lequel filera apres, & le reste d'Infanterie, & escarmouchera, soustenuë de la Caualerie, & tous ensemble se retireront en bon ordre.

Ce qu'on doit obseruer en general.

A tous ces secours des places on doit particulierement obseruer les choses suiuantes. Qu'on prepare le conuoy fort secrettement. Quon parte sans que l'ennemy le sçache. Qu'on ait de bons guides. Que les corps ne se separent pas, tellement qu'vne partie perde le chemin. Qu'õ choisisse les lieux les plus couuerts, & les plus difficiles pour l'ennemy. Qu'on s'escarte de tous les quartiers où il loge. Qu'on chosisse son tẽps

bien à propos. Qu'on marche bien coyement lors qu'on s'approche du Camp, & qu'on pousse promptement lors qu'on est descouuert. Qu'on ait bien reconnu le lieu par où on doit passer. Qu'on ne s'estonne pas, & qu'on ne se mette pas en desordre dans l'action; & que ceux de la place soient aduertis precisément de l'arriuee, & que tous d'vn mesme temps donnent chacun de son costé.

En ces secours on suppose vn passage assez facile.

Iusques icy nous auons supposé qu'il y auoit quelque endroit commode pour passer, qui estoit à couuert, sans fortification & sans garde, ou qu'il y en auoit si peu, qu'il y auoit grande apparence qu'on la pouuoit forcer. Mais lors que la circonuallation est bien faite tout autour de la place, & bien gardee, il faut tenir d'autres moyens que nous deduirons.

Trois actions les plus difficiles de la guerre.

On tient que les trois actions les plus difficiles de la guerre, & ausquelles vn Chef doit plus monstrer son intelligence & son experience, sont de se retirer auec peu de monde & sans desordre deuant l'ennemy qui est fort & puissant: la seconde, de passer vne riuiere à la veuë de l'ennemy qui attend de l'au-

tre

tre costé, & la troisiesme, de secourir vne place qui est bien bouclee: i'estime pour moy cette derniere la plus difficile de toutes; car quelle apparence y a-t'il de forcer vne circonuallation bien faite, qui aura vn fossé large de vingt-quatre pieds, quelquefois double, auec vne palissade au deuant, & vn rempart à l'espreuue du canon, des fortes redoutes aux distances des tirs, & des grands forts aux lieux plus auantageux, & vne armee derriere pour deffendre tout cela; quand on aura rompu par vn endroit, il faut défiler pour y passer, & les autres cependant seront en bataille qui les attendront à couuert: ie ne conte rien le peril qu'il y a de venir iusques-là à descouuert, ou si on veut faire des tranchees le temps & la difficulté, ou plustost l'impossibilité de soustenir les efforts & sorties d'vne armee. Mais parce qu'il se rencontre quelquefois que la circonuallation n'est pas si parfaite par tout, ou que l'armee qui est derriere n'est pas assez forte, ou que les quartiers ne se communiquent pas, ou quelques autres deffauts qu'on peut auoir remarquez: nous dirons l'ordre qu'il faut tenir lors qu'on voit quelque apparen-

Difficultez de secourir les places bien bouclees.

ce d'en pouuoir executer son dessein, m'arrestant sur les experiences que i'ay veuës, & sur l'exemple des grands Capitaines, & de ce qu'ils ont fait en de semblables actions.

Faut auoir reconnu les retranchemens.

Premierement il faut auoir fait recõnoistre les retranchemens de l'ennemy; l'estat de leur armee; les lieux circõuoisins; les chemins par où on passera; d'où on aura des viures & rafraischissemens en marchant; quels lieux pourront seruir pour les logemens, pour le secours, & pour la retraitte; quel temps on doit prendre; quel nombre de soldats; quelles choses on doit porter pour secourir la place. Car en cette sorte de secours il faut la fournir de toutes les choses necessaires, tout ainsi qu'on se prepare auant que l'ennemy commence le siege; c'est pourquoy on y fait entrer soldats, viures, munitions de guerre, instrumens, habits, & generalement tout ce qui manque dans la place. Outre toutes les choses qu'on prepare pour la place, il faut auoir vne armee, Caualerie, Infanterie, & canon, proportionnee à l'effort qu'on veut faire, & à la resistance qu'on doit auoir de l'ennemy: cette armee doit estre pour-

Ce qu'en doit preparer.

ueuë

ueuë de tout ce qui luy est necessaire, sans toucher à ce qui luy est destiné pour la place, tant viures, que munitions; comme aussi instrumens, & artifices necessaires pour aller par pais; comme ponts, batteaux, clayes, gens pour faire les chemins, & les raccommoder, affusts pour le charroy, mantelets pour les attaques, & mille autres choses necessaires pour le train d'vne armee.

Ie ne mettray point icy l'ordre que l'armee doit tenir en marchant, & les preuoyances qu'on doit auoir pour la seureté, parce que ce n'est pas de mon suiet; & parce qu'il y a diuers moyens, pour lesquels escrire, il faudroit vn trop long discours, il faut s'accommoder particulierement aux lieux par où on passe, & selon les forces de l'ennemy.

L'ordre de marcher sera escrit autre part.

S'il y a des forts par les chemins où on doit passer, que l'ennemy ait fait bastir, & qu'il les garde pour empescher les secours; il faut les prendre par force, ou par surprise, & apres les auoir pris on les rasera, ou on les gardera, y mettant garnison selon qu'on treuuera estre plus à propos; s'il faut passer

Forts dans les chemins doiuent estre pris.

quelque riuiere : si c'est vn gay, ou vn pont qu'on ait fait pour passer, il faut fortifier l'vn & l'autre, afin d'auoir la retraitte asseuree ; de mesme fera-t'on aux passages importans & estroits, ausquels l'ennemy estant logé pourroit empescher le retour ; on y fera quelque redoute ; on changera d'ordonnance à l'armee, selon les lieux par où on passera.

Faut s'arrester au quartier. Il faudra choisir quelque lieu pour faire quartier, ou place d'armes, le plus commode & le plus proche qu'il se pourra du Camp de l'ennemy, lequel on retranchera s'il ne l'est pas : Dans iceluy on s'assemblera, & apres auoir tenu conseil de ce qu'on aura à faire, on donnera les ordres necessaires : cependant les espions marcheront, qui feront sçauoir l'estat auquel se treuue l'ennemy ; s'il se resout de les attendre ; quelle est la disposition de son armee, & de son camp, afin de deliberer meurement là dessus : Dans ce lieu on laissera tout ce qui ne peut pas seruir pour l'execution, comme le bagage, & toutes les personnes inutiles, y mettant force conuenable pour la garde ; le reste marchera en bon ordre, en s'approchant toutes les nuits

nuits on tirera quelque coup de canon pous faire entendre à ceux de la place qu'on s'approche pour les secourir, & pour leur donner courage de tenir,&de se mettre en estat pour les receuoir, & les assister lors qu'ils seront au combat.

Comme on peut forcer vn quartier.

Lors quon sera arriué à la portee du canon des tranchees de l'ennemy,on se campera pour de là partir & aller donner. Ie tiens que cette action doit plustost estre faite de iour que de nuit, si ce n'est qu'on vueille surprendre quelque quartier ; car en ce cas il faudroit donner l'alarme de nuit en diuers lieux, & en mesme temps appliquer les ponts aux endroits des retranchemens que l'on voudroit forcer,desquels ponts il en faudroit bonne quantité, afin de faire vn grand front en entrant,& pour faire vn corps estans entrez, capable de resister & de passer outre, mesme pour donner temps au charroy de passer. Or estans entrez par quelque endroit ils doiuent r'allier en ce lieu la plus grand part des forces, & promptement combler les tranchees, & abbatre les retranchemens, afin que le passage en soit libre. On doit remarquer qu'il est bon d'attaquer les quartiers qui n'ont point

point de communication auec les autres, & qui ne peuuent pas estre secourus du reste de l'armee, ou à cause de quelque riuiere qui sera entre deux, ou de quelque grand marais, ou tel autre semblable empeschement: il faut aussi que de là le chemin soit libre & commode pour aller dans la place, cependant qu'on fera l'effort du costé des retranchemens; ceux de la place feront vne puissante sortie de leur costé, & tandis que tous ensemble soustiendront l'ennemy, on fera filer les chariots, & ceux qui doiuent entrer dans la place; on ne sçauroit dire tous les accidens qui arriuent, tant pour arrester que pour faciliter l'entreprise, les ordres qu'il faut changer selon l'occurrence, qui dependent de la prudence d'vn Chef, lequel sur le champ doit remedier à tout.

Ceux de la place doiuent faire sortie.

Quand on veut de force ouuerte entrer dans les retranchemens, on met du canon en batterie en diuers lieux pour rompre les deffences, & faire ouuerture, laquelle estant faite on donne l'assaut, & fait son effort pour entrer. Ie voudrois apres auoir ouuert les retranchemens en diuers lieux faire semblant

Quand on veut rompre les retranchemens.

blant de donner par ces lieux-là, & cependant à vn autre assez esloigné faire auancer bon nombre de soldats armez, qui porteroient des fagots pour combler les fossez, & passer par dessus, ou auec des ponts; car en cecy il faut principalement diuertir l'ennemy, & le prendre là où il a moins de force, & executer promptement son dessein auant qu'il r'allie ses forces, & s'oppose au passage.

S'il y a quelque lieu eminent qui commande dans le Camp, & d'où on puisse descouurir ceux qui se doiuent mettre en battaille pour la deffence de la circonuallation; il faut mettre du canon là dessus, & tirer continuellement sur ceux qui doiuent s'opposer à l'entree, tandis que les nostres trauailleront à faire ouuerture aux lignes, & entrer dedans.

Attaquer vn fort est le plus difficile.

Le plus dangereux moyen & le moins faisable, est d'attaquer vn des forts du retranchement auec les tranchees, & le battre auec le canon ainsi qu'on fait ordinairement à vn siege, y iettant dedans quantité de bombes, afin d'en estre promptement maistres; car

car en cette action il faut estre peu de iours, à cause qu'on n'a pas la commodité de porter si grande quantité de viures & de munitions : si on peut forcer vn de ces forts, on s'en seruira de passage, parce que de là on chassera ceux qui seront à la deffence des retranchemens proches : Cecy se peut commodément faire lors que ces forts sont dans quelque aduenuë destachee du corps de l'armee, & particulierement lors qu'on se peut mettre entre deux pour empescher le secours, & la communication du reste de l'armee. Les petits forts sont aussi fort propres à estre attaquez, parce que si on leur tire quantité des artifices dedans ils ne sçauent où se mettre, & sont contraints, de les abandonner.

Ce qu'on doit faire pour se retirer.

Apres que ceux qui doiuent entrer & tout le charriage sera dãs la place, on se r'alliera & se mettra en ordre de bataille, & se retirera à son Camp, ou au lieu qu'on auoit laissé & preparé pour place d'armes. Ie ne parleray point icy des ordres qu'on peut tenir à ces occasions, i'espere d'en traitter au discours que i'ay desia promis concernant les ordres de la guerre.

Ie ne parle pas non plus des secours qui se donnent par mer, parce que c'est vne science particuliere, & les ordres differents de ceux de terre; car s'il n'y a point d'armee nauale qui s'oppose, il est bien aisé d'y entrer; que s'il y en a vne qu'il faille combattre, il faut s'y preparer & disposer tout ce qui est necessaire. Ie laisse aussi de parler des secours qu'on fait passer par les riuieres & marais: pour tout cela il faudroit faire vn nouueau discours, & grossir par trop ce Traitté. *Secours par mer.*

Pour conclusion, ie diray que les lieux plus commodes pour passer, sont ceux où la circonuallation est peu haute & peu espaisse; le fossé estroit; ou les lignes ne sont point flanquees; ou il n'y a ny fort ny redoute, ou qu'ils sont fort esloignez; les quartiers qui n'ont pas communication auec le reste de l'armee s'il y a quelque lieu fort estroit du costé du Camp, où les deffenseurs puissent faire moins de front que les assaillans, les lieux où on peut aller à couuert iusques aux lignes; les lieux où ceux qui y sont pour les deffendre, sont veus de quelque eminence: les lieux les moins gardez & que l'ennemy soup-

ſoupçonne le moins ; en fin les plus foibles en la force des trauaux ou en la deffence des hommes ; mais il faut que tous ſoient commodes pour pouuoir de là aller iuſques à la place, & les hommes & le charroy.

CHAPITRE XLVI.

De la deffence qu'on peut faire pour empeſcher l'ouuerture de la contr'eſcarpe, & le paſſage du foſſé pour rompre les galeries.

Fauſſe maxime que les dehors eſtans pris la place eſt perdue.

IL y en a qui croyent qu'apres que les dehors ſont pris la place eſt perduë, & ſur cette imagination il leur ſemble qu'ils ne peuuent faire aucune bonne deffence, comme ceux qui ſont ſi eſtroittement ſerrez qu'ils ne peuuent prendre leur haleine, ils ne ſçauent quelle reſolution prendre : cette maxime eſt venuë d'Hollande, où veritablement on a reconnu par experience que les dehors eſtans pris la place eſt perduë, & de là on en a fait vne conſequence, & vn axiome general à toutes les places, lequel eſt pourtant faux aux places qui ſont bien fortifiees.

Car

Car en Hollande on sçait bien que la plus grande force consiste aux dehors, & que la pluspart des corps des places ne valent pas beaucoup ; c'est pourquoy ayant perdu le plus fort, il est bien aisé d'emporter le plus foible. Mais lors que les corps sont parfaitement bien faits, auec quantité de flancs, & la pluspart couuerts, encore qu'on ait pris les dehors, on ne prend pas la place, quelque grand effort qu'on puisse faire, particulierement lors qu'elles sont bien deffenduës. Pour toute raison, il ne faut que l'experience que tout le monde a veu en ces guerres, apres auoir pris dans peu de iours tous les dehors : neantmoins les places n'ont iamais pû estre prises ; parce qu'elles estoient tres-bien fortifiees & deffenduës.

C'est le commencement de la bonne deffence.

Le Gouuerneur doit se proposer que tout ce qu'il a fait iusques à present n'est rien, & que c'est à cette heure qu'il commence à bon escient à deffendre la place ; c'est pourquoy il ne doit rien oublier de toute la resistance qui se peut faire. Il ne faut aucunement espargner la poudre, mais iour & nuit on doit continuellement tirer sur les

trauaux

trauaux, & aux tranchees de l'ennemy, & pour cét effect les feux d'artifice brusleront continuellement de tous costez où l'ennemy trauaille, tant pour esclairer comme pour leur nuire. Aux places qui sont munies ainsi que nous auons dit au commencement, lors que l'ennemy est proche, il ne faut iamais discontinuer de tirer, mais parce que les mousquetaires se lassent à force de tirer, & quelquefois ils ont les espaules si meurtries qu'ils ne peuuent plus tirer, ie voudrois auoir quantité de cheualets pour les mousquets, faits de telle façon qu'on peust oster le mousquet de dessus le cheualet tout aussi tost qu'il auroit tiré, & qu'auec des trous & des cheuilles on les peust hausser & baisser: il est fort aisé de faire de ces cheualets qui seront de tres-bon vsage si on en a de toutes grandeurs pour les pouuoir mettre en tous lieux; l'ennemy pour passer le fossé, il faut necessairement qu'il rompe les flancs, ce qu'il ne sçauroit faire sans mettre ses batteries sur le bord du fossé à la pointe de la contr'escarpe qui regarde ce flanc; on pourra faire vne mine au dessous de ces batteries, ce qui sera fort aisé auant

Cheualets fort vtiles.

Mine pour faire sauter les batteries.

auant que l'ennemy soit maistre du fossé : il ne faut pas la faire fort profonde, parce que ce n'est que pour faire sauter ce peu de terre, & les canons qui seront au dessus : si on peut faire cela à temps, sans doute ce sera vn grand retardement pour l'ennemy: Nous auons dit cy-deuant comme on doit rompre ces batteries,& emmener les canons dans le fossé ; on peut faire le mesme au dessous de quelque logement proche, lors qu'ils sont assemblez là dedans on peut les faire sauter auec la mine.

Quand les tranchees sont auancees iusques au pied du fossé, il faut que l'ennemy ouure la contr'escarpe ; le Gouuerneur doit s'opposer à cét effort, ainsi qu'il a fait à tous les autres, & s'il ne peut l'empescher il doit le retarder.

Fausse-brayes bonnes pour empescher d'ouurir les contr'escarpes.

I'estime que les fausse-brayes seruent grandement pour empescher l'ouuerture des contr'escarpes : ie voudrois loger des pieces courtes vis à vis du lieu où l'ennemy les veut ouurir;ces pieces n'ont autre affust qu'vne piece de bois toute droite, plantee contre terre, & le canon est suspendu sur vn piuot;

piuot; de façon qu'au lieu de reculer il tourne là dessus: Les Italiens appellent ces pieces *Saltamartini*, elles ont le calibre de quatre ou cinq pouces, & n'ont que trois ou quatre pieds de long; on les charge de ferrailles, il faudroit les tirer continuellement contre l'endroit où ils ouurent la contr'escarpe, & s'ils changent il faudroit aussi changer les pieces: on peut se seruir des bombes qu'on iettera dans ladite ouuerture, ou bien des grenades, parce qu'on ne sçauroit tirer les bombes de pointe en blanc, ny aussi aux lieux proches que difficilement: de la façon qu'on les tire on ne peut s'en seruir que contre les villes; car en ces lieux à cause de la grande estenduë, ils ne peuuent manquer de les faire tomber sur quelque bastiment, & la grande hauteur qu'on les fait monter sert pour faire plus d'effort en retombant, dequoy on n'a pas affaire pour tirer de la place contre le Camp: C'est pourquoy i'ay pensé comme on pourroit faire d'alentir & augmenter la force du mortier ainsi qu'on voudroit, comme aussi lors que dans vne place on n'a pas des mortiers comme on pourroit

Saltamartini.

Bombes & grenades pour empescher l'ouuerture des contr'escarpes.

pourroit faire pour tirer les bombes: tout cela ie l'escriray amplement au Traitté des Machines de guerre & des feux d'artifice.

Contre-mine ancienne.

I'ay veu plusieurs places qui auoiẽt vne allee dans l'espaisseur de la muraille qui seruoient autrefois de contre-mine: le fonds de cette allee est au mesme niueau du fossé, haute de six pieds, large de quatre où cinq; lors que l'ennemy ouuriroit la contr'escarpe, ie voudrois ouurir des canonieres vis à vis de l'ouuerture, & de là deffendre qu'il n'auançast les trauaux: on luy feroit grand dommage de ces lieux sans en receuoir, parce que le canon de l'ennemy ne sçauroit tirer si bas: là dedans on pourroit mettre de ces pieces courtes que nous auons dit, & tirer les feux d'artifice, grenades, bombes & autres.

Coffres au long des faces des bastions.

Quand il n'y a ny fausse-braye ny de ces galeries, vn coffre au long de la face du bastion feroit la mesme deffence; on iroit dans ce coffre par le flanc, faisant vne petite allee couuerte, ou vn petit fossé couuert dans le grand, le reste du coffre seroit fait comme nous dirons cy-apres.

Les

Sorties, remede general. Les ſorties ſont vn remede general contre tous les trauaux qui ſe font prés de la place. Nous auons dit l'ordre qu'il faut tenir, lequel ne doit pas eſtre different en cét endroit; ie ne voudrois pas pourtant faire la ſortie iuſques à ce que l'ennemy auroit ouuert la con. tr'eſcarpe, & qu'il voudroit commencer à paſſer ſa galerie; parce qu'on ne ſçauroit l'empeſcher qu'il ne paſſe le chemin couuert par deſſous terre, & qu'il n'ouure le foſſé aux lieux où aboutiſſent ſes tranchees.

Depuis qu'on commence à voir par quel endroit l'ennemy veut ouurir la contr'eſcarpe, on eſt bien certain du lieu par lequel on doit eſtre attaqué; c'eſt pourquoy il faut ſe preparer pour s'y oppoſer. Or puis qu'il eſt certain que la vraye deffence d'vne place conſiſte aux flancs, on doit taſcher d'accommoder cette partie le plus aduantageuſement qu'il ſe pourra : ſans doute l'ennemy aura taſché de les rompre; on les raccommodera la nuit pour s'en ſeruir lors qu'il paſſera la galerie; s'il n'y auoit point de flãc bas en forme de fauſſe-braye, il faudra y en auoir fait tandis que l'ennemy approchera ſes

ses tranchees, & ouurira la contr'escarpe; car durant tout ce temps on peut trauailler en asseurance dans le fossé : Ce flanc se fera depuis la pointe de l'espaule iusques à la courtine, haut seulement de huict pieds par deuant, & par dessus le plan du fossé, espais de vingt pieds pour le moins, auec ses embraseures; on prendra la terre du fossé qu'on fera au deuant : cette sorte de flanc difficilement peut estre rompuë, & nuit grandement à l'ennemy lors qu'il veut passer le fossé; mais ie ne voy pas qu'on la puisse faire qu'aux places où les flancs sont couuerts, parce qu'aux autres on n'a pas aucun passage pour y aller, outre qu'ils seroient veûs & enfilez de la contr'escarpe qui seroit à costé : on est aussi priué de cette deffence dans les fossez pleins d'eau, comme semblablement de toutes les autres qui se peuuent faire dans le fossé.

Faire flancs bas.

Outre cette deffence on en peut faire vne autre qu'on appelle coffres, lesquels on peut faire auant que la place soit attaquee, ou lors qu'on veut passer le fossé. Ces coffres sont vn petit fossé qu'on fait dans le grand, tout en trauers,

Coffres comment faits.

trauers, ayant quinze ou vingt pieds de large, profond de six à huict pieds, couuert par dessus auec des planches & de la terre ; la couuerture doit estre plus haute que le plan du fossé pour le moins de deux pieds, & en cét entre-deux on y fait plusieurs canonieres. Aucuns tiennent qu'ils sont fort bien placez à la pointe du bastion ; mais pour moy ie ne voy point de raison pourquoy on les doiue mettre là, car ie ne sçay par où on y pourroit aller ; il faudroit percer tout le bastion, ou bien faire vne allee tout au long du flanc & de la face ; & par ainsi l'ennemy passant le fossé couperoit ce chemin, & le coffre seroit inutile ; outre que l'ennemy ayant fait retirer ceux qui seroient dedans, pourroit s'en seruir pour passage comme d'vne galerie. C'est pourquoy ie n'appreuue point de faire ces coffres aux lieux par lesquels l'ennemy peut attaquer la place, comme à la pointe, & aux faces des bastions : D'autres les ont mis plus à propos au milieu des courtines, parce que c'est vn endroit par où l'ennemy ne peut attaquer la place qu'auec desauantage: on y peut aussi aller plus commodément,

Coffres où mal logez.

dément, & vn coffre sert pour deffendre deux faces: ils sont aussi bien, & encore mieux au deuant des flancs bas; car de là tout le coffre fait deffence à la face du bastion opposee, & de ceux qui sont aux courtines il n'y a qu'vne partie qui la descouure, si ce n'est aux places ausquelles la deffence commence au milieu de la courtine ou plus auant: on peut aussi aller facilement là dedans par la porte qui est derriere l'orillon, qui fait passage au flanc bas, & de là à la fausse-braye, & au coffre, en passant du costé de la courtine.

Deffauts des coffres.

Les coffres ont ce deffaut, que la moindre chose qu'on mette deuant eux comme mantelet ou terre, quand il n'y auroit que deux pieds de hauteur on en empesche l'vsage, parce qu'ils demeurent bouchez.

On remarquera qu'aux fossez pleins d'eau on ne peut faire aucun de ces flancs, & qu'il faut se deffendre auec ceux qui sont preparez de longuemain, & faits lors qu'on a basty la place; aussi a t'on vn aduantage que nous dirons apres.

Ce qu'il faut faire

Quelquefois l'ennemy pour passer le fossé apres auoir rompu les flancs

lors que l'ennemy passe le fossé auec vne tranchee descouuerte.

ne fait qu'vne tranchee auec vn simple parapet à l'espreuue du mousquet, ou auec des barriques qui couurent du costé du flanc rompu; si les flancs sont descouuerts & entierement rompus, on ne sçauroit se seruir que de la mousqueterie; & si la galerie n'est pas couuerte, ie voudrois faire vn fossé dans le rempart, vis à vis de cette galerie. qui seruiroit pour tenir des soldats à couuert, au deffaut du parapet rompu par l'ennemy: Ces soldats ne feront autre chose que ietter continuellement des pierres, & des briques, & toute sorte de débris pour offencer ceux qui seroient dedans, où en fin combler toute cette tranchee; s'ils se couurent auec des aix, il faudra ietter par dessus des fagots ardens guederonez, des cercles, & autres telles inuentions: & encore que les aix soient couuerts de fer blanc comme i'ay veu quelquefois faire; le feu ne laissera pas d'y prendre: & tout aussi tost que la couuerture aura bruslé il faudra y ietter continuellement des pierres, & autres matieres propres pour combler: il est fort aisé d'empescher & rendre inutiles ces sortes de trauaux.

Les

Les plus auisez font vne galerie, laquelle est couuerte de terre, principalement du costé du flanc, & encore par dessus, tout le dedans est de bois, & celle-cy se fait haut esleuee aux fossez pleins d'eau ; C'est ainsi qu'on la fait par toute la Hollande à cause que les fossez sont pleins d'eau: pour la rompre on se seruira des canons du flanc haut & du flanc bas, & de la fausse-braye, qui sont couuerts par l'orillon, lesquels l'ennemy ne sçauroit voir ny démonter & c'est en cecy qu'on a vn grand aduantage d'auoir des flancs couuerts: ie m'asseure que si ceux qui reprouuent les orillons s'estoient treuuez au siege de quelque place ainsi fortifiee, qu'ils changeroient d'opinion s'ils n'en ont iamais veu ; au moins s'en deuroient-ils rapporter à ceux qui s'y sont treuuez, ou bien il faut qu'ils aduoüent que c'est vne pure opiniastreté ; car au bout du conte en ces choses il n'y a point de meilleure raison que l'experience : auec ces canons on rompra cette galerie, on ne sçauroit la faire si forte qu'elle resiste à vne batterie de gros canons ; lors qu'elle sera commencee d'estre desgarnie de terre, on

Galerie comme faite.

Pour rompre la galerie.

on chargera les canons de barres de fer, de gros quarreaux, de chaisnes, & autre ferraille qui emporteront tout ce qui restera ; on commencera à faire ce ieu dés qu'on commencera à descouurir la galerie, & on ne discontinuëra aucunement iusques à ce qu'on aura tout rompu : encore que ces canons ne puissent pas voir toute la galerie, ils en descouurent la meilleure partie, sçauoir celle qui est proche de la muraille: ces canons, comme nous auons dit, ne peuuent estre démontez par l'ennemy, ce qui semble estrange, parce que tirans en droite ligne il faut qu'ils soient autant veûs comme ils voyent. Il est vray ; mais il y a cette difference qu'aux lieux qu'ils descourent, l'ennemy ne sçauroit y placer du canon.

Ces galeries se posent ordinairement la nuit, c'est pourquoy il faudra continuellement ietter des feux à esclairer, & tirer sur ceux qui y trauaillent, tant la mousqueterie que le canon, sans doute par ce moyen on les empeschera ou retardera longuement.

Trauerses *[illegible]es*

Les trauerses qui se font dans le fossé sec sont bien plus difficiles a rompre, parce

parce que l'ennemy dans le grand fossé en fait vn autre profond de six ou de huict pieds, couuert par dessus auec des aix & de la terre. On ne sçauroit rompre cette trauerse auec les canons des flancs, à cause que l'ennemy est enfoncé dans terre, tellement qu'on est contraint de faire toute la deffence par dessus, & les canons ne peuuent seruir que pour effleurer les couuertures; il faut s'en aider tant qu'on peut, & tant qu'on voye qu'ils fassent quelque effect, apres cela il faut auoir recours à d'autres moyens.

Pour rompre cette trauerse.

Les feux d'artifice seuls ne peuuent aussi gaster cette trauerse, parce qu'estant couuerte de terre ils ne peuuent pas brusler le bois qui est au dessous; ny les grenades n'ont pas assez de force pour percer: Les bombes ne sçauroient estre iettees auec les mortiers ainsi qu'on a accoustumé de les ietter si iuste ny si pres; pour moy ie voudrois auoir des gros quartiers de pierre, de deux pieds ou plus de quarrure; de six pieds de long ou plus, lesquels ie mettrois sur des petites sellettes à quatre roües, & i'estendrois

deux grosses poûtres sur les parapets, allant en panchant vers les dehors, qui sortissent hors de la muraille, bien affermies de l'autre bout, afin qu'elles ne culbutassent en bas lors que la pierre seroit au bout; ie ferois rouler là dessus la sellette, & la pierre, qui tombant sans doute escraseroit la galerie; vne colomne ou des pieces feroient le mesme effect, comme la figure A, represente: vne pierre de moulin seroit encore meilleure; car il ne faudroit pas de sellette, parce qu'elle rouleroit d'elle mesme, mais il faudroit reborder les poûtres, afin qu'elles n'allassent ny d'vn costé ny d'autre, comme la figure B: cecy se doit apprester & faire la nuit le plus doucement qu'on peut; mais de iour on doit auoir remarqué le lieu iustement, afin de ne manquer pas. On me demandera comme on pourroit manier & monter là dessus de si gros fardeaux, ie leur diray que cela est fort aisé à ceux qui l'entendent tant soit peu.

Faut ietter des bombes.

Apres qu'on aura rompu la galerie auec ces inuentions qu'on fera ioüer plusieurs fois, iusques à ce que quelqu'vne rencontre: on iettera les feux d'arti-

d'artifice, comme des bombes qu'on pourra rouler par mesme moyen, & au mesme endroit ; ou bien on pourra auoir vne espece de gruë, comme C, fort basse ; sçauoir de cinq ou six pieds de hauteur, longue de quinze ou vingt pieds, qu'elle tourne sur son piuot ; on la mettra dans le chemin des rondes, & au bout on attachera la bombe estans à couuert, y ayant mis le feu on fera tourner la gruë de bien loin auec vne corde, afin qu'on ne soit tué de la mousqueterie de l'ennemy iusques à ce qu'elle soit toute tournee dehors à plomb sur la galerie ; alors on coupera ou laschera la corde qui la tient, & tombant dedans, la fera sauter en pieces : & si vne ou deux ne rencontrent pas, il en faut tirer plusieurs iusques à ce que quelqu'vne fasse l'effect desiré. On peut par ce mesme moyen laisser descendre vn petard sur la galerie, comme D ; mais il faudroit au lieu d'y mettre le feu auant que le descendre, luy donner apres qu'il sera reposé dessus auec vne saucisse qui viendroit d'enhaut ; parce que celuy-cy doit se poser doucement, mais la bombe doit tomber de coup :

& à celuy-cy il ne faut pas rompre la corde ou la chaisne qui le tient, afin de le pouuoir retirer (ce que pourtant ie ne croy pas) si on le met bien à propos, sans doute il rompra tout: Apres qu'il aura ioüé il ne faudra pas manquer à ietter toute sorte de feux d'artifice, afin de brusler ce qui restera. Ie treuue que les barils foudroyans est vne inuention tres-bonne pour chasser l'ennemy de tous les logemens, ou on les peut ietter ou rouler, parce qu'ils bruslent lentement, & attachent le feu à tout ce qui peut brusler, & on ne peut approcher pour les esteindre, à cause des bales & grenades qu'ils tirent continuellement: de ces barils on en pourra laisser aller sur la galerie, si elle n'est pas couuerte de terre, & quand bien elle le seroit, vne bombe tombant dessus, a tout le moins fera esbouler la terre, & le baril bruslera apres le bois; outre que si on iette continuellement des feux d'artifice, la terre se consomme, & à la fin le feu prend à la galerie.

Barils foudroyans.

On ne doit pas attendre que la galerie soit acheuee pour faire toutes ces deffences; mais d'abord qu'on la voit com-

Faut dés le commencement

commencer il faut tourmenter continuellement ceux qui y trauaillent, car empeschant ce passage on sauue la place : il ne faut pas se lasser, ains continuer iusques à ce qu'on aura tout rompu, car on gagne beaucoup de temps, parce que l'ennemy ne peut refaire vne autre galerie qu'auec longueur ; outre que bien souuent on manque des choses necessaires, comme du bois, ferreures, & ouuriers qui se rebutent principalement à la poser : & lors qu'on voit vne deffence si asseuree & si obstinee on pert courage de pouuoir rien faire : En fin c'est autant d'incommodité qu'on donne à l'ennemy, & vn Gouuerneur ne doit rien obmettre de tout ce qui se peut faire pour luy nuire s'il ne veut estre blasmé.

faire ces deffences.

Que si tous ces artifices ne reüssissent pas, ou qu'on n'ait pas dequoy les faire, il faut auoir recours à la force des bras, & aux sorties, ausquelles on tiendra l'ordre que nous auons dit en leur Chapitre : on sortira par la portre de l'orillon plus proche, passant par la fausse-braye. Ie voudrois tout aussi tost trauerser le fossé

Faut faire sorties au deffaut des artifices.

pour me couler au long de la contr'escarpe, parce qu'on est plus à couuert par là que du costé de la face du bastion ; car si l'ennemy est bien auisé il tiendra la contr'escarpe bordee de mousquetaires, qui peuuent bien tirer contre la face du bastion, mais non pas au pied de la contr'escarpe où ils sont : ceux qui font la sortie doiuent auoir toute sorte d'instrumens necessaires pour rompre & brusler les logemens, & particulierement quelques gros petards pour rompre la galerie. Ie ne dis rien des armes, parce que i'en ay parlé amplement audit Chapitre.

Sortie auec batteaux.

Si le fossé est plein d'eau, il faut necessairement faire la sortie auec des batteaux, lesquels on tiendra à couuert derriere l'orillon; ces batteaux doiuent estre couuerts à l'espreuue du mousquet : i'en ay veu qui estoient couuerts de cables cloüez contre les aix, se touchans les vns les autres, ils resistent au mousquet, & ne peuuent pas estre facilement bruslez : là dedans on pourra mettre des pieces courtes qu'on ira tirer à bout portant contre la galerie; les petards seront aussi fort commodément portez là dedans ; les bombes

&

& feux d'artifice n'y doiuent pas manquer, & tous les outils necessaires pour faire l'execution qu'on s'est proposé : dans ces batteaux on est asseuré qu'on ne sera pas suiuy par l'ennemy à la retraitte, qui ne sçauroit nuire qu'auec le canon, puis qu'on est couuert à l'espreuue du mousquet.

Tout aussi tost qu'on aura fait l'execution & qu'on sera retiré, il faut ietter des feux à esclairer, afin de tirer auec certitude : depuis que l'ennemy commence à se loger prés des contr'escarpes, on en deuroit faire brusler toute la nuit, afin de voir ceux qui trauaillent, & leur tirer continuellement dessus; c'est à cette heure qu'il faut faire ses plus grands efforts pour empescher les desseins de l'ennemy ; car à la fin ils se lassent, le nombre s'en amoindrit, la saison s'auance, & le secours a loisir de s'assembler, & de venir : le Gouuerneur doit cependant asseurer ceux de la place, les persuader à tenir, & leur representer ce que nous auons amplement escrit autre part.

Feux à esclairer doiuent estre tirez apres la sortie.

I'acheueray ce Chapitre par vne inuention qui est fort facile, & qui incommode extremémẽt les ennemis. Il faut

Inuentiõ pour incõmoder l'ennemy.

faut faire vn tonneau ayant la forme d'vn seau, comme sont les brindes de Piedmont, dans lesquels on porte le vin; par bas ils seront larges d'enuiron quinze pouces, & par haut de deux pieds, haut de quatre pieds, ils auront vn fonds par le bas qui soit plus fort que celuy des seaux; ils seront faits de douues espaisses d'enuiron vn pouce, & cerclez autour comme E: on met ces tonneaux dans terre faisant vn trou dans le rempart qui soit iustement de leur grosseur qui aille vn peu en panchant vers le dehors: on met la charge de la poudre au fonds, & par dessus quantité de pierres, briques, & autre débris, iusques à ce qu'ils soient pleins: on y met le feu par vn tuyau qui va iusques à la lumiere, cela fait tomber vne pluye de pierres qui fait grand dômage à ceux qui sont dans les tranchees, & logemens descouuerts: il ne peuuent seruir qu'vne fois, mais on en peut auoir plusieurs, parce qu'ils sont fort faciles à faire, & n'y a point de place ou on ne treuue du bois, & des ouuriers qui les sçachent faire: les petites inuentions seruent grandement; i'ay mis celle-cy, parce que i'en ay veu l'expe-

l'experience, & que cela reüiffit fort bien.

I'en mettrois encore plusieurs autres si ie ne me reseruois d'en traitter autre part, afin de ne grossir plus ce Liure, lequel à mon gré me semble desia trop grand. I'aduertiray seulement icy que les machines qui sont fort difficiles à faire, soit pour la matiere ou pour la construction, ne doiuent pas estre proposees en ces occasions, il faut les auoir apprestees de longue-main: comme aussi celles qui sont malaisees à manier, & faciles à rompre, estans composees de diuerses pieces ne sont aucunement bonnes; car le plus souuent les voulant mettre en œuure elles se rompent d'elles-mesmes, ou par les tirs des ennemis: il faut auoir la facilité en l'inuētion, & auoir cette adresse de se seruir de tout ce qu'on a dans la place qui peut nuire à l'ennemy: c'est pourquoy il est bon d'auoir trauaillé en temps de paix & à loisir, à faire plusieurs experiences, & ne se tromper pas, s'asseurant sur ce qu'on treuue par escrit, ny mesme de l'espreuuer en modelle ou en petit; car il est tres-asseuré que plusieurs machines, & particulieremēt celles qui font grande force

Machines doiuent estre espreuuees.

force reüssissent en petit qui ne valent rien en grand, ou par deffaut de la matiere qui ne peut souffrir l'effort de la puissance de la machine, ou par deffaut de l'art qui ne connoist point en quelle proportion se doiuent multiplier les grosseurs des pieces qui composent la machine, comparees à la multiplication de toute la machine, & aux diuersitez des qualitez des matieres, dequoy nous n'auons aucune connoissance que bien grossiere : & ie n'estime pas que nous en puissions auoir de precise, quoy que puissent dire ceux qui ont escrit au contraire : & c'est bien encore pis en celles qui agissent par le feu qui n'ont aucune regle ny raison determinee, & on n'a connu ses effects que par vne tres-longue experience, & de ce mesme qu'on a si souuent espreué on n'en a point vne asseurance parfaite : ie m'arreste trop sur ce suiet, ie conclus qu'il faut espreuuer les machines de guerre, si on veut estre asseuré de leur effect.

Cha-


E
A
D
C
B

CHAPITRE XLVII.

Des Retranchemens.

Retranchemens sont les dernieres deffences.

LEs retranchemens ſont les dernieres deffences qu'on fait dans vne place, & celles qu'on peut veritablement appeller les deffences d'honneur; car il y a peu de places deuant leſquelles on ait leué le ſiege apres auoir pris les dehors & les baſtions, ſeulement à cauſe de la reſiſtance qu'on a faite aux retranchemens; neantmoins vn Gouuerneur ſera blaſmé d'auoir rendu la place, s'il ne s'eſt deffendu iuſques aux derniers reſiſtances, il faut touſiours eſperer: & bien que ces ouurages ſoient foibles ils retardent touſiours l'ennemy; cependant on peut auoir du ſecours, ou quelque accident extraordinaire arriuera dans le Camp, ou dans l'eſtat de l'ennemy, & ce qu'on n'aura pû gagner par la force, on l'aura par la patience. Il eſt glorieux de s'eſtre deffendu iuſques aux dernieres pieces, l'ennemy meſme eſt forcé de loüer & eſtimer ces actions genereuſes; on a aſſez de temps de capituler lors qu'on ne peut plus deffendre: iamais vn aſſaillant n'a refuſé compoſition à ceux qui ſe ſont vaillamment deffendus: vn Gouuerneur doit donc ſçauoir le moyen de ſe retrancher, & de ſe deffendre dans les retranchemens.

Quand on doit commencer les retranchemens.

Apres auoir fait tous les efforts poſſibles pour empeſcher la galerie & la mine, ne pouuant plus y reſiſter on doit ſe retirer dans les retranchemens, auſquels on doit commencer à trauailler dés qu'on voit que l'ennemy paſſe le foſſé, & s'approche de la muraille, car on ſçait bien

bien là où il doit attaquer, & là où il faut se deffendre.

Les retranchemens sont particuliers ou generaux, les particuliers se font aux lieux qui sont attaquez, ausquels on donne diuerses formes, selon le lieu qu'on a: les retranchemens doiuent estre esloignez du lieu attaqué, laissant tout autant d'espace qu'on iuge que la mine en peut emporter: & pour mieux faire il en faudroit deux l'vn apres l'autre; parce que si le premier n'est pas emporté, on peut le deffendre, & s'il l'est on a celuy qui est apres tout prest pour resister. La forme de ces retranchemens doit estre en angle rentrant, ou bien en tenaille, ou en quelq; autre figure qu'elle soit, pourueu qu'elle se flanque, & que de là on descouure la bresche. *Diuerses sortes de retranchements.* *Leur forme.*

Ils doiuent estre si espais qu'ils resistent au canon; sçauoir de vingt ou vingt-cinq pieds, parce qu'estans fraischement faits, ils resistent moins que ceux qui sont rassis: au deuant d'iceux il y doit auoir vn fossé, mais lors qu'on est pressé on fait vn fossé dans le rempart, & de la terre qu'on en oste on en fait vn parapet, qui sert de retranchement: ceux qui le doiuent deffendre se tiennent dans ce fossé: ceux-cy sont plustost faits, & resistent plus que les autres, car on est comme enterré dans le vieux rempart; mais aussi n'estans pas esleuez ils commandent & descouurent peu dans la bresche: la meilleure matiere dequoy on les peut faire est la terre; mais afin qu'elle tienne, & pour auoir plustost fait, on y mesle quantité de fagots: toutefois si on a de la terre à commodité ie n'en voudrois pas mettre que ce qu'il en faut simplement pour la soustenir: quelquefois on les fait auec des gabions, ou des bariques, ou des sacs, *Comme doiuent estre faits les retranchemens.*

facs, mais tout cela doit estre remply de terre: on les peut aussi faire de grosses pieces de bois entre-lassees ; ceux-cy sont fort dangereux lors que le canon de l'ennemy les peut descouurir;& bien plus encore s'ils sont faits de pierre , ou d'autres choses qui fassent esclats.

Faut tousiours double retranchement.

Iamais on ne doit auoir vn retranchement seul, il faut qu'il y en ait tousiours vn autre plus arriere, afin que si on est forcé on ait vn lieu de retraitte pour pouuoir capituler, autrement on seroit exposé à la discretion de l'ennemy, & de là on peut deffendre & empescher le logement qu'il pourroit faire.

Ce qu'on doit obseruer aux retranchemens.

Les retranchemens qui sont plus reculez doiuent commander s'il se peut à ceux qui sont plus auancez, afin que de là on puisse descouurir l'ennemy, & deffendre les premiers s'il les auoit forcez.

A tous les retranchemens il y doit auoir vne porte de retraitte, bien couuerte & en lieu commode par où on se puisse retirer pour aller à l'autre retranchement sans estre veu ny offencé de l'ennemy.

Tous ces retranchemens ne peuuent

pas

pas eſtre faits dans les baſtions vuides; car dés qu'on a fait ſauter l'eſpaiſſeur du rempart, il n'y reſte plus rien, il faut neceſſairement faire ces retranchemens en bas, qui ſeront veus & commandez du haut; car l'ennemy ſans doute ſe rendra maiſtre de ce qui reſtera eſleué à droit & à gauche, outre qu'eſtans derriere ces retranchemens bas on ne pourra pas deſcouurir la breſche qui ſera plus haute, tellement que l'ennemy s'y pourra loger ſans receuoir dommage. *Retranchemens ne peuuent eſtre bien faits dans les baſtions vuides.*

Si l'ennemy attaque le baſtion par la pointe, on peut faire plus de retranchemens les vns apres les autres que dans la face. Il eſt vray qu'on ne voit guere deffendre plus d'vn retranchement dans vn baſtion, ce n'eſt pas qu'on ne le puiſſe, mais c'eſt qu'on n'y préuoit pas aſſez à temps, ou que la garniſon s'eſt affoiblie en deffendant toutes les autres pieces, ou qu'on craint que l'ennemy n'éporte tous ces retranchemens, & qu'on ſoit forcé ſans pouuoir capituler: ce ſont les cauſes pourquoy le plus ſouuent on ſe rend apres que l'ennemy eſt logé dans le baſtion; ce que toutefois on ne doit faire qu'au dernier retranchement. Les Gouuer- *Pourquoy bien ſouuent on ne deffend pas tous les retranchemens qu'on pourroit.*

uerneurs auant qu'entrer dans les places s'obligent au Roy de ne les iamais rendre qu'apres auoir soustenu trois assauts, en quoy on ne doit point entendre les attaques que l'ennemy fait aux dehors, & aux contr'escarpes: mais trois assauts donnez contre la place, il ne faut point s'arrester à cela, mais se deffendre tout autant qu'il est possible, & n'auoir autre but que d'acquerir de l'honneur, & se faire estimer par dessus tous ceux qui ont iamais deffendu place.

Retranchemens generaux. Les retranchemens generaux se font dans la place à l'endroit du lieu attaqué, où on fera vne nouuelle fortification, la plus forte, & la plus reguliere qu'il sera possible, selon le temps & les commoditez qu'on aura : s'il y a des maisons il faudra les abbatre, & se seruir des débris ; leur forme sera en angles rentrans, & saillans, ou en tenaille, ou auec des bastions qui sont les meilleurs. Il faut faire vn fossé au deuant, large de huict toises ; on se seruira de la terre pour faire le rempart & parapet, qui doit estre espais pour le moins de vingt pieds, haut de quatre pieds par dessus la banquette, qui sera haute

haute de deux pieds, large de quatre pieds, & le reste du rempart sera de dix ou douze pieds de large, la hauteur de tout cét ouurage sera de douze ou quinze pieds; si on pouuoit faire vn chemin couuert sur la contr'escarpe, il n'en seroit que meilleur; le porfil mis cy-deuant au Chapitre des dehors, seruira pour ceux-cy.

On les doit commencer de bonne heure.

Ces retranchemens doiuent estre commencez de bonne heure, afin de les auoir faits à temps; car estans de grands ouurages, & la garnison, & les habitans fatiguez, on ne peut pas trauailler si promptement: dés qu'on voit approcher l'ennemy de la muraille, il faut commencer à remuer la terre, & cependant qu'on deffend les particuliers plus aduancez, on acheue ceux-cy qui sont plus arriere.

Les Anciens auoient plus de soin des retranchemens.

Anciennement on auoit plus de soin des retranchemens qu'on n'a pas à present; car mesme bastissant la place, ils pensoient aux lieux où on les pourroit faire: on estimoit aussi les places meilleures ausquelles on pourroit faire des plus forts retranchemens; la raison estoit parce qu'ils n'auoient point l'inuention des dehors qui sont com-

comme des retranchemens exterieurs, lesquels estant bien faits ; tandis qu'on les deffend on a loisir de faire les autres dans le corps de la place : ceux qui pensent le plus à deffendre les retranchemens que les dehors, sont comme ceux qui se proposent comme ils se deffendront à la retraitte auant que parler du combat : à cét effect ils ont basty des voûtes dans les bastions ; ont fait les demy gorges & arches pour les pouuoir separer ; toutes lesquelles inuentions l'experience nous a fait connoistre qu'elles ne valent pas beaucoup.

CHAPITRE XLVIII.

Comme on doit soustenir les assauts, & deffendre les retranchemens.

C'est aux assauts qu'on doit faire la plus grande resistance.

C'Est à present qu'il faut desployer tout ce qu'on a d'inuention, mettre en œuure toute sorte d'artifices, & exposer toute la force & le courage ; car tout ce que l'ennemy a fait n'est que pour venir à l'assaut, & entrer dans la place : & toutes les preparations qu'on fait dans vne place, tant des fortifications exterieures, que du corps mes-

mesme,& toutes les resistances, ne sont que pour l'empescher d'entrer en estant si proche: il ne faut rien espargner puis qu'on a destiné le tout à cét effect.

Les machines & les artifices seruent beaucoup en cette action: mais plus que toute autre chose la force & le courage des soldats: c'est en cette occasion qu'on connoist ceux qui sont braues gens; car sans doute s'il y a des poltrons il commenceront à murmurer & à parler de se rendre; ce que le Gouuerneur ne doit aucunement permettre, ains chastier exemplairement ceux qui en diront le moindre mot.

On doit chastier ceux qui parlent de se rendre.

Pour bien faire, au commencement du siege le Gouuerneur doit faire assembler toute la garnison, & leur faire entendre comme l'ennemy les vient assieger auec vne puissante armee, & que sans doute il fera des grands efforts pour prendre la place; mais qu'il a pourueu à tout ce qui est necessaire pour se bien deffendre. Que la place est bien fortifiee. Qu'il y a des munitions de bouche, & de guerre plus qu'il n'en est de besoin, & s'asseure entierement de courage de tant de braues gens qui sont là presens. Qu'ils ne sont venus

Ce que le Gouuerneur doit dire au commencement du siege.

venus dans cette place que pour voir de telles occasions, & pour se faire signaler par leur courage. Qu'il croit qu'il n'y en a pas vn qui ne soit bien aise de faire voir au Prince sa fidelité & sa valeur. Que pour luy il leur asseure qu'il veut tenir iusques à l'extremité, & qu'il ne se rendra iamais que lors que tous les moyens de se deffendre luy manqueront; & qu'il les exhorte tous de prendre cette resolution. Que s'il y en a quelqu'vn qui se sente foible pour pouuoir resister, ou qui ne vueille point se mettre à ce hazard, qu'il ait à se declarer, & sortir hors de la place, qu'il luy donnera congé tres-volontiers: Et quant aux autres, il les prie de vouloir faire serment solemnel de ne parler iamais de se rendre, & que celuy qui commencera se soubmet à estre puny de mort: aux Chefs principaux il leur fera signer cette deliberation; il discourra de cette sorte lors qu'il est asseuré de sa garnison, & qu'elle est bien affectionnee à seruir; que s'il doutoit d'aucuns, que sur cette offre ils ne sortissent, il leur fera entendre qu'il veut que tous fassent ce serment, & les Chefs signent cette

A quels il ne doit faire ces discours.

cette resolution, & que ceux qui contreuiendront, il les fera mourir comme lasches & traistres : lors qu'on sera à ces dernieres deffences des murailles, & des retranchemens, il aura l'œil, & fera espier s'il n'y a pas quelques-vns qui fassent des discours de se rendre, & qui suscitent les autres à ce faire, s'il y en a il les fera pendre tout à l'instant.

Ie diray vne exemple remarquable faite par vn tres-vaillant Gouuerneur, il auoit fait ces protestations à toute la garnison : comme on vint aux deffences perilleuses, il demanda aux Capitaines, & autres Officiers ; en particulier à chacun ce qu'ils croyoient qu'on deust faire, il en treuua qui dirent qu'il falloit se rendre, il leur fit repliquer deuant plusieurs personnes : la nuit il enuoye chez eux des gens qui les pendirent à leurs fenestres auec vn escriteau, pour auoir proposé de se rendre : le lendemain on vit ce spectacle, il n'y en eut plus pas vn qui dist iamais vn mot approchant de cela, au contraire voyans qu'ils n'osoient plus en parler, ils se resolurent à se deffendre desesperément. *Exemple notable.*

Le Gouuerneur doit preparer toutes choses.

Tous estans en cette resolution, il faut qu'on cherche tous les moyens les plus aduantageux qu'on peut, mettant bon ordre à toutes choses, disposant les lieux pour couurir les soldats, preparant les artifices necessaires, & distribuant les gardes par tous les quartiers proportionnément à leur force ou foiblesse, en mettant beaucoup plus aux lieux qui sont attaquez, & qui sont rompus, qu'aux autres qui sont entiers, & que l'ennemy ne sçauroit rompre, n'y ayant point disposé ses trauaux.

Nous dirons premierement l'ordre pour les gardes, afin que tousiours les mesmes ne soient pas exposez aux lieux perilleux; on pourra faire comme nous auons dit autre part dans la deffence des places.

Ordre pour les gardes.

Le Gouuerneur de la place aura le nombre des Regimens & des Compagnies, & les soldats de chacune en particulier, desquels il en fera vn memoire nouueau toutes les sepmaines, à cause des morts, blessez, & malades qui en diminuent le nombre. Apres il auisera exactement combien d'hommes sont necessaires pour la garde de la place, aiustant le nombre qu'il aura treuué qu'il

puisse

puiſſe fournir trois iours; l'vn pour faction, & deux pour le repos; ou lors que le nombre eſt petit, vn pour la faction, & vn pour le repos. Cela fait, il diſtribuera chacune de ces parties en autant de poſtes qu'il faut garder dans la place, où il mettra les Capitaines, logeant le premier à vn coſté, & faiſant filer le reſte qui ſuit tout autour de la place; comme par exemple s'il y a ſix mille hommes dans la place, les partageant en trois, il y en a deux mille par iournee. Ie donne à ces deux mille hommes premiers, comme auſſi aux autres le rang deû à chaque Capitaine, ce qui eſt deſia fait à chaque Regiment: eſtans à la place d'armes preſts d'entrer en garde, apres les auoir mis en ordre, le Sergent Maior à leur teſte fera marcher le premier Capitaine, & apres luy les autres, leſquels prendront garde à la diſtance que le Maior leur marquera, & ainſi de ſuitte fourniſſant à tout le tour de la place. Le troiſieſme iour qu'ils viendront à entrer en garde, le Capitaine qui auoit le premier poſte ſur cette main, aura le ſecond, & le dernier aura le premier, roulant ainſi autour il arriuera à chacun le bon & le mauuais endroit.

Quand on peut faire cét ordre.

Cét ordre est bon lors qu'on est asseuré de la fidelité de tous les Capitaines ; que si on veut vser plus de precaution, & qu'on craigne que quelqu'vn sçachant l'endroit où il se doit treuuer de là à quelques iours, ne face vn mauuais tour au Gouuerneur ; on disposera les gardes au fort comme nous auons cydeuant dit ; & par ainsi on n'aura à accuser que la fortune, si on se treuue souuent aux bresches & lieux fascheux.

Autre ordre.

On peut aussi lors que la moitié entre en garde vn iour, l'autre moitié l'autre iour, partager la moitié qui entre en garde en deux, & faire qu'vne partie garde les lieux attaquez, & l'autre le reste de la place ; & l'autre iour qu'ils viendront en garde, la moitié qui gardoit les lieux attaquez, gardera le reste du tour de la place, & ceux qui gardoient le tour, garderont les lieux attaquez.

Autres ordres fort bons.

Tous ces ordres seruent lors qu'on fait entrer en garde le mesme nombre de Compagnies & de soldats; mais lors qu'on fait des gardes extraordinaires, & qu'on les augmente & diminuë selon le besoin, il est plus difficile d'aiuster l'affaire qu'il n'y ait personne qui se plaigne,

plaigne, & c'eſt vn rompement de teſte incroyable au Sergent Maior des plaintés que chaque Capitaine fait que ſes ſoldats entrent trop ſouuent en garde, ou qu'il y en entre plus de leur Compagnie que de celles des autres, on pourra ſe ſeruir des deux ordres ſuiuans; on ſçaura le nombre des Regimens & des Compagnies qui ſont dans la place; qu'il y ait par exemple quatre Regimens, qui faſſent en tout trente & vne Compagnie, ie diuiſe le tout par quatre en reuient huict moins vn; ie fais quatre carreaux, dans leſquels ie mets les noms des Regimens; par exemple Picardie, Champagne, Brie, Normandie, & ſous chaque nom ie fais vne colomne de huict carreaux, horſmis ſous Normandie ou ie n'en fais que ſept ſeulement, afin qu'en tout il y en ait trente & vn; apres ie regarde combien chaque Regiment a de Compagnies; comme par exemple ſi Picardie en a dix, les huict carreaux ſeront pour Picardie, & les deux Compagnies qui reſtent on les mettra dans les carreaux du Regiment, qui en aura moins de huict, comme en Normandie qui n'en a que cinq,

10	9	7	5
Picardie.	Champ.	Brie.	Norm.
I	I	I	2
2	2	2	2
3	3	3	3
3	3	3	3
3	4	4	4
4	4	4	P 4
4			P
		C	

les marquant du nom de Picardie, & Champagne;en ayant neuf,il remplira ſes huict carreaux, & l'autre qui reſte ſe mettra dans les carreaux de Brie qui n'en a que ſept. Le premier iour on veut faire entrer trois Compagnies, ie mets vn qui veut dire le premier iour en trois carreaux, qui eſchet aux Regimens de Picardie, Champagne & Brie

Brie à chacun vne: Le second iour on veut faire entrer cinq Compagnies, ie mets deux en cinq carreaux qui suiuent, dont il en eschet deux pour Normandie, & vne pour chacun des autres: Le troisiesme iour on veut neuf Campagnies, i'en escris trois en neuf carreaux suiuans, il en eschet trois pour Picardie, & deux pour chacun des autres: Si le quatriesme iour il en falloit huit, il en escherra trois pour Picardie, à cause qu'il se rencontre qu'il a vne Compagnie dans les carreaux de Normandie, & ainsi suiuant iusques à ce que le tour soit acheué, apres on recommencera, & ainsi tous les Regimens entreront en garde à proportion de leurs Compagnies.

Autrement le mesme ordre.

On peut faire la mesme chose encore facilement, faisant sous Picardie autant de carreaux qu'il a de Compagnies, sçauoir dix; sous Champagne neuf, sous Brie sept, & sous Normandie cinq, & puis marquer comme deuant ceux qui doiuent entrer en garde, comme si le premier iour il faut trois Compagnies, ie marque vne dans Picardie, Champagne & Brie: le second iour on en fait entrer cinq, i'en mets deux

10	9	7	5
Picardie.	Champ.	Brie.	Norm.
6,1	1	1	2
2	2	2	2
3	3	3	3
3	3	3	3
3	4	4	4
4	4	4	
5	5	5	
5	6		
6	6		
6			

en cinq carreaux ſuiuans, Normandie en a deux, & les autres vn: le troiſieſme iour on en fait entrer neuf, i'en eſcris trois en neuf carreaux, Picardie en a trois, & les autres deux: le quatrieſme en entre ſix, Picardie & Normandie n'en ont qu'vne, les autres deux: le cinquieſme iour on n'en veut que quatre; Picardie en a deux, Nor-

man.

mandie n'en a point, les autres en ont vne chacun: le sixiesme iour on en veut cinq, Picardie ny Normandie n'en ont point, mais Champagne en a deux, & Picardie trois, & ainsi on retournera à continuer; on trouuera que les Compagnies ont autant de relasche & de garde les vnes que les autres.

A cecy il y a encore deux difficultez, sçauoir qu'il y aura des Compagnies si fortes qu'vne en vaudra trois d'vn autre Regiment; & l'autre, lors qu'on veut faire entrer la garde par esquadres: on peut encore accommoder tout cecy auec le mesme ordre, c'est qu'au lieu d'escrire en haut le nom des Regimens, on mettra le nom des Compagnies, & au lieu du nombre des carreaux qu'on met sous chaque Regiment pour autant de Compagnies qu'il a, on mettra autant de carreaux qu'il y a de squadres dans chaque Compagnie; du reste on fera de mesme que nous auons dit, & par ainsi on aura des soldats de chaque Compagnie comme on en auoit de chaque Regiment, auec le mesme ordre sans que personne soit chargé: nous auons

Difficultez comme on peut les accommoder.

encore plusieurs autres moyens pour faire la mesme chose, que nous dirons autre part, i'ay mis ceux-cy par occasion.

Faut empescher qu'on ne reconnoisse la bresche.

Auant que l'ennemy vienne à l'assaut, il faut qu'il ait fait bresche, ou auec le canon, ou auec la mine, telle que la mõtee en soit aisee; pour sçauoir si elle est raisonnable il enuoyera quelqu'vn pour la reconnoistre, il faut tascher qu'il n'en rapporte pas la nouuelle; car on doit auoir aux costez de la bresche des mousquets à croc, ou des pieces courtes pour tirer contre ceux-là; car les canons seront alors démontez si l'ennemy a fait son deuoir, ou bien on aura ruiné les lieux où on les peut mettre; & quand mesme on en auroit quelqu'vn en estat, il faut le garder pour deffendre la bresche; parce que si on le tire auant l'assaut, l'ennemy fera en sorte de le démonter, c'est pourquoy il faut le conseruer pour vne meilleure occasion.

Batteries ne se peuuent si bien faire que de iour.

Si l'ennemy fait la bresche auec le canon, il ne peut tirer que de iour; de nuit quelle inuention qu'on sçache auoir, les coups sont presque tous perdus, on taschera à la reparer de nuit, refaisant

ce

ce qui sera rompu, ou auec de la terre, ou auec des pieces de bois, ou bien si on peut on mettra en diuers endroits de la montee de la bresche des palissades de cinq ou six pieds de hauteur, plantees bien ferme en terre, ayant des pointes de fer pliees en bas, cela arreste l'ennemy lors qu'il veut monter, ou s'il les veut rompre à coups de canon il luy faudra beaucoup de temps & la nuit ensuiuant on en peut remettre d'autres.

Comme on peut reparer la bresche.

Que s'il bat si furieusment qu'il ne donne aucun relasche, on disposera en haut le lieu de telle façon qu'on le puisse deffendre à couuert; car outre les retranchemens qu'on doit auoir desia faits plus arriere; sur le bord de la bresche, on esleuera quelque petit parapet de sacs, de papiers, ou de gabions, ou d'autre chose, si toutefois l'ennemy en donne le loisir; s'il bat tousiours on se mettra à costé, de façon qu'on flanque & descouure la montee, & qu'on soit à couuert de la batterie.

Si l'ennemy bat tousiours ce qu'on doit faire.

Au haut de la bresche où il faut que l'ennemy se loge estant monté, ou aux premiers retranchemens lors qu'on voit

Autres obstacles quo'n

voit ne pouuoir plus reparer ces lieux, on fera de nuit quelque fougade, à laquelle on puisse donner le feu quand on voudra, des lieux qui sont plus arriere : on parsemera sur la bresche plusieurs cloux à quatre pointes, qu'on appelle chausse trapes, ce sont autant d'empeschemens pour l'ennemy ; des planches toutes pleines de cloux pointus qui sortent dehors quatre doigts, sont excellemment bonnes pour mettre sur la bresche ; mais il faut qu'elles soient espaisses, & de bois pesant, & qu'elles soient attachees auec des chaisnes de fer, afin que l'ennemy ne puisse ny les oster ny renuerser : les cheuaux de Frise, seront aussi vn grand obstacle à ceux qui voudront monter.

Choses necessaires pour la deffence de la bresche.

A costé de la bresche on rangera quantité de mousquets à croc, pour tirer contre les premiers qui viendront armez à l'espreuue du mousquet, des pieces courtes chargees de ferrailles, & particulierement de ces pierriers que nous auons cy-deuant dit qui se chargent à boëte, les canõs de reserue seront aussi en estat. On tiendra prest toute sorte de feux d'artifice, cõme bombes qu'on

qu'on peut faire rouler par dessus des aix qui auront vn rebord de chaque costé qui les conduisent bien auant dans la bresche, afin que les nostres ne soient endommagez, des grenades, des barrils foudroyans, des soliues roulantes armees & chargees de feux d'artifice, des mortiers pour ietter plusieurs autres inuentions, des espinars, des brusllons, des sautereaux, des flames, des taupes, & plusieurs autres que nous descrirons autre part. On aura aussi des chaudieres pleines d'huile boüillante qu'on iettera auec des grosses cuillieres amanchees d'vne longue perche, quantité de pierres pour ietter à la main, & tout ce qu'on croit pouuoir nuire à l'ennemy.

Ce qu'on doit faire quand l'ennemy fait bresche auec la mine.

Quand l'ennemy fait la bresche auec la mine, parce que c'est vn prompt effort, & qu'il donne bien tost apres ; on n'a pas loisir ny de reparer la bresche, ny d'y mettre les obstacles que nous auons dit. Il faudra auoir preparé deux ou trois retranchemens à l'endroit où on voit faire la mine, afin que s'il en emporte vn, il y en reste vn autre, ou deux tous entiers, ou afin de ne perdre point de terre sans disputer, n'en

n'en faisant qu'vn fort arriere. Du reste on preparera toutes les machines, armes, & artifices, ainsi que nous auons dit, les tenant toutefois vn peu esloignees du lieu où la mine doit ioüer, afin qu'elles ne soient emportees par sa violence.

On ne doit tenir des soldats où l'ennemy fait vne mine.

Puisque l'ennemy fait vne mine, on est bien asseuré qu'il ne montera pas au haut de la muraille qu'elle n'ait ioüé; c'est pourquoy il ne faut pas tenir des soldats là dessus, n'y autour de ce lieu, au moins de iour; parce que de loin on peut descouurir s'il vouloit faire quelque surprise : de nuit on y tiendra seulement vne sentinelle, le Corps de garde sera vn peu à l'escart du lieu où se fait la mine,

Pour connoistre par où on sera attaqué.

On est aussi asseuré d'estre attaqué par les endroits ausquels on voit que l'ennemy s'est approché pied à pied, de telle façon qu'auec ses tranchees, trauerses & galeries, il s'est logé au pied de la fortification, & qu'il a rompu ou sapé, ou miné; c'est l'endroit par où sans doute il taschera d'entrer, ou pour le moins s'y loger. Il y a aussi des indices par lesquels on peut connoistre quand l'ennemy veut donner : quelquefois

Autres indices.

auant

auant que mettre le feu à la mine, il fait ſommer ceux de la place à ſe rendre, & c'eſt afin de ne gaſter pas la place, de laquelle il eſpere bien toſt eſtre maiſtre, ce qui pourtant ne ſe doit faire qu'aux lieux qu'on eſt aſſeuré de prendre; parce qu'à vn lieu fort de monde ce ſeroit les aduertir de ſe mettre en deffence. L'ennemy fera auſſi des efforts extraordinaires tout le iour, & toute la nuit precedente, pour rompre les deffences, ne donnant aucun relaſche aux ennemis, ny temps de les reparer: on verra auſſi que plus de ſoldats, qu'ils n'auoyent accouſtumé, entrent ce iour dans les tranchees; ſi on ne peut pas les voir, on le iugera par le bruit & par les piques qu'on verra ſortir hors des tranchees en plus grande quantité que les autres iours: tout le monde ſera en action; l'armee ſe preparera, & tout le camp ſe mouura extraordinairemēt: ceux qui ne combattent pas & qui viennent par curioſité s'aſſembleront en troupes ſur les lieux hauts pour voir le combat: bref on voit des mouuemens qui donnent aſſez à connoiſtre que l'ennemy ſe prepare à cette action; les eſpions ne doiuent pas manquer de

faire

faire leur deuoir d'aduertir ceux de la place, des lieux que l'ennemy veut attaquer; du nombre; de la qualité des soldats, qui sont destinez à cét effect; des armes, machines, & artifices, desquels il se veut seruir; l'ordre qu'il doit tenir, & toutes les autres particularitez qu'ils pourront d'escouurir, & qu'ils iugeront seruir à la deffence des assaillis.

Quelles autres choses il faut obseruer.

Ce sont les choses qu'on doit preparer, reste à dire du nombre des soldats; de leurs armes; de l'ordre qu'on doit tenir, tant en la distribution des soldats; du ieu des artifices; du temps qu'il faut pour les faire agir, & toutes les autres circonstances necessaires d'estre obseruees dans vne action si importante.

Distribution des soldats.

Ie voudrois distribuer mes soldats en la façon suiuante, i'en ferois trois parties, dont l'vne feroit vn gros que ie tiendrois dans la grande place d'armes, en estat d'aller aux lieux où il seroit necessaire pour la deffence: du reste i'en ferois quatre parties, les trois me seruiroient pour deffendre les trois attaques, que ie suppose que l'ennemy peut faire, & l'autre quart seroit dispersé

au

au reste de la place, par les lieux qui ne seroient pas attaquez ; comme par exemple, si i'auois trois mil hommes, ie mettrois vn gros de mil hommes dans la place d'armes ; cinq cens hommes à chacune des trois attaques, & cinq cens au reste de la place : les cinq cens qui seront aux attaques, ie voudrois les partager ainsi ; cent qui seroient à la bresche pour tirer, & deffendre : cent cinquãte seroient plus arriere pour soustenir, & rafraischir ceux-cy ; autres cent cinquante seroient en bas du bastion en bataille, ou à costé sur les remparts, à couuert des parapets : les cent restans se mettroient aux flancs, ou lieux qui pourroient flanquer & descouurir la bresche : les Bourgeois seroient dispersez en mesme proportion, que ceux qui seroient destinez pour deffendre les postes attaquez, parceque difficilement ils se veulent exposer aux perils qu'ils voyent deuant eux ; ils seruiroient pour ietter des feux d'artifice, ruer continuellement des pierres, apporter des munitions, & autres rafraischissemens : les autres feroient des Corps de garde par les places, & ruës, bien que i'estime cela fort

peu

peu necessaire, & [
garde tout autour du
meslez auec les soldat
vne place assiegee ie
mais fier à garder vn
qué ou non, à des Bou
d'eux-mesmes ils sont
necessairement que
meslez parmy eux p
ger, & cela les fait q
tuer: Il faut garnir t
de la place de soldats,
ait garde par tout, e
my n'y fasse point d'
abandonnoit quelque
ser personne, l'enne
estre aduerty, l'attaq
mesme les lieux qu'on
ture, & difficilement
les garder, de peur c
comme plusieurs au
est vray qu'il y faut n
comme nous auons
Chapitre des Gardes.

On ne doit fier aucun poste aux Bourgeois seuls.

Les soldats doiuen
à chaque corps, il y
nombre d'armez à l'e
quet; comme par e
mier cent ie voudro

Comme doiuent estre armez les soldats.

vingt ainsi armez, & aux autres qui soustiendroient, autant à chaque corps, y en ayant tout autant à chaque attaque ; il y en faudroit pour trois, cent octante, si on en auoit de reste on les bailleroit au corps de reserue. Il seroit necessaire qu'il y eust tout autant de rondaches qui seroient portez par ceux qui ne seroient pas armez ; au deffaut d'iceux on pourroit porter des mantelets à l'espreuue du mousquet pour en faire à vn instant vn parapet tout autour de la bresche : or parce qu'il faut qu'ils soient fort espais pour estre à l'espreuue, & par consequent difficiles à manier; ie voudrois les faire fort estroits de six ou huict pouces, hauts de quatre pieds, auec des trous pour tirer ; on les mettroit les vns contre les autres, afin de tenir à couuert tous ceux qui seroient à la deffence; les soldats outre leurs espees, ils auront des piques fortes, & quelques-vnes auec des crochets pour ietter par terre, ou attirer à soy ceux qu'on pourroit accrocher des ennemis; les pertuisanes & halebardes seroient aussi fort bonnes.

Rondaches necessaires.

On entre-meslera vn piquier & vn mousquetaire, & en quelques endroits on

Mousquets courts.

on mettra les mousqu
deux tiers des mous
autour de la bresche ,
fussent fort courts ,
pieds , ou deux pieds
pouce ou d'auantage
gez de plusieurs bale
parce que les tirs sont
rant dans vne meslee
bales endommage
les assaillans. Les aut
mousquets à croc & p
uiroient pour nuire à
armez à l'espreuue de
naires;parce que i'en
quets des garnisons s
ceux qu'on porte à la
ment qu'il n'y ait poi
peu à l'espreuue de ce

Où on doit mettre les pieces.

Les pieces courte
dit , & les pierriers
boëte seront logez
che, aux lieux où ils
ny vûs ny rompus p
ennemis : les mor
feux d'artifice sero
couuerts, & toutes l
ons qu'on aura pre
fendre la bresche ser

droits qui ne sont point descouuerts, desquels on se seruira comme nous dirons cy-apres.

En cette occasion on peut voir clairement combien sont necessaires & vtiles les orillons; car outre les aduantages des flancs couuerts pour rompre les galeries auec les trois pieces de reserue que l'ennemy ne sçauroit démonter; sçauoir l'vne au flanc haut, l'autre au flanc bas, & l'autre à la faussebraye, encore qu'elles ne descouurent que la face du bastion, aussi ne peut-on les gaster si on ne loge les batteries là dessus; & lors que l'ennemy vient à l'assaut pour se loger dans la bresche, il n'y a personne qui ne voye comme on peut faire passer le temps aux assaillans auec ces trois pieces: on les tiendra dõc toutes prestes, & quãtité de cartouches pour les recharger promptement; au lieu de bale seule on y mettra des chaisnes, ferrailles, barres de fer, & autre blocaille. *Aduantage des flancs couuerts.*

Tout estant disposé en bon estat, & tous les lieux attaquez garnis également, & le reste de la place gardé par le nombre des soldats necessaires; lors qu'on verra que l'ennemy veut faire ioüer *Ce qu'on doit faire attendant que la mine ioüe.*

ioüer la mine, ce qu'
les indices que nous
fera retirer tous les f
perſonne ſur le baſti
peu à l'eſcart ; lors qu
s'approchera, ſe couu
la breſche auec des ſa
barriques, ou mant
faut pas ſe haſter de ſe
que les ennemis a
pointé tous leurs can
ceſſe contre la breſcl
vienne à la deffence;
ſe tiendra aux coſte
chemens qui deſcouu
cependant il faut que
foſſé à deſcouuert, à
lerie ſera rompuë, &
bris de la muraille ; c
des flancs doiuent fa
force de tirer des cou
& de canons dés qu'il
à les deſcouurir : co
cheront, ceux qui ſe
de la breſche les ſa
mortiers, pierriers
mouſquets, & autres
ront preparees : à me
cheront & qu'ils taſcl

Ce qu'on doit faire quand l'ennemy approche.

on iettera les feux d'artifice, grenades, bombes, & tels autres que nous auons dit cy-dessus: les pierres voleront continuellement, iettees par ceux qui seront plus arriere à couuert; s'ils s'efforcent à monter plus haut, on opposera les mantelets, les rondaches, les piques, & toute sorte d'autres armes, les huilles boüillantes, les artifices, & la recharge des boëtes continuëra tousiours, tellement que tout le lieu soit continuellement en feu; les mousquetaires tout aussi tost qu'ils auront tiré se retireront pour recharger, & feront place aux autres qui seront tous prests: Si l'ennemy opiniastre le combat, il faudra rafraischir ceux-cy, & faire aduancer les autres frais, qui sont plus arriere, qui s'opposeront à ceux que l'ennemy enuoyera de nouueau. Quand on a soustenu le premier choc, il faut bien esperer du reste, car il faut croire que ce sont les plus hardis, & les mieux armez; lors qu'on sera dans l'effort du combat, on fera ioüer quelque baril foudroyant, ou bien si on auoit pû apprester quelque fougade, comme lors que la bresche se fait auec le canon on y donnera le feu: les bombes,

Rafraischir les soldats.

bes, & autres artifice
ler dans la foule, fer
effect : on fera tout
l'ennemy se retire po
ner lieu au canon d
nostres, ils se mettro
à costé ou dans les pl
chemens, & s'ils reu
ceura en la mesme
fait la premiere fois.

Ce qu'on doit faire l'ennemy se logeant.

Les ennemis renc
seuree resistance se c
cette fois de se loger
couurans auec les gal
alors les canons qui
tireront continuelle
du haut de la bresche
descendre les mesm
nous auons dit pour r
iusques à ce qu'on les
& en mesme temps la

Reparer la bresche.

la bresche le mieux q
escarpant la montee
sieurs palissades, & vn
sant autant de terre qu
à couuert à l'espreuue
sera sans doute en ang
me est tousiours la b
tout soit flanqué : on

bon estat les retranchemens qui seront plus arriere, y faisant des palissades au deuant, & toutes les deffences qui peuuent empescher l'approche à l'ennemy, & arrester ces efforts. Icy on remarquera que les flancs fichans ont vn grand aduantage, parce qu'ils descouurent dans les logemens que l'ennemy fait dans la bresche, ce que les rasans ne sçauroient faire.

Comme on doit se seruir des feux d'artifice

Parce que les feux d'artifice sont vne des principales pieces & des plus necessaires pour la deffence d'vne bresche, ie diray le moyen de s'en seruir, sans tomber aux accidens qui arriuent ordinairement : ceux qui auront charge de les garder se tiendront à couuert plus arriere, les mettant en des lieux couuerts; & lors qu'on s'en voudra seruir, ceux qui les doiuent ietter les prendront des mains d'autres, qui les prendront de ceux qui les ont en garde, & qui leur porteront : pour les ietter, ils s'auanceront sur le bord de la bresche, & les ayant iettez se retireront tout aussi tost pour en aller prendre d'autres.

Grenades dans des pots.

Les grenades dans les pots de terre acheuez de remplir de poudre, & des mesches allumees autour, sont bon-

nes pour ietter dans
qu'elles prennent in
les pots tombent à t
mais il faut estre bi
nier, car si on les la
ront autant de mal a
iettees à propos, en
Ie donneray dans
ques inuentions po
grenades immedia
les tombent.

Ce qu'on doit faire lors qu'on abandonne la bresche.

Que si on est con
ner la bresche on
proches retranchem
uelle deffence; cep
soin on enuoyera q
ceux qui sont dans l
qui toutefois ne ser
cessaire; car apres
ne resistance à la br
retranchement fait
ne hazardera pas le
& ne les fera pas do
contre vn lieu bien
le feroit, asseurém
rien, parce qu'il y a
bons flancs, armes, &
sorte, & gens frais
dre.

Pour s'auancer, il se seruira de la mine ou de la sape ; la nuit d'apres comme il preparera ses logemens, & recommencera l'attaque, il faudra faire vne sortie, & porter les instrumens, & machines necessaires, pour rompre & brusler les logemens desquels nous auons parlé aux sorties, & comme il faut rompre la galerie.

Lors que l'ennemy attaquera les retranchemens, on fera les mesmes resistances qu'on a fait à la bresche, & aux dehors, à quoy on aura beaucoup plus d'aduantage ; parce qu'asseurément apres tant d'efforts faits, il faut que les plus courageux ayent esté tuez, & si les autres sont rebutez ils ne voudront pas retourner aux attaques, ou si on les y contraint ils ne feront rien qui vaille ; car veritablement dans vne armee ce n'est pas le nombre qui fait la force, mais c'est le nombre des gens de cœur, & lors qu'il n'y en a plus il ne faut rien craindre, on resistera facilement aux autres.

Aux retranchemens faut faire mesme resistance qu'aux dehors.

Le Gouuerneur qui veut faire tout ce qu'vn homme de bien peut faire, il doit se deffendre iusques à ce qu'il n'aura plus dequoy se couurir : cependant

Retranchemens generaux doiuent estre deffendus.

dant qu'il aura souſt
nous auons dit, il au
ſes retranchemens g
quels il doit encore
deffence, encore qu
puiſſent pas eſtre ſi f
lement faits; auſſi le
foibles, leurs canon
tez, à force de tirer;
ſommees, & toute
diſpoſition & l'ordre
ra le meſme que n
Gouuerneur ne do
capituler qu'alors
commande, ou qu'il
ou de terre pour ſe
dats, ou de munitio

Chapitr

Des Capitulations
plac

Les Gouuerneurs ne doiuent eſtudier ce Chapitre.

J'Auois reſolu de
Chapitre, pour f
Gouuerneurs qu'ils
capituler, & que
ils doiuent moins
uoir : toutefois pa
uer qu'apres vne

ſtance, le Prince veut qu'on rende la place pour pluſieurs conſiderations qu'il peut auoir; & parce qu'à la fin le lieu & la terre manque pour ſe retrancher, ou qu'on n'a plus de ſoldats pour ſe deffendre, ou des munitions pour tirer, ou des viures pour ſe nourrir, on eſt contraint de capituler: ie mettray l'ordre qu'on doit tenir auant que capituler, & dans la capitulation.

Iamais on ne doit rendre vne place qu'on n'en ait donné aduis au Prince, ſi ce n'eſt qu'il euſt commandé au Gouuerneur de tenir ſeulement vn tel nombre de iours, pour auoir temps de fortifier quelque autre place, ou de retirer ſon armee, ou pour attendre quelque renfort, ou pour quelque autre cauſe: Lors qu'il aura ſouſtenu ce terme, ce qu'il tiendra de plus ſera pour monſtrer ſon courage; car il peut ſe rendre dés le lendemain qu'il luy aura eſté ordonné, meſme il deuroit le faire punctuellement; car c'eſt autant faillir de tenir plus de temps, comme de tenir moins que l'ordre ne porte, ne ſçachant pas les cauſes pourquoy on l'a ainſi commandé: Le Gouuer- *On ne doit rendre la place ſans commandement du Prince.*

neur doit auoir l'ord
gné de la main du Pr
son seau.

Faut donner aduis au Prince.

L'ordre qu'on donn
est de soustenir trois
ne se doit point lim
soustenir tant qu'on
qu'on est proche
on taschera d'enuoy
quelqu'vn vers le
faire sçauoir l'estat
pour receuoir ses co
faudra en enuoyer
qu'vn seul pourroit e
si on auroit beau atte
En cecy il faut vser d
ce; premierement d
des personnes tres-c
outre la fidelité, soi
pour parler ainsi qu'
bouchez, en cas qu'il
apres de n'escrire rie
estant sceu par l'enn
qu'il soit escrit auec d
crets, neantmoins i
habiles qui descouur
ble auoir aucune sign
est impossible hum
quer. Ie voudrois es

seroit en chiffre facile à cognoistre, dans laquelle ie mettrois ce que ie ne me soucierois pas que l'ennemy sceust, & le reste ie le confierois à celuy qui porteroit la lettre, luy faisant iurer que pour aucune contrainte il ne diroit que ce qui seroit contenu dans la lettre, ou approchant de cela; car par ainsi l'ennemy voyant la conformité de la lettre auec le rapport du porteur, pourroit plus facilement croire l'vn & l'autre, & ne sçauroit pas ce qui seroit de plus important pour luy, & pour ceux de dedans. Il faut aussi estre bien aduisé qu'õ ne soit trompé en la respõse, parce que l'ennemy pourroit contrefaire des lettres, & les faire tomber entre les mains du Gouuerneur par quelque inuention, dans lesquelles il mettroit aucuns ordres & aduis pour faire couper la gorge à vne partie de la garnison, ou pour faire rendre la place : c'est pourquoy il seroit bon auant qu'estre assiegé auoir concerté quelque marque secrette, par laquelle on peust connoistre les vrayes lettres d'auec les fausses.

Ne faut se fier aux lettres escrites auec chiffres.

Soit que le Gouuerneur ait enuoyé au Prince, ou qu'il n'eust pas pû, & qu'il soit reduit à l'extremité, il fera assem-

Ce que doit faire le Gouuerneur

estant re- bler le conseil de tous l
duit à tant en auant la neces
l'extre- ils se treuuent; l'estat d
mité. leurs soldats & munitio
rant les deffauts qu'il a
cette heure, lesquels
est contraint leur desc
n'ayant aucun moyen
il leur propose s'ils tre
qu'il capitule, sans dout
cez par l'extremité ils s
Ce qu'il receuoir composition :
doit faire en fera escrire vn acte
mettre à tous; & de plus il f
par es- escrit les deffences qui
crit. les soldats qu'il y a per
vray & exactement au
treuue ; les retranch
soustenus ; combien o
ce qui leur reste pour ca
aussi vne reueuë au iuste
sont en estat de se pouu
des malades, & des bles
ment vne inuentaire de
nitions de bouche & de
stent dans la place; & pa
il descrira les deffauts q
capituler ; il fera sign
tous les Officiers, mesm

parens des Bourgeois, & à ceux qui ont charge.

Il repreſentera au peuple comme il n'a iamais eſpargné ſa vie, ny ſes ſoins; ny celle de ſes ſoldats, pour les conſeruer ſous le Gouuernement de leur Prince, duquel il leur remonſtrera la bonté, & les vertus, les exhortant que pour changer de Maiſtre ils ne changent point d'affection, & que ſans doute dans peu de temps ils retourneront ſous l'obeïſſance de leur Prince, vray & naturel. *Ce qu'il doit dire aux habitans.*

Ayant donc reſolu de ſe rendre, on fera battre la chamade, & le tambour demandera tréue pour pouuoir parlementer: Pendant ces tréues perſonne ne doit tirer ny d'vn coſté ny d'autre, ny moins trauailler. Pour traitter on demande quelquefois des perſonnes qui ayent pouuoir de traitter, & que ce ſoient perſonnes de haut commandement, & conneus: & eux en enuoiront de ceux de la place pour oſtages. Autrefois on demande qu'õ leur permette d'enuoyer des Deputez de la place au Camp, pour traitter auec les Generaux, & qu'on leur donne des perſonnes correſpondantes en dignité, pour aſſeu- *Ce qu'on doit faire ſe voulãt rendre.*

rance de ceux qui sero
veû qui sont venus au
ter sans demander os
le que les Generaux l
nee, de les laisser reto
ce librement, toutesfo
leur plairoit.

Quelquefois on demãde terme.

Aucunefois on de
iours de terme pour se
lesquels s'il ne vient d
ne force les retrancher
la place, ils promette
sortir dehors au iour &
se, aux conditions qu
& pour asseurance d
ils laisseront des ostag
dinairement, & on l'
cilement aux places qu
bouclees, & qu'on est
l'ennemy ne sçauroit l
bien que dans ce temps
roit pas prendre la p
soient deffendre.

Si on ne peut obten
& qu'on n'ait pû enuoy
demandera qu'il leur so
que se rendre, de luy fai
de la place, & de receu
luy plaira donner pour l

I'aduertiray que le Gouuerneur ne doit iamais ſortir hors de la place pour quelque conſideration que ce ſoit, ny pour capituler, ny pour aduertir le Prince, ny pour s'aſſeurer mieux des propoſitions qu'on luy fait; parce qu'il en ſera blaſmé, & puny s'il en arriue du mal à la place, comme il ſera indubitablement; i'ay veu faire ſouuent cette faute dont i'en ay rapporté vne exemple autre part: i'en diray encore vn autre que i'ay auſſi veu, auquel l'ennemy fit entendre au Gouuerneur d'vne place qu'il auoit vne armee ſi puiſſante, qu'il pouuoit forcer la place quand il luy plairoit, & que neantmoins il aimoit mieux les prendre à compoſition; afin que le Gouuerneur ne doutaſt aucunement de ce qu'on luy faiſoit ſçauoir, qu'il luy permettoit de venir voir tout ſon camp, & tout l'appareil; & que s'il y treuuoit quelque choſe ou moins, ou au contraire de ce qu'il diſoit, qu'il le laiſſeroit retourner librement, à quoy le Gouuerneur conſentit; & lors qu'il fut au Camp, on le contraignit à faire rendre la place, ce qu'ils n'euſſent pû faire de long temps ſi on ſe fuſt deffendu.

Vn Gouuerneur ne doit iamais ſortir.

Conditions qu'on doit demander.

Les conditions ord
mande dans les capitu
qu'on peut eſperer le
geuſes ſont.

Qu'ils auront tous l
la liberté, & ne leur ſe
ny violence, ny outrag
ne, tant des ſoldats qu

Que tous ceux qui
ront ſortir auec leurs a
battant, enſeigne deſp
allumee des deux bout
che, auec quelques
qu'ils pourront amene
ce, & les conduire auec
lieux de leur retraitte,
ques chariots de munit
lerie.

Que ceux de dehors
de leur bailler cheuaux
barques à ſuffiſance po
bagage, malades, & bl
corte pour les conduir
qu'ils ſoient en lieu de
l'aſſeurance de l'eſcorte
uoiront les chariots & c
neront des oſtages.

Que la ville ne ſera p
que ceux qui reſteron

ront point molestez, ou pourront se retirer quelque temps apres, & vendre leur bien, quand, & à qui bon leur semblera.

Que les fautes de tous ceux qui sont dans la place, qu'ils pourroient auoir commises, deuant ou durant le siege, leur seront pardonnees.

Que les prisonniers, pris durant le siege, tant d'vn costé que d'autre, seront rendus reciproquement, sans payer aucune rançon.

Que s'ils sont de diuerses Religions; qu'ils pourront exercer chacun la leur, & auoir Eglises ou Temples, Prestres ou Ministres, ou autres personnes, & choses necessaires pour l'instruction, maintien, & exercice de leur Religion.

Que ceux qui demeureront dans la place seront tenus pour vrais subiects du Prince conquerant, & qu'ils ioüiront; ou des priuileges qu'ils auoient auparauant, ou de ceux mesmes que les autres villes du Prince ioüissent.

Qu'on mettra entre les mains du Conquerant, les armes, munitions, canons, & tout ce qui se treuuera dans les magazins publics du reste du siege sans aucune fraude. On

On peut mettre pluſ
cles qu'on ne ſçauroit
uoir les ſuiets pour leſ
mencé les ſieges, par
tion des places on con
tulations aux cauſes
guerre.

On n'a pas accouſtun
tions de mettre ce mo
eſt au premier article,i
parce qu'à vne place
pour l'auoir obmis, to
furent enuoyez aux ga

Expliquer nettement les conditions.

On expliquera nette
de la capitulation qu'il
amphibologie, & met
conſtances; car bien
nom de capitulation &
commencemens des
pourquoy on fera telle
qu'il n'y reſte rien à l'a
eſtre interpreté contra
de ceux qui ſe rendent
y a quelque choſe de d
uira de rien d'alleguer
terpretation en eſt au p
prendra touſiours ſans
uantage; on ſera bien a
tout ce qu'on aura oubl

L'interpretation eſt au plus fort.

declarer bien clairement. I'en ay escrit quelques exemples dans mon Liure des Fortifications, d'où on pourra apprendre comme plusieurs ont esté trompez, & comme on doit euiter semblables capitulations captieuses.

Pendant qu'on sera à parlementer & conclurre les capitulations, on doit cesser les trauaux de part & d'autre, mais il faut redoubler les gardes; car bien souuent on a surpris des places tandis qu'on parlementoit. *Faut se tenir en garde tandis qu'on capitule.*

Dans les conditions, on demandera vn iour ou deux pour se preparer à sortir; cependant le Gouuerneur distribuëra aux particuliers les munitions de bouche qui resteront aux magazins, ou si on se rend par faute de viures, & qu'on ait des poudres de reste, on les bruslera peu à peu, ou on les iettera dans l'eau: mais i'aimerois mieux les auoir employees en tirant, afin d'acheuer toutes les prouisions en mesme temps, & qu'il n'en restast rien à l'ennemy, que le mal qu'õ luy auroit fait à force de tirer. *Consommer ce qui reste de munitions.*

On pourroit aussi faire creuer les canons, ce qui toutefois n'est pas si facile, & quand on le pourroit, il seroit dangereux; que si l'ennemy apperce-

uoit

Ne faut faire fraude. uoit qu'on l'euſt fait
roit commencé à parl
roits'en plaindre com
qu'on auroit commiſ
mencement du Trait
s'en reuancheroit en
plus grande importan
tenir rien de ce qu'il a
ſant pour ſes raiſons q
mencé à manquer.

On tient que lors q
faute de viures, qu'
pour trois iours de re
que l'ennemy n'eſt ob
pitulation.

Comme on doit ſe preparer pour ſortir. Le iour auparaua
ſortir, on receura les
aura accordez, &
ra à charger le bagag
doit emporter, afin d
ſortir le lendemain d
la Caualerie ſortira l
y en a beaucoup, on
deux, dont la moitié
garde, & le reſte apr
eſt beaucoup plus con
ſortir tous les chario
où ſeront les malades
les femmes, & tout le
tion

ge, que de les mettre au milieu ; parce qu'on peut les faire filer tandis que les troupes s'appreſtent, & les faire commencer à ſortir au point du iour, parce que d'ordinaire il n'y a qu'vne porte ouuerte ; la file eſtant fort longue, il faut beaucoup de temps : quand ils ſeront en campagne, on pourra mettre le bagage au milieu ; les pieces qu'on leur permettra d'emmener ſeront dans le corps des troupes : A l'arriere-garde ſeront les Chefs, & le reſte de la Caualerie, le Gouuerneur doit eſtre le dernier à ſortir de la place. *Ordre qu'on doit tenir au ſortir.*

En marchant par la campagne, ils mettront à l'auant-garde partie de l'eſcorte, & la moitié de ce qu'ils ont de Caualerie : la moitié de l'Infanterie ſuiura apres auec vne partie de l'eſcorte : tout le bagage & charroy marchera en ſuitte : les autres troupes, & les pieces de canon qu'on emmeine, auec le reſte de la Caualerie & Officiers, marcheront à la queuë, où il y aura auſſi le reſte de l'eſcorte. *Ordre du marcher.*

Lors qu'ils ſeront proches des confins ou de la ville de leur retraitte, l'eſcorte fera halte, & les laiſſera aller, laquelle s'en retournera ou attendra *Renuoyer les chariots.*

les

les chariots, & les che
auoit fournis; que si i
ne peuuent pas attend
leur renuoyer, & faire
ges qu'on auoit donne
rance.

Se retirer dans les Chasteaux.

Si dans la ville il y
steau, apres auoir souf
toutes les fortification
mens, on pourra se r
Chasteau, pour faire là
sition, bien qu'il soit f
ait point d'apparẽce de
nir l'effort de l'ennem
assez bon pour capitu
chose bien certaine q
refuse composition lo
mande en quel estat q
le Gouuerneur est bien
a plus d'honneur d'auoi
position pour s'estre tr
du, que de se rendr
auoir quelque aduan
quoy plusieurs Gouu
perimentez ont failly,
infames, eux & leur
n'auoir pas soustenu a
uoient, de crainte q
leur feroit point part

Aucuns faits infames pour s'estre rendus trop tost.

doient iusques aux derniers trauaux: puis que nous auons veu plusieurs faire cette faute, ie pourray donner cét aduis; que l'ennemy quelque force qu'il aye ne peut prendre vne place mediocrement fortifiee, mais bien deffenduë; qu'il n'y vienne pied à pied auec le temps, & que l'attaque a tous ses ordres & sa suitte, comme nous auons cy-deuant escrit. Il faut que l'ennemy se campe, fasse ses batteries, & tranchees; force les dehors & contr'escarpes; rompe les deffences & flancs; passe le fossé; fasse ioüer la mine, ou fasse bresche auec le canon: & apres cela qu'il se loge là dedans, se rendre Maistre des retranchemens, & qu'au dernier le Gouuerneur sera receu à composition tres-honorable; aura la gloire de s'estre deffendu vaillamment; sera loüé des ennemis, & estimé de son Prince.

Tout ce qu'il faut que l'ennemy face pour prendre vne place.

Si l'ennemy leue le siege, & qu'il soit bienauisé, il le fera auec ordre, enuoyant premierement le canon, bagage, & charroy, & mettra toute son armee en bon estat de se deffendre, tellement qu'é ce cas là ie ne voudrois point faire sortie, parce qu'on n'y auroit que du dommage, d'autant que le Camp où se

Quand l'ennemy leue le siege, ce qu'on doit faire.

se fait l'assemblee po
fort esloigné de la v
sortiroient seroient e
lez en pieces : si la de
de, l'ennemy en pou
uantage, & recomme
voyoit qu'il se retiras
qu'il y eust quelques
riere-garde mal en o
l'aduantage euident
poursuiure, mais il n
tant s'engager qu'on
quand on voudroit:
de les laisser aller, ca
sez content de les voi
ser la place libre, si c
cours vinst d'vn cost
les contraignist à se re
droit sortir du costé d
me temps que nos en
ent du costé du Camp

Lors que l'ennemy est party faut rompre ses tranchees.

Il sera à propos d'a
ment aux tranchees, l
teries, & rompre &
qu'il y aura d'entier,
fait pour approcher &
pres qu'ils auront aba
on ira semblablement
recueillir ce qu'ils aur

me armes, affufts, quelquefois des canons efuentez, des bales,& mille forte d'vtencilles qu'ils ne peuuent pas emporter,lors qu'ils leuent le fiege en hafte,ou en temps d'Hyuer, & de pluye dans des païs gras, où le charroy ne peut marcher que tres-difficilement.

S'ils ont laiffé des malades & des bleffez dans les huttes, il faudra les guerir tout fur le champ, fi ce n'eft que par mal-heur quelque Officier ou autre perfonne confiderable y fuft reftee qui euft dequoy payer les medicamens, & la rançon, ce qui n'arriue guere, fi ce n'eft que l'ennemy fe retiraft en grand hafte & grand defordre, comme lors qu'ils font contraints de fe retirer à caufe du fecours qui vient à la place. *Aller dans le Camp.*

Le Gouuerneur doit auoir vn foin particulier de faire enterrer les corps morts, comme auffi les cheuaux & autres charrognes, & toutes les immondices qui reftent dans le camp; parce que d'ordinaire ces puanteurs infectent l'air, & engendrent la pefte,ou des maladies contagieufes qui dépeuplent les villes apres qu'elles ont fouftenu vn fiege, fi on ne purifie la ville & nettoye la campagne. *Enfeuelir les corps & charrognes.*

Dés

Raccommoder ce qui est gasté.

Dés que l'ennemy s'est retiré, le Gouuerneur doit sans intermission faire trauailler à raccommoder les lieux rompus par l'ennemy ; fortifier ceux qu'il aura connu estre les plus foibles, munitionera la ville de tout ce qu'il y manquera, tant de soldats, comme des armes, viures, munitions de guerre, & de tout ce qui sera necessaire. Il disposera toute sa place, & ce qui sera dedans, tout de mesme comme nous auons dit qu'il doit faire lors qu'il y entre, & qu'il se prepare à soustenir vn siege.

Chapitre L.
Des Parties de guerre.

Les Gouuerneurs ne doiuent sortir hors de leurs places.

En tous les païs hors de la France, il est deffendu aux Gouuerneurs de sortir hors de la place pour quelque occasion que ce soit, si ce n'est qu'ils ayent ordre exprés du Prince, ou de ceux qui le representent ; la raison est, parce que la perte d'vne place peut dependre de la personne du Gouuerneur, ce qui est beaucoup plus considerable que tout l'auantage ou profit qu'on peut auoir des parties de Guerre, lesquelles peuuent estre aussi bien faites par les Offi-

Officiers, ſans mettre au hazard ny la place, ny le Gouuerneur. Mais en France on ne peut les arreſter enfermez ſans rien faire, car ils croiroient faire tort à leur honneur, & à leur reputation, s'ils permettoient à leurs Officiers d'aller à ces parties ſi eux meſmes n'y alloient auſſi. Il ne faut pas treuuer eſtrange que la France ſeule permette cela, puiſque les François hazardent toutes choſes auec moins de conſideration que les autres Nations.

Quand on fait les parties de guerre.

Ce ſont les Gouuerneurs qui font ordinairement des parties de guerre en temps d'Hyuer, lors que les troupes ſont retirees dans les garniſons : & lors qu'on n'a affaire autre choſe, on s'occupe aux moyens de donner quelque incommodité à l'ennemy, & en retirer quelque aduantage.

Pourquoy ſe font les parties de guerre.

Les parties de guerre ſe font pour plusieurs ſuiets : comme alors que l'ennemy entre dans nos confins pour l'attraper tandis qu'il eſt en campagne ; pour enleuer vn quartier ; pour forcer quelque village ou petit fort, dans lequel l'ennemy s'aſſemble & ſe retire pour faire ſes courſes ; pour faire du butin, tant dans les lieux fermez comme dans

la

la campagne ; pour
sonniers, & auoir la
de sçauoir ce que les
l'estat de leurs forces;
noistre quelque place
suiets qui viennent
nous parlerons comm
uerner à chacun de
uons alleguez, tant
choses necessaires p
comme aussi ce qu'on
l'action, & apres.

Ce qu'il faut faire lors que l'ennemy entre dans le païs.

Lors que l'ennemy
pour le rauager, c'es
la Caualerie qu'il fait
dra necessairement q
riuiere, ou des bois, c
faire beaucoup de c
ny aux païs voisins sa
ou l'autre : lors que l'
tré, il faudra l'aller a
sages, & mettre l'In
bois, & la Caualerie à
les prendre les vns
auant qu'ils ayent pû
& les mettre en ordre
au passage d'vne riuier
en embuscade derrier
uains plus proches, &

menceront à passer on chargera sur ceux-là : il faudra aussi auoir preueu que ceux du païs les suiuent, afin de donner par le front, & par la queuë tout en mesme temps.

Quand l'ennemy tient vn passage.

Que si l'ennemy auoit vn passage sur la riuiere, & qu'il fist des courses auec sa Caualerie dans le païs, alors ie voudrois tenir cét ordre : Tous les villages qui n'auroient ny fossé ny fermeture, & qui ne pourroient arrester les gros de Caualerie, lors qu'ils se presenteroient, ie les ferois abandonner, & ferois retirer tous les païsans, & tout ce qu'ils pourroient emmener ou emporter dans les lieux fermez qui auroient fossé autour, comme bourgades, chasteaux, & maisons fortes. Ie ferois armer tous les païsans & habitans ; qu'ils eussent chacun vn bon fusil : par tous les villages, & aux lieux hauts qui pourroient descouurir les auenuës, i'y ferois tenir des sentinelles au haut des pieces de bois plantees, ou aux clochers: lors qu'elles verroient venir des troupes de Caualerie, sonneroient vn cor pour aduertir tous les voisins, & s'il les voyoit aller en quelque lieu, ils en donneroient aduis aux autres

qui seroient tous au
les lieux qui seroient
me aux villes, fors, ch
& par tous les lieux
fossé, lesquels ne pe
par la Caualerie, ie
la Caualerie, en me
à proportion de la g
& de ce qu'on en au
l'Infanterie: tout a
aduerty que l'ennem
& en quel nombre,
les troupes de diuer
qu'on soit assez fort
Ordre qu'on doit tenir. Il faudra prendre
lieux plus couuerts
geux, qu'on sçaura c
conduits par les gen
à temps on fera ma
troupes à la queüe d
uant hors de veüe,
ira attendre en quel
où il faut qu'ils defil
d'vne riuiere ou d'v
lieu estroit, on se
quelque cauain pro
tie sera passee on
front, cependant le
uront viendront à t

ger à la queüe: s'il y a des bois, on mettra l'Infanterie en embuſcade prés de la ſortie du bois, & la Caualerie hors du bois : lors qu'ils ſeront proches de l'embuſcade, on fera la deſcharge: s'ils ſortent hors du bois, la Caualerie les chargera à meſure qu'ils ſortiront, ou s'ils veulent retourner ſur leurs pas, ils treuueront l'autre Caualerie en teſte à la ſortie, & ceux de l'embuſcade qui eſtoient à l'autre coſté du bois les ſuiuront, & chargeront en queuë: s'il y a quelque lieu aduantageux où on ait pû mettre à couuert de l'Infanterie & de la Caualerie, on fera marcher quelques auant-coureurs, qui apres auoir tiré leur coup de piſtolet ſe retireront pour attirer les autres à l'embuſcade, apres on les chargera de tous coſtez; aux riuieres on les prendra comme nous auons dit lors qu'ils paſſeront; que ſi on n'y peut pas eſtre à temps auant qu'ils ſoient au lieu qu'ils veulent forcer, il ſera fort à propos de les prendre tandis qu'ils ſeront au pillage, parce qu'alors ils ſont grandement en deſordre, & hors d'eſtat de combattre.

Si on ne peut les prendre ny en l'vn ny en l'autre temps, on enuoyera par *Quand on n'y*

peut estre assez à temps, ce qu'il faut faire.

tous les lieux voisins, qu'ils ayent à suiure les ennemis, en prenant les aduanges du païs, & ceux qui seront desia assemblez s'en iront les attendre en quelque lieu où il faut qu'ils passent, qui soit aduantageux; tous les lieux où il faut que l'ennemy des-vnisse ses forces, & qu'vne partie ne peut pas secourir l'autre, & au contraire les nostres sont en pleine campagne, sont bons pour attaquer l'ennemy: tous les lieux aussi d'où on peut combattre à couuert, ayant de l'Infanterie, les lieux ausquels où on la peut placer sans que l'ennemy y puisse venir, & que ce soit sur le passage, sont aussi fort bons: mais il faut que la Caualerie fasse l'effort à la faueur de l'Infanterie, car par ce moyen on peut faire les retraittes asseurees, si on n'est pas assez fort: & tous les lieux que nous auons dit seront suffisans de nous mettre en seureté, outre qu'on n'attaquera pas l'ennemy qu'on ne soit le plus fort; parce qu'auparauant que d'y aller, on en sçaura le nombre; on a la connoissance du païs, & de tous les destours & assiettes aduantageuses, & toutes les places & villages à nostre faueur: tellement que

Quels sont les lieux aduantageux.

que si on tient cét ordre, ou on affoiblira peu à peu l'armee ennemie, ou bien on les contraindra à venir en grosses troupes, ce qui leur sera tres-incommode, & ne pourront subsister à cause du manquement de fourrage; car ce qui fait viure vne armee c'est la facilité de pouuoir s'escarter par tout à petites troupes: C'est pourquoy toutes les fois qu'ils sortiront en campagne, il faudra tascher de les harceler, & incommoder, par tous les lieux où on pourra les attaquer, & se retirer à couuert.

Il n'y-a rien qui donne plus d'auantage que les espions, parce qu'ils aduertissent auparauant, donnent aduis du nombre, & quelquefois du lieu où on veut aller, & par ainsi on se dispose à tout, & on a la temps de faire assembler les troupes; parce que si l'ennemy fait sa marche la nuit, pour estre au point du iour au lieu qu'il veut forcer, on ne le sçaura que lors qu'il aura fait son coup, & on ne pourra pas l'attaquer si à propos comme on eust fait, si on auoit esté aduerty auparauant.

Espions donnent vn grand aduantage.

Lors qu'on veut enleuer vn quartier, il faut estre tres-bien aduerty comme

Ce qu'on doit

Sçauoir pour enleuer vn quartier. est fait le lieu; combien il y a d'auenuës; comme elles sont barricadees; comme est fermé le reste du contour; & quelle garde on y fait; & en quel estat se tiennent ordinairement les Caualiers; tant plus on vient de loin pour faire ces parties, on attrappe tant plus facilement l'ennemy à cause qu'il se défie moins.

L'ordre qu'on doit tenir pour assembler ses gens. Le Chef des troupes, ou celuy qui conduit la partie ne dira iamais ce qu'il veut faire que lors qu'il sera prest à partir: si c'est le Gouuerneur d'vne place, lors que toutes les portes seront fermees, il fera venir les Capitaines de Caualerie qu'il veut qui viennent auec luy, & leur dira qu'il veut aller à la guerre, & qu'ils aduertissent leurs camarades, ce qu'ils feront sans sonner trompette ny sourdine. Il aura des bons guides pour les mener aux lieux où ils veulent aller; *Guides necessaires.* qu'ils sçachent tres-bien le chemin, aussi bien de nuit que de iour, & faudra en auoir plusieurs; qu'on distribuëra en diuers lieux des corps: on fera marcher quelques auant-coureurs auec vn guide de deux ou de trois cens pas au deuant du gros: on distribuëra ses troupes en trois ou quatre escadrons,

drons, ou plus ſelon qu'on en aura : en marchant ils ſe tiendront ſi prés les vns des autres qu'ils s'entendent, afin de ne ſe ſeparer pas, & c'eſt vn deſordre qui arriue quaſi d'ordinaire : on fera faire quequefois halte, & principalement aux mauuais paſſages ; mais il faudra que le Chef faſſe aduancer quelqu'vn pour aduertir les auant-coureurs qu'ils s'arreſtent, & il leur commandera d'aller viſiter ces lieux, & reuenir apres à luy pour derechef pourſuiure le chemin en meſme ordre. Il s'eſloignera de tous les villages, & maiſons habitees, tant des noſtres que des ennemis, afin qu'ils ne donnent pas l'alarme : lors qu'il ſera à demy quart de lieüe des ennemis, il fera halte pour donner l'ordre qu'il voudra, & ſeparera ſes troupes en autant d'attaques qu'il veut faire, ordonnant à vn chacun ſon poſte, & ce qu'il aura à faire pour entrer, & lors qu'il ſera entré, ou en cas qu'on ſoit repouſſé : le lieu où ils ſe retourneront aſſembler, il leur baillera vn ou deux guides à chaque corps, qui les meneront faiſant le tour à cette diſtance, afin qu'ils ne ſoient point ny veûs ny oüis des vedetes, iuſques à ce qu'ils ſeront

Ce qu'on doit faire en chemin.

vis à vis du poste qu'ils doiuent attaquer: lors qu'on iugera que tous seront à leurs lieux, on marchera vers le quartier, & aux premieres vedetes qu'on rencontrera qui se retiront, on poussera auec eux afin qu'on y soit en mesme temps, & qu'ils ne puissent pas donner aduis aux autres de monter à cheual.

Ces parties se font d'ordinaire auec la Caualerie

On fait ces parties d'ordinaire auec la Caualerie seule, parce qu'il faut faire des grandes traittes, & l'Infanterie ne pourroit pas suiure, neantmoins on en voit manquer plusieurs, parce qu'on est arresté de quelque haye, closture de iardin ou palissade, ou de quelque autre semblable leger empeschement, qui ne peut estre forcé par la Caualerie seule. I'estime qu'il seroit bon d'auoir tousiours quelques dragons ou mousquetaires à cheual pour mettre pied à terre, & rompre & passer au trauers de ces obstacles: outre cela ie voudrois amener quatre chariots fort legers traisnez chacun par vn cheual pour porter les outils suiuans, auec lesquels on se feroit ouuerture; à l'vn ie porterois trois ou quatre petards bien chargez & apprestez auec leurs madriers, & ce qu'il faut pour les appliquer; vn autre porteroit

roit vn petit pont que nous descrirons apres, qui seruiroit de mantelet, & les deux autres pour porter des pieces de bois pour abbatre les murailles & clostures, & pour porter quelques outils, comme serpes, haches, pics, houyaux, pelles, scies, marteaux, & tous ces chariots pourroient seruir de mantelets: tous ces outils seruiroient extremément pour couper promptement les hayes, faire vn passage à vn fossé, & ouurir vne muraille. Les pieces de bois pour abbatre les murailles de closture seroient de grosseur de huit ou dix pouces, longues enuiron de quinze pieds; il y auroit trois ou quatre bastons ronds passez au trauers, qui seruiroient pour y mettre huict hommes ou plus pour pousser cette piece de bois contre ces murailles, lesquelles estant peu espaisses, dans peu de coups seroient par terre, & l'aduantage en seroit tant plus grand qu'il seroit moins preueu par l'ennemy, & on entreroit par là sans treuuer aucune resistance.

L'ordre qu'on doit tenir en cette action, est que tous les esquadrons donnent à vn mesme temps en diuers costez, & lors qu'on est dans le quar- *L'ordre qu'on doit tenir en cette action.*

tier il faut tuer tous ceux qui sont resistance, & empescher que les autres ne se r'allient en corps: on leur fera rendre les armes. & se saisira de leurs cheuaux: il faudra se rendre Maistre de toutes les ruës & places, & mettre garde aux sorties, afin qu'ils ne s'eschappent : il ne faudra pas se desbander tous, mais aucuns seulement s'en iront par les logemens, faire rendre prisonniers ceux qui y seront, cependant les escadrons marcheront par les ruës & places: sur tout il se faut saisir de celuy qui commande, & des Officiers, c'est par là qu'il faut commencer; il faut semblablement s'asseurer de l'Eglise, & des autres lieux où ils pourroient s'assembler, & tenir bon, y mettant d'abord bonne garde : sur tout il faut vser de diligence, car en toutes les entreprises la prompte execution est celle qui les fait reüssir ; tandis qu'on est en l'action, il faut qu'il y ait des vedetes auancees sur toutes les aduenuës, afin de n'estre pas surpris en desordre si l'ennemy nous vouloit charger.

Ce qu'on doit faire pour se retirer.

Quand on aura fait ce qu'on veût, on r'alliera les troupes, & les prisonniers, lesquels s'ils sont beaucoup en nombre on

on les separera en trois ou quatre, & on les mettra entre les escadrons, sans aucunes armes; à ceux ausquels on donnera des cheuaux, il faut que ce soient des plus mauuais, & s'ils ont des esperons, leur faire quitter, & vn Caualier des nostres bien monté suiura chaque prisonnier, prenant bien garde à luy, & tenant ses pistolets en estat: le reste du butin se mettra entre les troupes, marchant en bon ordre: si on craint d'estre poursuiuy, il faut prendre les aduantages du chemin, & tascher d'auoir des aduis de quel costé l'ennemy marche, afin de faire sa retraitte par vn autre endroit, car estans embarassez, il faut euiter le combat.

S'il falloit combattre, on fera mettre le butin à l'escart, & les prisonniers aussi dans quelque lieu couuert, gardez par vn escadron proportionné au nombre des prisonniers: tandis que les autres seront au combat, ceux-cy auront le pistolet à la main, pour tuer ceux qui voudront bransler: si on pouuoit, il seroit bon de faire marcher les prisonniers & le butin en grande diligence, tandis que les autres soustiendroient l'effort de l'ennemy, & c'est en cette

Ce qu'on doit faire quand il faut combattre.

cette occasion que l'Infanterie seroit tres-necessaire; car difficilement peut-on faire vne longue retraitte en ordre auec Caualerie contre Caualerie, lors qu'on est embarrassé d'autres choses qui marchent lentement, & qu'on ne veut pas abandonner, parce qu'il faut que l'vn ou l'autre aye l'aduantage, & le combat ne se peut faire qu'auec vne entiere déroute; mais l'Infanterie soustient & se retire peu à peu, prenant les aduantages des lieux, & donne cependant temps au reste d'aller en lieu de seureté, & si l'on rencontre vn bois ou quelque passage difficile, on arreste l'ennemy tout court: la Caualerie ne sçauroit prendre ces temps ny ces aduantages, à cause qu'elle ne peut combattre qu'auec impetuosité, & promptitude.

La Caualerie ne peut faire vne longue retraitte en ordre.

Si l'entreprise ne reüssit pas, il faut auoir donné le rendez-vous, où tous se deuront rassembler, en cas qu'on soit repoussé, ou on r'alliera ses troupes, pour se retirer en bon ordre par le mesme chemin, ou par autre ainsi, qu'on treuuera à propos; sur tout il faut auoir côserué les guides, car c'est vne des plus prin-

Ce qu'on doit faire lors que l'entreprise ne reüssit pas.

principales & neceſſaires pieces pour ne tomber pas en deſordre ; car vn guide qui ſçaura bien les chemins pourra ſauuer beaucoup de monde, lors qu'on eſt pourſuiuy par vne grande force, en prenant les plus courts, & les plus aduantageux. Il conduira par quelque paſſage fort eſtroit & difficile, à l'emboucheure duquel on laiſſera aucuns des mieux montez, qui la deffendront autant qu'ils pourront ; cependant que le gros gagnera païs, & treuuera quelque autre lieu où on puiſſe de meſme arreſter l'ennemy ; lors que ceux-cy auront fait leur deuoir ils ſe retireront pour ioindre le gros, & iront viſte à proportion qu'ils ſeront pourſuiuis ; mais ils ſont bien aſſeurez qu'ils ne le ſeront pas par vn grand nombre, parce que cela ne ſe peut ſans mettre toutes les troupes en deſordre en quoy ils auront grand deſauantage, parce qu'ils ſeront tous desbandez & hors d'haleine, lors qu'ils ſeroient ioints aux noſtres qu'ils treuueroient en bon ordre.

Ordre general. On ſera aduerty en general que toutes les fois qu'on a l'ennemy en queüe, il faut mettre les priſonniers & le butin

à

à la teste: s'il faut passer par quelque lieu où on craigne le rencontrer, il faut les mettre au milieu: l'on fera reconnoistre tous les passages par les auantcoureurs, & si on est aduerty du lieu où il est, & qu'il faille necessairement cõbattre, on tiendra l'ordre que nous auons dit.

Faut preparer aucunes choses pour reüssir.

Aux entreprises qu'on fait pour forcer les villages retranchez, ou petits forts, Eglises, ou maisons de cette sorte: il faut auoir quelques preparatifs, sans lesquels ie ne croy pas qu'on puisse reüssir si ce n'est par hazard, ou que l'effroy prenne ceux qui sont dedans, ce qui n'arriue guere souuent; au contraire i'ay veu la pluspart des parties faites à ce dessein ne reüssir aucunement, & les entreprenans estre repoussez, & battus auec honte, ce qui donnoit plus d'asseurance aux ennemis qu'ils n'auoient auparauant, & ostoit la volonté aux nostres d'y retourner vne autrefois ou d'aller à d'autres, faute d'auoir amené quant & eux ce que nous dirons qui ne couste presque rien, & qui se peut faire par tout, & conduire sans difficulté, asseure & saune les soldats, & oste les obstacles que les ennemis ont preparez

parez pour empescher l'entree : Auant que parler de ces preparatifs, nous dirons de l'ordre qu'on doit tenir.

Faut auoir reconnu le lieu.

Premierement il faut, s'il est possible, auoir bien reconnu le lieu par les coureurs qu'on aura enuoyez autour de ces lieux quelques iours auparauant, ou par les espions qu'on aura parmy ceux-là mesme, qui dõneront aduis de l'estat du lieu; de leurs gardes; de l'ordre qu'ils tiennent; combien ils sont, & quelles gens, & du temps le plus propre pour les attaquer.

Le temps le plus propre.

Nous auons desia dit que celuy qui commande l'entreprise n'en doit iamais faire rien sçauoir que lors qu'il veut partir, ou que les portes de la ville ne soient fermees, afin que l'ennemy n'en soit aduerty : il partira de iour ou de nuit selon que le lieu est proche ou esloigné, & selon le temps qu'il veut executer son dessein : il me semble qu'vn peu auant le iour c'est vne heure fort commode; car ce qui reste de nuit donne temps pour faire l'execution de de tous costez, & le iour venant est fort propre pour le pillage, & pour empescher le desordre.

En cette action il doit absolument

Il faut de l'Infanterie. auoir de l'Infanterie auec sa Caualerie; car pour moy ie n'ay pû iamais cõprendre comme quoy pretenderoient de forcer des retranchemens, ceux que i'ay vû faire ces parties auec la Caualerie seule, pour moy ie treuue cela hors de raison ; c'est pourquoy ie voudrois auoir autant d'Infanterie que de Caualerie, ou pour le moins la moitié, & s'il se pouuoit ie voudrois qu'ils portassent tous des fusils, parce que les mesches sont incommodes, & particulierement de nuit & en temps de pluye.

Comme on doit marcher. Le nombre de ceux qu'on doit employer ne peut estre determiné, car il faut le proportionner à l'execution qu'on veut faire, & à la resistance qu'on doit treuuer; l'ordre qu'on doit tenir au marcher, c'est d'auoir les guides, & auant-coureurs; ainsi que nous auons dit; la Caualerie marchera à la teste, & à la queuë, l'Infanterie au milieu; & si le païs est large, la Caualerie marchera aux aisles, ou ira vn peu plus doucement, afin que l'Infanterie puisse suiure, & que les troupes ne se separent pas, & perdent le gros.

Ce qui peut empescher l'entree. Les choses qui peuuent empescher l'entree, sont ou quelque fossé auec vn

vn parapet derriere, vne muraille, vne barricade, quelque palissade, ou barriere, & vne porte : c'est tout ce que les ennemis font d'ordinaire en ces lieux : si on n'a aucune inuention pour les forcer que celle des hommes, on en viendra mal-aisément à bout, & on n'en receura que de la perte, ce qui ne se peut autrement, ayant à faire à des gens qui sont derriere leurs parapets, & ceux qui attaquent faut qu'ils viennent de loin & à découuert, tellement qu'on les choisit & canarde sans leur pouuoir faire aucun mal, le remede à cela est fort facile si on se sert de ce que nous dirons cy-apres.

Ie voudrois premierement auoir des chariots forts legers, tant des rouës que du reste, qui puissent estre tirez par vn cheual sans beaucoup de peine, & qui peussent marcher aussi viste que la Caualerie lors qu'il sera besoin. *Chariots legers.*

Il faudroit auoir quelques petards bien chargez, en estat d'estre appliquez auec leurs madriers, fourchettes, marteaux, & autres choses necessaires à cét effect, dont nous auons amplemẽt parlé en nos Fortifications, c'est vn instrument *Petards necessaires.*

ment

ment duquel on doit estre pourueu en toutes les entreprises où on sçait qu'il y a quelque chose à rompre.

Pieces de bois à rompre les murailles.

Les pieces de bois que nous auons dites pour faire tomber les clostures des iardins, soit de muraille, de terre, ou de brique, à l'imitation des beliers anciens, sont aussi tres-bonnes; car vous pouuez passer par ce moyen par des endroits par où ceux de dedans ne se doutent pas.

Autres outils.

Les serpes, haches, houyaux, pics & pelles, sont tout autant necessaires pour abbatre les retranchemens, lors qu'on y sera entré; car il pourra arriuer qu'on surprendra auec l'Infanterie quelque endroit par où tout à l'instant on fera ouuerture, & passage pour faire entrer par ce lieu la Caualerie, & le reste des troupes qui prendroient les deffendans par le derriere; quelquefois aussi vne haye ou des arbres trauersez, empescheront de passer outre; auec les haches & serpes on ostera promptement tous ces obstacles; des gros marteaux sont necessaires pour rompre les portes: il se peut recontrer quelque porte qu'on poura facilement

lement ouurir, arrachant la serrure ou le verroüil, à cét effect les tenailles seruiroient tres-bien estans longues de trois pieds, & bien fortes: il en faudroit aussi de moindres pour s'en seruir où on auroit à faire moins de force; quelque scie ne seroit pas inutile; on me dira que ce seroit vn grand embarras de porter tout cela: ie respons que tous ces outils ne pesent pas beaucoup, & ne sont aucunement incommodes à porter; outre que si on a bien reconnu, on ne portera que ceux qui sont necessaires à l'entreprise.

Chariots seruans de pont.

Outre cela ie voudrois auoir deux chariots qui seruiroient chacun d'vn pont, lequel seroit fait ainsi: les rouës seroient fort legeres, & le timon pour mettre vn cheual: les pieces de bois qui seruiroient pour faire le pont seroient longues de vingt ou vingt-cinq pieds, lesquelles on feroit de sapin de 4. pouces, afin d'estre plus legeres, couuertes par dessus, ou des aix fort deliez, ou de fortes sangles: cecy se plieroit sur le chariot lors qu'on marcheroit en campagne: lors qu'on en auroit affaire on le hausseroit, & ietteroit sur le lieu qu'on voudroit attaquer: on pourroit

roit faire les trois premiers pieds à l'espreuue du mousquet, comme aussi ce qui couuriroit les hommes: on le tiendra haussé auec vn crochet iusques au besoin: on se seruira de ce pont en cette sorte : lors qu'on sera proche du lieu qu'on veut attaquer, on le fera hausser par ceux qui seront derriere prest à l'abbatre quand on voudra, ce qui couurira ceux qui pousseront le chariot, & qui seront destinez pour l'attaque : quand on sera au lieu on l'abbatra, & passera par dessus, il en faudra deux ou trois selon la grandeur & les abords du lieu qu'on veut attaquer; vn seul cheual peut traisner cela, & on est à couuert iusques à ce qu'on entre, tellement qu'on a le mesme aduantage que ceux de dedans, parce qu'on se mesle auec eux.

Mantelets.

Les mantelets sont plus que necessaires à ces entreprises, ie voudrois les faire auec deux ou trois petites rouës, auec deux manches, & des montans pour les tenir en estat: on les fera hauts de cinq pieds en tout, ou quatre pieds & demy; par dessus ce qui est à l'espreuue du mousquet i'y voudrois encore quatre ou cinq pieds de hauteur, fait

fait de planches legeres: on fera des canonieres pour pouuoir tirer. De la partie qui est à l'espreuue du mousquet, il faut en auoir espreuué les planches auant que faire les mantelets, car c'est selon le bois, mais il n'y en a point qui resiste à moins de trois pouces d'espaisseur, encore faut-il que ce soit de bois fort dur, l'espreuue nous en rendra fort certains, autrement on y sera trompé comme i'ay souuent veu: leur largeur sera de trois à quatre pieds, il en faudra auoir plusieurs; vn de ces chariots en portera trois, pour s'en seruir on en mettra plusieurs de front qui marcheront esgalement; les soldats qui seront derriere les pousseront deuant eux; lors qu'ils seront aux barricades, ils abbatront le mantelet contre icelles en haussant les manches; tellement que cela couurira les endroits par où les ennemis iront, & on montera par dessus pour entrer dans le retranchement, cecy est bon où il n'y a point de fossé: dans mes Fortifications i'ay donné diuers moyens de faire les mantelets à l'espreuue du mousquet. *Comme on doit s'en seruir.*

I'ay veu quelquefois que les païsans se retirent dans des Eglises, où ils resistent *Pour entrer à*

uert dans les Eglises. ftent tant qu'ils peuuent, puis montent au haut de la voûte, & tirent l'eschelle apres eux; la voûte est percee en plusieurs endroits d'où ils choisissent ceux qui veulent entrer pour prendre le butin qu'ils y ont retiré, encore qu'on doiue porter toute sorte de respect à ces lieux sacrez: neantmoins puis qu'eux l'ont profané s'en seruant de retraitte & de fort, se tenans armez là dedans, il semble que pourueu qu'on ne touche pas à ce qui est dedié à Dieu, que le droit de la guerre permet de prendre ce qu'on y trouue des particuliers, comme aux autres lieux: pour se faire on aura des mantelets qui seront haut esleuez, & portez sur l'essieu de deux rouës par des pieds droits, & soustenus en estat par les soldats qui seront dessous; auec ces mantelets on ira à couuert par tout, sans pouuoir receuoir aucun dommage; en marchant par la cãpagne on les laisse porter sur l'essieu, & les pieds droits tournent autour dudit essieu, pour les esleuer quand on veut.

Ces inuentions ne sont prises que pour ex- Ces façons que ie donne de mantelets & de ponts, ne sont que pour vne exemple simplement; car là dessus, & de son inuention vn chacun en pourra faire

faire plusieurs autres sortes, & moy ie me suis imaginé ceux-là en escriuant: dans mes Machines lors que i'y penseray, i'en treuueray quantité d'autres que ie mettray. *emple, chacun en pourra treuuer d'autres.*

A toutes ces entreprises, ie voudrois tousiours faire marcher deux pieces de douze ou quinze liures de bale, mais fort courtes de deux pieds & demy, ou trois pieds, auec vn affust fort leger; vn bon cheual, ou au plus deux, traisneroient cela par tout, & sans doute le païsan s'espouuanteroit d'oüir ce bruit, mesme s'il vouloit faire resistance, tirant de prés on emporteroit ses parapets; car quelquefois vne meschante barricade ou retranchement fera perdre des braues gens, & encore ést-on quelquefois repoussé, ce qu'on pourroit euiter dénichant premierement les ennemis de ces deffences auec ces pieces: pour chaque piece il faudroit vn chariot de munitions, bales & poudre, pour m'en seruir ie couurirois mes batteries auec les mantelets escrits cy-deuant, & mettrois mes pieces entre deux, que i'yrois loger bien prés du lieu que ie voudrois attaquer pour faire plus d'effet. Ils seront bien asseurez *Pieces courtes.*

si

Les inuentions aident grandement le courage.

si dans des meschans lieux comme nous supposons, ils tiennent contre de tels efforts; il faut aduoüer qu'encore que le nombre des soldats & le courage soit la principale piece pour mettre en effect ces entreprises, que les inuentions & les aduantages qu'on prend de l'art seruent aussi grandement, & lors que l'vn est accompagné de l'autre, qu'on reüssit auec plus de facilité: c'est pourquoy quand ie mettrois vne douzaine de cheuaux à tous ces affustages, & que i'aurois douze Caualiers moins dans mes troupes, ie penserois y auoir grand aduantage; car i'estime que ces inuentions nuiront plus à l'ennemy que cinquante Caualiers ne sçauroient faire: pour ce qui est de la quantité de ces choses on en doit mettre plus ou moins selon la qualité de l'entreprise; comme aussi on amenera auec soy seulement les choses qui pourront seruir à ce lieu: si l'on doit passer par des mauuais chemins, ou si l'on craint d'estre chargé d'vn grand nombre d'ennemis, à la retraitte on ne menera point de ces pieces, ny autre equipage qui puisse embarra[illegible]: il faut que celuy qui agit, prepare & proportionne les

machi-

machines aux choses à quoy il les veut appliquer, parce que les choses ne s'approprient pas aux machines: l'inuention & l'esprit seul est celuy qui peut nous donner la connoissance de tout ce qui est propre & necessaire.

Quand on est entré il faut que quelques soldats se tiennent aux lieux par où on peut sortir, & sur toutes les auenuës on mettra des vedetes ou sentinelles auancees pour donner l'alarme, en cas que l'ennemy vinst pour secourir les siens: la moitié des autres se tiendra en armes dans les lieux où on se peut assembler, se diuisant en plusieurs troupes par les ruës & places: l'autre moitié pillera & prendra prisonniers ceux qui auront mis les armes bas. Ie treuue insupportable & maudite la coustume qu'on a de present, de mettre le feu par tous les lieux où on entre; car premierement, c'est cõtre les loix de la guerre, si ce n'est en cas de necessité, & pour quelque raison cõsiderable; par apres quel aduantage en tire-t'on, il est bien asseuré que les autres en ferõt autãt aux nostres; car il n'y a rien de plus aisé que de mettre le feu par les villages c'est irriter l'ennemy, & l'inciter à nous

Garder les auenuës.

Coustume detestable de mettre le feu.

faire ce que nous luy faisons ; bien souuent on s'en repend apres, & l'on est incommodé de l'incommodité qu'on a voulu donner à l'ennemy, & le mal que nous luy auons voulu faire retombe sur nous ; c'est pourquoy ie reprouue fort le bruslement comme vne coustume brutale, & contre les sentimens naturels.

Pour se retirer ce qu'il faut faire.

Apres auoir pris tout ce qu'on aura pû, on r'assemblera ses troupes, puis on les mettra en ordre pour marcher, obseruant ce que nous auons cy-deuant dit ; lors qu'on a forcé vn quartier, en cette action on doit vser des mesmes precautions qu'en l'autre, & choisir sur sur tout les chemins dans lesquels on est plus à couuert, & moins en danger d'estre attaquez, ou bien qui sont plus aduantageux à se deffendre si on l'est ; ayant vne bonne partie de ses troupes d'Infanterie, les lieux couuerts seront fort propres pour se retirer.

Comme il faut distribuer le butin.

Puisque i'ay dit comme il faut faire le butin, ie diray l'ordre qu'il faut tenir pour le distribuer : premierement, c'est qu'il faut mettre tout en commun, mesme les prisonniers à mesure qu'ils payeront leur rançon : on le mettra

dans

dans le gros pour le distribuer ainsi que le reste. Il est vray que s'il y a quelque personne de consideration, le Gouuerneur donne vne somme d'argent, & le prend pour luy, & traitte apres de sa rançon, ainsi qu'il treuue à propos. Tous ceux qui ont esté de la partie y doiuent participer selon leur deuë portion, autant ceux qui se treuuent en armes, comme ceux qui ont pillé ; s'il y auoit quelques cheuaux de tuez ie voudrois qu'on en donnast d'autres du butin, ou la valeur ; s'il y auoit quelqu'vn de blessé, ie voudrois qu'il fust pensé aussi aux despens du butin, car cela donneroit courage aux autres d'y aller plus franchement : estans dans la place de retraitte, le Maior en fera vn memoire, tant des prisonniers & animaux, comme du mort butin, & au premier iour, luy ou ses aiutans le feront vendre en place publique au plus offrant & dernier encherisseur : & vn Officier ou Greffier de la ville, ou du corps à ce deputé, mettra en escrit chaque chose comme elle se vendra, & à qui, & personne ne pourra rien achepter qui ne soit mis à l'enchere ; le Sergent Maior receura tout l'argent & se rendra respõ-

sable de ceux qui ne payeront pas sur l'heure.

Distribution de l'argent. La distribution de l'argent se fait diuersement selon les coustumes de diuerses garnisons, & selon la liberalité du Gouuerneur ; car c'est luy qui ordonne premierement de sa part, & de celle de ses Officiers;les plus honnestes ne prennent que la dixiesme partie du butin, d'autres la huictiesme, les plus interressez prennent la sixiesme partie, & c'est tousiours, soient qu'ils y aillent ou qu'ils n'y aillent pas, le Sergent Maior prend vn sol pour liure du tout, mais il est obligé de vendre le butin,& faire bon ce qui est vendu, & donner quelque chose à ses aides, le reste se distribuë par parts ou testes. Il faut conter chaque Caualier pour vne part, le Mareschal des logis deux, le Cornette 3. le Lieutenant quatre, & le Capitaine 6. & celuy qui conduit la partie a tousiours deux parts par dessus ce qui luy est deub,à cause de sa charge : on a accoustumé de le faire marcher tousiours en teste, lors qu'il y a de l'Infanterie : aucuns pretendent qu'ils doiuent auoir la moitié de ce qu'a la Caualerie,& que les soldats ayent chacun demy part, & les

Quand il y a Caualerie & Infanterie.

les Officiers à proportion des autres; mais cela ne se fait pas, parce que le Caualier a sa personne, & son cheual, & doit auoir encore vn valet; & tout ainsi qu'ils ont plus haute paye proportionnellement, ils doiuent auoir plus grosse part; l'Infanterie se doit contenter du tiers de ce qu'a la Caualerie, tellement qu'à trois soldats on donne vne part, & ainsi des Officiers à proportion, & ils n'auront pas suiet de se plaindre ny les vns ny les autres, encore qu'ils disent que le fantassin, comme le Caualier expose sa vie, qui est ce qu'on a de plus cher : on respond que la difference qu'on en fait est seulement à cause des qualitez, comme le Caualier expose aussi bien sa vie que l'Officier, neantmains à cause de son rang & de sa charge il a plus grand paye.

Ce que nous auons dit cy-dessus, sert tant pour forcer les villages & leurs retranchemens, comme aussi pour faire du butin, & emporter ce qui est dedans.

Quand on veut butiner ou prẽdre

Lors que nous voulons prendre du butin, ou des prisonniers dans la campagne pour auoir langue, ou pour auoir simplement leur rançon; il

prisonniers dans la campagne.

faut prendre le temps lors qu'on sçaura qu'il se fait ou foire ou marché dans quelque lieu voisin, ou qu'il y doit aborder ou en sortir pour quelque autre occasion plus de personnes ou du bestial qu'il n'est accoustumé : ou si on veut aller à tout hazard, on partira comme nous auons ia dit apres que toutes les portes seront fermees : on marchera la nuit iusques à ce qu'on soit proche de la ville, bourg ou village où on veut aller : on choisira aux enuirons quelque lieu fort couuert, comme bois, cauains, ou masures, qui puissent couurir les troupes : là dedans on se tiendra coy iusques au iour, on mettra cependant les vedetes aux auenuës qu'on retirera au point du iour, & au lieu d'icelles on mettra des sentinelles sur des arbres ou autres lieux d'ou ils puissent descouurir loin, & qu'elles ne puissent pas estre descouuertes : auant qu'il soit iour on enuoyera quelques Caualiers qui s'en iront cacher aux auenuës des grands chemins, se mettans en diuers lieux bien à couuert ; qu'ils soient huict ou dix à chaque endroit, lesquels tiendront tousiours vn des leurs en sentinelle qui descouure les auenuës : il ne faut

L'ordre qu'on doit tenir.

faut pas qu'ils s'escartent tellement, qu'ils ne puissent estre promptement secourus du gros qui est en embuscade: ils attendront là iusques à ce que quelqu'vn passe, ils les arresteront tous, & les prendont prisonniers, comme aussi les cheuaux & bestial qu'ils amenneront; s'ils voyent d'autre bestial au pasturage ils l'iront prendre, & tout ce qu'ils pourront saisir & emmener: lors qu'ils verront qu'ils seront descouuerts, ils s'en iront treuuer le gros, & tous ensemble se mettront en ordre, & verront s'il manque quelqu'vn des leurs, qu'ils attendront, ou bien on leur enuoira dire qu'ils se retirent: on marchera en bon ordre pour se retirer, ainsi que nous auons dit cy-deuant: quelquefois on laisse passer plusieurs personnes sans leur rien dire, lors qu'on sçait que quelqu'vn de consideratiō doit passer par là, & pour lequel on a fait la partie: de mesme lors qu'on sçait qu'on transporte de l'argent, ou d'autres marchandises d'vn lieu à autre.

En fin on fait bien souuent les parties de guerre pour reconnoistre les places, ce qui se peut faire de nuit ou de iour; en toutes deux il faut partir de nuit *Pour reconnoistre les places.*

nuit apres les portes fermees, c'est vn ordre general pour toutes les entreprises, si ce n'est que le lieu fust si esloigné qu'on n'y peust pas aller dans vne nuit, alors il faudroit partir de iour, & prendre tous ceux qu'on rencontreroit, afin qu'ils n'en donnassent aduis ; pour reconnoistre vne place de nuit, il faut, si onpeut, choisir vne nuit qui ne soit pas extremément claire, comme il est en temps serain, & en pleine Lune, parce qu'alors on est trop vû ; ny aussi si obscure qu'on n'y voye rien, cõme quand il pleut ou qu'il fait grand broüillard : estans proches d'vn quart de lieuë ou enuiron de la place, le gros fera halte dãs le lieu qu'il treuuera à propos, n'importe pas qu'à ces heures-là on soit à couuert dans les bois, tout à l'instant on mettra les vedetes auancees, on prẽdra 25. ou 30. Caualiers, qui s'auanceront vn peu plus, mais non pas si prés qu'ils puissẽt estre oüis de la place: si ceux de la place ne font pas garde ou patroüille à cheual par dehors, celuy qui doit reconnoistre, mettra pied à terre auec vn autre, ou deux au plus: il laissera ce qu'il porte de blanc qui se peut voir, comme colet, escharpe, plume, & ses esperons, à cause

L'ordre que le grois doit tenir.

cause de l'incommodité & du bruit: ie treuue qu'à porter des armes, cela incommode quand on veut descendre dans les fossez, ou entrer dans les dehors, on portera seulement l'espee & vn pistolet, & si on veut on laissera ses armes auec son cheual: il s'en ira le plus doucement qu'il pourra, & lors qu'il sera prés de la contr'escarpe, il escoutera passer quelque ronde pour sçauoir où sont les sentinelles, afin qu'il s'escarte vn peu, & se tienne plus à couuert, lors qu'il sera vis à vis de ces lieux: il s'en ira tout le long des contr'escarpes, regardant à loisir le cõtour de la place, les fossez, & ce qu'il faut reconnoistre, ce que ie ne pretens pas escrire, l'ayant dit ailleurs, mon dessein n'estant que d'escrire des parties de guerre: si dans les dehors on ne fait point de garde, il y entrera s'il se peut, pour en voir l'estat & les espaisseurs, & ainsi faisant le tour, recõnoistra la place. Ceux qui n'õt pas accoustumé ce mestier, il leur sẽble que s'approchãs si prés de la place ils sõt perdus, & qu'ils serõt engloutis des murailles, mais ie les aduertis qu'õ se peut promener en toute asseurãce, & que le pis qui puisse arriuer, c'est que la sẽtinelle les descouurãt

Aduis pour ceux qui n'ont iamais reconnu place.

tirera, & donnera l'alarme, & celuy qui reconnoist peut se mettre à couuert, & prendre vne bonne demy heure de passe-temps à oüir le bruit qu'on fera dans la place, & puis quand il luy semblera se retirer aux siens; car il ne faut pas craindre que tout à l'instant ils sortent pour le venir prendre, cela ne se doit, ny ne se peut; car ceux qui sont en garde quand ils voudroient sortir ils n'ont pas les clefs, & le Gouuerneur ne laissera pas ouurir les portes à ces heures, que toute la force de sa place ne soit en estat; & apres tout cela le plus qu'il peut faire c'est d'ẽuoyer quelques vns aux contr'escarpes & dehors, par les portes secrettes, & faire ietter des feux d'artifice pour voir ce qu'il y a dans le fossé, & dans la campagne, & iusques alors on aura eu beau loisir de se retirer; ie donne cét aduis à ceux qui n'ont iamais fait cet exercice, afin qu'ils y aillent auec asseurance.

Ce qu'on doit faire lors que l'ennemy fait patroüille aux dehors.

Si ceux de la place font patroüille dehors, il faudra que ces vingt cinq ou trente Caualiers, & ceux qui doiuent reconnoistre se mettent en estat, ils feront auancer quelqu'vn qui s'en ira à pied vers la place, escoutant quand la patroüille

patroüille viendra, tout aussi tost qu'il l'entendra il en doit donner aduis, & du costé qu'elle vient, les nostres pousseront droit à eux, les repoussant dans leurs postes ou contr'escarpes : cependant celuy qui doit reconnoistre s'approchera & regardera, faisant le tour de la place ou de la partie qu'il pourra auec quelques-vns des Caualiers; car l'alarme se donnera, & dans la premiere confusion ils ne sçauent à qui ils en ont, tellement qu'ils ne pourront pas si tost sçauoir si ceux qui rodent sur la contr'escarpe sont ceux de leur patroüille ou de leurs ennemis, & auant qu'ils en soient certains; & qu'ils soient venus sur les murailles, & qu'ils ayent iettez les feux d'artifice pour y voir, on pourra reconnoistre la plus grande partie de la place : en cette occasion il est bon d'estre armé, parce qu'on ne descend pas de cheual, & sans doute ils tireront quelque mousquetade : apres qu'on verra qu'ils commenceront de tirer à bon escient, on se retirera vers le gros, par les lieux les plus couuerts, afin d'estre asseuré du canon qu'ils tireront sans doute apres auoir esclairé les fossez & contr'escar-

Quelles personnes il faut pour reconnoistre.

carpes de la place, bien que ces coups soient fort incertains estant tirez sans voir clairement à quoy on tire: à cette façon de reconnoistre, il faut vne personne qui ait l'esprit & l'imaginatiõ prompte, afin de pouuoir se souuenir de ce qu'il aura vû, & particulieremẽt qu'il ait l'habitude & facilité naturelle à reconnoistre les places, & qu'il soit fort intelligent aux fortifications.

Quand il faut reconnoistre de iour.

S'il faut reconnoistre de iour, on tiendra le mesme ordre que nous auons dit, celuy qui doit reconnoistre auec deux ou trois Caualiers bien montez s'en ira sur les lieux hauts d'où on peut bien descouurir la place, il faudra choisir vn iour qui soit bien clair & serain: si les ennemis sortent on se retirera vers le gros, & afin d'en estre aduertis à temps on tiendra des sentinelles aux lieux qui descouurent les sorties de la place; les indices des iours & des ombres donnent des grandes connoissances des parties de la fortification à ceux qui s'en sçauent seruir.

Instrumens Mathematiques

Ie voudrois demander à ces Mathematiciens qui enseignent à prendre les plans, & reconnoistre les places auec des boussoles, des compas de propor-

tion,

tion,& autres tels embarras;comme ils affusteroient leurs instrumens estans employez à reconnoistre vne place de l'ennemy en plein iour (car de nuit il ne se peut) ie ne sçay s'ils auroyent la patience de laisser reposer l'aiguille de la boussole sur son Nort ou degré en entendant siffler les mousquetades autour de leurs oreilles : toute personne bien sensee sans auoir esté à la guerre, par son sens naturel,connoistra bien que tout cela n'est qu'amusemens qui ne seruent de rien ; car aux lieux où on permettra que ces gens aiustent à la veuë de la place tous ces inuentions, ils permettront encore aussi facilement qu'on aille mesurer leurs murailles, & alors il n'est besoin que d'vne toise ou quelques cordeaux sans aller chercher si loin ce qu'on peut faire de prés, & vne chose incertaine pour vne autre fort asseuree:i'ay monstré ailleurs la vanité de toutes ces resueries , que ie redis icy pour donner aduis que la pluspart des choses qu'on apprend pour s'en seruir à la guerre ne valent rien pour cét effet, parce que ce sont pieces de cabinet , & qu'il y a bien difference de l'estude & speculation à l'exercice & à la pratique.

ne seruent de rien pour prendre les places.

Ie

Ie laiſſe à parler de tous les ſtratagemes qu'ō peut faire aux partis de guerre pour attirer l'ennemy,& pour l'attraper ; pour faire les embuſcades ; les moyens d'y faire venir l'ennemy; comme on doit ordonner & diuiſer ſes troupes ; quels ordres il faut tenir lors qu'on doit combattre; de quelles ruſes on ſe peut ſeruir pour euiter le combat, & ſe retirer,& mille ſortes d'adreſſes & d'habilitez qu'on peut auoir en ces occaſions pour prendre aduantage ſur l'ennemy. I'auois auſſi reſolu de parler des conuois , mais ie voy qu'au lieu de faire vn petit Traitté ou Abbregé de cette Charge , i'en ay fait vn Liure : & que ſi ie voulois deduire au long toutes ces propoſitions,peut-eſtre ie me rendrois ennuyeux aux Lecteurs : s'ils agreent ce que i'ay fait,ie leur promets d'eſcrire ce qui reſte,& des autres Charges; cependant ie finiray de celle-cy.

FIN.

TABLE
DES MATIERES
CONTENVËS EN
CE LIVRE.

A.

Anglois,

Bis-

Canon

Com-

Corps

De-

E.

G.

Garde

O.

P.

Quel-

S.

Se-

Sor-

Vieux

V.

Y.

Z.

FIN.

image
not
available